FONDO PIZZOFALCONE

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio IX

Palchetto 4

Num.° d' ordine 1/3 9-B-46

NAZIONALE
B. Prov.
I
1314
R. BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

B.P
I
134

OEUVRES

MILITAIRES

DE

GUIBERT.

R. ISTITUTO ORIENTALE
NAPOLI
BIBLIOTECA M. RIPA

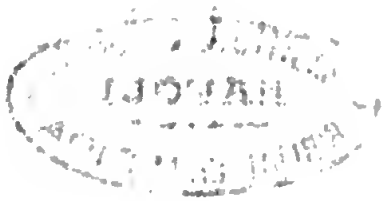

607501

OEUVRES

MILITAIRES

DE

GUIBERT,

PUBLIÉES PAR SA VEUVE,

SUR LES MANUSCRITS ET D'APRÈS LES CORRECTIONS DE L'AUTEUR.

TOME CINQUIÈME.

OEUVRES DIVERSES.

A PARIS,

CHEZ MAGIMEL, LIBRAIRE POUR L'ART MILITAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, n°. 73.

AN XII. — 1803.

AVIS DU LIBRAIRE

SUR CE CINQUIÈME VOLUME.

L'ESSAI général de Tactique, et la Défense du Systême de guerre moderne de GUIBERT, sont entre les mains d'un grand nombre de militaires; il eût été pénible pour ceux qui auroient voulu se procurer les autres ouvrages militaires du même auteur, d'être obligés de faire une seconde fois l'acquisition des premiers.

Afin d'obvier à cet inconvénient, on a fait tirer, pour être vendus séparément, quelques exemplaires du cinquième volume qui renferme plusieurs morceaux inédits. Quand ces exemplaires seront épuisés, ce volume ne se détachera plus des Œuvres militaires complettes.

Il est inutile d'entrer ici dans le détail de ce que contient ce dernier volume, il suffit de jeter les yeux sur la table des matières

pour se convaincre de l'importance des pièces qui y sont rassemblées, et de l'intérêt qu'elles offrent. Nous croyons devoir observer que, quoique le *Mémoire adressé au public et à l'armée* ait été déjà imprimé, on peut néamoins le considérer comme inédit, car il n'a été tiré dans l'origine qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, et distribué aux amis de l'auteur. Ce Mémoire, dans lequel on voit analysés les travaux du conseil de guerre de 1788, et où l'on trace le plan d'un code militaire, ne pouvoit être offert au public dans un temps plus favorable que celui où l'on sent la nécessité de réunir et de classer dans un ordre analytique les loix relatives à toutes les branches de l'administration de la guerre.

TABLE

DES

MATIÈRES DU Vme. VOLUME.

Histoire de la Constitution militaire de France. pag. 1.

Avertissement de l'Editeur. idem.

Préface. 3.

Introduction.— Tableau de la décadence de l'Empire Romain en Occident. Invasion des Gaules. Commencement de la Monarchie Françoise. 45.

Mémoire adressé au Public et à l'Armée sur les opérations du Conseil de la guerre (publié en 1789), et Supplément audit mémoire. 191.

Eloge de Frédéric II, roi de Prusse. 321.

Invitation à la Nation Françoise sur l'année séculaire de la mort de Turenne. 488.

ERRATA.

Pag.	lig.	
vi	6	néamoins *lisez* néanmoins
vi	11	conseil de guerre *lisez* conseil de la guerre.
2	2	eaux, *lisez* ceaux, (morceaux)
19	2	anicens, *lisez* anciens,
30	13	cérateurs, *lisez* créateurs,
40	25	et traitées *lisez* traitée
122	16	prétoreinnes, *lisez* prétoriennes,
163	17	tuoiton, *lisez* tuoit, on
180	15	a *lisez* à
269	1	XVIII. *lisez* XVII.
317	2	pouvoient *lisez* pouvoit
326	11	sallies *lisez* saillies
370	dern.	granc *lisez* grand

HISTOIRE

DE LA

CONSTITUTION MILITAIRE

DE FRANCE.

AVERTISSEMENT DE L'EDITEUR.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans la notice sur les ouvrages de Guibert, il n'a été trouvé dans ses manuscrits que la *Préface* et l'*Introduction* de ce grand Ouvrage; nous n'avons pas hésité un moment à placer ces deux morceaux dans cette édition; ce sont des pierres *d'attente* pour l'homme de génie qui voudra suivre la trace indiquée par un militaire aussi célèbre qu'il étoit politique éclairé. Un jour peut-être cette Introduction inspirera à quelques écrivains, ou à quelques philosophes, l'utile projet de mesurer l'influence du pouvoir militaire sur la grandeur et la décadence des empires; cette espérance

donne un nouveau prix à ces deux morceaux, qui feront sentir davantage la perte prématurée de l'auteur.

On porta aux funérailles de Michel-Ange le tableau de la Transfiguration auquel ce grand artiste travailloit lorsque la mort vint le surprendre. Pourquoi ne rendroit-on pas aujourd'hui un semblable honneur à la mémoire de GUIBERT, en rassemblant dans l'édition militaire de ses OEuvres les premiers traits de l'Ouvrage intéressant qu'il composoit avant de mourir, et qu'il n'avoit pu terminer? On peut appliquer aujourd'hui à GUIBERT ce qu'il disoit lui-même de Thomas, en parlant à l'Académie française des ouvrages que cet orateur philosophe avoit laissés incomplets à sa mort: «Ainsi que » dans l'antiquité, les armes, les trophées, » tous les restes précieux d'un héros étoient » soigneusement apportés sur sa tombe; » l'amitié religieuse déposera sans doute » sur celle de l'auteur que nous regrettons, » tout ce qu'elle pourra recueillir de lui. »

PREFACE.

Pulchrum est bene facere rei publicæ : etiam bene dicere haud absurdum est ; vel pace, vel bello clarum fieri licet.

SALLUSTE.

ON a beaucoup abusé de la méthode des Préfaces, aucun livre n'osoit autrefois paroître sans en être précédé. C'étoient presque toujours de verbeuses digressions, où l'auteur parloit plus de lui que de son Ouvrage, et qu'on prenoit sagement le parti de passer sans les lire.

Montesquieu, destiné à ouvrir en tout genre une route nouvelle, fut le premier auteur qui, à la tête d'un ouvrage important, secoua les anciennes formes ; il mit en tête de son immortel *Esprit des lois*, d'un Ouvrage qui lui avoit coûté vingt ans de travail et de méditation, une Préface de vingt lignes : cette Préface, pleine d'originalité et de hardiesse, auroit perdu un autre Ouvrage que le sien. Justifiée par ce qui la suivoit, elle ne parut plus que porter

l'empreinte du génie ; son orgueil y devint la conscience de sa force et le pressentiment de sa gloire : avec cela on doit regretter qu'il n'ait pas donné un modèle de Préface dans un autre genre ; on doit regretter que la sienne n'ait pas été l'exposition du plan de son Ouvrage.

Peut-être qu'en voulant rendre compte au public de son plan, il eût senti davantage la nécessité d'en faire un ; peut-être ses chapitres eussent-ils eu alors plus de connexion, son travail plus de méthode, et son résultat plus d'utilité publique. Asservi à un plan, obligé de tendre sans cesse vers un but, l'*Esprit des lois* en seroit peut-être devenu un livre moins original et moins piquant ; il y auroit peut-être eu moins de grandes pensées ébauchées, moins de grandes masses de lumières ; on auroit peut-être fait moins de livres depuis Montesquieu, mais aussi il auroit été plus instructif et plus populaire : or le premier mérite d'un livre, qui contient des vérités utiles au genre humain, doit être de les mettre à la portée de tous les hommes. Quel commentaire nous rendra jamais ce que Montesquieu nous a fait perdre par ses réticences ou par ses obscurités ? Qui nous dédommagera de toutes les idées intermédiaires que nous demandons à sa cendre ?

La gloire de la première Préface, conçue

avec philosophie, et digne d'un grand Ouvrage, étoit réservée à un homme dont l'existence honore encore notre siècle : ce fut la Préface de l'Encyclopédie ; elle survivra à toutes les éditions de cet Ouvrage. On retaillera, on repolira, on rassemblera dans une autre forme les matériaux de ce grand édifice, mais le frontispice subsistera tout entier, et aucune main sacrilége n'osera toucher ce superbe monument.

Depuis la Préface de l'Encyclopédie, on a vu quelques Ouvrages modernes précédés par des morceaux de grand éclat. L'histoire de Charles-Quint sur-tout est célèbre par son introduction ; c'est un des plus beaux tableaux qui soit sorti de la main des hommes ; mais ce tableau n'est point une Préface. La Préface d'un Ouvrage est, suivant mes idées, l'exposition de son plan, et c'est sous ce rapport que je la considère ici.

En composant cette Préface, ce que je me propose, c'est non-seulement d'annoncer et d'exposer mon plan ; c'est aussi de rendre compte à mes lecteurs de la manière dont il a été conçu, médité et perfectionné dans ma pensée ; car il n'en est pas d'un plan aussi immense que celui qu'on va voir, comme de la Minerve de la fable. Il ne sort pas d'un *cer-*

veau, tout armé ; un premier apperçu en dépose le germe, et ce n'est qu'avec lenteur que ce germe mûrit et se développe. Il seroit peut-être plus flatteur pour moi de laisser croire que j'ai embrassé toute l'étendue et tous les rapports de ce plan d'un seul coup-d'œil, et que je l'ai créé d'un seul jet ; mais les bons esprits, ceux qui ont quelque habitude de penser et de travailler ne s'y tromperoient pas ; ils aimeront bien mieux le récit fidèle de la formation de mon plan ; ils prendront bien plus de confiance dans le travail d'un homme qui leur avouera qu'il n'a vu que par degré, et que son plan ne s'est agrandi qu'à mesure que ses réflexions ont étendu ses idées, et que ses matériaux ont augmenté ses espérances.

La première idée de cet Ouvrage me vint il y a trois ans : j'étois dans ce moment-là tourmenté du besoin de me créer une grande occupation. La guerre se faisoit sans que j'y eusse part : je voyois ma carrière militaire manquée, tous les débouchés fermés devant moi, mon nom condamné à l'obscurité. Au milieu de ces tristes méditations, l'histoire vint s'offrir à ma pensée comme un objet de travail vaste et neuf encore. Cette pensée consolante s'empara de moi ; elle me suivit plusieurs jours sans relâche, elle s'offroit à moi par-tout, elle avoit

pris sur moi tout l'empire et l'assiduité d'une passion; je me laissai aller, j'écrivis; et voici les premières réflexions, les premières bases sur lesquelles je conçus alors mon plan.

Qu'on se rappelle que ce n'est point ici une Préface ordinaire; c'est une Préface d'un nouveau genre, comme l'Ouvrage qui doit la suivre. C'est l'histoire de la conception de mon plan, ou, si l'on veut, l'histoire de ma pensée; j'écris ici avec mon ame; quand il en sera temps, je saurai ne plus écrire qu'avec ma raison.

« Oui (me disois-je donc un jour), l'histoire » n'est pas un genre épuisé. Plutarque a écrit » la vie de quelques grands hommes; Tacite » a flétri des tyrans; Voltaire a plané sur les » siècles modernes; Hume, Robertson, de Thou, » Hénault, ont recueilli des palmes derrière » eux; mais la carrière est encore immense. » Le passé, le présent, l'avenir, ont encore » besoin de nouveaux talens et de nouveaux » pinceaux; il y a des parties d'histoire qui » n'ont pas été approfondies, il y en a qui » n'ont pas été seulement ébauchées. Il reste des » manières nouvelles d'écrire l'histoire, des » manières nouvelles d'envisager les événe- » mens, et de les appliquer à l'instruction et » au profit de la postérité; enfin l'histoire de

» l'histoire, si j'ose m'exprimer ainsi, reste en-
» core à faire, et elle n'est pas même com-
» mencée.

» On a écrit l'histoire de la nation ; on a écrit
» celle de ses sciences, de ses arts, celle de ses
» hommes célèbres ; mais comment n'a-t-on
» pas encore imaginé d'écrire l'histoire des
» principales branches de son administration,
» de ses départemens de politique, de finance,
» de guerre, de justice, de police intérieure?
» Il n'existe en approximation de ce genre,
» qu'une histoire des finances du royaume,
» par M. de Forbonnois, Ouvrage estimable,
» mais qui ne remplit aucune des vues que
» cette nouvelle classe d'histoire devroit se
» proposer.

» Selon l'idée que j'en conçois, de telles his-
» toires exposeroient et analyseroient les opé-
» rations de chaque département ; elles en dis-
» cuteroient les avantages et les inconvéniens ;
» elles en suivroient le résultat, non-seule-
» ment sous le ministère qui les auroit faites,
» mais sous les ministères suivans ; elles rappel-
» leroient, à l'occasion d'une opération, les
» opérations anciennes qui auroient été ana-
» logues ou semblables, ou qui, faites sur les
» mêmes objets, auroient été combinées sur
» d'autres principes ; elles montreroient enfin

» à la fois l'enchaînement des faits avec leurs » principes ou leurs causes, et avec leurs con- » séquences et leurs résultats ; elles forme- » roient ainsi les annales complettes de chaque » département.

» On laisse à penser combien de pareils dé- » pôts seroient utiles aux administrateurs ; ils » y trouveroient soigneusement enregistrés les » systêmes, les principes, les bonnes ou mau- » vaises vues, les succès ou les fautes de leurs » prédécesseurs. Ils ne marcheroient plus au » hasard et dans les ténèbres. Qu'arrive-t-il à » presque tous les ministres quand ils entrent » en place ? Ils sont à l'instant assiégés par les » notions les plus fausses sur toutes les parties » de leurs départemens ; ce sont, d'une part, » tous les ennemis de l'ancien ministre, tous » les gens qui ont été écartés ou maltraités par » lui ; c'est, de l'autre, l'intrigue et la cupidité » qui reprennent de l'activité à toutes les ré- » volutions, et qui espèrent qu'un nouvel » ordre de choses leur sera favorable. On leur » déguise, on leur pallie, on leur altère tout ; » presque chaque parole qu'on leur dit est un » mensonge ; chaque pas qu'on leur fait faire » les conduit dans un piége. Absorbés par les » détails, ils tombent dans les mains de leurs » commis ; et ceux-ci n'ont le plus souvent

» qu'une expérience de routine, qui les em-
» pêche de s'élever jusqu'à de grands prin-
» cipes, et sur-tout jusqu'à tout ce qui pour-
» roit résulter d'une théorie nouvelle.

» S'il est un gouvernement où un secours
» de cette importance seroit nécessaire aux
» administrateurs, c'est sans doute un gou-
» vernement monarchique, et celui-ci sur-
» tout qui, le plus considérable et le plus
» puissant de tous, a tous les inconvéniens de
» sa constitution, en proportion de son an-
» tiquité et de sa masse: le hasard et l'intrigue
» y placent et déplacent presque tous les mi-
» nistres; on y met à la tête des départemens
» les hommes les plus étrangers aux connois-
» sances qu'ils exigent; il n'y a point d'école,
» point d'éducation, point de débouchés pu-
» blics qui préparent, qui forment, qui con-
» duisent à ces grands emplois; c'est par les
» sentiers obscurs de la cour, par les impéné-
» trables décrets de la faveur qu'on y voit ar-
» river tout-à-coup l'homme qui y étoit le
» moins attendu; on nommeroit à peine, de-
» puis une longe suite d'années, trois ou quatre
» ministres qui aient été élevés à leurs postes
» par la voix publique. Un homme s'avise-t-il
» de se préparer de longue main à cette grande
» carrière (on observera qu'une telle prépa-

» ration ne peut avoir lieu dans le silence,
» parce que pour connoître, il faut étudier,
» rechercher, voyager, se répandre, amasser
» des lumières par la discussion et par une in-
» fatigable curiosité ; parce qu'avant la matu-
» rité de l'âge, qui s'enveloppe de prudence
» et qui cache ses vues, il faut passer par la
» jeunesse qui laisse si souvent échapper son
» secret et son ame) ; un tel homme se laisse-t-il
» enflammer par la noble ambition de parve-
» nir au ministère, la seule qui doive tenter
» un homme de génie dans un pays où la
» forme du gouvernement, en donnant un
» maître éternel, n'a pas même laissé la res-
» source d'être citoyen, cet homme est aussi-
» tôt noté, dénoncé, condamné tacitement en
» qualité d'esprit turbulent et dangereux, et
» réduit à passer sa vie dans l'inaction, aux
» prises avec des talens qui le tourmentent mal-
» gré lui jusqu'à ce qu'il les ait éteints dans l'in-
» souciance et dans l'apathie philosophique.

» Mais ce genre d'histoire ne seroit pas moins
» utile au roi qu'à ses ministres. Il y puiseroit
» des connoissances qu'on éloigne toujours de
» lui, d'abord parce que l'intérêt d'un minis-
» tre est de ne lui montrer que les côtés avan-
» tageux de ce qu'il propose, et ensuite parce
» que, soit respect pour sa paresse, soit

» crainte pusillanime de lui inspirer quel-
» que ennui, on ne lui fait tout voir que
» par extrait et en raccourci; il y puiseroit les
» connoissances dans l'ordre le plus propre
» à les graver dans sa mémoire, et à éclairer
» son jugement; il y verroit les faits appuyés
» de détails, les comparaisons avec le passé, les
» résultats que les opérations ont eus, ou peu-
» vent avoir dans l'avenir. Peut-être alors de-
» viendroit-il quelquefois capable d'être le
» juge de ses ministres, d'arrêter leurs opéra-
» tions par une réflexion judicieuse, ou de
» les appuyer par une volonté éclairée. Peut-
» être alors ne le verroit-on pas signer, dans la
» même année, des loix absolument opposées
» en principes. Peut-être rougiroit-il alors de
» prostituer ainsi son nom, d'être le jouet de
» toutes les opérations de ses ministres.

» Saisissons ici l'occasion de rendre justice
» aux intentions d'un ministre qui n'auroit
» pas régénéré le militaire par les meilleures
» loix, mais qui auroit maintenu dans leur in-
» tégrité celles qui existoient; ce qui vaut
» mieux que d'en créer de parfaites qu'on
» n'auroit pas la force ou la constance de faire
» suivre: qui auroit enfin lentement rétabli
» la constitution militaire par le régime aus-
» tère de ses principes et de sa vertu; du feu

» maréchal de Muy. Il vouloit, s'il eût vécu,
» ne jamais proposer au roi une ordonnance
» ou une décision sans lui mettre en même
» temps sous les yeux une notice raisonnée
» des anciennes ordonnances ou décisions
» rendues sur le même objet, et des avantages
» ou des inconvéniens qui s'en étoient suivis;
» méthode respectable par laquelle, en for-
» mant l'esprit de son jeune maître, et l'accou-
» tumant à des signatures réfléchies, il auroit
» dignement rempli les devoirs que lui impo-
» soit l'amitié de feu M. le Dauphin, et profité
» des droits qu'elle lui avoit laissés.

» Cette pensée du maréchal de Muy avoit
» quelque analogie avec un des objets que se
» proposeroit notre nouveau genre d'histoire;
» mais, quand même elle seroit adoptée et mise
» en exécution par tous ses successeurs, quelle
» différence entre l'instruction partielle, bor-
» née, timide, souvent ajustée à leurs vues ou
» à leurs intérêts personnels, que les ministres
» donneroient à leur roi, ou celle que le
» roi pourroit puiser dans des ouvrages écrits
» avec liberté, exposés au grand jour et cor-
» rigés par la censure publique! Il n'y a que
» les livres qui puissent apprendre la vérité
» aux princes; ils n'aiment point à rougir,
» et des livres peuvent être pour eux des pré-

» cepteurs et des témoins muets de leur igno-
» rance.

» Après l'instruction du souverain, un des
» objets le plus essentiel, que rempliroit ce
» nouveau genre d'histoire, ce seroit d'éclai-
» rer le publie et de l'initier aux opérations
» du Gouvernement; ce seroit, en l'éclairant
» et en lui formant une opinion saine et ap-
» profondie sur toutes les opérations, d'en
» faire à la fois le frein et le flambeau des
» administrateurs. Il n'y a pas de pays où le
» publie raisonne sur les matières d'adminis-
» tration, plus qu'en France, et il n'y en a
» pas où il raisonne d'une manière plus va-
» gue et plus frivole. Le Gouvernement fait-
» il une opération ? Elle devient l'objet de tou-
» tes les conversations; on se passionne pour
» et contre, chacun suivant son intérêt per-
» sonnel, ou le sentiment qu'il a pour l'ad-
» ministrateur; de part et d'autre on altère
» les faits et les détails; on affirme et on nie;
» on invoque la vérité et on ne dit que des
» mensonges ou des erreurs. Cependant un
» nouveau sujet de discussion vient occuper
» les esprits, l'ancien est abandonné sans avoir
» été approfondi; il reste enveloppé de nuages
» et d'incertitude; la vérité demeure en pro-
» blême, et l'opinion publique n'a point eu

» le temps de se former ; de là, le dédain ou
» au moins l'indifférence des administrateurs
» pour la voix publique. Ils savent qu'ils peu-
» vent en réduire une partie ; ils savent qu'au
» pis-aller elle n'est que le bruit d'un moment,
» et que, faute de lumières positives, elle ne
» peut acquérir ni unanimité ni consistance».

Telles furent les réflexions qui servirent de base à mon premier plan. Ce plan ne fut donc d'abord qu'une histoire de la constitution militaire de France, bornée à la simple analyse historique de cette constitution et de toutes les variations qu'elle avoit éprouvées sous les différens ministres qui avoient dirigé cette branche d'administration. Effrayé même d'avance de cette tâche, la croyant, par l'illusion de l'éloignement, plus grande qu'elle n'étoit encore, craignant les difficultés, l'embarras, la lenteur du rassemblement des matériaux, persuadé sur-tout qu'ils devoient absolument me manquer dans les premiers siècles de la monarchie, je me proposois de ne commencer cette histoire qu'à l'époque du règne de Louis XIV ; je dédaignois les siècles précédens où d'informes milices me paroissoient composer les armées ; je me disois que ces milices n'offrant, ni par l'espèce de leurs armes, ni par leur manière de combattre, ni par leur cons-

titution, que peu d'analogie avec le militaire actuel, il n'en pouvoit résulter qu'un tableau de contrastes plus curieux qu'utile; je me disois que le père Daniel avoit dû épuiser cette matière dans les compilations intitulées: *Histoire de la Milice française*, et que c'étoit où il avoit fini qu'il me suffiroit de commencer. Faute de réflexions assez mûres, faute d'assez de lumières rassemblées sur le travail que j'allois entreprendre, je me justifiois ainsi le rétrecissement de mon plan; je ressemblois à un homme qui, pour ne pas quitter les contrées qu'il connoît, et pour ne pas s'engager dans un voyage trop long ou trop pénible, s'exagère le mérite de ce qu'il a sous ses yeux, et tâche de se persuader qu'il est inutile de connoître les pays qu'il néglige.

Cependant je me mis à travailler sur ce premier plan; je commençai à m'enfoncer dans les recherches, à rassembler des renseignemens, à classer les matières. Je vis que, pour un esprit observateur et philosophe, tous les détails se tiennent et s'enchaînent; qu'il a besoin de les épuiser, de remonter à leur source, et que ce n'est que par une série complette qu'il parvient à des résultats qui le contentent. Chaque jour, enflammé par le succès de mes recherches, de nouvelles idées, un nouvel ordre de

choses, un nouvel horizon, se montroient devant moi.

Ce fut au milieu de ces recherches que j'eus recours à un homme que sa modestie m'a défendu de nommer, mais à qui ma reconnoissance m'ordonne de rendre un hommage public, à M. le président de Menières. J'avois entendu parler de son immense érudition, de sa riche bibliothèque, de son travail plus riche encore, parce qu'il est le fruit et l'extrait de toutes les bibliothèques du monde; travail particulièrement relatif à l'étude de nos loix et de notre Gouvernement, mais que son ardente curiosité lui a fait étendre sur toutes les branches de notre histoire; travail où tout est classé par ordre chronologique et alphabétique, avec des notes marginales qui indiquent toutes les sources; travail immense, si l'on considère qu'il renferme près de cent volumes in-folio, presque tous écrits de sa main, et qu'il est le dépouillement de plus de trois mille volumes ou cartons de manuscrits, sans compter tous les livres connus et imprimés qui y ont fourni; travail enfin plus précieux qu'immense encore, parce qu'il l'a fait avec le jugement le plus droit et l'esprit le plus éclairé.

Je fis part de mon plan à M. le président de Menières; il le sentit plus vîte que je ne l'avois

conçu, et il eut la bonté de s'y intéresser comme si c'eût été le sien; il m'ouvrit ses trésors, il guida mes recherches, il m'aida lui-même à faire mes extraits; je ne savois, tour à tour, qu'admirer le plus, de l'infatigable complaisance de ce respectable vieillard, ou de son érudition prodigieuse. Je l'interrogeois comme si j'eusse eu devant moi le génie de l'histoire, et il me répondoit sur les siècles passés avec la même présence de mémoire que sur le sien.

Je me procurois en même temps d'autres secours; je mettois à contribution toutes les bibliothèques publiques ou particulières; les bureaux de la guerre m'ouvroient leurs archives. M. de Saint-Paul m'aidoit de la collection de toutes les ordonnances militaires depuis 1660, de toutes les lettres, de toutes les décisions manuscrites, et de toutes les pièces enfin relatives à l'administration, dont il étoit depuis long-temps coopérateur; collection qu'il a formée avec un travail prodigieux, qu'il a classée avec un ordre très-méthodique, et qui devroit servir de modèle et d'exemple dans toutes les archives de l'administration. Je trouvois dans les bureaux de M. d'Avrange des secours très-utiles, et dans ceux de M. Melin, tous les renseignemens qui dépendoient de lui, sur les dépenses de la guerre.

Ces matériaux, malheureusement, n'étoient ni suffisamment anicens, ni suffisamment complets, mais c'étoient des fils précieux, pour me conduire dans un labyrinthe où je n'aurois jamais osé m'engager; et, de découverte en découverte, d'anneau en anneau, je parvenois ainsi à former la chaîne historique de toutes les révolutions de notre constitution.

Je vis bientôt que j'avois trop resserré mon plan; je vis que j'avois, sur les siècles antérieurs à celui de Louis XIV, une grande quantité de matériaux rares et curieux, et que ce dernier ne laissoit rien à desirer à mes recherches. Ce ne fut donc plus une simple histoire du département de la Guerre que je projetai; ce fut l'histoire complette de la constitution militaire de France, depuis la fondation de la monarchie; ce fut une histoire politique, morale et critique, dans laquelle j'examinerois l'influence réciproque et inévitable de la constitution sur les événemens, et des événemens sur la constitution; et le rapport de cette constitution et des événemens avec les mœurs, les usages et l'esprit de la nation.

Il me parut nécessaire d'y rendre compte, en même temps, des variations d'armes et de tactique dans chaque règne, des vicissitudes de l'art, de tous ses pas, soit vers la perfection,

soit vers la décadence, et de l'influence que ces variations n'avoient pu manquer d'avoir, à leur tour, sur les événemens.

Il me parut intéressant d'examiner aussi quelle influence avoient eue les différentes variations de la constitution militaire sur les autres branches de la constitution politique du royaume, sur l'accroissement de l'autorité royale, sur la puissance nationale, sur le bonheur ou sur le malheur public.

Ainsi plusieurs résultats, vaguement et généralement énoncés dans l'histoire, vont devenir, dans mon ouvrage, des vérités de détail, prouvées par l'enchaînement successif des faits et des réflexions. J'y montrerai que les guerres ont été le prétexte primitif et originaire de presque tous les impôts ; que les principaux impôts n'ont été que la conversion du service militaire personnel en subsides pécuniaires ; que la nation n'accorda d'abord ces subsides que de son libre consentement, d'un côté, parce que la fréquence des guerres, et sur-tout des guerres hors du royaume, lui rendoit le service personnel trop onéreux; de l'autre, parce que l'art, en se perfectionnant, mettoit peu à peu, une différence immense entre les troupes réglées et les milices nationales; qu'alors se sont établies des armées perma-

nentes, indépendantes de la nation, étrangères à la nation et toutes dans la main du roi; que la guerre devenant une profession à part, et ne pouvant plus se faire qu'à prix d'argent, le droit et les moyens de la faire se sont trouvés par le fait dévolus au roi; que le peuple s'est désarmé et déshabitué du maniement des armes; que la noblesse elle-même, tombée à la solde du prince, ne peut conserver la liberté de faire usage des siennes que pour le servir; qu'ainsi, sans que la nation réfléchît sur les conséquences de cette innovation, sans même que cela ait toujours été le résultat d'une politique bien combinée de la part de nos rois, s'est faite cette immense révolution, qui a dénaturé notre ancien gouvernement. Il est arrivé en France, ce qui arriveroit en Angleterre, si sa position insulaire, en l'isolant du continent, n'étoit la sauve-garde de sa constitution. Mais il faut convenir qu'en France, d'autres causes ont encore influé sur la promptitude et sur la facilité de cette révolution; l'esprit guerrier de quelques-uns de nos rois, qui, en combattant à la tête de la nation, lui ont caché ses chaînes sous la pompe ou l'attrait de la gloire; le caractère léger et foible de la nation, qui, avec plus d'esprit que ses voisins, s'est mise plus tard à penser et à raisonner sur

ses intérêts; enfin, il faut l'avouer, un besoin d'être gouvernée, une propension à l'esclavage qu'on lui a tellement imprimée qu'on lui en a fait une sorte de vertu nationale sous le nom d'*Amour de son maître;* et que, si on lui faisoit présent de la liberté, elle n'en sauroit faire d'autre usage que celui de mieux river ses fers.

D'après ces résultats, dont mon ouvrage fournira les preuves, des philosophes spéculatifs et déclamateurs seront sûrement tentés de regarder les armées permanentes et le système militaire qui s'en est suivi, comme les plus grands fléaux qui aient pu affliger la nation; mais cette révolution veut être envisagée sous d'autres rapports; et, en m'adressant aux citoyens éclairés et aux hommes d'état, je démontrerai par le même enchaînement de faits et de réflexions, que, dans le système moderne, avec une puissance militaire bien plus réelle, la nation a cependant moins d'hommes voués à la profession des armes, et, par conséquent, détournés des autres professions utiles à la société; qu'il n'y a plus ni trouble, ni commotion, ni guerres intestines; que chacun recueille ce qu'il a semé, et que les inconvéniens d'une monarchie tempérée sont moins grands que ceux d'une anarchie tumultueuse et sanglante, telle que celle des temps féodaux; qu'ainsi, en com-

paraison avec la constitution des milices féodales, la constitution militaire, moderne, considérée sous ses rapports avec le Gouvernement et avec la prospérité publique, a été plus avantageuse à la nation que funeste, et qu'il y a tout à gagner à la maintenir et à la perfectionner.

J'ai déjà eu occasion, il y a quelques années, de traiter cette grande question dans le dernier chapitre de ma *Défense du Système de guerre moderne;* mais je ne l'ai traitée que sommairement et en forme de tableau: ici, elle sera approfondie, et sa solution sera appuyée à chaque pas, par les faits historiques et par les conséquences incontestables qui en naîtront.

Il y eut ainsi, comme on voit, bien loin de mon premier plan à ce qu'il devint en le mûrissant et le perfectionnant par mes recherches et par mes réflexions. Quand il fut agrandi et perfectionné, il me fallut aussi une autre division, une autre méthode, une autre forme presque à tous égards; car il en est d'un grand ouvrage comme d'un grand édifice: il faut que son ordonnance et son style soient adaptés à son importance et à sa masse; et c'est ce secret des analogies et des proportions qui compose une partie de l'art des bons architectes et des grands écrivains. Voici donc quel est le plan qui a succédé à la première esquisse

que j'avois faite, et d'après lequel l'ouvrage suivant sera exécuté.

Remontant jusqu'à la fondation de la monarchie, j'ai cru d'abord devoir jeter les yeux sur la grande époque du démembrement de l'empire d'Occident, et de la naissance d'une partie de nos monarchies modernes sur ses débris. Les Gaules furent particulièrement le foyer et le théâtre de cette révolution : ce fut d'abord sur les Gaules que se jetèrent des peuplades barbares qui inondèrent ensuite l'empire; ce furent les Gaules alors converties en provinces romaines depuis quatre siècles, et presque aussi florissantes et aussi civilisées que l'Italie, qui soutinrent leurs premiers efforts : cette digue une fois rompue, rien ne put faire rentrer le torrent dans son lit, et c'en fut fait de l'empire. Les Gaules elles-mêmes se joignirent à leurs vainqueurs; on vit quatre monarchies se partager cette vaste contrée, pour n'en former ensuite qu'une qui les engloutit toutes.

C'est toute cette grande époque, c'est cette mémorable révolution qui forme mon introduction, sous le titre de *Tableau de la décadence de l'empire Romain dans les Gaules, et de la fondation de la monarchie Française.*

Ce n'est assurément pas avec Montesquieu, ni même avec M. Gibbon, que je veux lutter

dans ce tableau; ma marche ne ressemble point à la leur. Montesquieu a plané à vol d'aigle sur les grandes causes morales et politiques de la décadence. M. Gibbon a été en quelque sorte, le commentateur de Montesquieu. Il a approfondi les faits et les détails, mais ni l'un ni l'autre ne se sont particulièrement attachés à l'étude des causes militaires qui ont influé sur ce grand événement; cette étude n'étoit pas de leur ressort, et elle reste à faire toute entière. Cependant on ne peut douter que, dans la décadence d'un empire tel que celui des Romains, qui avoit été fondé par les armes, qui s'étoit accru par les armes, dont les armes avoient fait long-temps la base et la force, la dépravation des institutions militaires, la dégénération des courages et des mœurs n'ayent dû être les causes principales de sa ruine. C'est donc un sujet neuf que j'ai à traiter et un sujet qui m'appartient de droit. Le but de mon ouvrage est donc de prêcher à ma nation la restauration de l'esprit militaire et l'établissement d'une bonne constitution; je ne pourrai présenter un sujet de méditation et d'instruction plus profond que le tableau d'un empire immense, s'écroulant par la corruption des principes qui l'avoient formé.

De ce vaste tableau, je passe naturellement

à la première époque de notre histoire; là, se présente Clovis, sinon comme le premier de nos rois, du moins comme le premier dont le règne mérite quelque attention, et comme le véritable fondateur de la monarchie. C'est donc à son règne que commence mon ouvrage.

J'ai hésité quelque temps sur la forme que je prendrois, et j'avoue que j'avois d'abord été tenté de traiter chaque règne par tableau; mais, en y réfléchissant, je me suis déterminé pour la méthode chronologique; sans doute les tableaux font plus d'effet et sont plus favorables aux développemens de l'éloquence; ils ont l'avantage de resserrer plus d'événemens dans moins d'espace, de sauver la sècheresse des détails ou de répandre de la couleur et du mouvement sur eux. Cette forme flatte plus la foule des lecteurs qui préfèrent qu'on les intéresse à ce qu'on les instruise; mais aussi, dans cette manière d'écrire l'histoire par tableaux, on sacrifie souvent la vérité à l'effet, et la justesse au coloris. On obscurcit quelquefois ce qu'on veut trop présenter en masse, on écarte comme accessoires des détails importans; enfin on hasarde beaucoup de résultats sans fondement, et de jugemens sans preuves. J'ai préféré la route la plus sûre à la plus brillante; ce qui m'importe par-dessus tout, c'est que

mon ouvrage soit un ouvrage instructif; c'est que les faits y portent le caractère de l'authenticité, et que toutes les réflexions, étant fondées sur eux, y inspirent plus de confiance. Voilà les avantages que me procurera la méthode chronologique. J'y marcherai toujours appuyé sur l'histoire, énonçant les dates et citant les sources. Mon ouvrage sera peut-être moins lu, mais il sera plus consulté; et c'est là ma première ambition. A mesure que les prétentions et les illusions de ma jeunesse s'effacent, l'amour de la vérité devient en moi de plus en plus prédominant sur celui de la gloire; et je sens qu'on est plus sûrement et plus longtemps utile que célèbre.

Chaque règne contiendra donc dans la forme chronologique, et conséquemment au plan que j'ai exposé ci-dessus, toutes les variations de notre constitution militaire, tant relativement à ses loix, que relativement aux mœurs, aux usages, à l'esprit national, aux armes, à la tactique, et à toutes les autres branches de l'art.

Il y sera fait mention de tous les événemens qui auront influé sur ces variations, ou qui y auront quelques rapports, soit comme époque, soit comme cause ou comme résultat.. Ainsi, ce n'est pas l'histoire détaillée des faits et des événemens qu'il faut s'attendre à trouver ici;

c'est, si je puis m'exprimer ainsi ; l'esprit de ces faits ou événemens, toutes les fois qu'ils auront quelques relations avec un des objets de mon plan. Quand le règne, soit par la longueur, soit par l'importance et la multiplicité des événemens, ou par de grandes révolutions, sera de nature à avoir fait époque dans la constitution, il sera terminé par un résumé qui sera en quelque sorte le tableau de cette époque. Voilà où les tableaux sont avantageux et n'ont pas d'inconvéniens ; c'est quand ils ont été précédés de détails et de preuves, et qu'ils n'en sont plus que l'extrait et le résultat.

Il y aura tel règne dans mon ouvrage qui sera fort court, tel qui ne sera énoncé qu'en blanc, tel autre sur lequel je m'étendrai longuement : je n'ai point d'avance dans ma tête de mesures prises ni de bornes déterminées ; je ne mettrai rien à la place du défaut de matière, tout comme je ne m'arrêterai qu'où l'intérêt finira. Ainsi, au moment où j'écris cette Préface, si l'on me demandoit combien cet ouvrage aura de volumes, je répondrois, peut-être deux, peut-être six. Mes matériaux ne peuvent pas même m'en donner une idée approximative : ils sont immenses, il y en a sûrement la plus grande partie d'inutiles, mais ceux que je compte employer, ne sont

pas encore dans le creuset et sous le marteau de la composition. Je resserrerai beaucoup les uns, j'étendrai beaucoup les autres par mes réflexions; mon imagination ne pourroit s'assujétir au travail mécanique de compiler et de rédiger; je penserai à chaque pas, mal ou bien, et je ferai penser mon lecteur avec moi.

La France ayant toujours eu par sa puissance, par sa position, par sa politique, des relations avec ses voisins, je ne puis traiter à fond ce qui a rapport à la constitution militaire, sans jeter les yeux sur celle des peuples qui l'entourent. Je m'arrêterai donc à diverses époques, pour me livrer à cet examen; ce seront des tableaux particuliers, intercalés dans mon ouvrage, qui délasseront de temps en temps le lecteur de la sécheresse de la méthode chronologique, et qui l'instruiront des variations contemporaines qui auront eu lieu dans les autres principales constitutions; il est important que je rende compte des systêmes ou des innovations dont ils ont été les auteurs. Ainsi, par exemple, je dirai ce que furent les Anglois sous le Prince noir, sous Talbot; les Espagnols, sous Charles-Quint, sous le prince de Parme; les Hollandois sous Nassau; les Suédois, sous Gustave, etc. Ces grands hommes,

litaire de l'Europe, une autre grande époque, une époque plus mémorable encore, parce que celle de Louis XIV n'a été que le triomphe de la puissance, et que celle-ci a été le triomphe du génie : c'est celle du roi de Prusse. Alors on a vu naître un art nouveau, une discipline nouvelle : on a vu toutes les grandes nations de l'Europe, frappées de terreur ou d'admiration, secouer les préjugés de leur ignorance ou de leur habitude, et accourir à son école. Là, l'histoire de notre constitution, m'étant contemporaine, et pouvant devenir pour mon pays une source d'instruction plus prochaine et plus directe, semble exiger de moi des détails encore plus approfondis, et je m'y livrerai avec d'autant plus d'intérêt que, les ayant tous étudiés à fond, ou vus par mes yeux, j'oserai en parler avec plus de confiance.

Loin de moi, loin du plan que je forme ici, toute critique directe ou personnelle; ce ne sont pas des chroniques scandaleuses que j'écris; ce n'est pas l'histoire des ministres, ce n'est pas celle de leurs vies ou de leurs passions, c'est celle de leur ministère, et je n'ai à parler que de leurs succès ou de leurs fautes, comme administrateurs; avec cette pureté d'intention, avec cette honnête réserve sur tout ce qui tient

aux personnes; je me permettrai de parler des choses sans ménagement. Mes réflexions, mes idées pourront être fausses quelquefois; mais aucun fait ne sera déguisé ou altéré. Voilà le serment que j'ai fait à ma conscience en commençant cet ouvrage, et que je renouvelle au public.

L'histoire présente embrassera jusqu'au dernier ministère inclusivement, c'est-à-dire, jusqu'au ministère de M. le prince de Montbarey. Je me propose de donner ensuite, en supplément, l'histoire de chaque ministère à chaque révolution; je serai fidèle à ce plan, tant que les forces ne me manqueront pas. Après moi, l'importance de cet ouvrage et de sa continuation m'assure des successeurs.

Hélas! pour travailler plus efficacement à l'instruction des ministres ou à leur correction, dans un pays où ils ne rendent compte à personne de l'usage qu'ils font de leur autorité, et où ils peuvent tout couvrir du mot sacré de la volonté du roi; dans un pays où les affaires publiques ne sont jamais débattues et exposées contradictoirement au grand jour, ce ne seroit pas seulement une histoire de leur ministère qu'il faudroit, ce seroit une feuille périodique qui analyseroit aux yeux du public chacune de leurs opérations à l'instant où elle

paroît, ou, s'il se pouvoit même, au moment où on sait qu'ils la projettent. Cette feuille faite pour chaque département, par des hommes éclairés, de la profession qui y a rapport, seroit appelée *le Moniteur* et elle rempliroit dans toute son étendue ce formidable titre. Elle leur feroit parvenir, par la voix publique, des conseils qu'ils rejettent presque toujours, quand ils leur arrivent par une voix solitaire, et que cette voix ose rarement leur donner. Elle préviendroit une partie des fautes qu'ils commettent, ou elle en avertiroit du moins le prince et la nation; elle étoufferoit ce triomphe passager et mercenaire d'acclamations et d'éloges, dont une partie, qui leur est vendue ou dévouée, appuie ordinairement leurs opérations, et elle les traduiroit enfin nues et sans cortége devant le tribunal de l'opinion publique: car cette feuille n'auroit pas seulement la critique pour objet, elle rempliroit aussi l'emploi plus doux et plus heureux de louer leurs opérations, de les défendre contre les clameurs des abus, et contre les préjugés de l'ignorance; elle les appuieroit même, en dénonçant et en attaquant d'avance les maux publics auxquels il seroit le plus important qu'ils s'attachassent.

Tel est l'ouvrage auquel je forme le vœu que celui-ci donne naissance. Cette feuille seroit

en quelque sorte le journal de chaque ministère, comme l'histoire dont je donne le modèle, en formeroit les annales. Elle seroit sans doute poursuivie et arrêtée par le Gouvernement; mais, si le Gouvernement se déclaroit à ce point ennemi de la vérité, il seroit glorieux de tromper sa despotique inquisition, et de l'éclairer malgré lui: c'est pour cela qu'il seroit beau à des gens de bien de conspirer, et cette conjuration seroit celle du patriotisme et de la vertu.

Mais, revenons à mon ouvrage. Qui êtes-vous, va-t-on s'écrier, pour juger ainsi les ministres et leurs opérations, pour anticiper sur l'histoire, pour oser même ce qu'elle n'auroit peut-être pas osé? Qui je suis? Un militaire citoyen: ces deux titres réunis et bien sentis par celui qui les prend, doivent supposer de la hardiesse et du courage; un homme qui dès sa plus tendre jeunesse s'est voué à l'étude et à l'amour de la vérité, qui a fait de l'une sa passion, et de l'autre l'objet de son culte; un homme qui croit qu'on doit à son pays l'emploi de ses talens, sous tous les rapports, et que, lorsqu'on ne le sert point de son bras, on doit lui consacrer le fruit de ses veilles; un homme qui ne regarde la vertu, quand elle n'est pas accompagnée de l'ardeur du bien,

que comme un sentiment stérile qui n'est occupé qu'à resserrer ses limites, et à ne jamais se hasarder par-delà. Qui je suis? O vous! d'entre mes compagnons d'armes, qui ne faites pas la guerre, et qui ne passez pas le temps de la paix dans la routine; ô vous seuls! qu'à ce titre je reconnois pour mes juges, je suis votre organe et votre représentant, voilà tout. Je suis un homme qui, depuis vingt ans, recueille vos paroles, et qui n'ai, sur vous, que l'avantage d'avoir approfondi et développé ce que vous avez dit ou pensé mille fois, et la noble fermeté de le mettre au jour.

Aidez-moi, ô vous, dont je réclame l'appui; aidez-moi à repousser les reproches d'audace et d'orgueil qu'élevera, de toute part contre moi, cette portion du militaire qui végète, ou qui vieillit dans l'ignorance, qui défend des abus qui lui sont profitables, et qui regarde tous les écrivains comme inutiles et dangereux; aidez-moi à les repousser, en leur disant, avec moi, que c'est sans témérité que j'ai pu entreprendre cet ouvrage, puisqu'il n'est que le résultat et la collection de vos lumières.

Qu'aujourd'hui, tous les principes, en fait de constitution, de formation de troupes, de discipline, et de toutes les branches de législation militaire, ont été tellement débattus, discutés

et approfondis, qu'ils ne sont plus mis en problême par les militaires éclairés, et, qu'à peu de chose près, il seroit aisé de les rallier tous au même systême et au même plan.

Qu'il ne falloit, pour cela, qu'un ouvrage qui rassemblât vos idées, qui les développât à vos propres yeux, et qui, en les fixant, les appuyât par des détails et des preuves incontestables.

Que cet ouvrage, en vous servant de point de ralliement, et faisant, de vos opinions, une masse qui ait plus de consistance et de poids, pourroit seul éclairer le public et le gouvernement.

Qu'en servant de frein aux ministres à venir, dans les fausses opérations qu'ils voudroient faire, il pourra fournir d'immenses lumières à ceux qui oseront entreprendre le projet de régénérer le militaire, et de donner une armée à la France.

Que, si ce projet peut une fois être exécuté avec succès, ce ne sera que quand les lumières seront plus généralement répandues, que quand l'évidence des bons principes, et celle de toutes les fautes de l'administration contre ces principes, sera devenue populaire, et que quand ainsi toutes les grandes innovations qu'il faut faire, tous les grands coups

qu'il faut frapper, seront applaudis par le vœu unanime.

Tel est le grand objet que j'ai eu l'ambition de remplir. Pour y parvenir, pour faire un ouvrage victorieux et capable de préparer cette grande révolution, après avoir fouillé dans les débris de tous les siècles, après m'être enrichi de toutes les lumières militaires qui existent, je terminerai donc mon ouvrage par un plan complet de réforme de notre constitution; mais, afin que ce plan ne soit pas une chimère inutile, il ne sera ni vague, ni gigantesque; il ne tentera pas de faire, de nous, des Grecs ou des Romains, parce que le moule antique est brisé; il partira de l'état actuel du gouvernement, des esprits, des mœurs, des circonstances, et il s'arrêtera à la mesure possible de perfection que le pays et le siècle peuvent comporter.

J'observerai toutefois que les limites des possibles se reculent beaucoup plus qu'on ne pense, devant un plan conçu en grand et sur de bonnes bases; j'observerai qu'elles se reculeroient sur-tout immensément, devant un tel plan, s'il étoit adopté et exécuté par un homme de génie, ou seulement par un homme de caractère, pourvu qu'il fût souverain, ou dépositaire de tout le pouvoir du souverain: de-là

j'oserai quelquefois, dans mon système de constitution, mettre à côté du mieux possible, le mieux dans toute son étendue. J'y ferai marcher de front deux plans à la fois (1); l'un

(1) On peut combattre, on peut éluder la nécessité de travailler à la régénération du militaire, sur ce premier plan, parce que les idées de perfection ne sont pas faites pour être senties par tous les hommes, etc. etc. Mais il n'y a pas un moment à perdre pour s'occuper de ce dernier: la guerre nous environne; et soit que nous soyons obligés d'y prendre part activement, soit que nous voulions la détourner de nous, soit que nous voulions offrir notre médiation, il faut que nous soyons armés.

Il n'est donc point question d'idée de gloire: il s'agit de simples idées de repos et de sûreté; il n'est point question de vouloir faire jouer à la France le rôle prépondérant de Louis XIV: il est temps de s'opposer à ce qu'elle ne soit pas un jour partagée comme la Pologne. Cette pensée malheureuse est à la portée de nos esprits: pour la rendre plus sensible, je donnerai un tableau rapide de la situation de nos forces avec celles des principales puissances.

Après avoir traité tout ce qui a rapport à la constitution en elle-même, j'essayerai d'ajouter tout ce qui me paroît nécessaire pour disposer les troupes à la guerre, pour les former en corps d'armées, pour organiser ces armées.

Ces différens objets ont déjà été ébauchés dans mon *Essai général de Tactique*, je les rapporterai ici avec plus de développement; ce sont des matériaux qui de-

de création et de perfection, sapera beaucoup d'idées reçues, pour mettre à la place, des idées nouvelles; l'autre sera un plan de réparation et de circonstances, dans lequel il faudra me plier à la foiblesse du gouvernement, à l'habitude de nos préjugés, et ne proposer que des remèdes doux et palliatifs. Je ferai, dans l'un, comme cet architecte qui, disposant à son gré du terrein et des matériaux, élève, sans aucun obstacle, un édifice dont il a formé le plan; et dans l'autre, comme celui qui, assujéti à réparer un bâtiment antique, ménage les fondations, suit les anciennes coupes, et ne s'avance qu'en l'étayant sans cesse.

Long-temps peut-être ce plan sera négligé: une partie passera pour ne contenir que des vérités communes et connues, l'autre pour le délire d'une imagination ardente, et le moment de sa fortune n'est pas encore arrivé; mais il

voient prendre place dans le grand ouvrage que j'annonçai alors.

Dans un siècle et dans une nation où tout se détruit, et rien ne fait trace, où l'on effleure tout, et où l'on n'approfondit jamais, où les meilleurs ouvrages sont à peine sentis quand ils paroissent, et ne manquent pas d'ennemis quand ils réussissent, il y a une époque pour faire paroître un ouvrage que l'on croit utile, et il faudra saisir cette époque.

arrivera ce moment. Cent mille ennemis au-dedans de nos frontières, des calamités publiques, une paix honteuse, amèneront cette importante révolution; la terreur et la nécessité réunies jetteront le prince et la nation dans les bras d'un homme de génie. Il trouvera les principes accrédités, les esprits disposés, les matériaux préparés; il sera l'architecte de ce grand édifice, et je serai assez payé de mon travail, si on m'accorde l'honneur d'en avoir tracé le plan.

Puisse, en attendant, cet ouvrage exciter d'autres citoyens que moi à s'attacher, dans les mêmes vues et sur le même plan, à l'histoire des autres branches de l'administration! Quel immense champ je leur ouvre! qu'il me seroit doux d'y être suivi, et même effacé! quelle belle entreprise que celle d'une histoire des finances du royaume, qui embrasseroit tous leurs rapports avec les autres branches de l'administration, avec la population, avec le commerce, avec la prospérité ou la calamité publique!

Quelle histoire, que celle de la législation et de la magistrature liées ensemble, et traitées par un autre Montesquieu, si la nature épuisée permettoit d'espérer la reproduction d'un génie pareil! Quelle histoire, que celle de la

politique extérieure du royaume, si elle étoit faite par un homme d'état; si, remontant d'abord jusqu'à ces temps de barbarie, où la monarchie au berceau se rachetoit des pillages des Normands par des traités, des subsides ou des rançonnemens en argent ou en denrées, elle s'élevoit ainsi par degrés, et en suivant la marche de nos annales jusqu'à cette science rafinée qui, combinant les forces, les intérêts, les passions des princes et des peuples, nécessite le repos des forces par leur équilibre, et enchaîne l'ambition par la prévoyance! Quel ouvrage, que celui qui, à la suite de ce beau développement historique, tenteroit d'établir ensuite les vraies bases du système politique de la France relativement à tous ses voisins, en faisant de la France le centre de son système, et poussant des rayons sur tous les points de la circonférence qui l'intéressent sous quelques rapports! Quand je dis les vraies bases, c'est que dans l'établissement d'un système pareil, il faudroit sans doute, ainsi que je le ferai dans le mien, relativement au militaire, faire marcher de front deux plans; l'un, qui seroit applicable à notre état présent, et qui seroit forcé de se traîner sur les données actuelles; l'autre, qui partiroit de l'état de la France régénérée, qui supprimeroit sans doute alors beaucoup

d'erreurs de routine ou de préjugés, pour s'asseoir sur les grandes bases topographiques et morales d'un empire constitué avec force et gouverné avec sagesse.

Quelle histoire, que celle de l'administration ecclésiastique jointe à celle de la religion et des grands événemens amenés par elle, si elle étoit écrite par un homme supérieur à tous les préjugés! je dis *à tous*, car si le fanatisme a son intolérance, la philosophie a aussi la sienne. L'homme supérieur à tous les préjugés, n'est pas celui qui les abat tous, c'est celui qui plane au-dessus d'eux, qui les apprécie, qui n'attaque que ceux qui sont dangereux, et qui ne les attaque pas toujours par la violence; qui les sape, quand il le faut, par l'adresse, ou qui les abandonne à l'influence victorieuse du temps et des lumières; c'est celui qui les dirige plutôt qu'il ne les dompte; qui les tient dans sa main au lieu de les fouler à ses pieds; qui enfin les traite comme un bon moraliste traite les passions, et un bon médecin les humeurs, c'est-à-dire, qui les regarde comme nécessaires à l'existence de tout corps politique, pourvu qu'ils n'en troublent ni l'harmonie, ni la paix. Mais un tel homme ne se forme pas dans la poussière du cabinet: il se forme sur le théâtre du monde, dans la méditation pratique de

l'histoire, et au milieu du tourbillon des affaires et des hommes.

Quelle histoire, que celle de la police intérieure du royaume, si elle embrassoit toutes les branches de cette vaste partie d'administration, malheureusement encore si négligée, qu'on n'a pas imaginé d'en faire un seul département, pour les diriger sur des principes uniformes, et qu'on la laisse morcelée entre les mains des différens ministres, qui ne la regardent que comme la partie accessoire et subalterne du département qui leur est confié; si elle développoit jusqu'à quel point la police du royaume n'est qu'un amas monstrueux de règlemens partiels, dictés par de petites vues de localité, ou par d'anciens usages, sans qu'il y ait entre eux aucune connivence, aucune analogie, aucune unité de principes; si elle suivoit pas à pas, et en s'appuyant sur la chronologie des faits, les différens âges de notre civilisation, ses progrès successifs et l'influence des variations de notre gouvernement sur elle! Je juge de l'immense intérêt qu'inspireroit un pareil ouvrage par celui que me cause le simple Traité de la Police du commissaire Lamarre, qui n'est cependant qu'une compilation des loix relatives à la ville de Paris. Et l'on dit que l'histoire du passé est épuisée, et qu'il n'y a plus

de place pour le talent, et de carrière pour le génie !

Quels citoyens se présenteront pour concourir avec moi, chacun dans leur genre, à la confection de ce grand corps d'histoire ? Un pareil monument honoreroit notre siècle autant que le projet de l'Encyclopédie. Il seroit peut-être moins utile au genre humain ; mais il seroit plus utile à la nation, et il faut s'occuper du bonheur de sa famille avant de s'occuper de celui de l'espèce. Pour moi je serai content d'avoir donné à ma profession l'honneur de fournir, la première, son contingent à cette grande entreprise ; et, au défaut d'avoir fait le meilleur de tous les ouvrages qui la composeront, la gloire d'en avoir jeté les fondemens me suffira.

Nous aurions dû prévenir le lecteur que cette Préface a été écrite en 1779. *(Note de l'Editeur.)*

INTRODUCTION.

Tableau de la décadence de l'Empire Romain en occident. Invasion des Gaules. Commencement de la Monarchie Française.

L'esprit humain ne saisit avidement que ce qui le frappe. Il aime les grands rapprochemens. Après le spectacle d'un grand monument, ce qui l'intéresse le plus, c'est celui de sa ruine. C'est à cette disposition qu'il faut attribuer, en partie, le grand succès du tableau de l'empire Romain par Montesquieu.

L'entreprise que je fais ici m'ôte la liberté de dire d'avance tout ce que je crois qui manque à ce tableau; mes lecteurs en jugeront d'après celui que j'ose attacher au bas du sien. Je n'ai pas le droit de dire de moi comme Montesquieu a dit de lui: *Et moi aussi, je suis peintre;* mais si j'ai envisagé la décadence de l'empire

Romain sous un jour nouveau, si j'en ai développé quelques causes qu'il n'avoit qu'indiquées, si j'en découvre qu'il n'avoit pas aperçues, mon ambition sera remplie, et j'aurai assez de gloire si l'on dit, en me lisant : *Montesquieu n'avoit pas tout vu.*

Il me semble que tous les écrivains qui ont parlé de Rome, ont trop élevé la République et trop déprimé l'Empire. On a trouvé simple de regarder l'une, comme l'époque de la grandeur de Rome, et l'autre, comme celle de sa décadence. Cette manière de diviser et de généraliser les idées a quelque chose de brillant, et elle est en même temps plus commode pour l'imagination ; mais à l'analyse, un bon esprit peut ne pas s'en contenter : en effet, ce qui éblouit manque souvent de justesse, et ce qui a trop d'étendue pèche par la profondeur.

Quand toute la fortune de Rome tomba dans les mains d'Auguste ; quand la maîtresse du monde reçut un maître, sa décadence étoit commencée depuis long-temps. Il y avoit plus d'un siècle que le poison des richesses et des voluptés la minoit lentement ; son accroissement en apparence si vigoureux, mais par-là même si surnaturel, étoit un signe d'affoiblissement ; ainsi l'on voit un arbre se couvrir tout-à-coup

d'une végétation extraordinaire; mais la sève est épuisée, et la mort est aux racines.

Rome étoit déjà en décadence depuis qu'elle avoit perdu de vue cette sage politique qui lui avoit fait, pendant un temps, regarder les Alpes et la mer comme les bornes nécessaires de son empire; depuis que, sortant de l'Italie, elle avoit voulu conquérir tout ce qui l'environnoit, et abattre tout ce qui levoit la tête et même l'œil à côté d'elle.

Rome étoit en décadence depuis qu'elle avoit rapporté dans son sein les dépouilles des nations; depuis qu'elle avoit changé sa pauvreté contre des trésors, ses toits de chaume contre des palais de marbre; depuis que toutes les vertus citoyennes et morales y étoient anéanties; depuis que ses généraux ne travailloient plus que pour leur fortune et pour leur gloire; depuis que les armées leur appartenoient plus qu'à la République, et qu'ils portèrent dans le sénat l'influence de leur victoire et de leurs partisans.

Rome étoit en décadence du jour que le grand Scipion avoit pu couvrir son administration de l'éclat de ses triomphes, dédaigner de répondre à des accusations, déchirer ses registres, et entraîner le peuple à sa suite pour rendre graces de ses victoires au Dieu du Capi-

tole. Cette saillie d'un héros étoit un crime dans un citoyen ; il étoit aisé de prévoir, en partant de-là, qu'un autre général, aussi grand que Scipion et plus ambitieux, feroit un usage plus dangereux de sa gloire, et passeroit le Rubicon avec son armée.

Rome étoit en décadence, non pas du jour que le peuple et le sénat s'y étoient égorgés (car ces convulsions intestines étoient, de temps en temps, nécessaires pour maintenir la balance des pouvoirs), mais du jour où un seul citoyen avoit pu répandre le sang de plusieurs ; où Sylla avoit pu mourir tranquillement dans son lit ; où César avoit pu pardonner et se faire louer de sa clémence. Rome fut perdue dès le moment que les loix n'y purent plus réprimer la tyrannie, et qu'il fallut un poignard pour frapper le tyran.

Tous les grands vices, toutes les grandes fautes qui préparèrent la décadence de Rome, appartiennent au temps de la République. Quand l'Empire se forma, il ne restoit plus à Rome corrompue d'autre ressource pour se soutenir. Aucune puissance humaine ne pouvoit plus la régénérer et ramener les vertus de ses beaux jours. Les riches fatigués de troubles et avides de jouir, les pauvres sans courage, et ne demandant plus que du pain et des spec-

tacles, *panem et circenses*, tous étoient façonnés à l'esclavage. Ils auroient obéi à Catilina s'il avoit été plus heureux; à Pompée, si César ne l'eût vaincu; à César, s'il ne s'étoit pas trouvé encore un Brutus. Rome ne formoit même plus un vœu pour la liberté; elle n'étoit indécise que sur le choix d'un maître.

Il s'agit donc, en parlant de l'établissement de l'Empire, de voir l'influence qu'eut cette nouvelle constitution sur les destinées de Rome. Acheva-t-elle, comme le pensent, comme l'ont répété tous les écrivains en se copiant mutuellement, acheva-t-elle de perdre Rome? Je ne suis point de cet avis: je crois qu'elle contribua souvent à soutenir cette masse chancelante, et à retarder sa ruine.

Il y eut souvent, sur le trône, des tyrans; mais leurs vices pesèrent plus sur les particuliers que sur l'Empire: il y eut peu de princes foibles et absolument incapables. Le choix garantit toujours de ce genre d'inconvéniens; et pour prétendre à cet Empire, même en l'achetant, il falloit toujours une espèce d'énergie. Il y eut quelquefois de grands capitaines, quelquefois aussi des princes grands en tout genre: alors l'Empire se réparoit, se remontoit, reprenoit de nouvelles forces.

Représentons-nous ce qu'étoit cet Empire.

Il embrassoit presque tout le monde alors connu; il avoit plus de six cents lieues de large depuis la mer d'Antonin et les limites septentrionales de la Dacie jusqu'au mont Atlas et jusqu'au tropique du Cancer, et il s'étendoit en longueur dans un espace de plus de mille lieues depuis l'Euphrate jusqu'à l'Océan occidental. De nos jours, l'empire de Russie est peut-être déjà aussi vaste, et le deviendra davantage avec la manie qu'a la Czarine d'ajouter des déserts à des déserts; mais la puissance réelle, c'est-à-dire, la population et la richesse de l'empire Romain étoient relatives à sa grandeur: il étoit situé dans la plus belle position de la zône tempérée, entre le 24 et le 26me degré de latitude, et sur environ 18,000,000 de lieues quarrées de terres presque toutes fertiles et bien cultivées. Il réunissoit 120 millions d'ames; population à peu près égale à celle de la totalité de l'Europe moderne, et qui formoit la société la plus nombreuse qui ait jamais vécu sous un seul gouvernement.

Cette masse étoit sans doute monstrueuse, et portoit par-là dans son sein une cause inévitable de décomposition et de ruine; mais elle étoit encore plus hors de proportion avec une constitution républicaine, qu'avec un gouvernement monarchique. Il n'y a pas d'exem-

ple, dans les annales du monde, d'une seule république qui ait pu soutenir le fardeau d'une grande puissance : il falloit que Rome parvînt à ce point d'accroissement gigantesque pour cesser d'être une république; et s'il eût été possible qu'elle n'eût pas changé de constitution, elle auroit certainement couru beaucoup plus rapidement vers sa ruine.

Pour se faire une idée juste et complette de l'empire Romain, il faut se figurer enfin les causes intérieures et inhérentes de destruction. Il se trouvoit dans une situation qu'aucun autre empire n'avoit éprouvé et n'éprouvera jamais. Tout ce qui existoit autour de lui, de peuples civilisés, avoit plié sous son joug, et si bien plié qu'aucun de ces peuples ne recouvra sa liberté pendant plusieurs siècles, et qu'aucun d'eux n'eut la gloire de la venger, et d'être un des instrumens de la ruine de ses vainqueurs. Mais des races immenses de barbares frémissoient autour de ses frontières, et cherchoient de toutes parts à les pénétrer.

Enfin (car il ne suffit pas de cette première ligue de nations barbares pour ébranler l'empire Romain, et elle s'y seroit impuissamment livrée), il fallut que le Nord ouvrît ses réservoirs, et fournît des peuplades encore plus nombreuses et plus féroces, qui, se précipi-

tant, se pressant, se remplaçant, se fortifiant les unes par les autres, produisirent enfin l'effet du bélier, et formèrent la brèche qui fit tout écrouler.

Ainsi, malgré sa grandeur colossale, malgré les abus de son nouveau gouvernement, malgré ses tyrans et les princes lâches qui souillèrent ou dégradèrent tour-à-tour son trône, l'empire Romain se seroit sans doute encore soutenu quelques siècles de plus s'il n'eût eu que ses vices intérieurs à combattre, et s'il n'eût été, comme tous nos états modernes le sont aujourd'hui, environné que de nations assises, civilisées et maintenues en équilibre, ou retenues chez elles par des jouissances, ou par des vices à peu près de même espèce.

Qu'on blâme, tant qu'on voudra, les abus de cet Empire: pour moi, j'avoue, après un examen impartial, que j'y trouve aussi beaucoup à admirer. Je ne reviens pas sur-tout d'étonnement qu'une telle masse, avec tant d'abus inévitables, et au milieu de circonstances si orageuses et si critiques, ait aussi long-temps subsisté avec éclat: car cette durée a été de plus de trois siècles. Sous Théodose, ce grand corps n'avoit extérieurement presque encore rien perdu. Cette durée prouve, quoi qu'on ait pu dire, une organisation bien savante et

bien solide. Qu'on pense à tous les autres empires d'une grandeur démesurée, qui ont paru sur le globe; à celui d'Alexandre, à celui d'Attila, à celui de Charlemagne, à celui de Gengis-Kan; ils n'ont figuré qu'un moment, et sont pour ainsi dire descendus dans le tombeau avec eux. Encore une fois, on a trop dénigré l'empire Romain, et l'on n'a pas été assez frappé de beaucoup de grands principes de sa constitution : cet Empire me paroît comme ses grands chemins, comme ses monumens, comme tout ce qui nous en reste, un édifice lié avec un ciment dont le secret nous est inconnu. Que sommes-nous auprès même de ces Romains de l'Empire qu'on a tant rabaissé? Que serions-nous sans eux ? Nos loix, nos usages, nos mœurs, presque toute notre nomenclature politique, tout vient des Romains. Nous n'avons fait par-tout que recueillir leurs débris, et bâtir avec leurs ruines. A-t-on, par exemple, assez remarqué que le gouvernement Romain avoit eu long-temps l'art de s'attacher presque tous les peuples qu'il avoit soumis; que les droits, les usages et les coutumes des vaincus y avoient été respectés par les vainqueurs; que la tolérance universelle étoit la base de la politique Romaine; que, quand Rome avoit conquis un pays, elle en adoptoit

les Dieux parmi ses Dieux? L'habitant de Rome, qui sacrifioit au Tibre, ne trouvoit pas mauvais que l'Egyptien sacrifiât au Nil. Rome étoit devenue le siége de tous les Dieux de l'univers; mais tous ces Dieux, devenus subalternes à Rome, y cédoient le pas au Dieu protecteur, et à Jupiter qui tonnoit au Capitole. Si la Gaule fut exceptée de cette loi de tolérance générale, si Tibère et Claude détruisirent les Druides, c'est que leur autorité avoit envahi le gouvernement, et qu'on ne pouvoit laisser aux Gaulois leurs cultes et leurs prêtres, sans laisser parmi eux le germe de la révolte et de la liberté.

A-t-on assez admiré cette politique sage qui avoit fait de l'Italie, le centre du gouvernement, la patrie exclusive des sénateurs, et le berceau des Césars? la prépondérance donnée, en conséquence de ce principe, à toutes les les villes de l'Italie; cette prépondérance qui rendoit, à la fois, tous les Italiens, c'est-à-dire, les Romains proprement dits, car, depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité de la Calabre, ils n'avoient plus d'autre nom; qui les rendoit exempts de toute imposition dans leurs biens, et de toute autorité des gouverneurs des provinces dans leurs personnes; qui ne les faisoit enfin, en qualité de membres du peuple dominant, du

peuple législateur, dépendre que de la loi? Tant que ce grand principe subsista, l'Empire eut une grande base, et qui soutint son poids; Malheureusement il s'altéra par degrés, et enfin il s'anéantit. En accordant à tous les sujets de Rome le titre de *citoyen*, on crut multiplier les Romains, et alors il n'y eut plus de Romains.

A-t-on assez admiré toutes les conséquences de cette même politique, tant qu'elle fut dans sa vigueur; ces différens droits, ce droit de *Latium*, ce droit de citoyen Romain, qui ne devoit être donné qu'aux magistrats des villes, quand ils sortoient de charges, aux officiers distingués, et aux Romains qui avoient rendu quelque service public?

Et cette attention qu'eurent les Romains d'étendre leur langue, d'en faire la langue universelle, au point de faire même disparoître les différent dialectes de l'ancienne Italie, tels que l'Etrusque, le Sabin, le Samnite; au point que, cent ans après Auguste, on ne parloit plus dans les Gaules, en Afrique et en Espagne que la langue de Virgile et de Cicéron? Le grec seul se soutenoit un peu en concurrence avec la langue latine, parce qu'il étoit familier aux poëtes, aux philosophes, aux artistes; mais il ne fut jamais, pour les Ro-

mains, qu'une langue de luxe, et non d'usage?

Et cette quantité de grands établissemens, de beaux monumens, de superbes ouvrages d'agrément ou d'utilité publique, dont les vastes ruines, répandues dans nos plus belles régions modernes, et dans des pays devenus depuis des déserts, attestent encore combien le gouvernement y fut occupé de la gloire générale et du bien public? combien les magistrats de ce gouvernement durent être animés du même esprit; combien il avoit gagné toutes les portions de l'administration, les corps particuliers, les villes, les citoyens: car une partie de ces monumens fut l'ouvrage des cités elles-mêmes, ou des patriotes opulens, dernière preuve qu'un état est à la fois riche, éclairé et sensible à la véritable gloire?

Et ces grands chemins qui unissoient entre elles toutes les parties de l'Empire, et qui les faisoient correspondre avec la capitale; qui, partant tous du milieu de la principale place de Rome, traversoient l'Italie, pénétroient dans les provinces, et ne s'arrêtoient qu'aux extrémités de cette vaste monarchie; ces grands chemins qui étoient tous ouverts et dirigés d'après un plan général de l'Empire, tous relatifs à des vues militaires ou politiques, tous divisés par des bornes milliaires d'une mesure uni-

forme, tous garnis de maisons de postes, de magasins, d'étapes, de quartiers pour le logement des troupes, d'hospices publics, tous faits avec un tel soin et de telle manière, qu'il y en a plusieurs qui ont résisté à quinze siècles de vétusté et d'abandon, sans entretien?

Et ce qu'il falloit louer avant tout, c'est ce partage de l'autorité civile et de l'autorité militaire, si éloigné de tous les principes des monarchies ordinaires, si propre à rassurer les peuples, et à diminuer les abus du pouvoir et les coups de la tyrannie; et cette organisation, cette division, par-tout la même, par-tout répétée, qui rendoit toutes les charges, toutes les fonctions, toutes les dénominations même si semblables, que du Tibre à l'Océan, et de l'Océan à l'Euphrate, un voyageur sentoit à chaque pas qu'il ne changeoit pas d'empire.

Et cette uniformité de poids, de mesures, de jurisprudence, qui avoit fini, sans efforts, par anéantir et par remplacer toutes les coutumes locales, sans doute parce qu'elle étoit supérieure à ce qu'on quittoit, sans doute aussi parce qu'on trouvoit de la gloire à s'amalgamer avec ses vainqueurs, et à devenir tout à fait Romain?

Au milieu de tant de grandes institutions, de tant de bonnes loix, quelles furent donc les

causes de la ruine de ce superbe Empire ? Ces institutions, ces loiv elles-mêmes, qui, avec de grands avantages, tenoient sans doute, par quelque côté, à l'imperfection de tout ce qui est humain ; sans doute la forme du gouvernement, qui, d'une monarchie limitée, dégénéra en despotisme, et tomba ensuite dans cet état de foiblesse et d'anarchie, où les despotes sans talens, qui commandent un peuple sans vertus, finissent par s'anéantir ; sans doute aussi beaucoup de causes de détails, ingénieusement observées par Montesquieu et par ses commentateurs ; mais avant tout, plus que tout, plus, sur-tout, que ne l'a pu sentir Montesquieu, parce que cette cause, étrangère à son état, a dû le frapper moins que moi, ce fut la *décadence de l'art militaire et de la discipline.*

Tant que les Romains cultivèrent, en effet, leur art, tant que leur discipline, bien supérieure encore à leur science, fut en vigueur, ils luttèrent avec succès contre la multitude, contre la férocité, contre toutes les qualités physiques et morales dont les barbares étoient doués supérieurement à eux. Tous leurs grands échecs sont contemporains de quelque grande époque de relâchement. Plusieurs fois l'Empire paroît tomber vers sa ruine ; l'ancienne discipline restaurée quelques instans, le relève, et

lui rend toute sa gloire. Qu'on se rappelle encore que ce furent sur-tout les Antonin, Marc-Aurele, Trajan, Probus, Aurélien, qui le soutinrent et lui rendirent son éclat; mais cet éclat fut toujours l'ouvrage de leurs armes. Qu'on voie, sous des princes foibles même, quand il ne restoit presque plus à l'Empire ni de vertus, ni de moyens, ce que produisirent les talens militaires de Narsès, de Bélisaire, d'Ætius et de quelques autres encore. Enfin, les armes fondèrent Rome, les armes firent sa grandeur; et mon opinion est que la décadence des armes fut sa ruine. Appuyons cette assertion par des détails; ces détails ne seront point étrangers à notre ouvrage, et on verra, par tous les rapports, par toutes les lumières, par toutes les réflexions qui en résulteront, que je ne pouvois y placer une instruction plus utile et plus intéressante.

Quand Auguste, paisible possesseur de Rome, en voulut changer le gouvernement, et faire de la république une monarchie, son travail porta sur la constitution militaire. Jusqu'à lui il n'y avoit point eu de milice fixe; les armées étoient composées de citoyens qui étoient tous enrôlés, ou volontairement et pour la campagne, ou pour le temps de la guerre seulement. Quand les généraux étoient ambitieux, ils per-

pétuoient ou suscitoient des guerres pour tenir plus long-temps des armées sur pied ; mais les armées finissoient toujours par être licenciées ; Sylla même avoit fini par renvoyer la sienne, et il s'étoit contenté, pour s'assurer des partisans et des vengeurs, de remplir les desirs de ses soldats, en leur distribuant des terres.

César plus ambitieux que Sylla, César avoit profité de son éloignement de Rome, et de ses guerres continuelles au-delà des Alpes, pour attacher ses troupes armées à sa destinée. Il s'étoit fait une armée comme celle d'Alexandre. Il appeloit ses soldats ses compagnons; il avoit le détail de leurs biens, de leurs familles, et son camp étoit devenu leur patrie. Telle devoit être la politique de César : il vouloit, avec cette armée, donner des loix à son pays.

Auguste, placé dans d'autres circonstances, dut avoir une autre politique ; il falloit règner pareillement au-dedans, se défendre des provinces du dehors ; et le dedans et le dehors, vu l'immense étendue de l'Empire, étoient à une grande distance de lui : il ne s'agissoit plus de conquérir, de donner l'univers à piller à ses soldats, mais de le conserver et d'empêcher qu'il ne le fût ; de répandre des largesses, mais d'adopter un plan d'économie. Un conquérant peut se passer de loix et de système de gouver-

nement ; un usurpateur, qui veut s'affermir, a besoin d'établir l'ordre; l'ordre devient, dans ses mains, un droit à l'autorité, et un instrument d'esclavage.

Voici donc quel fut le plan exécuté par Auguste. Ce plan fut arrêté dans une conférence entre Agrippa, Mécénas et lui : après beaucoup de débats, ce fut Mécénas qui le proposa et qui l'emporta.

Dion nous a conservé ce que dit Mécénas (l. 57, ch. 27. Dion Cassius); je ne ferai que le répéter. J'aime à puiser dans les sources, et je trouve que la plus éloquente paraphrase ne vaut pas une citation originale.

« Mon avis, dit donc Mécénas, est de créer » une milice perpétuelle, qui sera composée » de citoyens, de sujets et d'alliés, et de la » répartir dans toutes les provinces, obser- » vant d'en mettre plus ou moins dans cha- » cune, suivant l'exigence des cas. Cette mi- » lice aura toujours les armes à la main, soit » en combattant pendant la guerre, soit en » s'exerçant pendant la paix. Elle aura ses » camps dans les postes les plus avancés des » frontières; on règlera son service, ses pu- » nitions, ses récompenses. Il y aura des re- » venus; et la vétérance sera fixée de manière

» à ce qu'il n'y ait jamais, sous les enseignes, » que des soldats robustes et parfaitement ca- » pables de soutenir les fatigues.

» Au moyen de ce systême, tout le peuple » sera partagé en deux classes, l'une choisie » parmi les indigens et les gens robustes, livrée » uniquement à la profession des armes ; l'au- » tre désarmée, composée des riches, des gens » industrieux et des foibles, qui semera, re- » cueillera, jouira tranquillement, et nour- » rira cette portion armée ; par-là on remplira, » en même temps, l'objet de nourrir une » foule d'hommes inquiets, turbulens, qui » répandroient le désordre dans l'Empire, et » y vivroient de rapine. La masse de la nation » paisible et heureuse subira seulement un » impôt général et perpétuel pour la solde et » l'entretien de ses défenseurs. «

Tel fut le plan de Mécénas. Il a servi de modèle à toutes nos constitutions militaires modernes ; c'est-à-dire, que nous en avons adopté le fond, et sur-tout le principe politique, auquel nous sommes d'ailleurs restés si inférieurs pour les détails. Qu'il y a loin des camps perpétuels des Romains à nos garnisons; de leurs exercices militaires, de leurs loix pénales, de leur discipline, sur tous ces points, à tout ce que nous pratiquons ! Mais n'anticipons point ici

sur des rapprochemens qui trouveront plus particulièrement leur place dans la suite de ce tableau.

Cette pensée d'une milice permanente peut être regardée aujourd'hui, vu l'imitation et sur-tout l'abus qu'on en fait, comme bien petite et bien commune; mais ce fut pour Mécénas, qui l'eut le premier, une grande et habile conception. Beaucoup d'écrivains ont blâmé ce plan; Montesquieu lui-même l'indique comme une des causes de la ruine de l'Empire; mais Montesquieu auroit dû se souvenir de la différence qu'il établit entre les bonnes loix et les loix convenables. Ce plan étoit de cette dernière espèce; il étoit le seul qui fût applicable aux circonstances, le seul qui pût défendre et conserver l'Empire. Encore une fois, Rome n'étoit plus une république; il n'y avoit plus ni vertu, ni liberté. Auguste ne vouloit, ni ne pouvoit les faire naître; et il falloit un appui à ce grand colosse prêt à s'abîmer sous le poids de sa masse et de ses vices.

En blâmant le plan de Mécénas, je voudrois que ses détracteurs, que Montesquieu, le plus imposant de tous, eût essayé de dire quel autre plan, quel régime militaire (car il en falloit un) pouvoit convenir à l'empire Romain? C'étoit un beau problême à se donner à résou-

dre. Pour moi, je l'avoue, j'y ai réfléchi sans succès: il est vrai que je me suis bientôt dégoûté de cette méditation, comme d'un rêve oiseux. On seroit bien embarrassé, si on y étoit appelé, de donner une constitution militaire à son pays; et on oseroit en créer une pour un Empire dix fois plus grand, et mille fois plus difficile à gouverner (car c'est peut-être dans cette proportion que l'étendue multiplie les inconvéniens); pour un Empire placé, dans l'histoire, à dix-huit siècles de nous, et dont beaucoup de circonstances locales nous sont par conséquent peut-être parvenues à travers tant d'incertitudes et de ténèbres!

Ce que les faits me prouvent seulement (et les faits me paroissent toujours si supérieurs aux conjectures), c'est que ce plan fut d'abord le plus avantageux qu'Auguste pût choisir pour lui-même. A quelques guerres près qu'il fit par ses lieutenans, ce plan le fit régner en paix, pendant près de quarante ans, sur l'univers en silence. Ce que les faits me prouvent, c'est que si cette constitution, si la discipline admirable qui en faisoit partie, se fussent soutenues dans la première vigueur de leur établissement, elles auroient, elles seules, prolongé beaucoup l'existence de l'Empire. Il ne faut pas attribuer à cette constitution des vices qui

ne furent pas originairement les siens, qui ne naquirent pas dans son sein, et qui lui furent communiqués par la corruption générale; il ne faut pas sur-tout confondre cette constitution négligée, dégénérée et devenue ainsi, dans sa dégradation, une grande cause de décadence, avec la constitution des beaux jours d'Auguste, avec cette constitution qui soutint si glorieusement l'Empire sous les Antonins, sous Trajan, sous Probus, sous tous les princes qui surent la maintenir ou la ranimer. La manie de comparer, le dégoût des détails, la prétention de donner toujours des résultats généraux, lumineux, ont souvent fait faire cette méprise à Montesquieu. Je tâcherai d'éviter la même faute, et pour cela je saisirai les époques, je distinguerai, je détaillerai, je m'appesantirai peut-être. Je ne lutte point de génie avec Montesquieu; je dispute seulement, avec lui, de vérité et de lumières, sur une grande partie de son sujet, qu'il n'a pu ni approfondir, ni connoître.

En changeant la constitution militaire, en formant des troupes permanentes et réglées, Auguste se priva, dit-on, de l'énergie, des qualités morales, du patriotisme, qui règnoient dans l'ancienne milice, dans les troupes libres et citoyennes; mais on confond encore les

époques. Sans doute on auroit raison, si les armées de Rome eussent été encore alors ce qu'elles étoient sous Camille, sous Cincinnatus, sous Fabius, sous Scipion; mais quand Auguste fit cette grande révolution, il n'y avoit plus ni citoyens, ni patrie; les armées étoient, depuis long-temps, vendues à l'ambition des particuliers; Sylla leur avoit donné les dépouilles de l'Italie, Pompée celles de l'Asie, César celles des Gaules. Elles connoissoient déjà les doubles soldes, les gratifications extraordinaires, la distribution des triomphes; elles passoient, tour à tour, à celui qui les payoit le plus, ou qui les laissoit le plus piller : il n'étoit plus ce temps de l'ancienne république, où l'esprit des généraux qui faisoient des conquêtes, étoit de rapporter beaucoup d'argent au trésor public, et d'en donner peu aux soldats. Paul-Émile, à son triomphe de la Macédoine, avoit distribué cent deniers à chacun de ses soldats; César en avoit donné deux mille, à celui des Gaules; Antoine et Octave avoient encore renchéri sur lui; enfin Brutus et Cassius, ces vengeurs de la liberté, n'avoient pu trouver de soldats pour les suivre qu'au même prix.

La nouvelle constitution n'ôta donc point aux soldats Romains des vertus qu'ils n'avoient plus, mais elle les assujétit, en revanche, à un

genre de discipline nouveau ; elle les sépara de la nation ; elle les fit vivre habituellement dans les camps ; elle leur donna une éducation militaire plus savante et plus continuelle. Scipion, César, quelques généraux avoient tenu passagèrement leurs armées dans cet état d'exercice et de discipline ; mais c'étoit l'effet de leurs volontés et de leur génie. Auguste rendit cet état général, uniforme, permanent pour toutes les légions, dans toutes les provinces, et il le fixa par des loix. Toutes les troupes qu'Auguste entretint sur pied par son nouveau système, ne consistoient qu'en vingt-deux légions, et fort peu de cavalerie. L'histoire nous a conservé la répartition de ces forces. Huit légions défendoient le Rhin, et formoient deux armées appelées, dès lors, l'une du Bas-Rhin, et l'autre du Haut-Rhin : car les grands principes de la guerre ont été fondés de tout temps sur la topographie ; les mêmes idées ont dû produire les mêmes noms : deux légions gardoient l'Afrique ; une, l'Égypte ; une, l'Espagne ; quatre, toutes les possessions de l'Empire en Asie ; deux occupoient la Pannonie ; deux, la Mœsie ; deux, la Dalmatie ; ces deux dernières étoient destinées à secourir, au besoin, celles de la Pannonie et la Mœsie, ou à se joindre, pour tenir l'Italie dans son devoir, à douze cohortes

seulement, qui avoient leurs quartiers à Rome. Ces douze cohortes étoient les gardes prétoriennes, qui furent aussi instituées par ce prince; en les instituant, il leur accorda une double paye et beaucoup de prérogatives; mais, de ces cohortes, quatre, seulement, étoient en garnison à Rome, le reste étoit dans les villes voisines. Ce fut-là l'origine de ces fameuses bandes, depuis si souvent maîtresses de l'Empire; mais si elles le devinrent, ce fut la faute des successeurs d'Auguste, et non la sienne. L'institution étoit bonne en elle-même: il lui falloit une troupe pour en imposer au sénat et au peuple; mais il n'avoit point fait cette troupe assez forte pour être redoutable. Il l'avoit dispersée pour qu'elle ne sentît pas sa force, et qu'elle pût moins aisément former des complots; enfin il en employoit même pour sa garde personnelle. Il vivoit, dans Rome, sans éclat, sans faste, en simple citoyen, cachant toujours son pouvoir sous une grande simplicité, et ne l'exerçant qu'avec l'appareil des loix.

Ainsi, en établissant des troupes permanentes, Auguste n'étoit pas, comme on voit, tombé, pour leur nombre, dans un excès qui pût épuiser l'Empire : cette faute fut encore celle de ses successeurs. Avec les soldats qui

montoient les flottes, qu'il mit sur un pied régulier, il n'entretenoit pas plus de 240 mille hommes. Le roi de Prusse, qui n'a pas la cinquantième partie du terrein de l'Empire Romain, en entretient aujourd'hui autant. Louis XIV en entretint le double. Ajoutons, à côté de cette comparaison des forces de Louis XIV avec celles d'Auguste, que, des huit légions qui défendoient le Rhin, quelques cohortes seulement, étoient détachées pour veiller sur toutes les Gaules. La simple police de Paris ne se fait aujourd'hui qu'avec cinq ou six fois plus de soldats.

Mais, pour comparer l'Empire Romain à lui-même, à deux époques différentes, c'est-à-dire, l'Empire à la République, il faut dire encore que, depuis six cent quatre-vingt-dix ans, Rome, ayant presque toujours été engagée dans des guerres publiques ou privées, avoit toujours eu un bien plus grand nombre de légions sur pied; que Sylla en avoit commandé quarante-sept à la fois; que Pompée en avoit levé jusqu'à cinquante-deux dans sa grande querelle. Auguste fut donc à la fois le plus éclairé et le plus habile des despotes; il se créa une puissance plus réelle en soulageant son Empire; il désarma sa nation sans efforts, et il ne la ruina pas pour lui entretenir des défenseurs.

Ce que prouve ce petit nombre de troupes qu'entretint Auguste, par proportion aux moyens et aux besoins de son vaste Empire, c'est combien, à cette époque, l'univers avoit fléchi sous le nom Romain. C'étoit à la fois un mêlange de terreur et d'admiration ; aucun sujet de la domination de Rome ne pensoit plus à s'en affranchir, tant l'ambition étoit de s'y unir plus intimement, et d'obtenir le titre de citoyen.

Ce que ce petit nombre de troupes, répandues dans une aussi immense étendue de pays, prouve encore, c'est combien ce système général de défensive devoit être habilement établi, les postes bien choisis, les camps bien situés, les communications bien ouvertes.

Qu'on juge de la clarté, de la justesse des vues d'Auguste, par la sagesse des limites qu'il avoit tracées à l'Empire; le Danube, l'Euphrate et le Rhin, voilà les bornes qu'il avoit déclaré, en plein sénat, devoir être les barrières de l'Empire, et, en même temps, il avoit abandonné tout ce qui étoit au-delà de ces fleuves. Il avoit fait la paix avec les Parthes ; il ne visitoit plus la Grande-Bretagne qu'avec ses flottes, et il ne faisoit faire que des courses de représailles ou de vengeance en Germanie. La prudence d'Auguste, circonscrivant ainsi l'Em-

pire, rappelle le compas d'or de Jupiter, avec lequel Homère lui fait tracer les limites du monde.

Le système d'Auguste étoit défensif: il sentoit que Rome pouvoit déjà à peine suffire à sa grandeur, et que sa nouvelle constitution s'opposoit aux conquêtes; il sentoit qu'il falloit à une monarchie plus de tranquillité que de gloire; peut-être ce système ne convenoit-il pas à l'Empire Romain, entouré de barbares qu'il falloit toujours contenir par la terreur, et qu'on ne pouvoit peut-être vaincre sans les détruire; peut-être ce système défensif avoit-il l'inconvénient d'éteindre les vertus guerrières, et d'ôter aux troupes l'usage et le goût de la guerre, sans lesquels les armées n'existent plus que de nom; mais du moins c'étoit un système qui tenoit à de grandes vues, et qui avoit aussi ses avantages. On pouvoit, en conséquence, s'attacher les barbares par de la modération, ou les amollir eux-mêmes par la communication et par les douceurs de la paix; c'étoit un plan enfin, et il eût été heureux pour ses successeurs de s'y attacher.

Quelle perte que celle de ce testament politique laissé par Auguste au sénat, dans lequel il développoit son plan au présent et dans l'avenir! A ce testament étoit joint un registre

dans lequel il balançoit avec précision les revenus et les dépenses de l'Empire. Cette pièce existoit encore du temps d'Appien. Que nos tableaux de finance moderne doivent être petits en comparaison !

Mais descendons de ces grands objets à d'autres détails particuliers du système militaire d'Auguste. Quelle belle organisation que celle de ces légions qui portoient avec elles tout ce qu'il falloit pour se fortifier, pour subsister, pour s'habiller, pour s'entretenir ; qui avoient avec elles les attirails de paix et de guerre, de campagne et de siége ; qui pouvoient, à elles toutes seules, se suffire, et composer autant de petites armées, s'établir dans un désert, et y fonder aussitôt une espèce de colonie ! aussi Végèce appelle-t-il leur camp *armatas civitates*, des villes armées.

Quelle admirable constitution que celle qui assuroit à tout soldat légionaire le droit d'arriver au commandement de sa cohorte et de sa légion, si aucune faute essentielle ou un certain nombre de punitions légères, équivalentes à un délit grave, ne le faisoit redescendre aux grades inférieurs ; qui lui montroit en perspective, quand, pendant vingt ans, il avoit bien rempli ses devoirs, une fortune certaine, une vétérance honorable, et non pas

une vaine ou stérile récompense, mais une subsistance assurée, en terre ou en argent; et qu'enfin, en attendant la somme ou sa retraite, il avoit (le simple soldat légionaire) près d'un denier d'argent par jour (*Tacite*, *Annales*, *liv.* 1er.); ce qui est une paye trois fois plus forte que celle de nos soldats d'aujourd'hui!

N'oublions pas que, sous Auguste, ces légions étoient toutes composées de citoyens Romains, et que, sans cette qualité, l'on n'y étoit pas admis. Si, par la suite, la composition des légions s'altéra, se mêla, se corrompit, ce ne fut plus la faute de sa constitution primitive, et ce fut un abus dont il étoit aisé aux successeurs d'Auguste de la défendre.

Quelle discipline que celle de ces légions, tout inférieure qu'elle étoit peut-être alors, pour la partie morale, à celle des premiers temps de la république, à cette sublime discipline que Caton introduisit dans son armée, en Espagne, quand il disoit à ses soldats qu'il ne lui suffisoit pas qu'ils fussent armés, qu'il vouloit qu'ils fussent vertueux! Sans doute, au milieu de la corruption générale des citoyens, la discipline des légions d'Auguste n'avoit plus cette austère perfection; elle s'étoit uniquement portée sur les objets militaires; mais telle qu'elle étoit, elle suffisoit à une mo-

narchie dont la vertu ne pouvoit plus être le principe constitutif, et elle soutint l'Empire tant qu'elle subsista.

Mais sur-tout, quelle école d'éducation, de vigueur, de tempérance, que ces camps perpétuels, où les légions bravoient et tous les climats et toutes les saisons, vivoient loin de la mollesse des villes, et passoient leur temps dans des exercices ou des travaux continuels! Songeons qu'une partie de ces camps étoit sur les bords du Rhin, dans la Germanie, pays alors couvert de forêts, de marais et de friches, et peut-être justement comparable aux provinces du nord de l'Amérique septentrionale (1). Songeons qu'une autre partie de ces légions avoit les siens sur les bords de l'Euphrate ou du Nil, c'est-à-dire, presqu'à l'autre extrémité du globe, et sous les climats les plus brûlans. Et qu'on ne pense pas que ces troupes étoient toujours sédentaires sur les mêmes frontières, et pouvoient s'y acclimater; souvent on les changeoit de frontière; elles venoient quelquefois du fond de la Pannonie, faire trembler les Parthes, et recouroient de-là combattre les Germains: ce fut la politique de plusieurs empereurs; mais sans

(1) Le froid excessif d'un hiver gaulois étoit passé en proverbe à Rome. STRABON, *geograph.*

parler de cette précaution politique, les guerres continuelles de l'Empire les y obligeoient sans cesse. Songeons à la manière dont elles exécutoient ces marches inouies, dans toutes les saisons indifféremment, en corps d'armée, chargées de leurs armes, de leurs vivres, de leurs outils, de leurs provisions de toutes espèces, c'est-à-dire, portant, d'après l'évaluation faite, et d'après l'estampe de la colonne Trajane, plus de quatre-vingts livres pesant. Ecoutons l'historien Josephe qui avoit fait la guerre contre eux : il dit qu'ils ressembloient plutôt à des chevaux de bât qu'à des hommes. Ecoutons Cicéron dans *les Tusculanes, liv. III* : « Les soldats Romains, dit-il, portent leurs » vivres pour quinze jours; à l'égard de leurs » armes, ils n'en sont pas plus embarrassés » que de leurs mains. »

Suivons de-là ces légions dans leurs exercices journaliers; quelle éducation ! quelle gymnastique inconnue pour nous ! Les Romains étoient si persuadés que les exercices militaires continuels étoient ce qui préparoit et aguerrissoit les troupes, que le nom d'armée, dans leur langue, venoit du mot exercice; *exercitus ab exercitando :* aussi ces exercices étoient-ils l'objet le plus important de leur discipline. Les jeunes soldats prenoient constamment les

armes deux fois par jour ; et les vétérans, malgré leur âge, malgré leur expérience, qui sembloient devoir les en dispenser, étoient leurs maîtres et leurs émules. Dans les exercices d'hiver, on élevoit de vastes galeries, afin que les exercices ne fussent pas interrompus par la rigueur de la saison. Dans les exercices, on avoit soin de prendre des armes deux fois plus pesantes que celles dont on devoit se servir dans une action réelle. On apprenoit aux soldats à marcher, à courir, à sauter, à nager, à porter des fardeaux, à remuer la rame, à traîner toutes sortes d'armes offensives et défensives, à former et à varier toutes les évolutions. L'effusion du sang, dit encore l'historien Josephe, étoit la seule différence qu'il y avoit entre un champ d'exercice et un champ de bataille. Les plus habiles généraux, les empereurs même, encourageoient ces exercices par leur présence ; souvent on vit Trajan et Adrien y prendre part eux-mêmes, et disputer, avec leurs soldats, le prix de la force ou de l'adresse.

Suivons ces légions dans le repos de la paix : leurs bras ne posoient leurs armes que pour s'occuper de grands travaux. Ils élevoient des aqueducs, creusoient des canaux, faisoient des chaussées pour contenir les fleuves, per-

çoient le pays de chemins utiles et s'occupoient même à la construction de ces superbes monumens dont les Gaules ont conservé de si grandes traces; les arènes de Nîmes, le palais Galien, le pont du Gard, sont leurs ouvrages.

Comparons maintenant ces troupes à nos soldats, pouvant souvent à peine porter leurs armes; et quelles armes auprès de celles des Romains! murmurant ou prêts à tomber sous le poids, si on exige d'eux de porter du pain pour plus de quatre jours; à plus forte raison des palissades, des outils, des tentes, des chevaux de frise et d'autres attirails de guerre tant soit peu nouveaux pour eux; ne marchant jamais en pleine paix plus de trois jours sans séjourner le quatrième; ne faisant jamais de marche forcée; ne fortifiant leurs corps par aucun exercice violent; ne s'endurcissant jamais au froid, au chaud, à la faim, à la soif; ne travaillant presque jamais qu'à des métiers qui se font assis à l'ombre; ne sachant, si on les abandonnoit à eux-mêmes, ni préparer leur subsistance, ni se retrancher, ni réparer leurs armes, et pouvant enfin, souvent avec mille bras réunis, ne point se suffire, et manquer de tout.

Telle étoit cette constitution militaire, que

beaucoup d'écrivains ont blâmée sans la connoître. On va voir que jamais il n'arriva d'échec à l'Empire, qu'à la suite de fautes ou d'abus qui y donnèrent atteinte, et qu'enfin l'Empire ne déclina qu'avec elle, ne périt que quand elle fut anéantie.

La première et la seule disgrace qu'essuyèrent les armées d'Auguste pendant son long règne, ce fut la défaite de Varus en Germanie; et ce malheur fut l'effet de l'imprudence et de l'ignorance de ce général. Varus étoit une créature d'Auguste, et Auguste s'étoit obstiné à lui donner le commandement contre le vœu de l'armée et contre l'avis de Mecenas. Varus avoit porté dans son camp tout le luxe de Rome; il avoit amolli ses troupes par son funeste exemple; son armée, dit Velleius Paterculus, ne travailloit plus, ne s'exerçoit plus; elle languissoit dans un indigne repos; elle se livroit à toutes les sensualités de la vie; lui cependant passoit son temps sur son tribunal à juger les différens des Germains, et à se croire leur arbitre et leur dieu; il oublioit que les armées valoient mieux pour se faire respecter des Barbares que la loi; quand ils le surprirent et l'enveloppèrent dans ses quartiers, et qu'il fallut se retirer vers le Rhin, aucune vallée, ajoute cet historien, ne pouvoit contenir l'armée romaine, aucune hau-

teur ne suffisoit pour lui donner asyle : elle menoit avec elle tous ses équipages, comme si elle eût passé tranquillement d'une province dans une autre ; des chariots, des chevaux sans nombre, une multitude de valets, d'esclaves, de femmes, même des enfans, remplissoient l'intervalle de scolonnes, et les tenoient à une distance trop grande l'une de l'autre ; à cette armée sans discipline, il restoit cependant encore du courage et l'orgueil du nom Romain.

Une partie des soldats aima mieux se tuer, que de se rendre. Ceux qui n'avoient pas la force de combattre présentoient leur tête au fer de l'ennemi, et demandoient de mourir. Beau tableau d'une armée vigoureuse que l'indiscipline n'a pas encore pu dégrader, et à qui le danger rend, mais trop tard, son ancienne énergie!

L'histoire nous a transmis le désespoir d'Auguste à la nouvelle de sa défaite, les cris douloureux de ce prince : *Varus, Varus, rends-moi mes légions !* cri touchant, si c'étoit celui de sa conscience qui se reprochoit un mauvais choix, et que tant de rois auroient pu répéter depuis. Cette perte, qui accabloit le maître du monde, n'étoit cependant que de trois légions et de trois cohortes de cavalerie ; mais la terreur et le découragement de Rome pouvoit avec plus

de raison alarmer Auguste; il pouvoit déjà pressentir que ce grand colosse n'avoit plus de bases, et que, ses armées détruites, il ne restoit plus d'Empire. L'ancienne Rome avoit été moins troublée aux approches de Brennus ou d'Annibal. On couroit au temple, on fuyoit dans les provinces éloignées, on croyoit qu'une inondation de Cimbres et de Teutons alloit fondre sur l'Italie. Auguste voulut faire une levée extraordinaire dans la jeunesse Romaine. On somma ceux qui étoient en âge de porter les armes de donner leurs noms: aucun ne se présenta. On menaça d'infamie, et tout le monde la supporta sans rougir, parce qu'il n'y a plus d'infamie quand elle est générale. On voulut confisquer les biens; et comme il eût fallu les confisquer tous, il fallut les rendre. On voulut punir de mort ceux qui n'avoient pas marché, et la mort donnée par les bourreaux fit moins d'impression que celle qu'on craignoit de trouver dans les camps. Il fallut se réduire aux vétérans et aux affranchis, qu'on fit tirer au sort. On en composa une armée que Tibère conduisit en Germanie. Heureusement les Germains n'avoient point poussé leurs avantages. Toutes les légions s'étoient rassemblées; les auxiliaires de la frontière avoient marché; Tibère et Germanicus rétablirent

l'ordre, battirent les Germains, mirent leur pays à feu et à sang; et cette plaie produite par une époque d'indiscipline passagère fut bientôt refermée.

Où en étoient donc déjà Rome et ses destinées, sans cette constitution militaire, sans cette défensive des frontières, sans ces remparts servant à environner, au loin, un peuple avili et sans vertu, un peuple qui déjà ne demandoit plus que du pain et des spectacles, et n'avoit plus que la vanité de son ancienne gloire? Mais cette époque de Varus me rappelle que, pour donner une idée complette de la discipline des légions, il faut citer Tacite, ce premier de tous les peintres du vice et de la vertu.

Il parle de cette discipline, qui avoit pour premier fondement la religion du serment, qui attachoit les soldats à leurs aigles, comme les autres citoyens l'étoient à leurs pénates; ce n'étoit point seulement de l'attachement, c'étoit de l'adoration: ces Dieux de la guerre, *bellorum Deos* (c'est ainsi que les appelle Tacite), étoient déposés dans un lieu consacré, au milieu du camp, et tout le camp n'avoit pas d'autre autel; il combattoit pour ses aigles, il juroit par elles.

Y a-t-il dans l'histoire militaire d'aucun peuple, même dans l'histoire fabuleuse de la

Grèce, embellie par le pinceau d'Homère, une scène plus auguste et plus imposante que le tableau que nous a tracé cet historien inimitable, de l'arrivée de l'armée de Germanicus sur le champ de bataille, où, deux ans auparavant, Varus avoit été égorgé avec ses légions?

Ainsi le peu qui restoit de vertu dans l'Empire Romain, de patriotisme, de respect pour les dieux, d'intérêt pour les destinées de l'Empire, tous ces vestiges des beaux jours de Rome ne se trouvoient plus que dans les camps. Ce n'est plus que là que nous verrons çà et là éclater quelques traits de grandeur; ce n'est plus que là sur-tout que nous pourrons recueillir des traits de courage et de force; tout le reste de l'Empire n'est plus habité que par une race amollie et dégénérée. C'est la discipline qui est le *palladium* de l'Empire; c'est elle qui est en réalité ce que la flamme de Vesta n'étoit qu'en préjugé, le présage et le thermomètre de son salut ou de son déclin.

Tibère soutint cette discipline; l'Empire ne reçut sous son règne aucun échec; il fut même encore agrandi par des conquêtes; l'odieux, l'exécrable Tibère n'étoit pas sans courage et sans talens; il avoit commandé avec gloire les armées d'Auguste; il châtia les Germains, hu-

milia les Parthes, et soumit la Dalmatie après une guerre de plusieurs années.

On voit, dans cette guerre, la Dalmatie, petit pays presque ignoré aujourd'hui, résister à toutes les forces de l'Empire, à Tibère l'attaquant avec une armée de dix légions de soixante cohortes, sans compter les troupes auxiliaires. Ce peuple combattoit pour sa liberté; il étoit défendu par des montagnes. Aujourd'hui, il est vrai, le même spectacle ne se renouvelleroit pas; les montagnes n'offrent pas les mêmes asyles à la liberté; ce genre de guerre est étrangement perfectionné; on divise les forces de l'armée en tenant plusieurs points; on marque les distances, on perce ou on élude la ligne de défense; maître d'une hauteur principale, on est à tous les pendans; enfin, la plupart des pays de montagnes, défendus par leurs habitans, et attaqués par des forces supérieures et toutes les règles de la science moderne, seroient aujourd'hui d'impuissans remparts, et ne leur serviroient plus que de piéges ou de tombeaux.

Ce qu'on doit remarquer encore dans la guerre de Dalmatie, c'est qu'elle fut une suite des vexations inouies des gouverneurs de cette province. Quand Tibère, après avoir pris les deux chefs de la rébellion, leur demanda pour

quoi ils avoient pris les armes. *Vous en êtes vous-même la cause : pourquoi avez-vous envoyé à la garde de votre troupeau, non des bergers, mais des chiens, mais des loups?* Il arrivoit sous Tibère ce qui arrive sous les tyrans; les grands, opprimés immédiatement par eux, se dédommagent au loin, et font peser sur les malheureuses provinces le despotisme dont ils sont eux-mêmes les victimes. Voilà pourquoi les satrapes et les pachas, si tremblans devant leurs maîtres, sont à leur tour si redoutables au peuple.

Les Romains opprimèrent le genre humain, et leur domination se ressentant encore de la conquête, ne fut jamais qu'un règne de violence. Mais il y avoit, entre l'oppression exercée par la république romaine et celle exercée par l'Empire, une différence essentielle, et qu'il me semble qu'aucun écrivain n'a remarquée, c'est que du temps de la république, l'oppression étoit l'effet d'un système réfléchi de politique et l'esprit du gouvernement; c'étoit pour ainsi dire le peuple Romain tout entier qui écrasoit de son poids et de son orgueil tous les autres peuples. Cette oppression s'attachoit par conséquent plus aux nations même qu'aux individus, aux rois qu'aux sujets, à la liberté publique qu'aux propriétés particu-

lières; on avoit vu sans doute en cela quelque chose de plus noble et de plus grand. Sous les empereurs, il n'y avoit plus de liberté à abattre, plus de rois à vaincre, plus de nations à humilier; presque tout avoit plié sous le joug. Soit par cette raison, soit par une suite naturelle du changement de gouvernement, qui amenoit d'autres circonstances et d'autres principes, l'oppression dut changer d'objet et de caractère; elle devint celle d'un despote sur ses agens, et de ses agens sur les peuples; elle devint particulièrement fiscale, c'est-à-dire, qu'elle consista sur-tout, comme celle de nos monarchies modernes, à dépouiller les peuples pour suffire aux dépenses d'une cour et d'une armée.

Le sénat romain, tant qu'il avoit gouverné, n'avoit ménagé que les peuples d'Italie; il avoit contenu tous les autres par la terreur ou la violence. La politique d'Auguste et celle de Tibère, fidèle à ses principes, fut de les amollir et de les corrompre. Il est curieux de voir dans *Dion*, avec quel art ils s'y prirent pour répandre dans l'univers le luxe, les lettres, les spectacles, les bains, tous ces vices de Rome policée et dégénérée que les peuples aveugles appeloient *la vie des honnêtes gens*, sans s'appercevoir que ces funestes présens ne servoient qu'à

dorer leurs chaînes. On proposa dans le sénat, sous Auguste, la correction du luxe et des mœurs des femmes. Voyez dans *Dion*, comme Auguste éluda la demande; il sentoit ce luxe et ces mœurs favorables à la nouvelle constitution.

Tibère s'opposa de même au rétablissement des anciennes loix somptuaires. Lorsque sous le même empereur on proposa dans le sénat de défendre aux gouverneurs de mener leurs femmes dans les provinces, à cause des déréglemens qu'elles y apportoient, la demande fut rejetée; Séjan répondit que les temps étoient changés, que les anciennes mœurs romaines étoient trop dures, et qu'il falloit vivre mieux et plus gaîment: *Mollius et lætitius*, dit Tacite, qui nous rapporte cette précieuse anecdote. Qui ne croiroit lire l'histoire de nos jours?

Voilà pourquoi, sous l'Empire, les révoltes des nations vaincues furent si rares et si peu importantes, excepté celle de Cilicie et de Pannonie. Il n'y eut dans les Gaules aucun grand soulèvement; il ne faut compter ni les révoltes des Bretons, ni celles des Germains; c'étoient des peuples si malheureux et restés si barbares après leur soumission passagère, qu'ils ne firent jamais partie de l'Empire. Les Romains n'ap-

peloient toutes les nations chez lesquelles ils portèrent les armes au-delà du Rhin et du Danube, que *subactæ gentes*, nations subjuguées, et ils y firent toujours plutôt des courses que des établissemens. Tout le reste de l'univers porta patiemment le joug. Quelquefois les provinces se soulevoient, mais c'étoit contre le tyran, et jamais contre la tyrannie. Elles ne pensoient point à cesser d'être Romaines, et ne vouloient que changer de maîtres; et elles étoient contentes quand leur haine ou leur espérance pouvoit s'attacher au nom d'un nouveau souverain. Mais pour dire la vérité, les provinces mêmes ne prenoient part à ces révolutions que par leurs vœux : c'étoient les armées seules qui les faisoient; c'étoit dans les armées qu'étoit concentrée toute l'énergie. Malheureusement cette énergie ne fut plus dirigée par des princes habiles, ni contenue par l'ancienne discipline; elle se souilla de forfaits; elle ébranla sans cesse Rome, et finit par se rendre si funeste aux empereurs, qu'ils craignoient moins les Barbares que les soldats; qu'ils travaillèrent eux-mêmes à abâtardir, et à détruire leur milice, aimant ainsi mieux exposer l'Empire que leur couronne.

La grande faute politique que fit Tibère, et l'on est fâché que ce tyran n'en ait pas été

la première victime, ce fut de faire venir à Rome et d'y établir, à poste fixe, le corps entier des gardes prétoriennes. Il prit le prétexte de délivrer l'Italie de la charge des quartiers militaires, et de donner aux prétoriens une discipline plus rigoureuse; l'habitude de cinquante ans d'esclavage fit que Rome ne murmura pas contre cette innovation. Tibère plaça les prétoriens dans un camp fortifié avec le plus grand soin, et qui, par sa position, dominoit toute la ville. Ce camp occupoit le sommet des monts Quirinal et Viminal.

Tibère ainsi appuyé se livra avec plus de sécurité à la tyrannie, et cette tyrannie n'eut pour lui aucun inconvénient; il eut d'ailleurs le règne d'un tyran sans postérité, ne calculant ainsi que pour sa propre vie, et s'embarrassant peu si les instrumens de son despotisme détrôneroient un jour ses successeurs. Des fautes politiques ont presque toujours besoin de quelque temps pour que leur effet puisse éclore.

Placés ainsi trop près de la capitale et du trône, les prétoriens virent bientôt de trop près les vices des empereurs; ils n'eurent plus pour la puissance supérieure le respect qu'entretient la distance. Ils jugèrent leur force et la foiblesse qui les environnoit; ils sentirent que le sénat, l'empereur et l'Empire étoient

dans leurs mains. Les princes les meilleurs et les plus grands même les caressèrent et cherchèrent à se les attacher; alors qu'ils maintinrent ou rétablirent la discipline dans les armées, ils la firent toujours peser avec moins de sévérité sur les prétoriens; le séjour de Rome y mettoit de grands obstacles; on flattoit leur vanité par des distinctions et des prérogatives sans nombre; on nourrissoit leur luxe, on leur procuroit des plaisirs, on toléroit leur relâchement dans le service, on achetoit leur fidélité chancelante. Claude, à son avénement au trône où ils l'avoient fait monter, fut le premier qui introduisit l'usage des présens d'avènement; il donna à chaque soldat *quindena*, deux mille sept cents livres de notre monnoie.

Bientôt ils regardèrent cette gratification comme un droit, et ils multiplièrent les avènemens pour satisfaire leur cupidité. Les plus grands empereurs, les empereurs dont l'élévation ne fut pas leur ouvrage, ne purent plus secouer cette imposition. Lorsque Marc-Aurèle monta paisiblement sur le trône avec son collègue *Lucius-Verus*, il donna à chaque prétorien *vicena*, trois mille six cents livres. Adrien se plaignoit que l'argent fît un César; sa promotion lui avoit coûté *ter millies*, cinquante-

six millions de notre monnoie. Sous Nerva, sous Caracalla, sous Héliogabale, sous quelques autres monstres qui eurent besoin de couvrir des forfaits toujours renaissans par des prodigalités continuelles, ces présens n'eurent plus de bornes. Tantôt des impôts publics, tantôt des vexations privées y étoient employées et n'y pouvoient suffire.

Trois ou quatre élections d'empereurs faites par les prétoriens leur donnèrent enfin hautement la prétention de les faire, ou du moins de les ratifier toutes; comme ils étoient tous tirés de l'Italie, ils s'annoncèrent comme les représentans du peuple; ils dirent que l'empereur étoit le chef militaire de la république, et qu'à ce titre ils avoient le droit de concourir à son choix avec le sénat; le sénat avili et sans pouvoir n'osa nier le principe, et ce droit de concours à l'élection une fois admis par son silence, on juge qu'à toutes les élections l'épée des prétoriens faisoit pencher la balance en faveur de celui qu'ils protégeoient, c'est-à-dire, en faveur de celui qui leur offriroit le plus d'or. Qu'étoit le peuple depuis long-temps? Il n'existoit plus que de nom; ce n'étoit qu'un ramas corrompu mêlé d'esclaves et d'étrangers, et qui ne méritoit plus même qu'on crût nécessaire de le représenter.

Cependant les armées, ayant reconnu plusieurs fois les maîtres qui leur furent donnés par les prétoriens, prétendirent, à leur tour, au droit de faire des Césars ; elles se demandèrent pourquoi les prétoriens avoient ce droit préférablement à elles qui portoient le poids de la guerre et des travaux, elles qui passoient leur vie loin des délices de Rome, et qui étoient les véritables soutiens de l'Empire. Les généraux de ces armées, les principaux officiers des provinces, tout ce qui nourrissoit quelque ambition prochaine ou éloignée, entretinrent cet espoir, soutinrent ces prétentions. L'envie de se faire des partisans et de s'attacher ces troupes, engageoit ces généraux à relâcher les liens de la discipline. Quand il y avoit deux compétiteurs au trône, quand les élections se croisoient, et qu'il falloit choisir, c'étoit à qui des compétiteurs redoubleroit de libéralité et de foiblesse envers ces soldats ; les trésors de l'Empire, et l'Empire lui-même, étoient, par les deux partis, abandonnés à la rapacité des troupes. Quelquefois les armées de diverses frontières se confédéroient pour donner plus de poids à leurs demandes, ou pour soutenir leurs élections, et alors elles s'envoyoient, en signe d'alliance, des médailles avec le symbole de deux mains unies : plus souvent elles avoient

chacune leur esprit, leur politique, leurs prétentions séparées; elles se ressentoient à la fois des climats qu'elles habitoient, des mœurs que ces climats leur faisoient contracter. Ainsi, les légions de la Dacie et de la Pannonie, nourries dans les pays plus pauvres et plus âpres, recrutées d'une espèce d'hommes plus vigoureuse et plus belle, de cette même espèce qui fait encore aujourd'hui, au service de la maison d'Autriche, la plus belle milice de l'Europe, prirent l'ascendant sur toutes les autres, et fournirent bientôt, à elles seules, plus d'empereurs que toutes les autres armées ensemble. C'est alors que la Pannonie fut énorgueillie par le nom de *mère des Césars*, et de *terre nourricière des empereurs*. L'Italie dégénérée étoit, en effet, dépouillée de ce beau droit; elle étoit loin de ces beaux jours où Virgile, avec un enthousiasme justifié par sa gloire, la saluoit de ces épithètes si belles: *Salve magna parens, frugum saturnia tellus, magna virûm.* (Géo. l. II, v. 173.)

On finit enfin, dans la décadence de l'Empire, par voir les abus de la constitution militaire se porter au comble: les armées ne pouvoient ni supporter le joug de la discipline, ni vivre tranquilles sans l'excès de la licence; détrôner les princes lâches, ou assassiner ceux qui se trouvoient vigoureux; vendre ouver-

tement l'Empire au plus offrant, en faisant naître des révolutions fréquentes pour leur servir d'occasion de fortune. L'Empire Romain et ces armées n'offroient plus alors que l'image de l'Égypte livrée aux Mameluks, ou, pour rappeler un tableau plus anologue par sa grandeur, celui du Sultan Ottoman dans les mains de ses janissaires.

Mais il seroit injuste d'attribuer tous ces excès et leurs funestes conséquences, ni au gouvernement, ni à la politique, ni à la constitution militaire d'Auguste. Aucun de ces vices ne fut la suite nécessaire et inévitable de son plan; aucun de ces vices ne se fit sentir de son vivant. Tous furent corrigés, ou tout au moins palliés, toutes les fois qu'il eut un grand homme pour successeur. Voilà encore sur quoi Montesquieu me paroît s'être trompé, soit faute d'avoir bien étudié l'histoire dans les bonnes sources, soit par la manie dangereuse qui prétend donner des résultats brillans et concis; prétention dangereuse qui conduit, sans s'en appercevoir, à altérer les faits pour les faire cadrer à ses principes. Il établit qu'Auguste fit une monarchie absolue, et aussitôt il suppose qu'Auguste fit toutes les opérations d'un despote; il suppose qu'Auguste fit un gouvernement tout militaire; il suppose qu'il ôta aux

sénateurs le droit de porter les armes; qu'il abolit les honneurs du triomphe; qu'il ne les accorda jamais, par la politique de ne plus montrer dans Rome d'autre grandeur que celle du prince; qu'il chercha enfin à maintenir l'Empire en paix, même aux dépens de l'esprit militaire de l'armée et de la discipline.

Opposons, à ces assertions de Montesquieu, ce que disent les plus grands historiens de l'Empire Romain, Tacite, Suétone et Dion-Cassius.

Auguste fit beaucoup de règlemens sur la discipline militaire; il la rétablit et la maintint telle qu'elle avoit été dans les beaux jours de la république, et il y inséra beaucoup de moyens nouveaux que lui permirent son nouveau système d'armée permanente et son autorité de général perpétuel.

Il ne permit jamais, qu'avec répugnance, à ses généraux de se rendre auprès de leurs femmes, ou à celles-ci de joindre leurs maris, et ce ne fut jamais que pendant les quartiers d'hiver.

Ayant appris qu'un chevalier Romain, pour dégager ses enfans du serment d'aller à la guerre, leur avoit coupé le pouce, il lui fit ôter son rang, et fit vendre tous ses biens à l'encan.

Il licencia avec ignominie toute la dixième légion pour un trait de désobéissance; et, dans

une autre occasion, indigné de l'insolence avec laquelle d'autres légions demandoient leur congé, il les cassa sans leur donner leur solde et les récompenses d'usage.

Lorsqu'une cohorte abandonnoit le poste qu'on lui avoit confié, il la faisoit décimer, camper hors de l'enceinte du camp, et nourrir avec du pain d'orge. Il traita encore avec plus de rigueur, des centurions et des enseignes, et leur fit, à tous, trancher la tête.

Il fit des loix pénales qui réprimoient jusqu'aux plus légères fautes. Les peines étoient souvent corporelles, telles que d'être fustigé ou battu avec un bâton ; d'autres fois elles étoient purement d'opinion, telles que de rester debout, un jour entier, devant la tente du tribun ou du général ; d'être promené dans le camp, sans habit militaire et sans ceinture ; d'être chargé d'une perche de dix pieds de long, ou d'un fardeau de gazon d'un poids considérable.

Quelle fausse idée, quelle connoissance peu approfondie de l'histoire militaire ancienne a donc pu faire dire à Montesquieu que les Romains étoient peu sensibles à ce que nous appelons *honneur*, et que ce principe étoit un ressort nouveau imaginé par nos monarchies modernes.

Mais ce paradoxe étoit brillant, et le génie de ce grand écrivain payoit lui-même ce petit tribut à l'humanité.

Seroit-ce en partant de cette erreur célèbre, que quelques militaires françois osent dire que l'honneur est un principe inconnu dans les armées étrangères, et qu'elles ne vivent que sous l'empire du bâton; qu'elles n'ont de nerf que celui de la discipline? J'ai vu, en Prusse, un régiment entrer au quartier, battant la marche des grenadiers, c'est un privilége que le roi lui a accordé dans la dernière guerre, en récompense d'une bataille où il s'étoit distingué; un autre y entroit en silence, sans aucune espèce de batterie, c'étoit une punition dont il ne pouvoit se relever que par une action d'éclat: on m'a dit que d'autres régimens d'infanterie avoient obtenu en récompense, la distinction de porter des bonnets de grenadiers, et d'autres, la petite humiliation de n'avoir que des chapeaux unis, tandis que le reste de l'infanterie les porte bordés. Croyons donc que ce que nous appelons *honneur*, et qui n'est autre chose que la sensibilité à l'opinion consacrée, est de tous les temps et de tous les pays; qu'il existe, sous diverses modifications, par-tout où les hommes vivent en société, où ils ont les yeux les uns sur les autres; et qu'il dépend du

gouvernement de l'exalter ou de l'abaisser ; disons-nous seulement que nous y serions peut-être plus sensibles que les habitans du nord, parce que nous avons des têtes plus vives, et des nerfs plus délicats.

Revenons à Auguste et aux traits épars de sa politique, que je recueille dans les historiens de l'antiquité.

Quand les guerres civiles furent finies, Auguste ne donna plus à ses troupes, ni en public, ni dans ses édits, le nom de camarades, *commilitones*; c'étoit le nom que César leur donnoit, et qu'Auguste leur avoit continué tant qu'il avoit eu besoin d'elles pour soumettre son pays; il ne les appela plus que soldats, *milites;* il interdit aussi ce terme de flatterie à ses enfans ou aux princes de sa maison, lorsqu'il leur donna le commandement des armées; il sentoit que cette expression ne convenoit plus au nouveau systême de subordination, à la paix qui règnoit dans l'Empire, et à la majesté qu'il vouloit donner à son rang et à sa race.

Il mettoit un grand prix à la bonne composition des troupes; il ne fit enrôler que deux fois des affranchis, une fois pour renforcer les garnisons qui défendoient les frontières de l'Illyrie, et une autre fois après la défaite de Varus, pour garder les bords du Rhin; il se

permit aussi de s'en servir dans Rome pour prévenir des désordres dans des momens d'incendie ou dans des temps de disette : quant aux simples esclaves, quand il en fit enrôler, il les faisoit ranger sous une enseigne séparée, sans les mêler avec les soldats, et sans leur donner la même armure.

Les récompenses qu'il donnoit le plus fréquemment et le plus facilement à ses troupes, consistoient en des cottes d'armes magnifiques, des colliers d'or ou d'argent, enfin dans des présens qui avoient une valeur réelle : quant aux couronnes murales ou obsidionales, ou aux autres récompenses qui honoroient sans enrichir, on le vit toujours les accorder difficilement, et au seul mérite ; de simples soldats avoient le droit d'y être admis : à ce trait, Montesquieu peut-il croire que les ressources de l'opinion et de l'inépuisable trésor de l'honneur fussent inconnues à Auguste ; et Louis XIV avoit-il lu ce passage de Suétone, quand il répondoit, avec la majesté offensée d'un grand roi législateur, à un de ses officiers qui disoit qu'il préféroit la croix de St.-Louis à une pension : *je le crois bien ?*

Auguste, dans le cours de son règne, accorda à plus de trente généraux les honneurs du triomphe ; il en décerna les ornemens à beau-

coup d'officiers ; il est vrai qu'il ôta en même emps, aux généraux triomphateurs le droit de décerner eux-mêmes ces récompenses. Les principes de son nouveau gouvernement exigeoient en effet que tous les honneurs partissent de sa main, et qu'il devînt le juge et le dispensateur de toutes les graces.

Il voulut, pour habituer les enfans de familles sénatoriales aux affaires, qu'ils prissent la robe virile, et qu'ils pussent assister au sénat, vêtus du laticlave avant l'âge prescrit par la loi ; il eut toujours un soin particulier de les engager à se vouer à la profession des armes ; et alors il les élevoit promptement à la charge de tribun militaire, et quelquefois au commandement d'une aile entière ; enfin, pour qu'aucun d'eux ne se trouvât jamais à l'armée sans emploi, il en attachoit quelquefois deux, avec le même office militaire, à la même aile ou à la même légion.

Auguste s'occupa beaucoup du lustre des familles sénatoriales ; il ne négligea point aussi de rendre au peuple Romain son ancienne dignité ; il en rétablit les assemblées ; il fit des loix pour détruire la brigue des candidats ; et pour favoriser la liberté des suffrages, il empêcha, pendant tout son règne, le mélange du peuple avec les étrangers ou les esclaves ;

il n'accorda, que très-rarement, le droit de bourgeoisie, et limita le droit qu'avoit chaque citoyen d'affranchir les esclaves : on le vit refuser à Livie le titre de citoyen Romain pour un Gaulois ; et l'impératrice insistant de nouveau : « Tout ce que je peux faire, je l'exempte, » dit-il, de toute imposition, parce que j'aime » mieux appauvrir le fisc que de prostituer » la dignité de citoyen Romain. » Il voulut aussi que le peuple Romain reprît, dans ses habillemens, les anciens costumes qu'il avoit abandonnés pour prendre le costume des nations étrangères ; il chargea les édiles d'y veiller. Sa délicatesse pour l'orgueil du nom romain alloit jusqu'à ne pouvoir souffrir de rencontrer un citoyen vêtu mal-proprement, ou avec les apparences de la misère. Un jour il s'écria avec indignation, en voyant plusieurs citoyens qui l'étoient ainsi : *Que diroit Cinéas? Est-ce-là ce peuple-roi? et qu'a-t-il fait des dépouilles des nations ?*

Auguste eut une bien plus grande pensée, une pensée qui n'étoit pas celle d'un despote, et dont l'exécution eût fini par rendre au peuple Romain son énergie et sa dignité ; ce fut celle d'abolir les distributions gratuites de bled, et d'obliger le peuple à se nourrir lui-même, en le rendant agriculteur, et en lui distribuant des

terres. Suétone nous explique que ce projet étoit conservé dans ses mémoires : il est vrai qu'il ajoutoit que ce projet souffroit de grandes difficultés, et qu'il craignoit que ce fatal usage ne fût rétabli par l'ambition de ses successeurs.

Où donc Montesquieu a-t-il pris, dans son *Espri des loix*, qu'Auguste s'occupa de dégoûter la noblesse romaine du service militaire? Mais comment a-t-il commis, sur Auguste et sur sa constitution, une méprise plus étrange, quand il dit que ce prince sépara entièrement les pouvoirs civils et militaires? C'est encore ici la manie de poser des principes, et d'y appliquer des faits au hasard, qui égare le génie de Montesquieu. Il pose en question, si les dignités civiles et militaires doivent être réunies sur les mêmes têtes; et pour la résoudre d'après son système, avec sa concision accoutumée, en prononçant qu'elles doivent être réunies dans les républiques, et séparées dans les monarchies : il cite pour preuve, la politique des empereurs Romains. Mais cette politique, qui ne commence qu'à Constantin, et qui fut une des causes de la ruine de l'Empire, ne fut pas celle d'Auguste : expliquons quelle fut au contraire la sage et sublime organisation que ce prince donna à son vaste Empire.

Auguste distingua le pouvoir civil et le pouvoir militaire; il fixa leur place et leurs limites; il les sépara où il étoit convenable pour la tranquillité intérieure de l'Empire qu'ils fussent séparés; et il les mit dans la même main où la sûreté extérieure et la défense de l'Empire exigeoient qu'ils fussent réunis: pour cela il divisa toutes les provinces en deux classes, les proconsulaires et les prétoriales. Les premières, désarmées et purement civiles, étoient gouvernées par le sénat, et il en nommoit les officiers publics. Les secondes, réputées frontières, et munies de troupes, dépendoient de l'empereur qui en nommoit tous les emplois. Dans les premières, les proconsuls, qui faisoient l'office de gouverneurs, n'exerçoient aucun pouvoir militaire, puisqu'il n'y avoit point de troupes et point de circonstances de guerre qui les leur rendissent nécessaires. Dans les secondes, les deux pouvoirs étoient réunis, parce qu'ils s'y fussent trouvés entre-choqués s'ils avoient été séparés, et que les circonstances de guerre, toujours renaissantes, vouloient que le même homme commandât aux citoyens et aux soldats.

Par cet admirable partage, Auguste ne sépara donc pas les professions; il n'empêcha pas les premiers citoyens romains de se rendre

propres à toutes deux. On les vit encore jusqu'à Constantin, remplir successivement tous les offices, et s'instruire dans tous les emplois; on vit sortir, de cette grande école, quelques hommes supérieurs et universels qui relevèrent les destinées de l'Empire.

Auguste sut enfin toujours déterminer avec la plus haute sagesse, quand et jusqu'où la paix ou la guerre pouvoient convenir aux intérêts et à la gloire de l'Empire. J'ai observé, ci-dessus, que sa politique et son caractère le firent toujours pencher vers la paix; et on ne peut nier qu'en effet l'esprit de conquête ne pouvoit plus convenir à un Empire déjà d'une grandeur surnaturelle, et qui ne pouvoit plus que s'affoiblir en s'étendant. J'ai remarqué avec quelle admirable intelligence des lieux et des circonstances, Auguste avoit su resserrer et fixer les limites de cet Empire : il me reste à ajouter, qu'en voulant la paix, il n'évita jamais aucune guerre nécessaire, et qu'il regarda toujours l'honneur et le succès des armes romaines comme *le fondement* de l'Empire.

Après la défaite de Varus, il ne voulut pas qu'on se bornât à une simple défensive le long du Rhin, il voulut qu'on allât, au-delà du Rhin, châtier les nations germaniques, et élever des trophées de victoires et de vengeances

aux mânes de ses légions; il sentit que l'Illyrie manquoit à la sûreté des frontières de l'Italie, et que les Germains pouvoient, par cette route, se réunir aux Pannoniens; il la fit conquérir par Tibère, et réduire en province romaine. Il fit la paix avec les Parthes, mais il ne voulut traiter avec eux qu'après les avoit fait passer l'Euphrate.

Il ne connut jamais la dangereuse méthode des présens aux ennemis de Rome, et à plus forte raison, la honte des subsides; enfin, il ne souffrit jamais que ni sur mer, ni sur terre, dans toute l'étendue de sa domination, le nom Romain reçût ni aucun échec, ni aucune tache.

Le grand art d'Auguste, en créant une constitution militaire permanente, et faisant cette constitution militaire la base de l'Empire, fut de mettre cependant toujours le sénat entre le trône et l'armée; de faire toujours du sénat le premier corps de l'état, le corps législatif, et dépositaire des loix; de conserver toujours les anciennes formes, les anciennes dignités, les anciennes dénominations de la constitution républicaine; de vouloir toujours que Rome fût le centre de la puissance, le berceau et le lieu de l'élection des empereurs; son grand art fut de n'avoir ni éclat, ni luxe; de ne paroître jamais que le premier magistrat de l'Empire.

La monarchie romaine, telle que la fonda Auguste, étoit une monarchie très-limitée, très-sage, et le seul gouvernement peut-être qui pût soutenir la masse si écrasante et si vicieuse d'un tel Empire.

Comment, dira-t-on, ses successeurs renversèrent-ils si vîte et si aisément ces barrières si sages et si prudemment posées? C'est que s'il y a très-loin de la république dans sa pureté à la monarchie la plus modérée, il y a très-près d'une monarchie tempérée à la monarchie absolue. C'est qu'une fois que le peuple a perdu le goût de la liberté, et que les princes ont goûté la dangereuse amorce du pouvoir, ils courent tous deux avec la même passion et le même aveuglement, l'un au despotisme, et l'autre à l'esclavage; mais c'est par une lente décomposition de ses principes, c'est avec la pente douce du cours d'un fleuve, que la république va se perdre dans la monarchie; c'est avec le fracas et la promptitude de la dégradation, c'est avec le mouvement accéléré d'un torrent, que la monarchie va se jeter dans le despotisme, et finit par s'y anéantir (1).

(1) Montesquieu dit que les républiques vont se perdre dans les monarchies, et les monarchies dans le despotisme.

Revenons sur-tout à cette grande observation; c'est que les Romains n'étoient plus faits pour la liberté, c'est qu'ils n'en avoient plus ni le sentiment, ni le besoin; c'est que le gouvernement que voulut leur donner Auguste, étoit encore trop bon pour eux, que ce n'étoit plus seulement un maître qu'il leur falloit, c'étoient des tyrans.

Quelques écrivains ont prétendu qu'Auguste avoit fait une grande faute politique en n'enchaînant pas l'Empire dans sa maison par des loix de succession bien cimentées. Il est certain qu'il eût peut-être évité par là le désordre des élections qui troublèrent et inquiétèrent si souvent l'Empire, puisque du moins ces troubles ne se fussent renouvelés qu'à l'extinction de chaque race.

Tout eût favorisé Auguste pour assurer d'abord une couronne à sa race (1); la longueur de son règne, l'état de calme et de prospérité

(1) On n'a qu'à voir combien les Romains s'affectionnèrent promptement à ses descendans. La tyrannie de Tibère même ne put les dégoûter du fils de Germanicus, et ils adoroient encore le sang de ce héros dans Caligula.

Une fois assoupis par la léthargique langueur du gouvernement héréditaire, les Romains s'y fussent de plus en plus attachés.

dont jouissoit l'Empire, le nom du divin Jules, la religion des Romains pour le serment, religion qui, comme l'observe si bien Montesquieu, fut une des dernières vertus qui survécut à leur corruption; les charmes de la tranquillité publique, si préférés par les peuples riches et amollis, aux orages qui pouvoient seuls leur donner ou leur conserver la liberté, tout cet appareil enfin de préjugés, de faux honneur, de dignités serviles, de gages corrupteurs avec lequel une race de rois ou d'empereurs enchaîne si facilement une nation; tous ces liens d'opinion, d'habitudes, dont ne peuvent plus se passer des peuples dégénérés, eussent agi sur les Romains, comme ils agissent aujourd'hui sur nous; ils eussent eu, comme nous, des races nées divines, et des enfans rois avant d'être hommes.

Je ne sais ce qu'il en fût résulté; mais il est bien hardi d'espérer que c'eût été plus de bonheur, plus de gloire et plus de durée pour l'Empire. Rappelons-nous que Germanicus donna le jour à Caligula, et que Marc-Aurèle eut l'exécrable Commode pour fils, et Titus, Domitien pour frère. Songeons que la famille des Antonins ne fût vraisemblablement pas parvenue au trône; songeons que ni Aurélien, ni Probus, ni Sévère, ni Alexandre, ni Perti-

nax, ni Julien n'eussent, à diverses époques, contenu les Barbares et sauvé l'Empire; songeons qu'il ne falloit à cet Empire immense et environné d'ennemis, ni règne de femme, ni minorité; que la première condition pour se soutenir sur un trône si difficile et si orageux, étoit de savoir commander les armées, et d'avoir toujours les armes à la main. Ce fut le soin de tous les bons empereurs, et Marc-Aurèle lui-même, le prince le plus philosophe qui ait jamais régné, passa sa vie dans les camps.

Si je me suis étendu sur le gouvernement et sur la politique d'Auguste, c'est parce que j'ai trouvé ce fondateur de l'Empire défiguré et calomnié dans nos commentateurs modernes; j'ai voulu rétablir sa mémoire telle qu'elle est transmise par les historiens de l'antiquité. Une vue plus imposante et plus générale m'a frappé; je prétends prouver par la série des faits que la forme du gouvernement établie par Auguste, et particulièrement *sa constitution militaire*, est ce qui a soutenu si long-temps l'Empire; que c'est en revenant à ses principes, ou du moins en s'en rapprochant, que ceux de ses successeurs, qui ont eu le plus de talens, ont remonté les ressorts de cette immense machine, et retardé sa ruine; tout comme les

progrès de sa décadence ont toujours été en raison de ce qu'on a cessé de le prendre pour modèle. Il est à la fois curieux et instructif de voir que le plus grand et le plus puissant Empire qui ait jamais existé, n'ait été ni dans son organisation, ni dans sa durée, ni dans ses vicissitudes l'ouvrage du hasard, ni de la destinée. Toutes les époques, les crises remarquables de régénération ou de décadence, sont dues à de grandes fautes ou à de grands talens, à de bons ou de mauvais princes. Laissons les historiens sans philosophie répéter vaguement les grands mots de fatalisme, d'inévitable destinée des Empires, de nécessité imprimée au corps politique de subir l'avilissement et la mort comme tous les corps animés; commode et assoupissante doctrine pour les administrateurs, qui finissent alors par se jouer de tout, et par s'abandonner, eux et le peuple, à la merci de tous les événemens et de tous les abus! Laissons Bossuet expliquer, par le doigt de Dieu, les Empires qui s'écroulent avec fracas, et qui se précipitent dans le néant; laissons même Montesquieu regarder beaucoup de petites causes morales ou politiques qui ne furent qu'accessoires, comme les grandes causes de la décadence de l'Empire.

Pour nous, après avoir bien étudié, bien

approfondi les annales de cette grande moitié de l'univers, pendant les quatre siècles qu'elle a lutté contre sa décomposition, nous pensons qu'elle a une cause de ruine principale, prépondérante, supérieure à toutes les autres, et sans laquelle toutes les autres eussent été insuffisantes, ou du moins bien plus lentes, et que cette cause a été la *décadence de la constitution militaire;* nous pensons enfin que les armes ont fait la destinée de Rome depuis son berceau jusqu'à sa ruine.

Nous avons dit qu'après la défaite de Varus, Tibère rétablit la discipline dans l'armée de Germanie; Suétone nous en a conservé les détails. Tibère, dit-il, connoissant que l'échec de Varus venoit moins de la négligence des troupes que de l'imprudence du chef, remit en usage toutes les meilleures loix; il établit les *différentes peines d'infamie;* il poussa la rigueur jusqu'à faire subir une peine ignominieuse au lieutenant d'une légion, qui avoit envoyé à la chasse contre les défenses; il abolit le luxe. Sur le point de traverser le Rhin, il limita la quantité de provisions et d'équipages dont l'armée se chargeroit, et il vint lui-même sur le bord du fleuve visiter les chariots de transports, afin qu'on n'emportât rien d'inutile ou de contraire à ses ordon-

nances. Arrivé en Germanie, il se distingua par la plus grande sobriété; il marchoit souvent seul et sans suite, et prenoit toujours ses repas sans appareil sur un simple gazon.

Ainsi se conduisit ce Drusus, que ses belles campagnes firent nommer *le Germanique;* cet homme digne des plus beaux jours de Rome par ses vertus, ses talens; que la ressemblance de ses vertus guerrières avec celles de César, fit nommer encore *foudre de guerre;* ce fut toujours par la discipline qu'il mena ses soldats à la victoire; l'hiver, l'été, dans aucun temps, il ne leur accordoit de repos; quand ils avoient vaincu, il les employoit à des travaux utiles; ce fut lui qui fit avec eux un canal pour joindre le Rhin à....., nommé *Fossa Drusina;* ce fut lui qui fit commencer les digues du Rhin, achevées soixante-trois ans après lui; et Tacite nous apprend que ces travaux n'avoient pour but que de ne pas laisser amollir les troupes.

Ainsi en usa toujours ce Germanicus, l'espérance de Rome et les délices de l'armée, ce Germanicus qu'il faudra toujours citer aux héritiers présomptifs d'un grand empire, comme leur modèle. Élevé dans les camps, il n'y étoit que comme le premier soldat de l'armée, dit Tacite; parvenu au commandement, la disci-

pline la plus rigoureuse fut toujours la base et le principe de ses succès. A la mort d'Auguste, les armées de Germanie et de Pannonie se révoltèrent de concert; les soldats de ces armées demandèrent le même traitement que les soldats prétoriens, un denier de solde par jour, leur congé au bout de seize ans, une récompense en argent, et la suppression du service de la vétérance. Quand elles alloient à la guerre, leur congé au bout de seize ans, une somme d'argent en leur expédiant ce congé, au lieu des terres qui leur étoient ordinairement distribuées avec la vétérance.

Déjà plusieurs centurions avoient été massacrés; le reste des officiers se cachoit ou n'osoit plus commander. Cette sédition, dit Tacite, n'avoit point le caractère des soulèvemens ordinaires. Les soldats sans chefs faisoient le service avec exactitude; ils montoient la garde; ils faisoient des rondes avec régularité: tous ensemble s'entendoient; on eût dit qu'ils n'avoient qu'une ame, et que l'habitude ineffaçable de la discipline les dirigeoit encore. Germanicus arrive; il monte sur son tribunal, il veut ramener les esprits par la douceur et par l'éloquence; on l'interrompt; on lui porte tumultueusement et à grands cris les plaintes et les demandes de l'armée; on lui offre l'Em-

pire s'il veut les accorder. Il s'indigne de la proposition; il se jette en bas de son tribunal, en découvrant sa poitrine et tirant son épée pour se frapper lui-même, il est désarmé par ceux qui l'entourent. Plusieurs voix des derniers rangs lui crient : *Frappe ! frappe !* Un soldat, nommé Calusidius, lui présente son épée nue, en lui disant : *Celle-ci vaut mieux.* Enfin, les amis de Germanicus enlèvent ce prince; ils l'emmènent dans sa tente. Le lendemain, la sédition recommence; Germanicus promet au nom de Tibère une partie des conditions demandées par les soldats. Ayant ainsi gagné du temps, il appelle l'armée du Bas-Rhin qui étoit demeurée dans le devoir, il donne ordre de lui faire remonter le Rhin nuit et jour, et de disposer tout pour venir assiéger l'armée qui le tenoit assiégé; en même temps il renvoie Agrippine sa femme, et ses deux enfans. Agrippine sort du camp à pied, tenant ses deux jeunes enfans qui fondoient en larmes. Elle crioit à son mari : *Pourquoi m'éloigner? Je ne crains point le danger; je suis la petite-fille du divin Auguste, et je suis digne de l'être.*

Voilà le spectacle touchant et prémédité par l'habile Germanicus, où vint se briser toute la fureur des soldats. Ils retournèrent à leurs

tentes dans une sombre consternation. Bientôt ils s'arrachent les cheveux, ils remplissent le camp de gémissemens.

Les uns courent sur les pas d'Agrippine, et la supplient de revenir au camp; les autres entourent le pavillon de Germanicus, et lui demandent de leur faire grace, et de les mener à l'ennemi pour expier leurs crimes. Germanicus remonte alors sur son tribunal; mais ce n'est plus avec le même visage ni avec la même éloquence. Son ton a changé avec le moment et avec la disposition des esprits; il est redevenu général et juge; il apostrophe, il menace, il foudroie; il invoque l'esprit du divin Auguste et les mânes de Drusus. Il annonce le courroux de Tibère. « Comment vous appellerai-je, » leur dit-il?... Soldats? vous qui avez massa- » cré vos officiers, et qui osez assiéger votre » général. Citoyens? vous qui foulez aux pieds » les loix et l'autorité du sénat. Ennemis? vous » n'en êtes pas dignes. Barbares? non encore, » car ils ne s'égorgent pas entr'eux, et leur fer » n'en veut qu'aux Romains. Allez, dit-il en fi- » nissant, je démêle parmi vous quelques visages » repentans: allez, je n'ai plus qu'un moyen de » vous reconnoître; que les fidèles se séparent » des coupables. » Il dit, et toute cette armée attérée se divise en tremblant; ils s'assemblent

par pelotons séparés, ils tiennent conseil, ils se dénoncent, ils s'arrêtent, ils se chargent eux-mêmes de fers entr'eux, et une heure après, les principaux séditieux sont menés à Caïus-Cétronius, commandant de la première légion.

Germanicus avoit eu l'adresse de ne pas se charger de cette éclatante justice; il ne vouloit pas faire grace, et il sentoit que la punition seroit plus rigoureuse et plus exemplaire étant décernée par l'armée même. Ainsi se passa donc cette terrible exécution. Toutes les légions étoient assemblées l'épée à la main; on faisoit monter sur un échafaud le soldat accusé. Caïus-Cétronius le montroit à l'armée; si l'armée crioit : *coupable! coupable!* on le jetoit à bas; et sur-le-champ il étoit égorgé. Les soldats eux-mêmes servoient de licteurs et de bourreaux.

L'armée avoit elle-même vengé la discipline, il restoit à faire justice aux soldats et à réparer leurs justes plaintes. Germanicus s'avance alors, il leur accorde une partie des justes conditions qu'ils réclamoient, il fait ratifier ses promesses par les députés du sénat qui étoient au camp, et s'engage de les faire approuver par Tibère. Ils s'étoient plaints aussi de l'avarice et de la cruauté de plusieurs tribuns et centurions, Germanicus

les appelle tous à son tribunal. Là, il écoute les plaintes formées contre chacun d'eux. Tous ceux dont les légions attestoient le mérite et la probité furent conservés; tous ceux que la voix unanime accusoit furent ignominieusement cassés.

De là Germanicus ne laissa ni reposer, ni réfléchir les esprits; il ébranle toute cette armée régénérée dans les supplices, et il commande, les yeux baignés de larmes, qu'on brûle les cadavres de toutes ces victimes de la discipline; fait jeter un pont sur le Rhin, et entre dans les forêts de Germanie. Voilà quelle terrible catastrophe précéda ces belles campagnes de Germanicus, et la vengeance de la honte de Varus.

Si l'armée, la discipline, la constitution militaire ne reçurent sous Tibère aucune altération sensible; si les principes d'Auguste y furent conservés, il n'en fut pas de même de ses autres principes de politique et de gouvernement. Tibère, pendant vingt-deux ans qu'il régna, abattit les barrières si sagement établies par Auguste; il fit passer les comices du Champ de Mars au sénat, et enleva ainsi au peuple les restes de sa liberté, le privant du droit d'élire ses magistrats. Le peuple de Rome étoit devenu si vil, qu'il ne sentit pas le coup qu'on

lui portoit; et le sénat tout aussi corrompu et presqu'aussi peu éclairé, eut l'aveuglement de se réjouir de cette révolution, qui dispensoit les patriciens de faire leur cour au peuple, et d'acheter ses suffrages. Il ne comprit pas que par-là tout équilibre étoit rompu; que la constitution n'avoit plus ni base, ni force, lorsque la nation étoit nulle, et que quand il n'auroit plus, d'un côté, que le grand fantôme de son nom, et de l'autre, l'empereur appuyé de l'armée, il falloit que bientôt le despotisme prévalût sans retour.

Ce n'étoit plus aux Romains dégénérés que pouvoit appartenir ce sentiment inquiet et si délicat de la liberté, qui s'étend sur les générations futures, et qui ne peut supporter même pour elles la pensée de l'esclavage.

Mais c'est dans Montesquieu qu'il faut lire le beau chapitre sur Tibère. Là, ce grand homme traite le genre qui lui appartient; il est dans sa carrière; son génie plane sur Rome, sur le sénat, sur Caprée; il dévoile la profonde politique de Tibère; et avec plus de philosophie que Tacite, il a souvent l'énergie de son pinceau.

Auguste avoit doucement fait oublier aux Romains leur liberté; Tibère, en dénaturant la constitution d'Auguste, avoit achevé d'ôter

aux Romains le peu de vertu qui leur restoit, et de les façonner à l'esclavage. L'un avoit régné cinquante ans; l'autre en régna vingt-deux. Qui peut apprécier combien près d'un siècle de corruption et de décadence morale peuvent dégrader un peuple? Dans les premiers temps du règne d'Auguste, il restoit encore dans quelques ames privilégiées des traces de l'esprit républicain; il restoit des vieillards qui avoient vu, qui avoient connu les Brutus, les Cassius, les Caton, les héros de la liberté expirante; Auguste avoit dans sa famille même des jeunes gens que sa puissance n'éblouissoit pas, et qui soupiroient après l'ancien gouvernement.

Drusus disoit hautement que s'il arrivoit jamais au pouvoir suprême, ce seroit pour rendre aux Romains la liberté qu'ils avoient perdue; Germanicus avoit hérité des principes de son père; c'étoit ce qui le rendoit l'espérance et l'idole du peuple; ce fut ce qui le fit empoisonner par Tibère. Les deux longs règnes d'Auguste et de Tibère anéantirent tout ce qui restoit dans Rome de vestige des anciennes vertus. Les générations qui s'élevèrent sous eux, et qui leur survécurent, n'eurent plus sous les yeux ni de grands modèles, ni de grands souvenirs; elles ne virent que des chaînes au-

tour de leur bereeau, et ne furent plus que des races d'esclaves. Quand Caligula parvint à l'empire, il n'eut plus qu'à fouler aux pieds le genre humain prosterné, et qu'à se choisir des victimes. Il desiroit que le peuple Romain n'eût qu'une tête pour l'abattre d'un seul eoup. Il auroit pu assouvir sa rage, en condamnant une moitié de ee peuple à s'égorger avec l'autre; et telle étoit la lâehe servitude de ce peuple, que je crois que Caligula eût été obéi.

On est porté à eroire, et la philosophie moderne, d'après un résultat qui a pu avoir lieu quelquefois, n'est pas éloignée d'établir comme une vérité générale, que l'habitude de la guerre, la profession des armes, la vie des camps rendoient les princes des tyrans. Cette allégation est toujours démentie par l'histoire de l'Empire. Nous y verrons tous ces monstres qui déshonorèrent le trône et tourmentèrent le genre-humain, Caligula, Néron, Domitien, Caracalla, Héliogabale, Commode, détester la guerre, ruiner la eonstitution militaire de l'Empire, et ne montrer jamais dans les dangers publies que la plus indigne lâcheté; nous verrons, au contraire, Vespasien, Titus, Mare-Aurèle, Trajan, Probus, tous les bons prinees enfin qui soutinrent l'Empire, main-

tenir la discipline, s'occuper de l'armée, faire de la guerre leur principal devoir. C'est que ces princes étoient persuadés, comme Auguste, que l'armée étoit le nerf et le soutien de l'Empire; que, quelque grands que fussent les abus et les vices qui minoient au-dedans cette vaste monarchie, les barbares qui la menaçoient au-dehors étoient encore plus redoutables; ils sentoient que la masse de la nation étoit corrompue; qu'il n'y avoit plus moyen de la régénérer, et qu'il ne restoit plus de ressource que celle de maintenir les vertus guerrières concentrées dans les armées, et de faire à ce corps languissant et corrompu une enveloppe menaçante et formidable.

De là ils fuyoient les délices de Rome, abandonnoient les affaires du dedans au sénat, et alloient sur les frontières et dans les camps veiller aux destinées de l'Empire.

Caligula, pendant son règne, ne s'occupa qu'une fois des armées et de la guerre, et voici comment Suétone nous a transmis sa folle expédition.

Ce fut un jour qu'étant en Ombrie à visiter le bois sacré et la fontaine de Clitumnus, on lui représenta qu'il avoit besoin de recrues pour sa garde batave; la fantaisie lui prit subitement de faire une expédition en Germanie.

Aussitôt il rassemble les légions et les auxiliaires, fait faire de nombreuses levées, fournit son armée de provisions de toute espèce, comme pour une grande conquête, et se met en marche. Tantôt il va si rapidement que les enseignes des cohortes prétoriennes sont obligés de mettre, contre l'usage, leurs drapeaux sur des bêtes de charge, afin de pouvoir le suivre; tantôt il se fait porter mollement et avec lenteur, dans une litière soutenue par huit esclaves. Quand il approche d'une ville, il exige que les habitans en arrosent les chemins, pour qu'il ne soit pas incommodé par la poussière.

Arrivé au camp, il veut se montrer observateur rigoureux de l'ancienne discipline; il fait décimer, battre de verges, punir ignominieusement sous les plus frivoles prétextes; il renvoie les vieux centurions en disant qu'ils sont hors d'état d'agir; il maltraite les jeunes, parce qu'ils n'ont pas d'expérience; il mécontente, dégoûte, aigrit tout le monde, en mettant toujours des nouveautés à la place des usages, et sa folle volonté à la place des loix.

Tous ses exploits, dans cette campagne, se bornent cependant à recevoir sous sa protection Adiminius, fils de Cinobellinus, roi de la Grande-Bretagne, qui, chassé par son père, s'étoit réfugié, avec un petit nombre de soldats,

dans son camp. Aussi glorieux que s'il avoit subjugué des royaumes, il écrit à Rome des lettres pleines d'emphase, et il ordonne au courrier qui les portoit, de ne descendre de son char qu'à la porte du sénat, et de les remettre aux consuls dans le temple de Vénus, en présence de la plus nombreuse assemblée.

Les occasions de guerre lui manquant, il en fait naître de fausses et de ridicules. Une fois il ordonne à quelques Germains de sa garde de passer le Rhin, et de s'embusquer dans un bois; il se fait ensuite annoncer avec beaucoup de fracas, pendant le dîner, l'approche de l'ennemi.

Il part aussitôt à la tête de ses courtisans et de quelques cohortes prétoriennes, passe le fleuve, entre dans ce bois, fait des prisonniers, élève des trophées avec des arbres qu'il fait abattre, et revient ensuite dans le camp, à la lueur des flambeaux, reprochant à toute son armée de ne l'avoir pas suivi; distribuant à ceux qu'il prétendoit avoir partagé son péril et sa gloire, des couronnes singulières, sous la forme du soleil, de la lune et des étoiles; une autre fois, il fait évader des otages et des prisonniers pour se donner le plaisir de les poursuivre à la tête de sa cavalerie, et de les ramener chargés de chaînes; il se met à table avec

ses compagnons; il veut qu'ils s'enivrent avec lui tout armés, et conservent jusqu'à leurs cuirasses. Une dernière folie met le comble à son extravagante expédition. Il fait ranger son armée en bataille sur le rivage de l'Océan, et ordonne qu'on dispose toutes les machines de guerre. Toute l'armée étant dans l'attente de ce qu'il méditoit, il commande aux soldats d'amasser des coquillages, d'en remplir leur casque et d'en élever des monceaux : *c'étoient*, dit-il, *les dépouilles de l'Océan dont il vouloit enrichir la capitale et le palais des Césars.* Pour monument de sa victoire, il fait ensuite élever une haute tour, il fait distribuer cent deniers par tête à chaque soldat; il envoie ordre au sénat de lui préparer le triomphe le plus superbe qu'on eût encore vu. A ce triomphe il fait paroître des Gaulois de la plus haute taille qu'il donne pour des Germains vaincus. Plusieurs princes alliés se prêtent même à sa folle vanité; ils laissent, pour cet effet, croître leurs cheveux, prennent des noms étrangers et l'idiome barbare; après eux, on voyoit jusqu'aux galères à six rangs de rames, qui lui avoient servi à voguer sur l'Océan, et qu'il avoit fait conduire par terre. « Ne soyez arrêtés par aucune considération, » avoit-il mandé aux questeurs et aux édiles, en » recommandant la plus grande magnificence,

» ce n'est point au trésor impérial à payer mon » triomphe, le vainqueur de l'univers vous » donne des droits sur les biens de tous les » hommes. »

Après trois ans et demi du règne le plus insensé et le plus atroce, Caligula tomba enfin sous les poignards d'une conspiration; mais ce qui prouve combien les Romains étoient avilis et méritoient de n'avoir plus que de pareils monstres pour maîtres, c'est que ce ne fut point l'amour de la patrie qui aiguisa les poignards; ce fut le ressentiment d'une injure privée qui porta les coups, ce fut un tribun des gardes prétoriennes, nommé Chéréas, que Caligula avoit insulté. Suétone, cet Arétin de l'histoire, ce peintre aussi vigoureux de la débauche, que Tacite l'est de l'esclavage, nous dit quelle fut cette insulte; mais je ne veux point souiller des détails d'une infâme anecdote, la noblesse d'un grand tableau d'histoire.

Ce qui prouve bien plus, que dans Rome il n'existoit plus de Romains, c'est qu'après la mort de Caligula, les consuls, à la tête du sénat et des cohortes de la ville, se saisirent un moment de la place et du Capitole, déterminés à rétablir le gouvernement républicain; mais ils ne purent jamais s'accorder ni sur les mesures, ni sur les moyens; cependant le peuple,

à grands cris, demandoit un empereur, et désignoit l'oncle de Caligula; tant les préjugés qui consacrent une race, s'établissent promptement chez le peuple. Cet oncle étoit le foible Claude qui, pendant ce temps-là, mouroit de peur dans son palais; quelques soldats prétoriens y pénètrent et le trouvent caché sous un lit, ils le chargent sur leurs épaules, et le portent dans leur camp, incertains s'ils le feroient leur empereur ou leur victime.

Claude, revenu de sa frayeur, et voyant les opinions partagées autour de lui, a la lâche présence d'esprit de proposer aux soldats de lui vendre l'Empire; le marché est conclu à quinze mille sesterces par tête. On le salue empereur, et le sénat et le peuple tombent à genoux devant lui; ce fut le premier qui leur paya l'Empire. On juge bien qu'une fois le moyen connu, l'ambition d'un côté, la cupidité de l'autre, firent qu'il ne manqua ni de vendeurs, ni d'acheteurs.

Sous Claude, les armées romaines n'éprouvèrent que des succès. Les Cattes, les Chanques furent vaincus en Germanie; la Mauritanie fut réduite en province romaine, et les aigles des légions pénétrèrent, pour la première fois, au-delà du mont Atlas. La Grande-Bretagne, abandonnée par Auguste et par Tibère, parce

qu'ils la regardoient comme hors des limites de l'Empire, fut remise sous le joug; mais ces succès ne furent pas l'ouvrage du foible Claude; ils furent dûs à la valeur des légions, à ses généraux, à un Galba, dont les talens et le bonheur s'évanouirent depuis sur le trône; à un Plautius, à Vitorius dont Tacite fait une mention honorable, mais que cette mention n'a pu sauver de l'oubli où tombent tous les généraux du second ordre, dont le nom n'est pas attaché à de grands événemens; à Corbulon que nous verrons, sous Néron, si célèbre et si infortuné; mais qui alors n'étoit qu'au commencement de sa fortune, et dont Tacite dit que les talens, enchaînés par la paix, n'attendoient que de grandes occasions pour le montrer à la renommée.

Sous ces hommes, la discipline, les exercices, les mœurs militaires ne se relâchèrent pas, du moins dans les camps; mais les principes de la constitution furent violés et dégradés dans Rome par la foiblesse de Claude. On vit Messaline influer sur les nominations, sur les récompenses; prodiguer les ovations, les ornemens, les honneurs triomphaux à des généraux qui n'avoient pas combattu, à de vils affranchis, à tous les compagnons de ses débauches, à Silanus qui n'avoit d'autre droit

que celui d'être fiancé à la fille de Claude, et qui étoit encore dans l'enfance. Messaline elle-même eut la fantaisie de voir triompher son imbécille époux, et de faire servir, ce triomphe, de fête à sa beauté; elle l'envoya dans la Grande-Bretagne, quand l'île étoit presque soumise; quand Plautius y eut gagné une grande bataille, et qu'il n'y avoit plus que des succès à recueillir. Cependant, le triomphe se préparoit à Rome avec un faste encore plus inoui que celui de Caligula; (car, une fois qu'une femme a violé toutes les loix de la pudeur, de la convenance et de la raison, quel homme le plus insensé peut atteindre à son délire!)

Messaline voulut que tous les gouverneurs des provinces et tous les commandans des légions quittassent leurs emplois pour venir grossir le cortége; elle suivoit elle-même le char du triomphateur, dans un char qui effaçoit le sien; à côté d'elle paroissoit ce Silius, dès lors son amant; ce Silius qu'elle eut l'impudente audace d'épouser, quelque temps après publiquement, à la face de Rome entière, et presque sous les yeux du stupide Claude lui-même; derrière elle étoit l'eunuque nommé Posidas; ce favori de Claude marchoit au milieu des généraux, armé de pied en cap, d'une lance, à la vérité, sans fer; indécente dérision qui achevoit

de souiller la majesté d'une cérémonie auguste, et à l'institution de laquelle Rome avoit dû tant de victoires : telle fut enfin, sous ce malheureux prince, la prostitution de cet honneur insigne, qu'il y eut des généraux assez délicats pour le refuser, et qu'il parut dans Rome une lettre écrite au nom des légions, où l'on invitoit l'empereur à envoyer les marques triomphales à tous les généraux et à toutes les armées à la fois, afin que personne ne desirât plus la guerre.

Ce ne fut pas le seul mal que la foiblesse de Claude fit à la constitution militaire de l'Empire; sous lui, les grades se multiplièrent comme les honneurs, et l'arbitraire le plus absolu prit la place de l'ancienneté et des services dans la manière de les conférer. Souvent Claude nomma subitement le commandant d'une cohorte, au commandement d'un escadron de cavalerie, et le commandant d'un escadron, à l'important emploi de tribun d'une légion; il institua une milice chimérique, qu'on appeloit surnuméraire, et dont les membres, quoique absens et sans fonctions, recevoient la solde accoutumée. En même temps qu'il avilissoit les grades, il perdoit l'esprit militaire des troupes, et les préjugés qui l'entretiennent; il employoit les soldats à des luttes, à des combats

de gladiateurs et à des fêtes publiques; il en faisoit tour-à-tour des histrions et des bourreaux; il présidoit lui-même à ces spectacles prétendus guerriers, armé de toutes pièces. Agrippine qu'il avoit épousée après avoir fait assassiner Messaline, y assistoit aussi en habillement militaire, et avec une casaque tissue d'or; elle y avoit son tribunal, ses gardes, ses licteurs, et les aigles romaines s'inclinoient avec indignation devant elle.

Sous Claude, ou plutôt sous les deux femmes qui règnèrent en son nom, s'introduisit à la cour des Césars cet usage des empires d'orient, cet usage qui fit ensuite, sous les femmes des empereurs transférés à Constantinople, des progrès si rapides et si funestes: on commença à ne plus employer aux affaires que des affranchis et des commensaux de la cour; on n'arrivoit plus à la fortune que par l'amour ou par ce qui le remplace dans les cours corrompues, par la facilité des mœurs; car c'est-là l'abus qui suit ordinairement le règne des femmes. C'est la première fois qu'il est question, dans l'histoire romaine, de la faveur des eunuques: devenus les ministres des plaisirs, ils devinrent les dépositaires de l'autorité. Claude en eut un, nommé Félix, à qui il donna, outre de grands emplois militaires, le gouvernement de Judée,

et qui fut le mari de trois reines; un autre avoit obtenu de lui le privilége de se faire porter, à Rome, en litière, et de donner des fêtes au peuple. Pallas et Narcisse, ses ministres, étoient de simples affranchis. Quand l'armée des Gaules se révolta, ne voulant pas passer en Bretagne, ce fut ce Narcisse qui eut l'audace de se faire envoyer par Claude pour haranguer les légions, et pour les faire rentrer dans le devoir. Il est vrai que les troupes en firent justice; car, lorsqu'il monta sur le tribunal, et qu'il voulut parler, les soldats crièrent avec de grands éclats de rire : *nous voici aux saturnales* (fêtes où les valets jouoient les rôles de maître), et se retournant vers Plautius, général de l'armée, à qui ils avoient refusé de s'embarquer : *conduisez-nous*, dirent-ils, *il y a du moins de la gloire à obéir à la discipline.*

Ce n'eut été rien encore que de dégrader leur maître, et se faire moquer d'eux dans les camps : à leur retour à Rome, ils se vengeoient sur les généraux, et traversoient leurs opérations; ils ne pouvoient souffrir qu'on cueillît des lauriers où ils n'avoient essuyé que des mépris; ils s'embarrassoient peu que le territoire romain fût violé, que les courses des Barbares demeurassent impunies; ils conseilloient toujours la paix. Corbulon avoit vaincu les Chau-

ques; il avoit établi son camp au-delà du Rhin: Claude, au milieu de ses victoirs, lui envoie ordre de repasser le Rhin; Corbulon, dit Tacite avec son énergie accoutumée, reçut cette lettre comme il fortifioit son camp. Mille pensées diverses et fâcheuses l'accablent à la fois, la défiance de l'empereur, les mépris insultans des Barbares, les railleries ou la douleur des nations alliées; il ne lui échappe cependant que ces mots: *malheureux cent fois les généraux Romains!* et il fait donner le signal de la retraite; mais pour mettre le travail à la place de la guerre, pour empêcher que l'oisiveté n'amollisse ses troupes, il leur fait creuser, entre la Meuse et le Rhin, un canal de vingt-trois milles, qui conduisoit des transports nécessaires à l'abri des incertitudes de l'Océan.

Claude, en privant Corbulon de la gloire qui l'attendoit, lui accorda les honneurs du triomphe; mais il les accordoit en même temps à Curtius-Rufus, parce qu'il avoit découvert une mine d'argent dans le pays des Maltiaques; car voilà ce qui arrive sous les mauvais gouvernemens, c'est que les honneurs s'y avilissent, parce qu'on les donne au hasard et sans réflexion, et qu'on y confond sans cesse ce qu'il faut payer en considération ou en argent.

Caligula avoit donné le titre de citoyen romain à tous les sujets de l'Empire. Claude admit toutes les familles principales, d'abord des *Éduens*, en qualité de plus anciens alliés, et de soi-disant pères du peuple Romain, et ensuite toutes celles de la Gaule chevelue, au droit d'entrer dans le sénat. Ce privilége fut ensuite étendu par Commode, par Caracalla, par Héliogabale, à celles de toutes les provinces; ils l'étendirent, ils le prodiguèrent, ils le laissèrent échapper de leurs mains, sans en sentir la conséquence; car il est curieux de remarquer que, dans l'histoire de l'Empire Romain, les plus grands tyrans furent en même temps les plus mauvais administrateurs; ils ne couvrirent leurs vices d'aucune grande qualité; tout leur art seulement étoit de flatter le peuple et l'armée par des largesses, et de tout accorder au loin et dans les provinces, pour tout opprimer impunément dans Rome et autour d'eux.

Nous n'en sommes encore qu'à Claude, et on voit combien s'étoient déjà altérés les principes de la constitution d'Auguste, les mœurs dont il avoit donné l'exemple, la sage température de son pouvoir, mais sur-tout l'esprit et les loix de l'armée : nous allons voir cette décadence augmenter à grands pas jusqu'au

règne de Vespasien, qui la suspendit en se rapprochant des principes d'Auguste.

Observons cependant, pour l'instruction et pour le salutaire effroi des princes, que l'infortuné Claude avoit une sorte d'esprit et d'éloquence; qu'il avoit composé, par les conseils de Tite-Live, quarante-trois livres de l'histoire romaine : et les mémoires de son règne, dit Suétone, manquoient de sens, mais n'étoient pas sans élégance. Il fut très-savant grammairien, et il avoit ajouté trois lettres à l'alphabet, qui, à la vérité, n'eurent cours que de son vivant. Tacite nous a conservé un de ses discours au sénat, dans lequel il y a de belles expressions : l'histoire nous a transmis, de lui, une réponse sublime : quand Eunones, roi des Adorses, lui offrit de lui livrer Mithridate, roi du Bosphore, descendant du grand Mithridate, qui, poursuivi par les armes romaines, s'étoit réfugié chez lui, il lui répondit : *Rome fait toujours grace aux vaincus, et n'aime à triompher que des rois qui le sont encore;* mais quelques traits d'esprit, quelques accidens heureux dans ce genre, ne prouvent rien pour la conduite. Claude étoit imbécille de caractère et non pas d'esprit. Ce qui fit éclater sa pusillanime stupidité, ce fut la mauvaise éducation morale qu'il avoit reçue. On

avoit pris soin de le tenir, toute sa vie, loin des affaires qui développent les facultés, et de l'entourer d'esclaves et de valets qui ne font jamais que les engourdir et les corrompre; il étoit le jouet des courtisans qui savoient qu'ils flattoient Tibère et Caligula en s'avilissant. Un caprice de la fortune fit tomber, à cinquante ans, le fardeau de l'Empire sur ce malheureux prince, et il en resta accablé.

Néron s'occupa encore moins de la guerre que Claude; il fit plusieurs fois des préparatifs pour quelques expéditions qu'il vouloit commander en personne, et jamais il n'en exécuta aucune. Un présage superstitieux, un songe, vapeur fantastique qui trouble fréquemment le sommeil de la débauche, comme dit Suétone, sa robe qui se trouva prise sous lui quand il étoit assis au temple de Vesta, pour y sacrifier avant son départ, l'empêchèrent de se mettre en marche; car ce Néron, le plus féroce des tyrans, étoit en même temps le plus lâche des hommes. Jamais aucun sentiment, pas même celui de sa propre sûreté, ne put ni lui faire prendre les armes, ni former aucune résolution saine et vigoureuse: il alloit, venoit, s'agitoit, pleuroit; il tomboit du délire de la rage dans l'abattement du désespoir. On aime à voir ainsi la nature se venger elle-même de l'oppres-

seur du genre humain, tremblant devant son ombre; mais les pinceaux m'échappent en pensant à ce beau morceau de Suétone, qui commence par ces mots: *quand les crimes de ce monstre eurent enfin lassé la patience de l'univers.* Qui peut l'avoir lu et ne pas abhorrer Néron? qui pourroit oser encore le peindre?

Pourquoi les annales de l'Empire, pourquoi celles de l'univers même ne montrent-elles aucun prince guerrier qui ait été un tyran de l'espèce des Néron, des Caligula? Pourquoi ces fléaux de l'humanité ne sont-ils jamais formés qu'au sein de la mollesse et de la débauche? C'est que le métier des armes, fait en grand (dit Suétone), exige un degré de courage et d'élévation qui ne peut guère exister sans générosité; c'est que celui qui hasarde tous les jours sa vie, connoît peut-être plus le prix du sang, que celui qui, du fond d'un palais, dispose sans danger de la vie des hommes, et finit par se regarder comme un dieu qui commande à des mortels; c'est que l'habitude de l'ordre, celle de la discipline, qui est le sacrifice continuel de la volonté individuelle à la loi générale, accoutume l'esprit à un sentiment de justice et de règle, qui doit ensuite se retrouver avec fruit dans toutes les actions de la vie; c'est qu'il est plus aisé de fouler aux pieds un

peuple qu'une armée, et qu'une armée elle-même étant à son tour accoutumée à des loix et à des principes, en supporteroit impatiemment la violation, et sauroit bientôt faire servir son courage et ses armes à sa vengeance; c'est qu'au contraire, la tyrannie de ces monstres fainéans n'étant entourée que de victimes désarmées par la lâche soumission de ce qui les approche, finit par ne jouir de son pouvoir qu'en frappant, et par mettre sa grandeur dans le nombre des forfaits; c'est ainsi, peut-être, qu'un chasseur redouble de passion à mesure que ses victimes tombent plus souvent et plus facilement sous ses coups; c'est ainsi que les créoles, qui n'ont habité que leurs plantations, deviennent si aisément durs et cruels: ils n'y sont abordés que par des esclaves, et d'un mot, d'un signe, d'un froncement de soureil, ils peuvent faire leurs destinées. Ce que je vais dire, n'est malheureusement pas à l'avantage de la nature humaine; armez un homme d'un grand pouvoir, et placez-le entouré d'êtres foibles et tremblans, vous verrez naître un tyran; et si c'est une de ces ames nées pour le crime, que la nature produit peut-être aussi rarement que celles nées pour la vertu, ce tyran sera un Domitien ou un Néron.

Mais si la profession des armes est rarement

l'école de la *tyrannie*, avouons qu'elle peut être celle du *despotisme*, par le prix qu'elle accoutume à mettre à l'obéissance, et par l'esprit de promptitude et d'expédition dont on fait une des bases de ses succès; avouons que quelques souverains guerriers ont abusé quelquefois cruellement de leur victoire, et prodigué le sang pour leur ambition ou pour leur gloire, mais cela n'a jamais été avec le caractère d'atrocité et de démence qui distingue les tyrans. Un despote guerrier ressemble à ce lion qui n'égorge pas pour assouvir sa faim, et qui arrête sa fureur où son intérêt finit; un tyran tel que Néron, tel que Caligula, est un tigre au milieu d'une bergerie; il ne se borne point à la proie qui lui est nécessaire; il égorge sans intérêt, et ne commence à se repaître que quand il nage dans le sang, et qu'il est entouré de victimes.

Les armes romaines éprouvèrent des revers sous Néron, et ces revers furent dus à l'indiscipline. La discipline rétablie eut encore l'honneur de les réparer. Pétus, à la tête de deux légions, avoit pénétré dans l'Arménie; il s'y étoit établi dans des quartiers d'hiver sans précaution, sans communication, il avoit affoibli les légions par des congés indiscrètement donnés. Les Parthes l'enveloppent, et le font passer sous le joug, lui et ses légions. Corbulon, qui venoit

de prendre le commandement en Syrie et le long de l'Euphrate, marche à son secours; il étoit trop tard; la honte étoit consommée, et les légions de Pétus repassoient tristement le fleuve sur les ponts que l'ennemi leur avoit permis de jeter. Il faut encore copier Tacite, dans cette touchante rencontre des deux armées romaines.

« Corbulon ne veut point humilier l'armée » malheureuse de Pétus par l'éclat de ses armes » et de ses enseignes; il passe devant elle sans » appareil et en silence; les soldats, de part » et d'autre, ne peuvent retenir leurs larmes; » ils se rendent, en soupirant, le salut accou- » tumé; il ne s'agissoit plus entr'eux d'ému- » lation ni de gloire, sentimens des temps » heureux; la commisération seule remplis- » soit tous les cœurs, et les soldats y parois- » soient encore plus sensibles que les chefs. »

Corbulon reçut de pleins pouvoirs et des renforts pour venger l'affront de Pétus. Néron lui donna les troupes de Pannonie, de Syrie, de Cappadoce, presque toutes celles d'Orient, avec une autorité presqu'égale à celle qu'eut Pompée dans la guerre contre les pirates. Le danger faisoit oublier à Néron sa lâche politique; mais c'étoit à Corbulon à frémir de cette autorité, et à redouter sa gloire. Il s'a-

bandonna en grand homme à sa destinée; ce n'est point le nombre, ce n'est point la perfidie des Parthes qui lui fait craindre le sort de Pétus, c'est la lâcheté et l'indiscipline de ses propres soldats; à l'exception des troupes de la Pannonie, qui étoient amollies et corrompues par le climat, il y avoit parmi elles des vétérans qui n'avoient jamais ni monté une garde, ni passé une nuit à l'air. La vue d'un retranchement étoit un objet nouveau pour eux; occupés de leur parure et des moyens de s'enrichir, ils avoient fait leur service dans les villes, sans casque et sans cuirasse.

Il fallut régénérer ce fantôme d'armée; il fallut pour cela congédier tout ce qui étoit ou vieux ou infirme, ou trop corrompu; faire de nouvelles levées; tenir les troupes sous des tentes pendant tout l'hiver. Aucun obstacle, aucun murmure n'ébranlèrent Corbulon; l'hiver étoit si rigoureux qu'on ne pouvoit tendre des tentes qu'après avoir cassé la glace et pioché la terre; beaucoup de soldats furent gelés; Corbulon, tête nue et vêtu à la légère, se montroit par-tout, aux exercices, dans les marches, aux travaux; il louoit les forts, consoloit les foibles, donnoit l'exemple à tous; voyant ensuite que plusieurs se refusoient aux rigueurs du service et de la saison, et déser-

toient le camp, il y remédia par la sévérité; il ne pardonnoit ni la seconde faute, ni même la première; quiconque abandonnoit son enseigne, étoit mis à mort sur-le-champ; l'expérience fit voir que cette fermeté valoit mieux que l'indulgence; car il y eut bientôt moins de désertion dans son camp, que lorsqu'il y régnoit la licence et l'impunité.

Son armée étant ainsi redevenue une armée, il en fait une revue avec éclat; il la purifie par une cérémonie solennelle; il harangue ses troupes; il leur explique la cause de leurs malheurs passés, et ce qui doit fonder leur confiance pour l'avenir. Il leur parle, dit Tacite, avec cet ascendant d'autorité et d'assurance qui, dans un militaire habile, peut tenir lieu d'éloquence.

Ensuite il se met en campagne, et des succès répondent de tous côtés à ses dispositions. Il bat plusieurs fois les ennemis, s'avance pas à pas, se retranche par-tout; les Parthes, dont la ressource est dans le nombre et dans une immense cavalerie, veulent le diviser, l'affoiblir, le harceler, lui faire quitter son ordre et ses retranchemens, sa pratique continuelle de vigilance et de méthode; il ne donne point dans le piége. Un centurion qui s'étoit un jour avancé hors de son rang pour aller combattre

un ennemi qui le défioit, est, sur-le-champ, par ordre de Corbulon, percé de flèches entre les deux armées; exemple frappant pour toutes deux; mais sur-tout pour l'ennemi qui sent tout ce qu'il doit craindre d'une telle discipline. Tiridate, roi d'Arménie, pour qui les Parthes avoient pris les armes, demanda une entrevue à Corbulon, et s'y soumit à venir rendre hommage à Néron dans Rome même.

Les légions de Bretagne eurent aussi des revers; plusieurs cohortes furent surprises et taillées en pièces; ces revers furent vengés par Paulin, rival de Corbulon en talens et en gloire. Il est vrai que bientôt, jaloux de ses victoires, Néron lui envoya l'affranchi Polyclète pour juger s'il falloit les poursuivre et les arrêter. Polyclète, dit Tacite, fatigua les Gaules et l'Italie par le passage de son nombreux cortége; le soldat retomba sous le joug par la peur du châtiment, et fut la risée des Barbares; le sentiment de la liberté, ajoute-t-il, étoit trop profond chez ces derniers, pour qu'ils pussent concevoir comment un Romain, et un général couvert de gloire, trembloit devant un esclave. Quoi qu'il en soit, Paulin fut renvoyé; le commandement fut remis à un officier sans talens, et on décora du nom de paix l'inaction qu'on lui prescrivit.

La jalousie de Néron contre ses généraux éclata bientôt par de plus horribles coups; il leur supposa des vues ambitieuses, et de-là des projets de conspiration. Osturius fut arrêté et obligé de s'ouvrir les veines. Néron mande Corbulon auprès de lui, en l'appelant son bienfaiteur et son père; ce vieux général arrive, et trouve Néron habillé en comédien; il a l'imprudente magnanimité d'en marquer de l'indignation, et le soir même le tyran lui annonce la mort. Corbulon se passe lui-même son épée au travers du corps. Ce Courbulon étoit digne des beaux jours de Rome. Deux siècles plutôt (car voilà à quoi tient souvent la destinée des talens), il auroit peut-être eu dans l'histoire la place des Marcellus et des Scipion.

Que résulte-t-il cependant de cette jalousie plus ou moins féroce que tous les empereurs qui ne furent pas guerriers portèrent à la gloire des généraux? C'est que de la crainte des généraux, ils passèrent à l'horreur de la guerre; ils préférèrent la tranquillité achetée par des subsides, à des guerres heureuses faites par des généraux qui pouvoient s'attacher les troupes et troubler leur règne; ils ne voulurent plus qu'il se formât ni grands généraux, ni grande réputation.

Ils donnoient les ornemens du triomphe avec d'autant plus de facilité qu'on les avoit moins mérités, dans l'intention de les avilir. Nous avons vu comment Claude et Caligula les avoient prostitués; Néron les donnoit à tous ceux qui lui découvroient une conjuration, à ses espions et à ses délateurs; *leur lâche inaction* leur assuroit à la fois toutes les récompenses de la valeur et toute la faveur du prince qui ne les aimoit jamais qu'en proportion de leur engourdissement.

Les généraux, de leur côté, cherchoient à se soustraire au malheur qui les menaçoit, chacun suivant l'impulsion de leur faculté et de leur caractère. Ceux qui étoient médiocres et sans talens n'étoient occupés qu'à maintenir la paix sur leur frontière, et ils y sacrifioient l'honneur et les intérêts de l'Empire; ceux qui, entraînés par plus d'énergie ou par des circonstances inévitables, faisoient la guerre et acquéroient de la gloire, n'avoient plus, après cela, d'autres ressources que dans les révoltes ou dans la prétention au trône; placés entre les dangers de la jalousie du maître ou ceux de la rébellion, ils s'abandonnoient à ceux de la pourpre qui leur offroient du moins une grande chance de fortune. Voilà ce qui donna lieu à ces révoltes d'armées qui ébranlèrent si

souvent l'Empire; voilà ce qui forma les cinquante tyrans sous Gallien.

Ainsi, dans l'ancienne Rome, il avoit été un temps où le sénat, par principes, entretenoit toujours les guerres, afin de ne pas laisser amollir les citoyens par les douceurs de la paix ; où, quand tout étoit tranquille, il alloit, par politique, chercher des ennemis; alors on prenoit le prétexte d'une ambassade mal reçue, d'une querelle de limites; on se déclaroit le protecteur des ennemis d'un peuple, et quand les prétextes manquoient absolument, on tiroit au sort sur qui tomberoit l'orage; politique affreuse sans doute, mais qui dut être celle d'un peuple qui avoit fondé toute sa grandeur sur les armes, et qui seroit bientôt devenu la proie de ses voisins, s'il se fût amolli : l'ambition des généraux s'empara ensuite de ce terrible droit de guerre, et renchérit sur les principes du sénat. Il n'y eut plus de limites, soit posées par la nature, soit déterminées par la sagesse, capables d'arrêter des hommes avides de gloire, de pouvoir et de richesses : ils passèrent les Alpes, ils s'élancèrent de tous côtés hors de l'Italie, cherchant par-tout des trophées et des dépouilles. Alors s'anéantirent tous les principes d'égalité, de liberté, de vertus qui constituoient la république; et la république

ne devint plus qu'une aristocratie tumultueuse qui fit place à la monarchie. L'esprit militaire étoit nécessaire à la république : l'excès de cet esprit lui devint funeste, et voilà le sort de tous les principes posés par la main des hommes.

Observons ce qui se passa sous l'Empire, nous verrons le principe opposé s'altérer, s'exagérer et finir par entraîner la chute de l'Empire. Auguste, parvenu au trône, pense avec raison qu'il faut une nouvelle constitution, une nouvelle politique et un nouveau système ; il ne croit plus que l'esprit de conquête convienne à un Empire déjà trop étendu ; il croit que le droit de guerre ne doit plus être abandonné aux généraux, et qu'il ne doit plus émaner que du trône : il veut que l'Empire ait des guerriers et des défenseurs, mais il veut en même temps qu'ils soient dociles et amis de la paix. Les principes d'Auguste étoient bons, et sur-tout convenables aux circonstances et au nouveau gouvernement qu'il établissoit ; mais bientôt cette monarchie limitée se change en despotisme, quelques successeurs de ce prince devinrent des tyrans, et des tyrans lâches et fainéans ; ils vont alors au-delà du plan d'Auguste ; ils anéantissents les vertus militaires, même dans les armées où Auguste avoit voulu les concentrer ; ils avilissent les troupes ; ils

condamnent les généraux à l'inaction, forcent les talens à se cacher ou à se perdre, et laissent tomber l'Empire, sans défense et sans forces, dans les mains des Barbares. La république avoit péri, si je peux m'exprimer ainsi, par une surabondance de vigueur, de courage, d'ambition, d'esprit militaire; l'Empire périt à son tour par l'anéantissement de toutes ces facultés.

Au moyen de cette oppression qu'exerçoient souvent les Césars contre les talens et contre la gloire, il semble que les armées romaines auroient dû beaucoup plutôt dégénérer; mais heureusement ils n'eurent pas tous cet exécrable système. Ceux qui eurent de la grandeur et des vertus; ceux qui prétendirent à la gloire eux-mêmes, Vespasien, Titus, les Antonins, laissèrent respirer les talens, et les favorisèrent. Quand l'exemple et l'influence d'un grand prince ont formé sa génération contemporaine, un siècle entier a le bonheur de s'en ressentir. Heureusement, sous les tyrans lâches et non guerriers, les circonstances amenoient, malgré eux, des guerres nécessaires, et tiroient les armées de la mollesse et de l'engourdissement, heureusement enfin, les bons généraux, ceux qui conservoient quelques idées de l'ancienne discipline, tâchoient de diminuer les inconvé-

niens de la paix et de l'inaction, en maintenant dans les troupes l'habitude du travail et de la fatigue, qui remplace un peu celle des combats et des dangers. Ainsi commencèrent, ainsi furent faits la plupart des monumens qui vivifièrent et qui embellirent les Gaules.

Paulinus-Pompéius qui commandoit l'armée du Bas-Rhin en 811, acheva une chaussée que Drusus avoit commencée soixante et trois ans auparavant, pour contenir le Rhin dans son lit. Ainsi, nous avons vu Corbulon, forcé à la paix par les ordres de Claude, employer sur le champ son armée à des travaux; ainsi sous Néron, Vétus qui commandoit l'armée du Haut-Rhin, avoit entrepris de joindre par un canal la Moselle à la Saône, et par conséquent l'Océan à la Méditérranée: à la vérité, pour obéir aux circonstances et à la politique du tyran, Elius-Gracilis, commandant de la Gaule-Belgique, lui défendit de continuer cet ouvrage, d'une part, parce qu'il eût été obligé de passer sur quelques terres barbares, ce qui auroit pu allumer la guerre; de l'autre, parce qu'en se rendant utile aux Gaules, il auroit pu par-là gagner l'affection des habitans, et alarmer l'empereur.

Mais cherchons la principale raison qui soutint si long-temps les légions et leur disci-

pline contre la décadence générale, dans la position de ces légions, et par conséquent dans l'excellent plan d'Auguste. Elles vivoient loin des villes, elles avoient des mœurs et un esprit à part : toutes les fois que le relâchement s'étoit introduit, un homme énergique les ramenoit facilement à leur discipline primitive ; il n'avoit à lutter ni contre l'exemple d'une cour, ni contre la terreur d'une capitale ; les prétoriens seuls subissoient cette inévitable et fatale influence : aussi, sous les tyrans, tomboient-ils dans le dernier degré de corruption et devenoient-ils les compagnons de débauche, les satellites, les espions, les bourreaux du prince. C'est par un tribun que Néron fait tuer Agrippine ; c'est un centurion qui va poignarder Octavie ; c'étoit ainsi toujours des officiers des gardes prétoriennes qui alloient exécuter les crimes de leur maître ; et pour achever de les avilir, un eunuque présidoit souvent à l'exécution. Ce furent à la fin les armées qui eurent l'honneur de lever l'étendard de la révolte contre Néron ; elles se déclarèrent, elles l'abandonnèrent toutes à la fois. L'armée de Germanie l'emporta ; elle tailla en pièces les légions des Gaules qui vouloient couronner Vindex, et elle fit Galba empereur. Ainsi, pour la première fois, les armées romaines se attirent

entr'elles pour donner l'Empire ; pour la première fois la proclamation du maître du monde fut faite hors de Rome ; et dès qu'il fut connu, dit Tacite, que Rome n'avoit pas le droit exclusif de faire des Césars, tous les pays, toutes les armées osèrent y prétendre.

Galba ne fit que passer sur le trône : vieillard infortuné qui se laissa gagner par l'ambition, dans un âge où elle devoit être éteinte ; mais qui n'étoit ni sans talens, ni sans vertus, qui eut le courage de vouloir ramener les prétoriens à l'ancienne discipline, et de leur refuser des gratifications extraordinaires à l'occasion de son avènement, en leur disant qu'il savoit enrôler ses soldats, mais ne savoit pas les acheter.

Il avoit vécu avec honneur sous quatre règnes ; il s'étoit distingué dans le commandement des armées et dans le gouvernement des provinces. Enfin, dit Tacite, il auroit toujours été jugé digne du trône s'il n'y fût jamais monté.

A peine y étoit-il assis qu'on se préparoit à l'en précipiter ; il rendoit graces aux Dieux de son élévation, et déjà, dit Tacite, c'étoient les Dieux d'un Empire qui n'étoit plus à lui. Les armées de Germanie révoltées demandoient déjà un autre empereur. On avoit renversé les

images de Galba, prêté serment au sénat et au peuple, et député en même temps, par une démarche contradictoire, aux prétoriens pour leur demander de choisir un autre maître. Ceux-ci, fatigués d'avance des idées de discipline de Galba, qu'ils appeloient de la sévérité, et de son économie qu'ils traitoient d'avarice, jetèrent les yeux sur Othon, et le proclamèrent dans leur camp. Celui-ci depuis long-temps se ménagoit l'affection des soldats dans les marches, dans les campemens, dans les casernes. Lorsque les troupes s'assembloient pour se ranger en bataille, il nommoit les plus anciens soldats par leurs noms, les appeloit camarades, reconnoissoit les uns, s'informoit des autres, les aidoit de son argent ou de son crédit; il laissoit échapper souvent des plaintes sur la discipline, sur le Gouvernement, et laissoit entrevoir des temps heureux; moyens toujours sûrs d'allumer l'espérance et le mécontentement dans les esprits de la multitude.

Quels étoient cependant ces prétoriens? Des hommes sans frein et sans mœurs, tour-à-tour corrompus par la licence, et avilis par la pauvreté: ils demandoient à Othon, pour prix de l'Empire, outre les gratifications d'usage, qu'on les déchargeât de la taxe qu'ils avoient

coutume de payer aux centurions pour obtenir des congés, de l'espèce de ceux que nous appelons limités ou congés de semestre ; c'étoit une espèce de tribut que l'indiscipline et la foiblesse des chefs avoient permis aux centurions de lever sur leurs soldats. Par cet abus, un quart, une moitié des cohortes étoit toujours absente des drapeaux, et vivoit dans Rome ou dans les provinces sans emploi et sans être soumis à aucune règle. Peu importoit aux centurions que l'autre moitié des soldats présens fût surchargée par le service ou par les travaux du camp, et que l'autre gagnât comme elle pourroit l'argent de cette rétribution : de-là, ces derniers pouvoient s'abandonner aux vols, aux pillages ; les plus honnêtes embrassoient les métiers les plus vils ; tous se livroient à la débauche et à la mollesse ; tous finissoient par se rendre dans le camp ; les riches sans argent, les forts sans vigueur, les braves sans courage ; tous n'avoient plus alors d'espérance que dans les troubles et dans une guerre civile.

Othon, craignant d'aliéner les centurions en voulant gratifier les soldats, promit de payer les congés annuels de l'argent du fisc : ce n'étoit que changer d'abus ; et les empereurs se servirent ensuite de tant de palliatifs du même genre, que le trésor public épuisé ne put plus

suffire aux dépenses de l'armée, et qu'enfin il n'y eut plus d'armée.

Cependant tandis qu'Othon croyoit règner par le meurtre de Galba, l'armée de Germanie, soulevée contre Galba, ne vouloit pas d'Othon et couronnoit Vitellius. Ce Vitellius avoit employé pour la séduire à peu près les mêmes moyens qu'Othon : envoyé par Galba en Basse-Germanie pour réprimer les légions de cette contrée, qui depuis quelque temps n'avoient point eu de personnage consulaire à leur tête, il avoit parcouru assidûment tous les quartiers d'hiver, rétabli les officiers dégradés par ses prédécesseurs, effacé les notes infamantes, adouci celles qui étoient trop rudes, substitué enfin du désintéressement et de la générosité à la sordide avarice de Fontéïus-Capito qui vendoit tous les emplois. Le soldat enthousiaste prenoit ces réformes pour de la justice, les gens éclairés n'y voyoient que l'ambition du nouveau général ; mais tandis que le petit nombre réfléchit, la foule est entraînée. Ces fières légions de Germanie, quoiqu'animées d'un autre esprit que les prétoriens, tendoient cependant au même résultat. Les prétoriens vouloient des révolutions pour avoir des gratifications nouvelles : les légions de Germanie, contenues depuis long-temps dans la paix par

la lâche politique de Caligula, de Néron, de Claude, vouloient la guerre à quelque prix que ce fût.

Elles étoient ennuyées d'un traitement lent et d'une solde régulière; elles vouloient un mouvement plus rapide, des occasions et des récompenses. Depuis long-temps elles n'avoient point été rassemblées: chaque soldat ne connoissoit que sa centurie ou son escadron. Quand elles se réunirent, quand elles eurent essayé leur courage sur le malheureux Vindex et sur les légions des Gaules qu'elles avoient vaincues sans peines et sans dangers, elles sentirent, elles mesurèrent leurs forces, elles goûtèrent l'attrait dangereux du relâchement de la discipline, effet inévitable de la dissension et de l'ambition des chefs; elles se mirent à regarder les Gaules comme des provinces vaincues, et qui leur étoient livrées. Les cités de cette vaste contrée, divisées entr'elles par la jalousie, par les préférences, par les animosités que semoit le mauvais gouvernement des empereurs ou de leurs représentans, les engageoient à se mêler de leurs querelles. Trèves se battoit contre Cologne; Langres, contre Autun; Vienne, contre Lyon; les légionnaires se déclaroient tour-à-tour, ou pour ceux qui les payoient le plus et s'assuroient d'eux par des présens ou

par des fêtes, ou contre ceux qu'ils pouvoient piller impunément; d'ailleurs ils ne se rassembloient plus, ils ne vivoient plus entr'eux; ils étoient mêlés avec l'habitant: mélange, dit Tacite, funeste à leurs mœurs et à la discipline. Toute cette armée, grossie de milices, d'auxiliaires, regorgeant de crimes, de sang et de butin, s'ébranle enfin en trois corps pour passer les Alpes et pour disputer l'Empire à Othon. Vitellius, pour qui elle alloit combattre, marchoit à sa suite plutôt qu'à sa tête, indigne du sort qu'on lui préparoit, ivre dès le milieu du jour, surchargé d'embonpoint, et dévorant d'avance la fortune de Rome en luxe et en repas scandaleux.

Othon, de son côté, ne se préparoit pas à la guerre avec des troupes mieux disciplinées; il ne savoit ce qu'il devoit le plus craindre, de ses soldats ou de ceux de Vitellius. Un jour les prétoriens s'étoient révoltés, sous le prétexte que les sénateurs en vouloient à sa personne; mais en effet dans l'objet de piller Rome. Ils avoient massacré leurs centurions, pénétré dans le palais; le fer et la flamme brilloient de tous côtés; tout se cachoit, tout fuyoit, tout attendoit sa ruine. Ce n'est qu'à force de prières et de larmes qu'Othon parvient à se faire entendre, et la fin de son discours fut de re-

mettre une gratification de cinq mille écus à chaque soldat.

Essayons de rassembler quelques-unes des expressions du superbe tableau de la capitale du monde, se disposant, dans cette occasion, à défendre le prince qu'elle s'étoit donné pour maître.

Rome ressembloit à une ville menacée d'assaut au dehors: on ne voyoit par-tout que soldats, que gens armés, et malgré cela, qu'inquiétude et que terreur. Au-dedans la défiance et la frayeur accabloient tous les esprits; on osoit à peine se parler dans l'intérieur des maisons; on se croyoit entouré d'émissaires de Vitellius. A chaque nouvelle qu'annonçoit la Renommée, on composoit son visage; on s'étudioit à ne marquer ni trop d'abattement, ni trop peu de joie. Dans le sénat, la présence d'Othon augmentoit encore l'embarras; on craignoit de lui donner prise ou par son silence ou par des paroles; on vouloit et on n'osoit appeler Vitellius l'ennemi de l'État et parricide; on sembloit craindre qu'il n'entrât tout à coup en vainqueur; on cherchoit des détours; on l'attaquoit par de vaines déclamations: quand on hasardoit contre lui de vraies injures, c'étoit en cachant sa voix dans le tumulte ou dans des paroles mal articulées.

Les apprêts de la guerre étoient encore plus lâches et plus ridicules. On armoit les cohortes de la ville et les soldats de la flotte ; on les déclaroit légionaires ; on éloignoit les anciens officiers ; on faisoit un crime à Marius, de son crédit sur les soldats ; à Gallus, de son activité ; à un autre, de la célérité de son jugement ; on nommoit de nouveaux généraux, et on leur donnoit un conseil pour les surveiller ; celui qui conduisoit tout, qui avoit toute la confiance du prince, étoit Licinius-Proculus, préfet du prétoire : homme, dit Tacite, plein de théorie sur le service militaire de la paix, et d'ignorance sur ce qui se faisoit à la guerre. Voilà ce qu'étoient les troupes. Les citoyens n'offroient aucune ressource ; les sénateurs les plus illustres étoient appesantis par l'âge, ou amollis par la paix ; les chevaliers avoient oublié la guerre, ou ne l'avoient jamais sue ; les uns bannissoient leur frayeur par leur faux courage ; d'autres s'y abandonnoient avec franchise ; quelques-uns, par une sotte vanité, achetoient de belles armes, de superbes chevaux ; quelques autres se contentoient de grandes provisions de luxe et de débauche, et se préparoient à traîner les embarras de la ville dans les camps. Le peuple souffroit, parce que tout l'argent se portoit aux dépenses des troupes,

et que les distributions de grains étoient moins abondantes; mais l'attente d'un grand événement excitoit la curiosité, devenue presque sa première et sa seule passion; il se précipitoit avec fureur sur les pas d'Othon, il applaudissoit ses harangues, qui n'étoient cependant pas composées par lui; car ainsi que Licinius le conduisoit pour la guerre, Trachalus lui prêtoit sa plume pour les affaires civiles. Il le saluoit par-tout des mêmes acclamations que s'il eût été César ou Auguste; ce n'étoit ni amour, ni crainte; c'étoit usage de la flatterie, besoin de se précipiter dans la servitude, et empressement de se distinguer par la bassesse, ainsi qu'il arrive parmi un troupeau d'esclaves.

Cependant, dans un Empire aussi immense, toutes les armées ne prenoient point part à la sanglante tragédie qui alloit se passer. Il y avoit des provinces tranquilles, et où les légions attendoient sous le joug de la discipline que le sort décidât à qui elles devroient obéir. Les dispositions des différentes armées varioient suivant les chefs et les circonstances: l'armée de Bretagne, occupée de se défendre contre les Barbares, ne pensoit point à se révolter; les légions de Misie remportoient une victoire complette sur les Roxolans et les Sarmates. Othon, au milieu de ces embarras, élevoit une

statue triomphale au général qui les commandoit. Vespasien et Mucien, qui étoient à la tête des armées d'Orient, soumettoient les Juifs et contenoient les Parthes; rivaux de gloire et d'ambition, ils maintenoient leurs troupes en activité, et amassoient de la gloire, en attendant les occasions que pourroit leur offrir la fortune. Ainsi par-tout où régnoient la guerre et la discipline, il n'y avoit ni troubles, ni séditions: le désordre ne naissoit jamais que de l'inaction ou de la dépravation des troupes; et tout empereur qui savoit trouver des ennemis au-dehors, et maintenir la règle dans les camps, étoit sûr de régner paisiblement et heureusement sur l'intérieur de l'Empire.

Ici commence cette terrible guerre des Othoniens et des Vitelliens : car Othon et Vitellius, tous deux indignes de régner, ne la firent que par leurs généraux. Quatre grandes batailles s'y donnèrent avec une fortune diverse; et de ces quatre batailles, deux dans les mêmes champs, près de Crémone, et dans les mêmes retranchemens. On s'y battit avec la férocité de la haine et l'acharnement de la passion; la grandeur de la guerre fut du moins digne de la grandeur de l'objet; et l'univers ébranlé par les fureurs des combattans, put se croire encore au temps de Pharsale.

Cette grande commotion eut aussi lieu pour le détrônement de Vitellius ; mais on vit dans la suite ces mêmes légions n'avoir plus l'énergie de combattre pour donner des maîtres au monde, et ne faire vaquer le trône que par des assassinats. Nous verrons bientôt l'Empire se vendre en silence, les crimes se consommer dans l'enceinte des palais, et les nations, tombées dans l'apathie par la funeste certitude de ne faire jamais que changer de tyrans, apprendre sans intérêt la proclamation de leur nouvel oppresseur.

Si Othon ne sut pas défendre sa fortune, il sut descendre avec courage du trône dans le tombeau, et il ne lui manqua qu'une plus belle vie pour que sa mort fût sublime. Il dut l'abandonner sans doute dès qu'il fut menacé d'une chute honteuse.

Les limites de ce tableau me dispensent de suivre et sur-tout d'approfondir les événemens ; car il ne faut pas que la vue s'y perde dans les détails : mais il est quelques traits importans à recueillir, soit pour l'instruction qu'ils peuvent offrir, soit parce qu'ils marquent les traces de *la décadence de la constitution militaire de l'Empire*, et qu'ils appartiennent par-là essentiellement à mon sujet.

C'est d'ailleurs Tacite qui me les fournit. Je

m'abandonne au plaisir de suivre un flambeau qui va bientôt me laisser dans les ténèbres. Quel historien sut jamais, comme lui, peindre les mœurs par un trait, et faire jaillir d'une courte réflexion un long éclat de lumière!

C'est dans cette guerre d'Othon et de Vitellius qu'on vit en Italie les premières troupes gauloises et germaines auxiliaires de l'Empire; les généraux de Vitellius ne se contentèrent pas de mener avec eux les légions des deux armées du Haut et Bas-Rhin, ils armèrent les Bataves et les Belges. Ils entraînèrent avec eux tout ce qu'ils purent rassembler d'auxiliaires. Ce Cinna, né lui-même étranger, les uns disent en Bétique, les autres dans les environs du Rhin, et devenu, par ses talens d'abord, tribun d'une légion, et ensuite par son ambition, un des généraux de Vitellius, ne paroissoit à la tête de son armée qu'avec un manteau rayé de plusieurs couleurs et le vêtement germain: sa femme, Salollina, qui le suivoit, montoit aussi, à la manière des femmes des rois barbares, un superbe cheval couvert d'une housse de pourpre. Indépendamment de ces barbares, une partie des légions de Germanie et des Gaules étoit elle-même composée de beaucoup de soldats nés sur les bords du Rhin, par conséquent plus étrangers que

Romains; le peuple suivoit avec une curiosité mêlée d'épouvante ces Barbares, vêtus de peaux et armés de lances; il étoit étonné de voir des généraux romains parler une langue qu'ils n'entendoient pas, et des enseignes d'animaux qui leur étoient inconnus, unies aux aigles des légions; les gens éclairés trembloient pour l'avenir, et prévoyoient que ces Barbares introduits dans le cœur de l'Empire comme alliés, y pénétreroient bientôt en maîtres.

Du côté d'Othon étoient les légions d'Italie, les prétoriens, les cohortes de la ville, tous les esclaves qu'on avoit pu rassembler, deux mille gladiateurs, un grand nombre de soldats tirés de la flotte, de gros corps de cavalerie, enfin beaucoup d'hommes et peu de guerriers. On n'y pouvoit compter comme force réelle que les quatre légions de Dalmatie et de Pannonie, qui s'avançoient lentement, et qui s'étoient fait précéder de deux mille hommes d'élite tirés de chacune d'elles.

A l'aspect seul de ces deux armées, on pouvoit juger quelle seroit l'issue de la guerre: l'une s'arrachoit aux délices de Rome et à l'oisiveté de la paix; l'autre venoit des bords du Rhin et vivoit dans les marches, dans les travaux, dans les combats; tout différoit entre elles, jusqu'à l'esprit de leur animosité. Les

légions de Germanie appeloient les prétoriens des bourgeois de Rome amollis au cirque et par les théâtres; les prétoriens appeloient les légions de Germanie des Barbares; et ces injures même renfermoient le présage des événemens.

Cette supériorité qu'avoient les légions sur les prétoriens, on commence à la voir prendre dans cette guerre par quelques Barbares auxiliaires sur les soldats des légions; c'est que les Barbares osoient étendre sur les soldats des légions l'ascendant que ces derniers avoient sur les prétoriens, et qu'il faut toujours que ce qui est le plus amolli et le plus corrompu, cède à ce qui a le plus conservé la vigueur et l'austérité de la nature. Le voisinage, la licence des camps engendrèrent souvent des querelles; on en vint souvent à des combats particuliers, et même quelquefois à des séditions dans lesquelles des cohortes bataves battirent des cohortes légionnaires. La discipline, qui avoit tellement agrandi les Romains à leurs yeux, tant qu'ils ne l'avoient vue qu'en face et comme ennemie, ne pouvoit plus leur en imposer, maintenant qu'ils en voyoient tous les secrets; c'est ainsi que tous prestiges cessent quand on voit les ressorts, et que pour respecter moins, il ne faut peut-être *qu'approfondir*. Les Barbares admis dans les

camps des Romains, ne se comparoient, ne se mesuroient plus qu'individuellement avec eux, et se trouvant plus grands, se sentant plus vigoureux, ils en prirent de l'arrogance, ils commencèrent à se demander pourquoi le monde appartenoit à des hommes que la nature avoit moins favorisés qu'eux.

On a vu ce qu'étoit Rome pendant les préparatifs de guerre d'Othon. L'armée de ce premier part pour aller en bataille au devant des armées de Vitellius; la vue de l'orage ne frappe plus les esprits; aussitôt ce peuple vil et stupide ne pense plus qu'à ses plaisirs. Tandis que trente mille cadavres jonchoient la plaine de Crémone, Rome étoit tranquille, Rome sembloit la capitale d'un autre Empire; tandis qu'Othon se tuoit, on célébroit, selon l'usage, les jeux de Cérès. On vint annoncer sur le théâtre que ce prince étoit mort, le peuple applaudit aussitôt à Vitellius, il sort en foule couronné de fleurs et de laurier, et va élever un catafalque où avoit été assassiné Galba.

Le sénat ouvre les temples, rend grâces aux Dieux, envoie des députés à Vitellius, des félicitations à l'armée de Germanie, et prodigue en un moment à Vitellius, dans un décret public, toutes les adulations, tous les titres qu'on avoit inventés à loisir pendant plusieurs règnes.

Vitellius étoit à peine maître de l'Empire, que Vespasien, déjà déclaré empereur par les armées d'Orient, se disposoit à renverser sa lâche grandeur. Vespasien, fils d'un bourgeois sabin, qui avoit d'abord été centurion, et ensuite fermier des vingtièmes, avoit préparé sa fortune dans les camps; il s'étoit distingué sous Claude, dans la guerre de Bretagne; il y avoit mérité les ornemens du triomphe et le consulat. Sous Néron et sous Caligula, il avoit été réduit à cacher ses talens et à faire oublier sa gloire. Depuis, maître de se montrer à la faveur des troubles des règnes suivans, il étoit devenu l'idole, et Caligula l'avoit chargé de la guerre des Juifs. Il gouvernoit l'Orient.

Tandis que ces fantômes de prédécesseurs ensanglantoient tour à tour en Occident un trône qu'aucun d'eux n'avoit eu le talent de remplir, ce guerrier, dit Tacite, plein d'une activité infatigable, marchoit à pied à la tête de ses troupes, habile à choisir ses postes, à tracer ses retranchemens, harcelant l'ennemi nuit et jour, tantôt par sa tête, tantôt par sa queue, ami de la vieille discipline, ne se distinguant du soldat ni par ses vêtemens, ni par sa nourriture, enfin comparable en tout aux anciens généraux des beaux jours de Rome, si un peu d'avarice n'eût taché ce grand caractère.

Une nouvelle guerre s'ouvre donc entre Vespasien et Vitellius; et ce sont encore les moyens et les préparatifs des deux partis qui en indiquèrent la destinée. Il est intéressant d'expliquer ainsi les faits par les causes, et c'est là peut-être la véritable philosophie de l'histoire; c'est du moins celle qui pourroit rendre l'histoire profitable à la postérité.

Vespasien ne marche point à Vitellius comme un général rebelle, ni comme un ambitieux vulgaire; il prétend à l'Empire du monde avec un plan digne de l'objet, avec un génie fait pour le gouverner. C'est de Mucien, son ancien collègue, son ancien rival de gloire, c'est de Titus, son fils, qu'il fait ses lieutenans. Il annonce à son armée qu'elle ne doit pas attendre dans cette guerre au-delà de sa solde ordinaire; à peine lui fait-il espérer quelques légères gratifications : il ne parle à ses troupes que gloire et discipline; il n'en est que mieux servi : en employant les légions de l'Orient, il ne veut cependant ni dégarnir les frontières, ni abandonner les intérêts de l'Empire, qu'il regarde déjà comme à lui; il laisse dans les quartiers une partie des vétérans et quelques cohortes; il leur joint des auxiliaires; il s'assure de la paix auprès des rois des Parthes et d'Arménie; il règle que Titus continuera la guerre des

Juifs; que Mucien débarquera à Brindes avec une partie de son armée; lui, pendant ce temps-là, s'assurera, avec l'autre, de tous les ports d'Egypte, d'où Rome tire sa subsistance, et se tiendra en mesure de passer en Italie; ses émissaires vont en même temps faire déclarer pour lui les légions de l'Illyrie et de Mœsie; il écrit à celles de Bretagne, compagnes de son ancienne gloire; elles le reconnoissent à l'instant. Il écrit à celles d'Espagne. Elles avoient combattu pour Othon contre Vitellius, et elles avoient tout à craindre de ce dernier; toutes ses mesures éclatent à la fois, et par-tout *marchent devant lui l'éclat de sa réputation et l'ascendant de sa fortune.*

Vitellius, de son côté, a fait à peine son entrée dans Rome, qu'il est embarrassé des troupes qui l'ont mis sur le trône. Il ne sait ni leur commander, ni les contenir; il redoute également et ses légions victorieuses campant sous les murs de Rome, et les légions vaincues répandues en Italie : la quatorzième, qui arrivoit de la Pannonie, n'avoit pas eu part à la bataille de Bedriac, et avoit tout l'orgueil de sa force; aussi, ennemis, étrangers, tous dévastoient l'Italie : l'indiscipline croissoit avec l'impunité. Il est d'abord obligé de renvoyer cette quatorzième légion, non en Pannonie,

où il la craignoit, mais de la faire embarquer pour la Bretagne; elle obéit, ce ne fut pas sans laisser de funestes traces de son passage; elle met le feu à la ville la nuit de son départ, et va reporter l'esprit de révolte dans une armée déjà mécontente. Il ne se défioit pas moins des prétoriens, non pas que leur valeur fût redoutable, mais leur trahison. Il les casse d'abord; ensuite, tremblant de leurs murmures, il adoucit cette mortification par un traitement avantageux à chaque soldat. Ils remettoient leurs armes entre les mains des tribuns, lorsque quelques bruits du soulèvement de Vespasien se répandent parmi eux; ils les reprennent soudain, et deviennent, par la suite, un des principaux appuis de son parti; il envoie en Bretagne une légion composée de soldats de la flotte pour qu'elle eût le temps d'y calmer son humeur turbulente; il dispose les autres à des travaux, et ces travaux sont des amphithéâtres et des cirques qu'il fait préparer pour des spectacles et pour des jeux. En même temps qu'il tâche de disperser ainsi l'armée vaincue, il cherche à s'attacher la sienne par la licence et par la corruption des mœurs. Il invite les officiers à des repas somptueux. Il fait faire aux soldats des distributions régulières de viande tout apprêtée, comme on étoit dans

l'usage d'en distribuer aux gladiateurs, pour les engraisser.

Avant lui, leur nourriture n'étoit que de la bouillie faite avec de la farine qu'on leur distribuoit pour quinze jours, et qu'ils prenoient encore la peine de moudre eux-mêmes à bras; il n'y avoit plus dans son camp ni ordre, ni règle, plus de ralliement, plus de gardes, plus de travaux, plus d'exercices; c'étoient des orgies continuelles; ce n'étoit plus qu'un théâtre de Bacchanales, au lieu d'une enceinte soumise à des loix. Les meurtres, les combats privés, les séditions s'y renouveloient chaque jour. Les soldats auxiliaires et les soldats des légions s'entr'égorgeoient. On fut obligé de renvoyer les Bataves en Germanie, et de licencier les auxiliaires Gaulois. Le trésor public ne pouvoit plus suffire aux dépenses de tant de réformes et de largesses. Vitellius diminua le nombre des compagnies dans les légions; il suspendit les enrôlemens, et fit offrir des congés à qui en voudroit.

Pour surcroît, les maladies épidémiques qui suivent toujours les désordres et la licence, se mirent parmi les troupes; ensuite personne ne veilloit plus à leur soin. On les avoit campés dans des fonds mal-sains, près du Tibre. Leur campement manquoit d'espace. De-là le sol-

dat se répandoit au-dehors; il se cachoit dans les rues de Rome, dans les places, sous les portiques. Ainsi se détruisoit à l'avance, et sans que le fer des soldats de Vespasien y eût part, une des armées la plus formidable et la plus vigoureuse que l'Empire Romain eût jamais enfantée.

Copions Tacite quand il peint les débris de cette armée s'ébranlant enfin pour aller au-devant des troupes de Vespasien. Car, que mettre à la place de Tacite, toutes les fois qu'on peut le citer? « Cette armée de Germanie, » auparavant si imposante, à la sortie de Rome, » n'étoit plus reconnoissable : des corps sans » vigueur, des ames abattues, une marche » molle et lente, des rangs éclaircis, des sol- » dats à qui leurs armes sembloient peser, des » chevaux défaits et paresseux, une armée » qui ne sait plus endurer ni les pluies, ni la » poussière, ni les intempéries des saisons, et » toujours d'autant plus prompte à se révolter, » qu'elle est devenue incapable de se plier à » aucun travail ni à aucune règle. Les officiers » amollis par des plaisirs plus recherchés, et » par un luxe plus grand, étoient encore plus » corrompus que les soldats; tous pensoient à » la fortune, plusieurs à la trahison, aucun » à la gloire. »

L'Empire cependant s'ébranloit devant les lieutenans de Vespasien. Antonin, à la tête des légions de Pannonie, part de Petau, qui étoit le quartier d'hiver de la troisième légion, fond en Italie, y gagne une grande bataille dans les plaines de Bedriac, déjà ensanglantées par celle qui s'y étoit donnée entre les Othoniens et les Vitelliens. A la suite de cette bataille, Crémone est emportée d'assaut, et cette ville, l'une des plus belles et des plus peuplées de l'Italie, périt dans le pillage et dans les flammes; sa ruine fut résolue de sang froid, et dans un conseil de l'armée victorieuse. Les habitans s'étoient dévoués à Vitellius; il en vouloit faire un lieu de prédilection et le théâtre de ses jeux publics; une légion qui y construisoit un amphithéâtre, y avoit été insultée par les cris de la populace. Voilà quels furent les prétextes; la véritable raison, c'est que dans le moment où elle fut surprise, il s'y tenoit une foire célèbre, et qu'elle y renfermoit une partie des richesses de l'Italie. Antonin en donna le signal, d'un bain où il s'étoit jeté pour laver le sang dont il étoit couvert. On l'entendit dire que l'eau n'étoit que tiède, mais que bientôt elle seroit brûlante, et la ville fut aussitôt en flammes. L'esprit des légions n'étoit plus porté qu'au pillage et à la férocité. C'étoit le triste effet des

guerres civiles. Dans les guerres étrangères, il régnoit de l'ordre, de la discipline, et par conséquent des vertus.

Jusques-là, Vitellius n'avoit donné aucun signe d'inquiétude. Tandis qu'on se battoit pour lui, il n'étoit pas même à Rome, il étoit enfermé dans une maison de campagne, au milieu des bois d'Aricie. Là, dit Tacite, étendu sous les ombrages de ses jardins, tels que ces animaux qui demeurent nonchalamment couchés tant qu'on leur fournit de la pâture, il perdoit de vue le passé, le présent, l'avenir. Le malheur de Crémone, la trahison d'une partie de ses légions, la défaite de la flotte de Ravennes le tirent enfin de cette léthargie. Il se lève, il tâche de s'animer, il se fait transporter à Rome; là, ses coups de vigueur ne sont que des coups de tyrannie; il fait empoisonner ceux dont les vertus et le crédit lui étoient suspects. Il lève une nouvelle armée; il met à contribution le sénat, les temples, tout ce qui lui obéissoit encore. On le décide enfin à occuper les Apennins avec cette armée; il s'y rend avant qu'elle ne se mette en marche, et veut la haranguer. Pendant sa harangue (c'est encore Tacite qui parle, et je n'aurois jamais besoin de le nommer) « un nuage d'oiseaux » immondes obscurcit l'air au-dessus de sa

» tête; un taureau échappe au sacrifice, et va
» mourir loin de l'autel qui attendoit la vic-
» time. Mais le présage le plus funeste étoit
» Vitellius lui-même, n'étant point au fait
» de la guerre, ne sachant ni comment on
» rangeoit une armée, ni ce qu'on en pou-
» voit faire. Il questionnoit sans cesse, il de-
» mandoit des conseils, et ne savoit pas les
» choisir. Il pâlissoit, il trembloit à chaque
» nouvelle; et cherchant à s'étourdir, il alloit
» s'enivrer. »

Il étoit toujours effrayé du malheur le plus récent, sans en devenir plus avisé contre celui qui le menaçoit; il arriva enfin ce que la lâche imbécillité de Vitellius auroit dû produire plutôt; tandis que son armée, qu'il avoit bientôt quittée pour retourner à Rome, s'apprêtoit à défendre les Apennins, la révolte se déclaroit dans la capitale, une partie des prétoriens élisoit Vespasien. Les rues, les places, les palais devinrent le théâtre d'un combat sanglant, et la capitale la proie des flammes. Vitellius qui n'avoit pas su combattre, ne pouvoit pas savoir mourir. Il étoit dans son palais désert; il se cachoit dans des latrines d'où il fut tiré pour être accablé d'outrages, et pour recevoir la mort au même lieu où avoit péri Galba.

On avoit vu, dans la guerre d'Othon et de

Vitellius, pendant que l'Italie étoit couverte de sang et de ravages, le peuple de la capitale ne suspendant ni ses jeux ni ses plaisirs, et se tenant prêt à couronner de fleurs les images de celui des deux que la fortune lui donneroit pour maître; ici la capitale elle-même étoit le lieu de la scène, et le peuple romain n'y prenoit pas plus de part; il étoit témoin des combats et des assauts, comme si c'eût été un spectacle de gladiateurs, et il honoroit les deux partis de ses cris et de ses applaudissemens; toutes les fois qu'un des deux avoit le dessous, il demandoit qu'on arrachât des boutiques et des maisons, les vaincus qui s'y réfugioient, et qu'on les égorgeât. Il s'occupoit à piller et à profiter du tumulte, tandis que le soldat, enivré de sang et de carnage, négligeoit ses dépouilles.

Rome présentoit à la fois le tableau le plus horrible et le contraste le plus révoltant. D'un côté étoient des armes brisées, des monceaux de cadavres et des ruisseaux de sang; tout près de là des bains, des buveurs, une débauche effrénée; ici, toutes les passions du luxe dans l'oisiveté; là, toutes les horreurs de la guerre dans une place prise d'assaut. Rome avoit été livrée aux cruautés des Gaulois, à celles de Sylla, à celles de Cinna; mais ici, ce qu'il y

avoit de plus inhumain, c'étoit la sécurité du peuple; c'étoit son indifférence, c'étoit sa fureur des plaisirs, au milieu de tant d'horreurs publiques.

L'histoire du genre humain offre quelquefois, dans ses variétés infinies, des peuples aussi lâches et aussi esclaves; mais cet excès de corruption, et ce mélange infini de barbarie et de mollesse, ce caractère particulier de dégénération n'a peut-être jamais appartenu qu'aux Romains; la destinée de ce peuple extraordinaire a été aussi frappante dans sa décadence que dans son élévation, et ses vices ainsi que ses vertus semblent être les deux pôles de la nature humaine!

C'en étoit peut-être fait de Rome, si Vespasien eût été un autre Vitellius. Les Barbares, quelques alliés même encouragés par la foiblesse de trois règnes passagers et par l'absence des quatre légions transportées en Italie pour décider la querelle du trône, attaquoient, menacoient de plusieurs côtés l'Empire : les Daces et les Sarmates, du côté de la Moesie; les Germains, du côté du Rhin; les nations voisines du Pont, du côté du Pont-Euxin; les Juifs, dans la Syrie; l'Afrique révoltée, les Gaules en fermentation, et occupées de secouer le joug, voilà ce que Vespasien avoit à repous-

ser ou à contenir en même temps qu'il parvenoit à l'Empire. Sa fortune et sur-tout son habileté firent face à tout : les généraux de plusieurs frontières avoient été battus; il y avoit eu des quartiers, des cohortes, des ailes de cavalerie enlevées; il répara si promptement ces échecs, fit marcher si à propos des tribuns, fit un emploi si heureux de ses troupes et de ses officiers, que six mois après la mort de Vitellius, tous les Barbares se trouvèrent repoussés au-delà des limites; le terrible siége de Jérusalem fait par Titus; la paix générale rétablie dans l'univers, et le temple de Janus solennellement fermé.

De toutes ces guerres si heureusement terminées, la plus mémorable fut celle des Bataves, auxquels se joignirent bientôt les Germains, et ensuite quelques-unes des provinces gauloises qui avoisinoient le Rhin. Le chef et l'ame de cette guerre fut le fameux Civilis, Batave de nation, et issu des anciens rois du pays; il avoit servi chez les Romains; il avoit commandé dans leurs armées quelques-unes de ces fières cohortes bataves que Vitellius avoit menées en Italie, et que leur orgueil et leur insolence l'avoient forcé de renvoyer dans leur pays. Son frère avoit été mis à mort par ordre de Fontéius-Capitou, commandant de l'armée

du Bas-Rhin, sous prétexte de révolte : il avoit été lui-même chargé de fers et renvoyé à Néron. A la vérité il s'étoit justifié, et il avoit été renvoyé avec honneur à son poste ; mais l'injure, la vengeance étoient restées profondément gravées dans son ame : du reste, guerrier habile, ayant profité de toutes les lumières des Romains, et conservé toute l'énergie des Bataves ; homme éloquent, ambitieux et doué de toutes les qualités qui peuvent bouleverser ou fonder un empire. Au milieu des guerres intestines d'Othon et de Vitellius, il conçut l'espoir de s'en faire un ; il forma le projet de détacher les Gaules de la domination romaine, et ce fut avec les Bataves ses compagnons, avec les Germains leurs compatriotes et leurs alliés, qu'il voulut faire cette grande révolution. Ce projet manqué par Civilis a droit de nous intéresser ; nous verrons, trois siècles après, Clovis le ressusciter et l'exécuter avec éclat : il sortit du pays des Bataves avec quelques Francs qui s'y étoient établis ; comme si la monarchie françoise eût été prédestinée à avoir ce côté de terre pour berceau.

Civilis, d'abord par ruse, ensuite à force ouverte, eut dans le commencement de grands succès ; mais voyant les Bataves las d'une guerre si hasardeuse, il se soumit enfin au général

Cerialis, homme de tête, quelquefois négligent; mais heureux dans presque toutes ses opérations.

La même année, Vespasien termina la guerre contre les Juifs par le siége et la prise de Jérusalem : Titus, son fils, qui lui succéda, fut chargé de cette expédition. Ce prince, dont le souvenir offre sans cesse l'idée de la bienfaisance et de la tendre sollicitude pour le bonheur public, ne règna que deux ans, et laissa l'Empire à son frère Domitien. Ce règne dura dix-sept ans; mais que servent pour l'instruction quelques feuilles de l'histoire où l'on n'a pu consigner que des folies atroces et toutes les cruautés d'un tyran imbecille?

A sa mort, commence pour l'Empire la plus grande, la plus belle époque qui ait jamais illustré les annales d'aucun pays, une époque qui feroit aimer le gouvernement monarchique, si ce n'étoit un prodige qui ne s'est jamais renouvelé depuis.

Le trône du monde est occupé successivement par cinq grands princes, Nerva, Trajan, Adrien et les deux Antonins. Nerva étoit très-vieux quand il parvint à l'Empire, et il ne règna que seize mois; mais son nom mérite d'être associé à ces grands noms; car il trempa, par vertu,

dans la conjuration contre Domitien; et, élevé à l'Empire par les conjurés, il se rendit tout de suite la justice sévère, que la vieillesse devroit toujours se rendre; il ne voulut voir dans ses foibles mains décliner ni l'autorité, ni la discipline, et il prit Trajan pour son collègue. C'étoient deux beaux titres à la gloire que d'avoir délivré d'un tyran l'armée, et d'avoir choisi un grand homme pour son successeur. Trajan étoit né Espagnol; ce fut le premier étranger élevé à l'Empire. L'éclat de sa réputation empêcha Rome d'en murmurer, et son nom fonda ensuite la prétention de tous les étrangers qui y aspirèrent; mais pouvoit-on alors regarder comme étrangers tous les habitans de l'Empire, et sur-tout les Gaulois et les Espagnols, depuis qu'on leur avoit communiqué le droit de citoyens Romains, qu'on les avoit admis dans les légions, et qu'une fois admis dans ces légions, les loix de la milice romaine leur assuroient le droit de parvenir aux premiers honneurs de la guerre?

Cette grace, d'abord accordée à quelques familles, à quelques cités, de-là à quelques peuples, étoit devenue à peu près générale: ce fut sans doute une grande faute, mais cette faute ne fut pas commise en un jour, elle fut

l'ouvrage de plusieurs règnes et de beaucoup de circonstances. Quelques empereurs l'accordèrent par reconnoissance, d'autres par légèreté, d'autres par des calculs de finance; quelques-uns enfin par nécessité. L'Italie corrompue et avilie ne fournissoit plus de soldats; le goût des armes y étoit absolument perdu; elle étoit toute entière une capitale immense que le luxe et les vices dépeuploient sans cesse, et qui avoit besoin de se réparer continuellement par des incorporations étrangères.

Trajan est encore un de ces grands exemples qui prouvent que la guerre et sa profession n'excluent pas les vertus civiles et les talens d'administration : il avoit été nourri dans les camps; il n'avoit connu ni Rome, ni ses délices, et c'est par-là que son ame avoit conservé toutes les qualités qu'elle avoit reçues de la nature.

Trajan est aussi un exemple qu'un roi guerrier n'est pas toujours un despote : aucun empereur ne respecta plus les formes et les loix, ne marqua plus d'égards pour le sénat. A son entrée dans Rome, quand il nomma le préfet du prétoire, qui, dans cette qualité, commandoit les gardes prétoriennes, et qu'il lui remit publiquement l'épée, ce qui étoit la cérémonie

d'installation dans cet emploi, il ajouta ces paroles remarquables : *c'est à ma conduite de règler l'usage que vous en ferez.*

Trajan ne fut véritablement, dans tout son règne, que le chef des armées et le premier des citoyens. On a cité contre lui cette réponse à Pline, dans laquelle il refuse de permettre une corporation dans la ville de Nicomédie, en disant que toute association est dangereuse. On ne peut nier que le principe de Trajan, même dans une république, ne soit juste : il y a beaucoup d'exemples que ces corporations des peuples ont troublé la tranquillité publique, et jamais certainement elles n'ont été utiles a la liberté. La liberté publique est un dépôt dont les étrangers sont indignes ; il faut pour la sentir et pour la défendre, des associations nationales composées des différens ordres de citoyens, et de tous les individus ayant quelque chose à conserver et à perdre.

Trajan eut la passion, ou, si l'on veut, l'inconvénient des grandes ames, il aima la gloire; peut-être puisa-t-il ce sentiment dans le système qu'il embrassa relativement aux frontières de l'Empire ; il crut, pour les mieux assurer, devoir les étendre ; il les étendit d'abord au-delà du Danube, et conquit, après cinq cam-

pagnes opiniâtres et sanglantes, la Dacie, pays considérable qui renfermoit tout ce qui étoit situé entre le Pont-Euxin, le Danube, la Theisse et le Niester, après avoir soumis cette vaste contrée, il la convertit en province romaine, y établit des postes, des légions, et il la lia même à l'Empire par une route milliaire et par un pont de pierre sur le Danube. Les vestiges de ce pont et de ce chemin se voyent encore aujourd'hui : ce pont de Trajan rappelle celui que César jeta sur le Rhin pour lier aussi la Germanie à la Gaule. On trouve dans Trajan et dans ses expéditions militaires beaucoup d'analogie avec César.

Il avoit sans doute été frappé, dans cette circonstance, de la manière dont César raconte cette opération dans ses Commentaires. Je pouvois, dit-il, passer le Rhin sur un pont de bateaux ; mais je crus plus convenable à la dignité romaine de le fonder sur pilotis, afin que les Barbares, effrayés de l'appareil de l'entreprise et de la solidité du monument, sentissent que c'étoit un joug imposé sur le fleuve.

En même temps que les frontières de l'Empire s'étendirent au-delà du Danube, elles s'étoient aussi avancées au-delà du Rhin. Des émigrations gauloises avoient passé ce fleuve

et s'étoient établies dans le canton appelé aujourd'hui la Suisse; des garnisons romaines avoient suivi ces colonies pour les couvrir: Trajan les augmenta et fit de ce canton une province nouvelle, sous le nom de Rhétie. On voit encore des restes d'anciens remparts qui assignent la limite orientale de cette province.

Du côté de l'Euphrate, Trajan ne fut pas plus fidèle au plan d'Auguste; il vainquit les Parthes, il parcourut en triomphe les bords du Tigre; depuis les montagnes d'Arménie jusqu'au golfe de Perse, toutes ces riches contrées furent réduites en provinces, ou payèrent des tributs; ses flottes naviguèrent sur les mers de Perse et d'Arabie; il vouloit leur faire remonter le Gange: toutes les conquêtes d'Alexandre n'étoient plus qu'un point de son immense domination. Les quatre premières années du règne de Trajan furent ainsi un enchaînement perpétuel de guerres et de triomphes, pendant lesquels l'intérieur de l'Empire jouit d'une paix profonde et de tous les fruits d'un gouvernement modéré; le bruit des armes ne se faisoit entendre, le sang ne couloit qu'au-delà des frontières; les troupes toujours en activité contre les Barbares, ne pouvoient ni se révol-

ter, ni opprimer les citoyens : voilà ce qui peut justifier le système de Trajan. Mais la fin de son règne ne fut pas aussi heureuse ; il lui arriva ce qui arrive à tous les conquérans qui vieillissent, ses forces ne purent plus suffire à son activité ; il ne put plus se montrer par-tout. Quelques-uns de ses généraux éprouvèrent des échecs ; il fut lui-même obligé de lever le siége le plus important : ses conquêtes trop vastes menaçoient de lui échapper de tout côté, et sa mort ne fit peut-être enfin que sauver sa gloire.

Adrien, son neveu, appelé à sa succession, fut un autre grand homme adopté par un grand homme. En pensant que Trajan avoit ainsi succédé à Nerva, et Adrien succédé à Trajan, et qu'Adrien fit, par la même voie, présent au monde des deux Antonins ; en pensant ensuite que le divin Marc-Aurèle eut pour fils Commode, un des plus lâches tyrans qui aient déshonoré l'Empire, on ne peut s'empêcher de regretter que la méthode d'adoption ne puisse plus avoir lieu pour la succession au trône ; un grand homme ne seroit plus exposé à se voir succéder par une génération abâtardie et le choix le serviroit presque toujours plus heureusement que la nature. Il est vrai que pour prévenir les troubles intérieurs que ces adoptions pourroient exciter, il seroit heureux

que les empereurs fussent alors sans enfans, et cette rare circonstance se présenta toujours, depuis Nerva jusqu'à Marc-Aurèle; celui-ci eut malheureusement un fils; ce fils naquit pour le crime, et toute la vertu du père ne put corriger la funeste influence de cette destinée.

Adrien, en arrivant au trône, embrassa un système absolument opposé à celui de Trajan; soit que, compagnon d'armes de ce prince et l'un de ses meilleurs lieutenans, les malheurs de ses dernières années l'eussent éclairé sur le danger des conquêtes; soit qu'il y ait toujours dans l'esprit de l'homme un desir de vouloir s'écarter du plan de celui qu'on remplace, et de se créer une marche nouvelle; soit plus vraisemblablement encore qu'Adrien n'eût pas cet élan, cette élévation d'ame qui caractérisoit Trajan, et qui lui fit peut-être trop aveuglément aimer la gloire. Il ne travailla sur-le-champ qu'à se rapprocher de la politique d'Auguste, et à rétablir la paix sur les frontières de l'Empire; il abandonna pour cela toutes les conquêtes de Trajan au-delà de l'Euphrate et du Tigre (1); il rendit aux Parthes

(1) Par-tout où de grands fleuves ne le séparoient pas des Barbares, il éleva des murs. Les historiens rapportent, entr'autres, le fameux mur de quatre-vingts

et aux nations voisines la liberté de se choisir des rois; de là il passa dans la Mœsie et dans la Dacie, il fit la paix avec les Sarmates et les Roxolans, il s'engagea même avec ces peuples à la contribution de quelques présens annuels, tribut déguisé dont Domitien avoit le premier donné le funeste exemple envers Décébale, roi des Daces, et qui, étendu depuis à plusieurs nations voisines, révéla aux Barbares le secret de la foiblesse et de l'opulence de l'Empire; Adrien vouloit même tout-à-fait abandonner la Dacie, et reprendre le Danube pour limites de l'Empire; mais il céda aux clameurs de l'armée et à l'influence de la mémoire de Trajan.

En même temps qu'Adrien resserroit ainsi, d'une part, les frontières de l'Empire; de l'autre, il étouffoit des guerres de révolte qui s'étoient élevées en Mauritanie, en Egypte, en Judée; il amélioroit de tous côtés le système de défensive, les postes, les camps, les chemins; il rétablissoit toutes les parties de discipline que les victoires même de Trajan avoient

milles qu'il fit construire en Angleterre pour séparer les quartiers romains du pays des Calédoniens. Ces lignes étoient d'épaisses terrasses entre des murs de pierre ou de bois, fortement entrelacés, suivant l'espèce des matériaux que les pays fournissoient. Ils étoient garnis de troncs d'arbres, de distance en distance.

un peu relâchées, parce que ces guerres offensives portées toujours chez des peuples ennemis, entraînent nécessairement le soldat à la licence; et cette discipline, il la rétablissoit conformément aux anciennes loix de simplicité et de frugalité, en s'y soumettant le premier. Il vivoit lui-même dans les camps, et de la ration du soldat. Il marchoit à pied à la tête des légions, et faisoit jusqu'à vingt milles, couvert d'une simple armure, la tête toujours nue, soit qu'il fût dans les glaces du Nord, ou dans les chaleurs brûlantes de l'Orient; il ne portoit jamais sur lui, dans les jours d'appareil, ni or, ni pierreries; son épée avoit pour tout luxe une poignée d'ivoire. Ses soins ne se bornoient pas à la discipline, il les porta sur tous les objets de la constitution; il supprima tous les abus intérieurs qui s'étoient glissés dans les légions; il rétablit l'ancien ordre pour l'avancement et pour les récompenses. La jeune noblesse de Rome parvenoit de trop bonne heure aux places de tribun; il régla qu'elles ne leur seroient données qu'à vingt-cinq ans, et quand leur barbe seroit pleine, dit *Elius Spartianus* dans la vie de ce prince. Il supprima les présens que les soldats faisoient aux centurions, les ventes de congés, les retenues illicites sur

la solde, les concussions des entrepreneurs des vivres; il régla et perfectionna les étapes, les levées, l'instruction des recrues. Jamais les troupes ne furent mieux exercées ni mieux armées. Il avoit lui-même composé *des réglemens de tactique* qui furent suivis long-temps après lui. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Ici Guibert fut interrompu dans le travail de ce grand Ouvrage pour se livrer à diverses occupations de son état; soit au camp de Bayeux pendant que son père en étoit major-général, soit quelques années après, dans l'inspection des compagnies détachées des invalides, lorsque son père fut nommé gouverneur de l'Hôtel.

Guibert employa plusieurs années consécutives à l'inspection des compagnies détachées des invalides; s'acquitta avec activité de cette mission utile; écrivit des Notes, *des* Mémoires *et des* Journaux de voyages *en parcourant les divers objets de cette administration qui avoit besoin d'être connue*

et surveillée par un homme aussi éclairé que porté à soulager l'humanité, et à réformer tous les abus qui pouvoient y mettre obstacle.

Il fut appelé ensuite à l'important et difficile emploi de Rapporteur du Conseil de la guerre, *ce qui l'absorba tout entier, et l'éloigna tout-à-fait de ce beau travail. Nous allons faire connoître ses pénibles travaux dans le Conseil de la guerre, en publiant le Mémoire suivant, où il peint lui-même, par les faits, bien mieux que nous ne pourrions le faire, son dévoûment constant et son courage, infatigable toutes les fois qu'il pouvoit espérer de servir son pays et d'utiliser ses lumières; car dans l'ame de Guibert l'amour du bien public se confondit toujours avec l'amour de la gloire.*

(Note de l'Editeur.)

MEMOIRE

ADRESSÉ AU PUBLIC

ET

A L'ARMÉE.

MÉMOIRE

ADRESSÉ AU PUBLIC

ET

A L'ARMÉE,

SUR LES OPÉRATIONS DU CONSEIL DE LA GUERRE,

PUBLIÉ EN 1789.

Le fond de ce Mémoire étoit destiné à paroître il y a six mois, et il étoit prêt à cette époque; le conseil de la guerre subsistoit encore; ma défense se trouvoit liée à celle de ses opérations; j'écrivois sur des faits qu'il pouvoit contredire ou attester, et j'osois hautement invoquer son témoignage.

Mes amis se sont opposés à cette publication : les uns m'ont dit que la passion de mes ennemis étoit encore trop en mouvement, et qu'il falloit laisser refroidir les esprits; les autres, que le public étoit absorbé par de trop grands intérêts, et que je ne trouverois ni lecteurs, ni juges : tous se sont réunis à me demander de différer de quelques mois. Quand un sentiment profond de l'injustice des hommes a flétri le

cœur, et qu'on écrit plutôt pour l'acquit de sa conscience que pour ramener leur faveur, on n'a pas un vif empressement de les entretenir de soi; enfin, dans le malheur, on se défie de son propre jugement, et on en croit bien plus volontiers l'amitié que soi-même. J'ai donc attendu; et au milieu des grands événemens qui se sont passés, j'ai facilement perdu de vue ce qui m'étoit personnel.

Après six mois, un retour sur moi et sur cet ouvrage me doit être permis. Tout a subi une révolution; un nouvel ordre de choses naît de tous côtés, et l'armée va sans doute y participer. Le Conseil de la guerre n'est plus; les animosités, les haines qui se sont attachées à lui doivent être assoupies par sa chute; et quand il ne restera bientôt plus de trace ni de ses opérations, ni de ses plans, je n'ai plus, pour en parler, que ce moment à saisir.

Une nouvelle formation d'armée, une nouvelle discipline, une nouvelle constitution militaire écloront peut-être avec succès de la fermentation où sont toutes les parties du gouvernement. C'est un problême digne sans doute d'occuper l'assemblée nationale, que celui de tâcher de lier l'armée à la nation, et de faire

en sorte que, citoyenne sans cesser d'être militaire, énergique sans être indisciplinée, elle suffise à la défense du royaume sans absorber des trésors, et sans pouvoir devenir dangereuse dans les mains du monarque.

Ce n'est pas sur de telles bases que le conseil de la guerre a pu ni dû asseoir son plan; et il seroit injuste de lui faire un crime de cette différence. Mais le problême énoncé ci-dessus ne sera peut-être ni aussi simple, ni aussi aisé à résoudre qu'on le pense. Beaucoup d'idées de théorie et de perfection échoueront dans la pratique et dans la possibilité; enfin, il est à craindre que, soit par esprit de prévention ou de nouveauté, soit par des idées exagérées de liberté ou d'économie, on n'abatte imprudemment ce qu'on se repentiroit un jour d'avoir détruit.

Il peut donc n'être pas inutile, dans la circonstance actuelle, d'éclairer l'assemblée nationale sur le travail du conseil de la guerre, sur les vues qui l'avoient dirigé, et sur la suite de son plan. Des intrigues, des déclamations, des calomnies même ont tâché de faire échouer, d'envenimer ou de dénaturer une partie de ses opérations. Remises dans leur véritable jour, on les jugera du moins avec plus de connoissance de cause, et on pourra déterminer

avec plus de maturité ce qu'il sera utile d'en conserver, et ce que le nouvel ordre des choses pourra exiger qu'on y apporte de changemens.

Ce ne sont point des Mémoires complets et approfondis sur les opérations du conseil de la guerre que je donne ici; il faudroit entrer dans trop de détails, et appuyer ces détails de trop de pièces; il faudroit parler trop à fond et trop à découvert et des abus et des obstacles: et comme dans ce pays-ci les abus et les obstacles tiennent plus souvent aux personnes qu'aux choses même; comme on n'y peut faire un pas dans aucune affaire sans rencontrer des affections, des haines, des intérêts privés, des passions de tout genre, ce seroit ranimer contre moi des ressentimens, et marcher sur les cendres d'un feu mal éteint.

Qu'il soit permis à un homme qui a éprouvé tout ce que l'injustice et la persécutiou ont de plus cruel, de ne pas les provoquer de nouveau, et de recouvrer quelque repos. Je répondrai à toutes les imputations qui ont eu quelque cours; je rétablirai la vérité sur tous les faits de quelque importance; enfin, me bornant à ce qui est indispensable, je serai rapide et précis. On en dit toujours assez pour les lecteurs de bonne foi, et toujours trop pour ceux qui mettent la haine à la place du juge-

ment, et qui ont d'avance résolu de ne pas changer d'opinion.

On s'est plaint *que les nouvelles ordonnances avoient maltraité et dégoûté tous les grades.* Voyons d'abord ce qui a été fait pour les soldats. On a augmenté leur solde de six deniers, et on l'a affranchie de toute espèce de dépense relative à la tenue. On leur a donné la paie du 31, privation inouie contre laquelle la raison et la justice réclamoient depuis long-temps. On a cherché à améliorer leur nourriture; on s'est occupé de perfectionner leurs établissemens en tout genre, on a commencé à leur donner des jardins dans les garnisons de plusieurs provinces, et on devoit de même leur en donner dans toutes; on a établi une pension de vétérance sur l'ordre de Saint-Louis, pour le plus ancien bas-officier présent aux drapeaux; on a fixé, d'une manière positive, un secours et un débouché aux enfans mâles des soldats; on a créé, par l'institution des chasseurs-carabiniers, six nouvelles hautes-payes par compagnie. Qu'on cherche en même temps un mal qui leur ait été fait, une perspective avantageuse qui ait été détruite, un objet d'émulation qui ait été affoibli, enfin, un seul point de discipline qui ait été rendu pour eux ni inquiétant, ni sévère, ni injuste!

Voilà pour les soldats. A l'égard des officiers particuliers du fond de l'armée, qu'a changé, qu'a détérioré la nouvelle constitution à leur sort?

On n'en a réformé aucun; on n'a diminué le traitement d'aucun. Il y a eu quelques légères diminutions dans les appointemens de quelques grades; mais d'autres grades en ont obtenu plus que la compensation, et ceux qui étoient pourvus dans le moment, ont conservé ce qu'ils avoient, au moyen de supplémens passagers.

On a institué une pension pour le plus ancien chevalier de Saint-Louis en activité de service dans chaque régiment.

On a rétabli dans l'infanterie deux emplois de cadets gentilshommes, en les affectant par préférence aux enfans et neveux des officiers des régimens.

On a supprimé dans l'infanterie tous les capitaines de remplacement qui avoient été l'objet d'une réclamation et d'une inquiétude si vive pour tous les lieutenans.

On a débarrassé l'armée de tous les officiers dits attachés ou à la suite; et partant, dans toute la constitution, du principe de n'avoir plus de brevets sans fonctions et de grades sans emplois, on a cherché à augmenter

la considération de ceux qui servent réellement.

Dans les troupes à cheval, on a donné aux lieutenans le droit réclamé pour eux depuis si long-temps, de monter à des compagnies. Des difficultés sans nombre s'opposoient à ce qu'on les mît en possession de ce droit, à cause de la quantité prodigieuse de capitaines dits de remplacement, de réforme, à la suite, ou attachés, qui obstruoit tout, et dont le sort méritoit quelque considération. On a démêlé avec le plus d'attention et de justice possible, ce chaos qui paroissoit inextricable; et enfin, à dater de l'ordonnance de constitution, des lieutenans ont monté aux compagnies, le tiers des compagnies vacantes leur a été assuré, et la moitié leur appartiendra aussitôt que les réformes seront éteintes. On a même prévu le cas où des lieutenans, parvenus par les grades, monteroient à des compagnies, et le roi s'est chargé d'acquitter pour eux le prix de la réforme vacante. Enfin, pour concourir à éteindre le plutôt possible cet abus monstrueux des réformes et en délivrer la constitution, on a donné des facilités aux démissions des capitaines dits de réforme, et le roi a pris sur lui le plus grand embarras, qui étoit l'acquittement de leur finance.

On ne s'est pas borné, dans les troupes à cheval, à ce seul bien; on a donné plus de consistance aux escadrons, et on les a mis dans le cas de pouvoir entrer tout de suite en campagne, sans recevoir d'augmentation. Mais pour ne parler ici que des résultats de la nouvelle constitution relativement aux officiers, en dédoublant les compagnies, on a donné un état plus agréable aux capitaines en second; et en mettant les deux compagnies sous les ordres d'un chef d'escadron, ce qui a conservé à l'escadron l'esprit d'unité qui doit y régner, on a, par la création de l'emploi de chef d'escadron, animé l'émulation des anciens capitaines, puisque cet emploi les approche d'avance de l'existence des grades supérieurs, et les fait servir avec plus d'agrément et de considération.

Maintenant, si des officiers particuliers on remonte aux officiers supérieurs, en supprimant l'emploi de colonel en second, on n'a fait que suivre le vœu général consigné dans les Mémoires des comités des inspecteurs, et dans tous les Mémoires particuliers : les majors et lieutenans-colonels s'en plaignoient comme du plus grand dégoût dont on eût pu les accabler, et les colonels commandans,

comme d'un inconvénient, ou au moins comme d'un embarras dans la discipline.

En proposant à sa majesté cette suppression, ce n'est qu'avec la plus extrême répugnance que le conseil de la guerre y a joint la proposition de créer des majors en second. Il eût été certainement plus conforme à ses principes de dégager entièrement la constitution de toute espèce d'emploi inutile; et ce n'est qu'à regret qu'il a cédé sur cela aux considérations du pays.

En ôtant aux majors et aux lieutenans-colonels le sujet de dégoût que leur avoit donné l'emploi de colonel en second, et en ne faisant de celui de major en second, qui lui a été substitué, qu'un moyen de débouché et d'instruction sous leur surveillance et sous leur autorité, on s'est occupé ensuite pour eux, et par conséquent pour tous les officiers de l'armée, puisque les emplois de major et de lieutenant-colonel sont leur perspective, d'un objet plus essentiel; on a donné aux lieutenans-colonels l'assurance positive d'arriver au grade d'officier-général; on a fixé le nombre d'années qui y conduira pendant la paix, et on a admis les services de major à être comptés dans ces années; à la guerre, on a établi et ouvert aux grades supérieurs toutes les chances qui peuvent animer le courage et le mérite.

Avant la nouvelle constitution, quelle perspective avoient, au lieu de cela, les majors et les lieutenans-colonels? Les services de major ne comptoient pas pour devenir officier-général; les lieutenans-colonels n'y arrivoient point de droit; aucune ordonnance n'avoit jamais assuré leur sort à cet égard; il avoit toujours dépendu des principes arbitraires et variables des ministres : les uns les comprenoient dans les promotions, d'autres les en excluoient. On avoit fini, en dernier lieu, par établir qu'ils n'avoient ni rang, ni titre positif, et en conséquence, dans les promotions qui ont précédé la nouvelle constitution, on n'en avoit fait maréchaux de camp, que deux ou trois par arme. Telle étoit leur position, et cependant la justice qui leur a été faite, cette loi si intéressante pour toute l'armée, ont été à peine senties; tant aujourd'hui on aime à se refuser à reconnoître ce qui se fait de bien, et à relever au contraire avec amertume les fautes ou les erreurs qui peuvent se commettre!

Ceci conduit à parler de l'ordonnance de la hiérarchie. On ne cessoit de se plaindre que les premières bases de la constitution n'étoient pas assises; qu'il n'y avoit aucuns principes d'établis sur l'enchaînement des grades et emplois, sur les nominations, sur les promotions:

on disoit avec raison, qu'il ne pouvoit y avoir ni sûreté, ni justice, ni émulation dans un état militaire mené ainsi sans règle et comme au hasard. Ce sont ces plaintes générales qui ont fait concevoir le plan de cette ordonnance. Quelques fautes y ont été commises, sans doute; et le conseil de la guerre devoit, en conséquence, proposer des rectifications et des corrections à S. M. lors de la rédaction du code dont elle doit faire partie. Mais, à en croire toutes les observations de l'armée, qu'on a recueillies, observations qu'en général l'esprit de bienveillance n'a pas dictées, le but, le plan et le fond de cette ordonnance ont été généralement approuvés.

Beaucoup de colonels et d'officiers-généraux se sont élevés contre la formation de l'armée en brigades et en divisions. Quelle organisation cependant plus propre à établir l'uniformité, l'esprit de règle et de subordination, l'habitude des formes du service de guerre, et sur-tout le grand objet d'instruire les officiers-généraux et de les amalgamer avec les troupes! Mais toutes ces plaintes ont été produites par des sentimens d'intérêt particulier; et quel plan peut s'assortir à toutes les combinaisons personnelles!

Quelques anciens inspecteurs ont été fâchés

de voir leur existence amoindrie en tombant aux ordres de lieutenans-généraux divisionnaires; comme s'il n'étoit cependant pas naturel que des maréchaux de camp obéissent à des lieutenans-généraux; comme si, avant la formation des divisions, les lieutenans-généraux n'étoient pas bien plus raisonnablement fondés à se plaindre de n'être pas employés, et de voir toute l'armée dans les mains des maréchaux de camp; comme si enfin ces maréchaux de camp eux-mêmes ne devoient pas penser à l'époque où ils deviendront lieutenans-généraux, et où, par le système des divisions, ils auront à leur tour des commandemens proportionnés à ce nouveau grade!

Les colonels qui ont vu dans la formation de leurs régimens en brigades l'anéantissement de la considération et de l'existence de leurs grades, parce qu'ils se sont trouvés aux ordres d'un maréchal de camp, ont-ils été militairement et raisonnablement plus fondés à se plaindre?

Il étoit naturel de former l'armée en brigades, puisque c'est la formation que reçoivent les régimens, dès qu'ils se réunissent, soit à la guerre, soit dans les camps de paix.

Il étoit sur-tout convenable de leur donner cette formation dans l'armée française, vu la

foiblesse de leur pied de paix, une brigade devenant alors la représentation des forts régimens, si sagement en usage dans les constitutions étrangères.

En leur donnant cette formation, il falloit qu'elle fût un arrangement permanent pour accoutumer les mêmes régimens à camper, à servir et à exercer ensemble.

Au moyen de cette formation en brigades, les deux chefs des régimens peuvent, dans les grandes garnisons où la brigade est rassemblée, s'habituer respectivement à un commandement, à des distances et à des terrains analogues à ce qu'ils pratiqueront ou rencontreront à la guerre; et c'est les avoir mis sur la voie de se concerter ensemble habituellement à cet égard, et d'étendre ainsi réciproquement leur instruction et leurs facultés.

Un autre objet de la formation des régimens en brigades et une conséquence nécessaire de ce plan étoient d'y attacher des maréchaux de camp.

Attacher un maréchal de camp à chaque brigade, ce n'est pas, quoi qu'on en ait pu dire, employer des maréchaux de camp en trop grand nombre, ni leur assigner des commandemens trop foibles, vu la quantité de maréchaux de camp qu'il y a en France, vu les

proportions reçues à la guerre, et sur-tout vu la suppression du grade de brigadier.

A la guerre, une brigade d'infanterie doit former un corps de 3500 hommes; dans une armée de quatre-vingt mille hommes d'infanterie, ce qui forme une armée majeure, il n'y aurait par conséquent que vingt-cinq maréchaux de camp employés; la même proportion s'ensuivrait pour les troupes à cheval. Dans les dernières guerres de Flandre et d'Allemagne, on en a employé dans une proportion bien plus nombreuse; car il y en a eu jusqu'à deux par brigade, sans compter ceux qui l'étaient hors de ligne, et indépendamment d'un brigadier qui commandoit déjà chaque brigade. C'est ainsi qu'en Autriche, où les régimens sont de même couplés en brigades, il y a de même un général-major attaché à la brigade. Or, depuis la suppression de notre grade de brigadier, celui de général-major est, à l'instar de celui de maréchal de camp, le premier échelon au-dessus du colonel.

Maintenant un grade peut-il donc se regarder comme anéanti par celui qui est au-dessus de lui, quand ils sont tous deux en fonction dans leurs rapports constitutionnels? Les colonels, au lieu de se plaindre de cet arrangement, n'auroient-ils pas dû y voir une pers-

pective encourageante pour eux, par l'espérance à peu près certaine qui en résulte pour tous ceux qui se distingueront dans l'état de colonel, d'être employés quand ils seront faits officiers-généraux ?

Peut-être l'ordonnance d'organisation de l'armée a-t-elle eu le tort de ne pas limiter d'une manière assez précise les fonctions des maréchaux de camp divisionnaires; peut-être y a-t-il eu pour les colonels une seule source de plaintes fondées, celle de voir des maréchaux de camp qui, dans le temps que leur brigade n'étoit pas assemblée, alloient de régiment en régiment enlever le commandement de la manœuvre aux colonels, et s'instruisant ainsi aux dépens des régimens et des chefs. Cette représentation recueillie parmi les observations qui ont été envoyées, a paru juste au conseil de la guerre; et il a été proposé d'y remédier dans la rédaction du code, en établissant que les maréchaux de camp divisionnaires ne prendroient jamais le commandement d'un régiment seul, et qu'ils ne pourroient faire-manœuvrer eux-mêmes la brigade que quand elle seroit formée.

Quant au grade de maréchal de camp, combien cette formation de l'armée en divisions et en brigades ne lui est-elle pas avantageuse!

Quelle étoit, avant cela, la perspective de cinq ou six cents officiers-généraux de ce grade? Vingt-cinq ou trente inspections étoient presque l'unique débouché pour les employer. Il en vaquoit une ou deux par an; quelle chance étroite et bornée! quel miracle de faveur ou de fortune il falloit pour y parvenir!

Cependant, tandis qu'il n'y avoit que cet insuffisant moyen pour être employé, une décision suivie à la rigueur dans les deux dernières promotions, excluoit les maréchaux de camp d'être faits lieutenans-généraux, quand ils n'avoient pas été employés dans le grade de maréchal de camp. Ainsi, par un règlement dont le principe étoit raisonnable, mais dont l'application devenoit injuste, puisqu'on n'employoit pas d'officiers-généraux, parvenir au grade de maréchal de camp, pouvoit être regardé comme un malheur, et comme une très-probable exclusion du service; résultat directement contraire à l'esprit d'une bonne constitution militaire, dans laquelle on doit toujours faire desirer l'avancement à un grade supérieur, et placer en perspective de cet avancement une nouvelle espérance.

Par le système des divisions, il y a du moins quatre-vingt-deux maréchaux de camp habituellement employés, sans compter ceux qui

le sont dans des commandemens en second de province, ou dans des commandemens particuliers; des chances nombreuses sont par conséquent ouvertes aux officiers-généraux de ce grade.

Si l'on se plaint ensuite que les préférences n'ont pas été toutes bien données; qu'il y a eu de bons officiers-généraux négligés, et de moins bons qu'on a employés; si les lieutenans-colonels devenus maréchaux de camp peuvent se plaindre avec justice que pas un d'eux n'a été compris dans la liste privilégiée, ce n'est assurément ni la conséquence, ni la faute du plan.

Le système des divisions n'a pas été moins favorable aux lieutenans-généraux. Ce grade important se trouvoit comme anéanti à la paix; par ce système, il a été remis en activité; et l'ordonnance prescrivant qu'à l'avenir les commandemens en second et les commandemens de divisions seront réunis dans la même main, il en résulte qu'il n'y aura point de double emploi, que le service sera simplifié, et que les lieutenans-généraux auront des perspectives proportionnées à leur grade, et faites pour lui rendre sa considération.

Qu'on y réfléchisse donc; qu'on prenne la peine de relire, avec soin, et sans passion

contre l'homme qui n'en est, après tout, que le rédacteur, ces deux ordonnances capitales de la hiérarchie et de l'organisation de l'armée, ces deux ordonnances qui sont la base de la nouvelle constitution; on verra que les principes et les intentions en sont raisonnables. Il y a des fautes, sans doute, il y a des détails à perfectionner; mais les bons esprits doivent s'attacher au fond; et si les bases sont solides, si le premier trait est juste, si les résultats tendent au bien, que pouvoit-on exiger de plus de loix qui sont données comme provisoires, et qu'on a soumises au jugement public, avec le projet de recueillir toutes les observations utiles avant de les rendre définitives?

On a dit *que dans l'ordonnance de la hiérarchie, on avoit humilié la noblesse, en la divisant en deux classes, à l'une desquelles on assignoit tous les avantages et toutes les préférences.* Et où cette distinction et cette séparation y sont-elles donc prononcées? Il y est dit seulement que les places de capitaines de remplacement dans les troupes à cheval seront données à *cette classe de jeunes gens que le roi destine plus particulièrement au commandement de ses régimens.* Les mêmes expressions sont répétées dans l'ordonnance

de création des majors en second. Mais qui ne voit, en y réfléchissant, que les emplois de capitaines de remplacement et de majors en second sont des emplois en dehors de la constitution, et que c'est en quelque sorte la part qu'il a fallu faire aux convenances?

Qui ne sentira que, sans ces emplois de supplément, il faut l'avouer, très-inconstitutionnels, toutes les compagnies de troupes à cheval, et tous les emplois de lieutenans-colonels et de majors auroient fini, au bien plus grand préjudice de l'armée, par être donnés à cinq ou six cents familles seulement? A l'égard du commandement des régimens, cette préférence accordée à une certaine classe de noblesse et à de certains noms, n'avoit-elle pas existé de tout temps? Est-ce la nouvelle constitution qui l'a établie? Ce qui a marqué d'une manière si positive cette distinction et cette séparation, ce n'est ni l'ordonnance de la hiérarchie, ni aucune ordonnance militaire antérieure; c'est le funeste réglement des présentations. C'est à ce réglement de cour qu'il faut attribuer tous les préjugés qui en sont venus, et toutes les prétentions auxquelles il a donné naissance. Dans l'ordonnance de la hiérarchie, le roi dit expressément *qu'il ne prétend point exclure les officiers supérieurs*

de son armée d'arriver au commandement des régimens ; il dit, *que les services, les actions et les talens distingués seront toujours auprès de lui le premier titre.* Ce principe, si propre à ranimer l'émulation et à mettre dans l'armée le desir de la guerre qui doit former essentiellement l'esprit d'une armée, y est consigné dans plusieurs articles.

On s'est plaint *que les débouchés pour entrer au service avoient été rendus plus difficiles par la nouvelle constitution.* Si c'est par rapport au nombre des emplois, ce nombre n'a pas été diminué; si c'est par rapport aux conditions exigées pour y être admis, elles ont été rendues moins sévères. L'ordonnance de la hiérarchie, dont l'esprit est toujours de favoriser les services de guerre, a dispensé des preuves de quatre degrés de noblesse, les fils des officiers tués au service, ou morts de leurs blessures, et elle les admet comme si leurs pères fussent devenus capitaines et chevaliers de Saint-Louis ; elle y admet aussi tous les descendans en ligne mâle et directe des officiers-généraux, tandis qu'auparavant les fils seulement l'étoient, et que par conséquent, si le fils d'un officier-général, annobli par ce grade, n'avoit pu, par quelque circonstance, entrer au service, son

petit-fils ou son arrière-petit-fils se trouvoient inhabiles à y être admis.

A la vérité on a exigé des fils de chevaliers de Saint-Louis, ci-devant admis sans preuves, qu'il faudroit que leurs pères fussent, ou bien eussent été de plus capitaines titulaires; mais cette clause a eu encore pour but un bon motif, celui d'exclure d'une manière indirecte les fils de beaucoup de chevaliers de Saint-Louis, admis dans cet ordre sans des services vraiment militaires, et de donner par-là plus de faveur et de considération aux services qui le sont réellement.

Quelques observations ont fait appercevoir que, par ce mot de *titulaires*, les fils des officiers parvenus par les grades, qui n'arrivoient le plus souvent qu'à la commission de capitaine, pouvoient se trouver exclus, et que c'étoit affliger une classe dont les services méritoient des égards. Le conseil avoit arrêté sur cela de proposer à sa majesté de supprimer la clause de *titulaires* dans la rédaction du code; et alors l'objet énoncé ci-dessus se trouvoit rempli sans qu'il en résultât aucun inconvénient.

C'est ainsi, qu'en conséquence des observations recueillies, d'autres articles relatifs aux officiers parvenus par les grades, devoient

de même, dans la rédactiou du code, leur être rendus plus favorables. C'étoit donc l'édition de ce code qu'il falloit attendre pour juger. Dans quel travail de premier jet peut-on avoir tout prévu? et quel reproche peut-on faire à ceux qui, chârgés de proposer des loix, consultent, écoutent et profitent?

L'Assemblée nationale a maintenant rendu un décret plus favorable à l'universalité des citoyens, en abolissant les conditions qui étoient exigées pour être admis au service comme officier; mais un tel changement ne pouvoit être décreté que par la nation. Le conseil de la guerre, en tempérant ces conditions, avoit fait tout ce qui étoit en sa puissance. Pour être juste avec le conseil de la guerre sur ce point de ses opérations comme sur quelques autres qui tenoient à des préjugés antérieurs à la révolution, il faut se reporter à l'époque où il faisoit son travail, et réfléchir à ce que ces préjugés avoient alors de consistance et d'empire.

Les cahiers de plusieurs bailliages se plaignent *de la nouvelle discipline*, c'est ainsi qu'ils la désignent, et paroissent la mettre sur le compte de la constitution faite par le conseil de la guerre; car, soit par malveillance, soit par défaut de connoissances, on confond

aisément les faits et les dates ; et l'on crie d'autant, sans prendre la peine ni de vérifier ni d'approfondir. A entendre ces plaintes, les nouvelles ordonnances ont donc rendu la discipline *antinationale, oppressive, arbitraire, etc.* ; au milieu de ces allégations vagues, on désigne ensuite formellement et unanimement la punition des coups de plat de sabre.

On n'examinera point ici si cette punition est bonne ou mauvaise en elle-même, nécessaire ou inutile, possible ou impossible à suppléer, sur-tout à la guerre et dans les camps ; on se contentera de répondre qu'elle n'a pas été établie par le conseil de la guerre, et qu'il n'a fait au contraire que la modifier et l'adoucir. Elle devoit, par les ordonnances précédentes, s'infliger pour les fautes légères ; et la nouvelle ordonnance a établi qu'elle ne seroit appliquée qu'aux fautes contre la subordination, la discipline et l'ordre public. Les ordonnances précédentes ne régloient ni les cas, ni le mode de cette punition ; elle étoit de-là, arbitraire dans toute l'armée ; et le plus grand inconvénient d'une punition, ce qui lui donne un véritable caractère d'humiliation et de tyrannie, c'est quand elle n'est pas uniformément établie et soumise à des règles fixes. La

nouvelle ordonnance a prévu tous les cas, et elle a corrigé les principaux inconvéniens qu'on trouvoit à cette punition. Elle a prescrit qu'elle ne s'infligeroit que dans la salle de discipline ou dans les chambres, excepté dans le cas où le délinquant ayant troublé l'ordre public, ou violé la discipline publiquement, il faudroit que la réparation fût éclatante comme la faute. Elle a déterminé que les officiers supérieurs des régimens et les commandans des compagnies seulement auroient le droit de l'ordonner. Elle a défendu d'en faire donner plus de vingt-cinq coups de suite, et elle a réglé la manière de les appliquer, de sorte qu'il n'en résultât aucun inconvénient pour la santé de l'homme qui seroit puni.

Je ne me permettrai d'ajouter à ce détail qu'un seul fait, c'est que, tandis que les cahiers de plusieurs bailliages réclament contre cette punition, il n'y a pas, dans les observations demandées à l'armée, une seule de ces observations qui s'en plaigne, ni qui en demande la suppression.

On a répandu que j'avois proposé dans le conseil de la guerre des punitions avilissantes pour l'officier, telle que celle des fers: c'est cette calomnie qui a produit contre moi le soulevement de l'assemblée de la noblesse du

Berry. J'ai repoussé dans ce temps cette accusation par la dénégation la plus formelle. Je proteste de nouveau et j'invoque le témoignage de tous les membres du conseil de la guerre, qu'il n'y a jamais été question d'aucune proposition de punition qui puisse avilir l'officier.

Jusqu'où cependant la haine a trouvé le moyen de donner de la consistance à cette atroce imputation ! Elle y a pour cela ajouté des faits, des circonstances, des noms capables d'en imposer. Elle a publié que cette punition des fers étoit établie dans un exemplaire de l'ordonnance de discipline qui avoit été envoyé par le ministre, à l'époque des camps de St.-Omer et de Metz, à M. le prince de Condé et à M. le maréchal de Broglie, et qu'ils avoient l'un et l'autre renvoyé l'ordonnance avec des témoignages de surprise et d'indignation. Je démens hautement ce fait, et j'ose en appeler à ces deux généraux eux-mêmes. L'ordonnance de discipline étoit à peine alors livrée à l'impression, et le premier exemplaire n'a été présenté au roi par M. le comte de Brienne que le 8 octobre.

N'opposer que le silence et le mépris à des calomnies ainsi dénuées de fondement et même de vraisemblance, est ordinairement le parti

qu'il faut prendre; mais, quand ces calomnies se sont accréditées, quand la trace en subsiste encore, et qu'elle peut nuire long-temps, on ne peut malheureusement pas les dédaigner, et il faut combattre des fantômes absurdes comme si c'étoient des ennemis réels.

Ainsi je suis également réduit à répondre à l'atroce allégation par laquelle on a cherché à soulever contre moi le tiers-état, à l'assemblée du Berry. Il faut que j'articule aussi, par serment, que je n'ai jamais proposé ni pensé à proposer de *faire couper les jarrets aux déserteurs*. Et dans quel moment, à quelle occasion aurois-je pu faire mettre en discussion ce barbare projet? il n'a jamais été question des loix pénales au conseil de la guerre; et on verra, par la suite de ce mémoire, que, d'après le plan de travail arrêté par le conseil, cette partie étoit encore bien loin de pouvoir l'occuper.

Mais qu'il est donc affreux cet art de travailler la calomnie, de la répandre dans toutes les classes, et, pour cet effet, de lui donner toutes les formes, tous les langages, de l'assortir à tous les préjugés et à tous les intérêts! Quelle horrible production de la haine et de l'envie, que cette funeste science! et que la théorie des poisons est bien moins criminelle!

Qu'on la lise, avec quelque impartialité, cette ordonnance de police et de discipline intérieure des troupes, on verra si les principes n'en sont pas bons, modérés, et même paternels. Cette loi fixe les limites de toutes les autorités, assigne et classe toutes les fonctions, règle tous les détails; et au moyen d'elle, si l'on tient la main à son exécution, rien ne sera plus, arbitraire, et tous les régimens de l'armée paroîtront être de la même nation et servir le même souverain. Au lieu de cela, avant qu'elle ne fût rendue, il n'y avoit rien de prévu, rien de fixe, rien d'uniforme, chaque colonel faisoit son réglement intérieur, chaque régiment avoit sa petite ordonnance de discipline, deux régimens de la même arme dans le même quartier, n'avoient ni une police, ni un service intérieur, ni des punitions semblables. Ce sont ces réglemens particuliers que, dans toute autre armée, on n'auroit jamais tolérés; ce sont ces réglemens, dont quelques-uns étoient pleins de bonnes vues et de bonnes méthodes, mais qui varioient à chaque changement de chefs et qui étoient aussi versatiles que leur volonté, qu'on a rassemblés, consultés, et fait servir à la confection d'un réglement général à l'usage de chaque arme : au moins les régimens sont-ils sûrs aujourd'hui de ce qu'ils doivent ap-

prendre et pratiquer; et l'obéissance n'a plus rien d'inquiétant; la discipline n'a plus rien de fâcheux, quand les subordonnés et les chefs obéissent tous ensemble à une loi constante et connue, les uns en la suivant, les autres en la faisant observer.

On s'est généralement plaint dans l'armée de l'ordonnance d'administration et de comptabilité des régimens : on la trouve avec raison surchargée de détails, d'états, de modèles de registres : on trouve, avec raison, qu'elle assujétit les quartiers-maîtres, les commandans des compagnies, les bas-officiers et les conseils d'administration à trop d'écritures.

D'abord, qu'il me soit permis de dire que cette ordonnance n'a pas été rédigée par moi. Le projet de cette ordonnance, et même quelques bases déjà toutes préparées, existoient dans les papiers du comité des inspecteurs; et en effet une ordonnance qui renfermât et qui fixât tous les détails de ce genre, étoit de nécessité absolue. Dans tous les régimens, l'administration et la comptabilité étoient arbitraires; chaque chef, chaque régiment, chaque quartier-maître avoit sa manière; les conseils d'administration n'existoient que pour la forme, et aucun ne remplissoit l'objet de son institution. Presque par-tout c'étoient les quartiers-

maîtres qui faisoient, qui dirigeoient, qui conduisoient tout. De ce que rien n'étoit ni prévu, ni réglé, ni établi uniformément par aucune ordonnance, il s'ensuivoit que les uns, sous prétexte de simplifier leur travail, n'avoient ni ordre, ni méthode, et ne donnoient, par conséquent, aucune possibilité d'éclairer leur administration, et que d'autres, sous prétexte de la tenir dans la plus grande règle, la compliquoient de détails et la couvroient de ténèbres. Ajoutez à cela les vieilles formes et la langue technique des trésoriers, les mystères intérieurs de l'administration des chefs, les masses secrètes qu'on n'empêchera jamais, mais qui avoient alors beaucoup trop de moyens, et dont on a fait rentrer du moins quelques-uns par l'ordonnance actuelle, ou dans la masse générale, ou dans les masses de compagnie; voilà au milieu de quel dédale les conseils d'administration et les inspecteurs signoient les comptes de finances des régimens; et on juge, par conséquent, combien de ces signatures avoient lieu sans examen. Quelques inspecteurs avoient voulu établir l'ordre et l'uniformité dans la comptabilité des régimens de leur inspection; mais, quand ces régimens tomboient dans une autre inspection, ils reprenoient leur manière, ou en recevoient encore une nouvelle.

C'est au milieu de ce chaos, que le conseil de la guerre a voulu porter quelques lumières et quelques règles. L'administration de la boulangerie, des fourrages, des hôpitaux, des effets de campement, de l'habillement, etc., que le système adopté confioit aux régimens, exigeoit aussi des détails nouveaux, et par conséquent des méthodes nouvelles. Ces objets particuliers d'administration s'embranchoient à l'administration et à la comptabilité générale de l'armée, que le conseil de la guerre devoit tenir dans sa main; et il étoit par conséquent nécessaire d'y faire intervenir les officiers-généraux, les commissaires-ordonnateurs des divisions, et les commissaires des guerres, qu'on ne faisoit après tout que rétablir par-là dans les fonctions primitives de leurs charges. Que doivent faire cette intervention et ce concours de surveillance aux régimens et aux chefs? Peut-on, en fait d'argent et de comptabilité, desirer jamais assez de règle et d'évidence? Et quand l'esprit général du moment est, avec raison, de mettre tout sous la sauve-garde de la publicité, par quel contraste voudroit-on que l'administration des régimens fût seule affranchie de ce principe?

Quoi qu'il en soit, le conseil de la guerre ne s'en est rapporté ni à moi, ni à lui-même

pour la rédaction de cette ordonnance, que tant de détails rendoient si importante, si compliquée et si minutieuse. Il a appelé les meilleurs coopérateurs, des officiers-généraux, des officiers supérieurs et des quartiers-maîtres de diverses armes, des commissaires des guerres. Peut-être est-il arrivé ce qui est inévitable dans tout travail confié à trop de mains; la multiplicité des agens et la diversité des opinions ont peut-être trop compliqué ce qu'il falloit réduire : chacun apporte son idée et sa méthode, et chacun, en les défendant, en fait adopter quelque chose. Peut-être aussi le temps a-t-il manqué. Ce n'est qu'à force de réflexions et de discussions, ce n'est sur-tout qu'à l'épreuve, et en observant vigilamment les défauts et les frottemens, que les machines sont amenées du composé au simple, et par-là se perfectionnent et se consolident.

On a donc pu se prévenir contre cette ordonnance; on a dû être effrayé du volume et de la multiplicité de ces nouveaux détails : mais on l'a aussi trop rigoureusement jugée; on en a condamné la plus grande partie sans examen; on n'a jamais voulu entendre qu'un ouvrage provisoire, et sur lequel on réclamoit de tout côté des lumières, n'étoit pas un ouvrage arrêté, et contre lequel il fût raisonnable de s'élever

avec tant de chaleur; la malveillance a jeté des cris : l'impartialité eût envoyé des observations, et attendu l'usage qui en seroit fait, pour porter un jugement.

Quant à l'administration de la boulangerie, des fourrages, des hôpitaux, de l'habillement, des effets de campement, etc., que la nouvelle constitution a mise dans les mains des régimens, qu'a-t-on fait à cet égard que remplir le vœu de tous les mémoires particuliers et de toutes les réclamations que l'armée ne cessoit de faire? Et c'est cette même armée qui se soulève contre ce qu'elle a voulu avec le plus d'ardeur; c'est dans cette armée que les anciens abus trouvent maintenant le plus de défenseurs, et qu'on fait, sans s'en douter, une alliance tacite avec les systêmes que naguère on dénonçoit au Gouvernement! A peine est-on en possession de se fournir et de s'administrer soi-même, qu'on se plaint d'une augmentation de travail, qu'on s'indigne de la surveillance, qu'on se lasse des détails, qu'on suscite soi-même objection sur objection, difficulté sur difficulté. On voudroit qu'une machine toute nouvelle eût la perfection, la simplicité, la facilité d'action qu'elle ne peut acquérir que par le temps, par l'usage et par le concours des observations et du zèle de tous ses agens. Nation inexplicable dans ses

mouvemens! elle soutient le lendemain les abus qu'elle a proscrits la veille; elle provoque les réformes par ses déclamations; et, quand elles se font, elle les interrompt par ses clameurs: elle ne veut enfin le bien que par saillies, et elle ne permet jamais qu'il se consolide ou s'achève.

On a mis en avant *que les opérations du conseil de la guerre n'avoient pas produit d'économies*. Je n'opposerai à cette allégation qu'une seule preuve, c'est ce qu'en dit M. Necker, dans le tableau de la situation des finances, qu'il a mis sous les yeux des états-généraux, à leur ouverture. Il y porte les réductions de dépenses qui résultent des nouvelles opérations de la guerre à huit ou neuf millions.

Il faut ajouter à ces huit ou neuf millions, une augmentation de paie de six deniers accordée à toute l'armée, laquelle forme un objet de plus de 1500 mille francs, et doit être réputée comme économie, puisqu'elle ne coûte rien au trésor royal.

Il faut y ajouter près d'un million de traitement de réforme ou de supplémens passagers d'appointemens, accordés soit aux corps réformés de la maison du roi, soit à des officiers qui, par la nouvelle constitution, avoient perdu

sur leurs appointemens; cette dépense n'étant que momentanée, et devant successivement s'éteindre.

On a employé, par le nouveau systême, près de quatre-vingts officiers-généraux de plus que par l'ancien, et cette augmentation de dépense est encore prise sur le produit des économies.

On a compris dans l'état des fonds qui a été arrêté entre le département de la guerre et celui de la finance, et qui sert de base au calcul de M. Necker, une masse annuelle de 400 mille francs pour la fourniture et l'entretien des effets de campement; et il seroit résulté de l'établissement de cette masse, confiée au directoire de l'habillement, que l'armée se seroit trouvée en tout temps pourvue de ses effets de campement, et qu'on auroit même pu atteindre à préparer dans les magasins, le supplément nécessaire pour la guerre.

Il restoit en outre plus de trente millions de dépenses dans le département, qui n'avoient pas encore été soumis à la révision du conseil de la guerre, et sur lesquels il y avoit probablement, d'après les apperçus des plans préparés, des économies à faire pour deux ou trois millions, sans compter des améliorations.

On observera que toutes ces économies n'ont cependant point affoibli l'armée du roi; car, en comparant l'armée sur le pied de l'ancienne constitution à l'armée sur le pied de la nouvelle, il y a, dans cette dernière, treize cent quarante-neuf hommes, et huit cent un chevaux de plus, non compris vingt-trois officiers et cent soixante-quatorze cadets gentilshommes.

Mais comme, pour être exact, il convient de compter en même temps les diminutions qui ont eu lieu dans la maison du roi, par la réforme de la gendarmerie, des chevaux-légers et des gendarmes de la garde, quoique le conseil de la guerre n'ait eu aucune part à ces réformes; il résulte de la balance totale, que l'augmentation qui est à l'avantage de la nouvelle constitution, est de cinq cent quarante-deux hommes, et la diminution en chevaux, de cent quatre-vingt. Le tableau comparatif et détaillé des deux constitutions, annexé à cet ouvrage, ne laissera aucun doute à cet égard.

Enfin, quand l'inimitié et la prévention recueillent jusqu'aux plus légères fautes, n'est-il pas permis de leur opposer de même les biens de détail? Ainsi, indépendamment des améliorations majeures citées ci-dessus, ne pour-

roit-on pas en faire remarquer de moins considérables, mais qui, dans un temps difficile, sont cependant de quelque prix? telles ont été, par exemple, les hautes-paies établies pour les chasseurs-carabiniers, la ration de fourrage accordée aux officiers supérieurs d'infanterie pendant leur présence au corps, et la seconde ration accordée de même aux chefs d'escadron pendant toute l'année.

Eh! que ne fût point devenue l'armée; que n'eût-il pas été possible de faire pour l'augmentation de sa force, je ne dis pas relativement au nombre, car, à cet égard, elle est suffisante; mais relativement à son amélioration, qui est un autre genre de force, relativement à l'aisance, l'encouragement, l'attachement à leur profession qu'on eût pu donner à tous les individus qui la composent, si la moitié seulement des économies, ou des réductions de dépenses qui ont été opérées, eût pu être appliquée à l'avantage de l'armée elle-même! mais tel est le malheur d'être condamné à la poursuite des abus, et à la recherche des économies, dans un temps où le désastre impérieux des finances ne commande que des sacrifices : on s'épuise d'invention et de travail, on s'expose à des inimitiés sans nombre; rien, ou presque rien de ce qu'on épargne, ne tourne à l'amélioration

du département qu'on soumet à cette sévère révision; aucune voix de reconnoissance ne s'élève par conséquent, au milieu des cris de mécontentement, pour en balancer l'effet: le bénéfice des réformes est à peine sensible, parce qu'il s'engloutit dans un abîme que rien ne peut combler; et enfin le gouvernement, trouvant à la fois qu'on en fait trop, et qu'on n'en fait pas assez, abandonne les projets, et immole les réformateurs sur leurs ruines.

Il n'eût pas fallu, dit-on, *s'engager dans une si grande révolution, au milieu de circonstances si orageuses.* Mais quand le conseil de la guerre a commencé ses opérations, tout n'étoit-il pas calme au-dedans? tout n'annonçoit-il pas un système complet de régénération dans tous les départemens? La paix venoit d'être affermie au-dehors; et, faute d'une armée prête à agir, il en avoit coûté à l'honneur et à la politique de la France d'assez grands sacrifices. On venoit de sentir ce malheureux inconvénient, et le cri public demandoit qu'il y fût remédié. C'étoient les opinions de l'armée elle-même qui sollicitoient tous les changemens; c'étoient ses opinions qui demandoient des garnisons sédentaires, comme le moyen universel des améliorations de son sort et de toutes les économies; c'étoient elles qui demau-

doient un code, pour que ce code débrouillât le chaos des loix où l'on étoit plongé, et pour qu'il établît enfin quelque stabilité dans les idées, et quelque cohérence dans les principes. Des plaintes, des demandes de redressement d'abus, des mémoires, des projets par milliers, annonçoient un mal-aise général, et un besoin de changement de constitution. Qui pouvoit prévoir que, six mois après, la tranquillité intérieure seroit si violemment troublée? que les établissemens sédentaires à peine formés, il faudroit mettre la plus grande partie de l'armée en mouvement, porter à la hâte les troupes d'une province à l'autre, et les morceler dans des pays où il n'y avoit ni magasins, ni précautions prises pour les recevoir? Qui pouvoit prévoir l'enchaînement et le concours de tout ce qui est arrivé; les calamités de la nature se joignant aux troubles publics; l'année la plus fâcheuse et la plus chère; tous les obstacles enfin se réunissant contre un nouvel ordre de choses, et contre un édifice naissant?

Auroit-on l'injustice de mettre sur le compte de la nouvelle constitution, tous les inconvéniens, tous les incidens, tous les dérangemens venus des circonstances? auroit-on celle de vouloir affoiblir le résultat des économies par le calcul de ce qu'il en a coûté extraordinaire-

ment au trésor royal depuis un an, en frais d'étapes, en supplément de solde, en plus value de nourriture, en versemens et en reversemens de denrées, etc. Dans les projets de fonds, on ne peut avec raison compter que le fixe d'un état de tranquillité et de paix; tout ce qui est étranger à cet état est accidentel et passager, et doit former un compte à part.

Telle a été aussi la division de choses proposées par le conseil de la guerre au département de la finance. Le conseil de la guerre y demandoit, par exemple, une somme annuelle, telle que celle de huit cent mille francs, en forme d'abonnement, pour faire face à toutes les dépenses de mouvemens de troupes, relatifs, soit à des circonstances de discipline ou de changemens dans leurs établissemens, soit aux campemens annuels projetés, soit enfin à tout ce qui auroit été du propre fait du département de la guerre; et le trésor royal, de son côté, restoit chargé de tous les événemens imprévus et extraordinaires, tels que ceux relatifs à la police intérieure du royaume, à des émeutes, aux événemens de la politique, à des préparatifs de guerre, etc. Cet arrangement, qui tient au plan général qui avoit été conçu, auroit besoin d'être présenté avec un plus grand développement; mais ce n'est point ici

le moment. On a voulu seulement prévenir ces insidieux sophismes de la malveillance, qui pourroit tenter de porter au rabais et en déduction des économies des dépenses qui ne font point partie de l'état habituel et fixe du département.

Il me reste à répondre à des imputations que quelques apparences de vérité ou de vraisemblance ont pu accréditer, mais qui ne supporteront pas plus que les autres un examen impartial et réfléchi.

Les opérations du conseil de la guerre se sont faites, dit-on, *avec trop de précipitation ; les ordonnances ont été trop nombreuses, et il en a paru trop à la fois ; la forme provisoire, dans laquelle on les a rendues, dégoûte et fatigue les troupes, en ce qu'elle annonce d'autres changemens ; enfin, tout ce travail semble manquer de méthode et de plan.*

Une attaque formée ainsi de plusieurs allégations qui paroissent se lier et se soutenir, veut être repoussée par une défense d'égale force, et elle exigera, malgré moi, quelques détails. Je serai forcé de m'appuyer de faits et de preuves ; je serai forcé de rendre compte de la marche qu'a tenue le conseil de la guerre, des principes ou des ordres supérieurs qui ont déterminé cette marche, et des circonstances ou

des obstacles qui l'ont, ou dérangée ou contrariée. J'aurois voulu pouvoir éviter de me mêler quelquefois à cette défense; mais les fonctions de ma place m'ont nécessairement donné une grande part à ce travail; et un des rapports le plus important que j'aie fait au conseil de la guerre, devient une pièce décisive et indispensable à mettre ici sous les yeux du public.

Lors de l'établissement du conseil de la guerre, le roi a envoyé à ce conseil une instruction qui lui prescrivoit ses opérations, et qui traçoit sa marche.

Cette instruction, sanctionnée de la propre main du roi, avec ces mots, *approuvé pour rester déposée au conseil de la guerre*, y a été lue le jour de son installation, et a servi de base aux opérations.

Obligé de m'appuyer de cette instruction, tant pour la justification du conseil que pour la mienne, les extraits qu'il me devient indispensable d'en faire, seront littéralement conformes à la pièce originale.

Voici quel en étoit le début : le roi y annonçoit, d'une manière positive, au conseil de la guerre son plan et sa volonté.

« Sa Majesté ayant, par ses deux réglemens » du 9 octobre et du 23 du même mois, dé- » terminé, de la manière la plus précise, tout

» ce qui a rapport à la constitution et aux fonc-
» tions du conseil de la guerre, il ne reste plus
» qu'à lui tracer, par la présente instruction,
» la marche qu'il doit tenir, relativement à
» l'accomplissement des vues de sa majesté,
» pour l'amélioration de son armée, en même
» temps que pour la réforme économique de
» toutes les parties du département de la guerre.

» Le premier objet de sa majesté est de mettre
» ses troupes sur le meilleur pied, de leur
» donner une organisation plus parfaite, de les
» conduire à l'instruction qui leur manque sur
» les grandes et essentielles parties de la guerre,
» de faire enfin de tous les élémens mal liés,
» qui composent aujourd'hui ses forces, une
» armée toujours prête à entrer en action, et
» qui puisse, soit à la paix, soit à la guerre,
» appuyer sa politique, et faire respecter sa
» puissance.

» Le second objet de sa majesté est, comme
» elle l'a annoncé dans son réglement de créa-
» tion du conseil de la guerre, de faire cette
» révolution *aux dépens des abus*, et en éta-
» blissant *un meilleur ordre de choses*, en
» sorte que la destruction de ces abus, et le
» rétablissement d'un ordre plus intelligent
» et plus économique dans toutes les parties du
» département de la guerre, lui procurent,

» non-seulement une armée telle qu'elle le de-
» sire, mais produisent encore de grandes ré-
» ductions dans les dépenses du département,
» et un soulagement considérable pour ses fi-
» nances et pour ses peuples.

» Sa majesté s'est convaincue, par tous les
» projets, soit développés, soit en apperçus,
» qu'elle s'est fait mettre sous les yeux, que ce
» problême, dont les termes sont en apparence
» si contradictoires, *d'améliorer son armée*
» *en diminuant ses dépenses*, n'est rien moins
» qu'impossible à résoudre; et elle ne doute
» pas que son conseil de la guerre ne trouve,
» tant dans les projets qu'elle lui fera mettre
» sous les yeux, que dans ses propres lumières
» et dans l'activité de son zèle, les moyens
» d'opérer cette double révolution si avanta-
» geuse et si nécessaire.

» Tous les plans présentés à sa majesté, quoi-
» que très-différens quelquefois dans leurs
» bases et dans leurs détails, s'accordent à
» promettre un retranchement de 15 à 20, et
» plusieurs de 20 à 25 millions sur l'universa-
» lité des dépenses, tant directes qu'indirectes,
» relatives au département de la guerre, et
» c'est du moins à la plus foible de ces réduc-
» tions qu'il faut que le conseil de la guerre
» tende à parvenir pour faire concourir le

» département de la guerre aux vues économiques de sa majesté.

» Améliorer la constitution militaire et soulager les finances, tels sont donc les deux objets que le conseil de la guerre doit faire marcher de front dans le travail que sa majesté lui confie.

» En disant que le conseil de la guerre doit faire marcher de front ces deux objets, c'est lui expliquer suffisamment qu'il doit toujours chercher à les concilier.

» Dans une situation plus heureuse, sa majesté permettroit au conseil de la guerre de faire céder quelquefois les intérêts de ses finances à des vues supérieures d'amélioration ou de perfection pour sa constitution militaire et pour son armée; mais dans l'état actuel, elle est obligée de se prescrire de recommander au conseil de la guerre de ne pas se livrer avec trop de zèle aux idées du mieux possible, et de se borner à ne présenter aucune économie qui soit au détriment de la chose militaire, sauf à reprendre ces idées quand les finances du royaume seront en état de les seconder et de permettre de les adopter. »

Telles étoient donc les limites étroites dans lesquelles sa majesté circonscrivoit le conseil de

la guerre; tel étoit le problême délicat et difficile qu'elle lui donnoit à résoudre : *améliorer l'armée, et soulager les finances.* Pour juger avec équité les opérations du conseil de la guerre, il ne faut jamais perdre de vue ces deux termes qu'il étoit chargé de rapprocher et de concilier.

Le cri public se joignoit en cela aux intentions du roi. On doit se rappeler tout ce qu'à l'assemblée des notables il avoit été dit de fort et d'exagéré même sur les dépenses excessives et sur les abus de ce département, ainsi que sur la nécessité de réduire les unes par la réforme des autres. Les membres de cette assemblée qui insistoient le plus sur cette nécessité, étoient des militaires constitués en grade, et dont l'opinion avoit du poids; ce n'étoit pas à moins de vingt ou vingt-cinq millions qu'on portoit la possibilité et la nécessité des réductions. Enfin, les remontrances des parlemens, les écrits journaliers, tout ce qui annonçoit ou préparoit l'opinion nationale, avoit tellement accueilli et répandu ces idées de réformes, que le conseil de la guerre eût encouru l'indignation publique en ne suivant pas la marche qui lui étoit tracée.

Pour parvenir à ce double but de son plan, sa majesté ordonnoit au conseil de la guerre,

par la même instruction, d'embrasser, dans son examen et dans la régénération projetée, non seulement toutes les branches du département de la guerre, mais même tout ce qui avoit avec ce département quelque connexion directe ou indirecte : sa majesté y spécifioit même *les corps de sa maison.* Sa majesté *y assuroit enfin le conseil de la guerre de la ferme intention où elle étoit de ne rien excepter, et de ne rien rendre indépendant du plan général qu'elle lui demandoit d'exécuter.*

Afin de mettre le conseil en état de remplir ses vues, et pour qu'il ne restât ni équivoque, ni incertitudes, l'instruction du roi indiquoit et désignoit nominativement toutes les matières, en les classant par division de travail, et aucun objet, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, n'y étoit oublié.

Le roi annonçoit *que le président du conseil avoit fait, ou feroit faire par le rapporteur,* « un travail préparatoire, en conséquence duquel chaque objet seroit présenté » au conseil, 1°. avec l'exposition claire et précise de l'état de la question; 2°. avec l'indication des vues de sa majesté; 3°. avec un » résumé des opinions déjà établies sur cet » objet, ou des partis proposés, et de leurs » inconvéniens comparés avec les avantages;

» 4°. avec les pièces, preuves et calculs qui » pouvoient avoir rapport à l'objet mis en dis- » cussion.

» Ce travail (disoit l'instruction) sera extrait » des divers plans et projets qui ont été ras- » semblés au département de la guerre, des » mémoires des comités des inspecteurs et de » tous ceux qui ont été envoyés en dernier » lieu par beaucoup d'officiers-généraux ou » particuliers, ou qui ont été fournis par les » chefs des bureaux de la guerre. C'est donc » à la fois l'analyse et le choix de presque » toutes les connoissances qu'on a pu acqué- » rir, que sa majesté mettra entre les mains du » conseil.

» Sa majesté (ajoutoit l'instruction) ne pré- » tend pas restreindre le conseil aux seules » idées contenues dans ce travail, et se priver » de celles qu'elle a le droit d'attendre du con- » seil lui-même; mais, par ce travail prélimi- » naire, elle veut épuiser d'autant une partie » des objections, resserrer les limites de la » discussion, la ramener toujours à ses vues, » et, par-là, abréger et assurer tout à la fois » la marche du conseil. »

Telle est, en effet, la direction sur laquelle le conseil a marché : tous les matériaux et projets lui ont été fidèlement communiqués en

originaux, ou par extraits; on en jugera un jour par mes rapports, si quelque retour de justice vers moi m'encourage à rendre au public un compte plus détaillé et plus complet.

Maintenant le conseil de la guerre a-t-il donc si mal servi le roi et si peu mérité de l'armée, quand, obligé d'opérer des réductions de dépenses et d'améliorer la constitution, il a rejeté tous les plans qui proposoient de grandes secousses, pour préférer celui qui a rempli les deux objets sans bouleversement et sans violence? Combien d'individus n'eussent pas souffert; combien d'inconvéniens ne fussent pas résultés de ces projets, que le conseil a si sagement rejetés!

Il s'agissoit, dans ces projets, de doubler, de réformer des régimens, de diminuer cinq ou six mille chevaux, de supprimer tous les emplois dits en second, c'est-à-dire, près de la moitié des officiers; les plus modérés vouloient au moins la suppression de deux officiers par compagnie; on y proposoit de réformer les régimens étrangers, de diminuer le nombre des troupes suisses; on y proposoit de ne plus donner d'appointemens de retraite, de ne plus donner de pensions, de rétablir le paiement de quatre deniers pour livre aux dépens des capitaines, d'imposer trois dixièmes

sur les gouvernemens et sur les emplois des états-majors des places : aucun ne proposoit de bonifier le sort du soldat, aucun ne proposoit des améliorations, aucun du moins n'en donnoit les moyens, et par conséquent, ce n'étoit alors que former de stériles vœux. On les verra consignés dans mes rapports, si jamais je les publie, les projets donnés par les mêmes personnes qui déclament et qui critiquent aujourd'hui. Quoi! avoir fondé toute la révolution sur la ruine des abus seulement; avoir fait le bien en général; avoir fait du bien à beaucoup d'individus en particulier; n'avoir donné à aucun, par les changemens, un sujet de plainte raisonnable, et qu'il puisse avouer; voilà ce qu'on a trouvé le moyen d'empoisonner, de dénaturer, de travestir en opérations désolantes et injustes!

Et moi, car qu'il soit permis une fois à mon ame de se soulager de son oppression, qu'ai-je fait, si on relit ce que prescrivoit l'instruction du roi au rapporteur du conseil nommément; qu'ai-je donc fait que remplir loyalement et courageusement les fonctions qui m'étoient assignées; que chercher, que combiner, que présenter, que faire valoir ce que j'ai cru bon et utile? Ai-je dû laisser un abus sans le dénoncer; ai-je dû avoir une pensée

sans la communiquer, et une opinion sans la dire?

Les opérations du conseil de la guerre ont été faites trop vîte. Mais les circonstances, la nécessité, les ordres du roi les plus pressans, prescrivoient la plus grande célérité. Le roi avoit dit au conseil de la guerre, le jour qu'il lui fut présenté : *Messieurs, de la promptitude et du secret.* Le roi, dans la même instruction que je viens de citer, articuloit l'instance des besoins, et la nécessité de montrer des économies à la nation, en même temps qu'il falloit lui demander des contributions nouvelles; il y enjoignoit littéralement, qu'il *vouloit que les opérations du conseil de la guerre fussent poussées avec le plus d'activité possible, et que pour cet effet, un temps précieux ne s'y consommât pas en discussions inutiles, en hypothèses spéculatives, etc.*

Notre état de paix, que les affaires de la Hollande avoient menacé de troubler, venoit de se raffermir : mais la guerre étoit élevée à l'extrémité de l'Europe, et les imprévoyables contre-coups des événemens pouvoient l'étendre jusqu'à nous. Il convenoit donc de passer le plus rapidement possible la crise des nouvelles opérations, et de ne pas se montrer longtemps aux puissances étrangères, dans la situa-

tion peu respectable d'une constitution militaire, incertaine et bouleversée.

On a été effrayé de la quantité d'ordonnances qui ont paru. Mais, si l'on veut y réfléchir, les deux tiers de ces ordonnances ne sont que des ordonnances de refonte ou de reconstitution relatives au moment de la refonte, et qui ne sont pas destinées à entrer dans le code : ce ne sont que des pièces passagères et des moyens d'exécution qu'il ne faut pas plus confondre avec le code, qu'on ne confond avec un édifice les appareils et les échafaudages qui servent à sa construction.

On verra ci-après ce que c'est qu'un code, tel qu'il le faut à une aussi grande machine militaire que la nôtre; on verra son immensité indispensable, son classement, sa composition; combien il y a loin de ce qu'il y a de fait à ce qui reste à faire; et si cependant, dans ce grand travail, il y a un seul objet qu'on puisse se dispenser d'y comprendre. Mais n'anticipons pas sur ce qui trouvera sa place ailleurs.

On auroit voulu que ces ordonnances ne fussent pas provisoires; on prétend que cette forme fatigue et dégoûte les troupes, en ce qu'elle annonce de nouveaux changemens encore. Mais eût-il été prudent au conseil d'en adopter une autre? Quelle création peut sortir

de la main des hommes sans erreur et sans avoir besoin de correction ! le travail, la méditation de plusieurs années ne l'en mettroient pas à l'abri; c'est l'épreuve des loix mises à exécution, c'est la révision publique qui peuvent seules éclairer sur leurs inconvéniens et sur leurs défauts; enfin toute l'armée, appelée à communiquer ses observations avant que les loix ne reçussent la sanction définitive du roi, quelle mesure sembloit plus propre à se concilier les esprits, à mettre à profit toutes les lumières, et à élever un monument durable?

On auroit voulu moins d'ordonnances à la fois; mais, pour soumettre utilement le travail au jugement du public, et même au propre jugement de ceux qui l'avoient créé, ne falloit-il pas réunir tout ce qui avoit une connexion et un enchaînement nécessaires? Pouvoit-on ne pas publier ensemble tout ce qui appartenoit à la constitution, à l'organisation et à l'administration de l'armée? Ne faut-il pas, pour construire un édifice, jeter à la fois les fondations de toutes les parties qui se tiennent, et en mener de front tous les travaux?

On avoit tant reproché à M. de Saint-Germain l'incohérence des ordonnances qu'il avoit fait rendre, leur publication successive, leur

altération journalière par des interprétations fugitives; j'avois, pour mon compte, vu de si près, et sans pouvoir y faire apporter de changemens, les inconvéniens de cette manière : comment, en évitant ce qui a mal réussi, et en tenant, d'après l'indication de l'opinion générale, la route opposée, peut-on faire naître les mêmes clameurs? Et qu'ils sont donc à la fois ingrats et injustes, ces hommes qui ne savent que blâmer, quelque parti qu'on prenne, et qui semblent se complaire à dégoûter tous ceux qui sont appelés à servir la chose publique!

Peut-être eût-il été à desirer que des raisons étrangères au département de la guerre et du ressort de la politique extérieure n'eussent pas fait former les deux camps de Saint-Omer et de Metz, et qu'on eût pu tranquillement employer l'été à bien établir la constitution et à consolider l'arrangement des divisions, leur organisation, leur service intérieur, les rapports des officiers-généraux avec les troupes, les nouveaux établissemens d'administration et d'économie. Il avoit été proposé, dans le plan général remis au gouvernement, de ne former, la première année, que des camps par brigades, camps sans frais, sans appareil, et qui auroient servi à l'essai et à l'examen de

tous les détails : l'année suivante on auroit fait quelques rassemblemens par division, et on y auroit passé à de plus grands résultats ; enfin, ce n'auroit été que la troisième ou la quatrième année, qu'on auroit formé de grands campemens, en corps d'armée, avec le but d'amalgamer les diverses armes, les officiers-généraux, et les généraux eux-mêmes, et de s'élever alors aux grands objets d'instruction.

Les camps de Saint-Omer et de Metz ont donc été un incident contraire aux nouvelles opérations, sous plusieurs rapports ; d'abord, vu l'embarras des finances, on n'a pu donner aux officiers, à l'occasion de ces camps, aucun supplément de traitement, et par conséquent aucun dédommagement de leurs frais ; ce qui n'a pas favorablement disposé les esprits : et quand les esprits ont pris cette fâcheuse inclinaison, elle s'étend ensuite involontairement sur tout. Il est ensuite résulté de ces camps l'interruption des travaux du conseil de la guerre, qu'il étoit nécessaire de continuer, au milieu de tant d'objets qui exigeoient qu'on n'y mît pas d'intervalle. Il en est résulté que l'ordonnance de comptabilité a été rédigée avec plus de précipitation, par la surabondance des autres occupations ; il en a été de même de celle du service de campagne, dont

les détails se seroient mieux éprouvés dans des camps par brigades; il en a été de même des ordonnances de manœuvre dont on n'auroit envoyé aux troupes que les premiers titres, renfermant les premières écoles, jusqu'à celle du bataillon et de l'escadron inclusivement. Mais le plus grand mal de ces camps, surtout, c'est qu'aucune ordonnance n'a eu le temps ni d'être lue, ni d'être entendue, et que leur inexécution en a fait juger, à la hâte et sans réflexion, l'enchaînement et les principes; on n'a point pu, par la même raison, en observer avec assez de calme et de maturité les erreurs et les fautes; enfin, comme cela arrive, toutes les fois qu'on rassemble beaucoup d'hommes sans avoir eu le temps de préparer ce qu'on veut leur soumettre ou leur faire exécuter, et sans avoir celui de les y préparer eux-mêmes, ils n'ont fait que se prévenir et se passionner contre des nouveautés qu'ils n'avoient pas étudiées; et au milieu de cette indisposition, les intrigues, les mécontentemens privés, le desir de contrarier le bien et de nuire aux hommes qui le cherchent, ont eu beau jeu pour faire agir tous leurs ressorts.

Après avoir justifié la marche qu'a tenue le conseil de la guerre, je n'ai plus qu'à mon-

trer que cette marche étoit conséquente à un plan général, et que celle qu'il se proposoit de tenir n'étoit ni moins réfléchie, ni moins assurée. Je vais, pour cet effet, mettre sous les yeux du public le rapport que j'ai fait au conseil au mois de décembre dernier. Il s'agissoit, dans ce rapport,

1°. De proposer une méthode de révision pour les ordonnances qui avoient paru;

2°. De rendre compte de celles qui restoient à faire, et des matériaux et projets qui étoient rassemblés ou disposés pour y parvenir;

3°. De soumettre au conseil un plan pour le nouveau code.

Ce rapport, que tous les membres du conseil ont entre les mains, et qui a été remis au roi après que le conseil de la guerre en a adopté unanimement toutes les bases, n'est donc pas une de ces pièces faites après coup, et pour répondre à des objections dictées par les événemens, et elle a peut-être, par-là, le droit d'inspirer un peu plus de confiance. J'aurois desiré pouvoir me dispenser de l'insérer ici: j'aurois préféré un moyen de défense qui m'eût moins directement appartenu: mais je n'ai pas le choix d'autres armes, et rien ne peut suppléer cette pièce importante.

Puisse la prévention ne pas se refuser à y

voir l'esprit qui n'a cessé de m'animer dans l'exercice des fonctions qui m'étoient confiées, et la circonspection avec laquelle j'ai toujours proposé mes idées! Mes ennemis se sont plu à défigurer mon caractère et à me peindre tout autre que je ne suis; ils me représentent tranchant et plein de confiance, tandis qu'ardent, il est vrai, à proposer mon opinion et à la soutenir, je suis toujours prêt à la modifier, quand la discussion m'éclaire sur ses inconvéniens, et à l'abandonner pour celle qu'on me démontre préférable.

RAPPORT

LU

AU CONSEIL DE LA GUERRE

Le 5 décembre 1788.

Le conseil de la guerre a paru approuver sommairement le plan que je lui ai proposé pour le travail de cet hiver ; mais il convient que je lui développe ce plan avec plus de détails, pour qu'après l'avoir examiné et rectifié, s'il y a lieu, il l'adopte d'une manière positive, et que je puisse tenir en conséquence une marche assurée et ponctuellement conforme à ses vues.

On m'a accusé d'avoir, l'année dernière, fait passer trop tôt et trop rapidement les objets de travail sous les yeux du conseil, et d'avoir apporté trop de précipitation à la rédaction des ordonnances qui ont paru. Mon intention n'a sûrement été ni d'induire le conseil en erreur, ni de faire passer mes idées à la faveur de cette précipitation ; mais j'ai été moi-même pressé par M. l'archevêque de Sens et par M. le comte de Brienne, qui, occupés avec raison de vues d'économie, ne cessoient de se plaindre de la lenteur du travail. Enfin, je l'avouerai, cédant à mon propre mouvement autant qu'au leur, j'ai cru qu'il étoit à-la-fois nécessaire et avantageux de donner, dans le courant de la première année, une masse

d'ouvrage assez considérable et assez liée, pour faire sentir la grandeur et l'ensemble de l'entreprise que le conseil avoit formée, et pour que le travail de la seconde année pût opérer efficacement la révision et la correction de ce premier jet.

Si je me suis trompé, la pureté de mon intention, ainsi que mon dévouement absolu au travail immense qui a été fait, méritent du moins quelque indulgence.

Mais comment pourroit-on aujourd'hui recevoir des observations utiles, perfectionner, soit les détails, soit l'ensemble, et enfin commencer à juger sainement les rapports et l'enchaînement de ce grand ouvrage, si on n'avoit pas fait un effort considérable pour, dès la première année, l'élever à une certaine hauteur, et le soumettre aux observations du public et au propre jugement de ceux qui l'ont créé?

Beaucoup de parties restent encore à traiter, telles que *le système à adopter pour les places de guerre, l'artillerie, le génie, l'état-major de l'armée, les ingénieurs-géographes, la maréchaussée, les troupes provinciales, les invalides, les colléges militaires; le réglement sur les fournitures des lits militaires, du bois, des lumières, du sel, du tabac; les arrangemens des convois militaires et étapes; la formation de la masse, et toutes les mesures relatives aux effets de campement et à leurs moyens de transports; la détermination définitive de l'armement, habillement et équipement; l'ordonnance des congés et semestres, celle des remontes, celle du service des places, celle des crimes et délits, celle des pensions et récompenses, etc. etc.*

Je mettrai, dans le courant de ce rapport, sous les yeux du conseil ce tableau détaillé; j'y ajouterai, en lui

présentant chaque objet, ce que j'ai à lui faire connoître de l'état de chacune de ces parties de travail, relativement au projet préparé à cet égard, tant par moi que par les divers coopérateurs que le conseil m'a associés, ou par les travaux antérieurs des comités des inspecteurs; et ce compte que je lui rendrai, lui montrera que, quoique ce qui reste à faire soit immense encore, on est déjà si avancé et si riche en recherches et en matériaux, qu'on doit continuer de marcher avec courage et avec espérance vers la refonte générale qu'on a entreprise.

Mais, avant de parler plus en détail de toutes ces parties nouvelles, et de discuter l'époque et la méthode de ce travail, il faut s'occuper de revoir et de perfectionner tout ce que le conseil a déjà fait paroître.

La masse de la constitution de l'armée est à peu près faite, et peut être considérée comme la base du code. Ce qui reste à faire ne contient que des objets accessoires, et qui peuvent être plus ou moins différés; aucun d'eux n'est assez instant, assez nécessairement lié au fond de la constitution, pour que le conseil doive s'en occuper avant d'avoir revu et corrigé son travail de l'année précédente; et c'est par conséquent à cette révision que toute l'attention actuelle du conseil paroît devoir se porter.

En revenant ainsi sur ses pas, pour juger et pour perfectionner son ouvrage, le conseil de la guerre remplira l'intention qu'il a fait annoncer par sa majesté dans le préambule de toutes ses nouvelles ordonnances, il effacera les impressions désavantageuses qu'on a cherché à donner contre son travail, en l'accusant, je crois, mal-à-propos, de précipitation et de prématurité; il rassurera

les imaginations timides qui s'alarment trop promptement de quelques fautes, et qui ne savent pas qu'elles sont inséparables de tout travail considérable; il laissera moins de prise à la malveillance et au ressentiment; enfin il ralliera à lui les amis du bien et les bons esprits, qui verront que le conseil a tenu et tient la seule marche par laquelle on puisse opérer une grande révolution, qui est celle d'avoir créé avec vitesse, pour produire un grand ensemble, et de revoir ensuite avec lenteur pour profiter de toutes les lumières de la réflexion et de toutes les observations de l'expérience.

Mais, pour opérer cette révision avec fruit, il faut se tracer une marche méthodique qui en assure le succès.

Je propose donc au conseil de la guerre de commencer par l'examen de l'ordonnance de la hiérarchie, qui, en présentant l'enchaînement et la révolution de tous les grades, est la base de la constitution.

On passeroit de-là aux ordonnances de formation.

Ces ordonnances, ainsi que celle de la hiérarchie, n'ont pas besoin de rester plus long-temps provisoires; et il y a assez d'observations recueillies sur elles pour qu'on puisse les rendre définitives et telles qu'elles doivent être pour entrer dans le code.

Le conseil de la guerre a fait rendre par le roi un grand nombre d'ordonnances et de décisions en supplément ou en exécution de celles de la nouvelle constitution, telles que toutes celles portant réforme et reconstitution, lesquelles ne doivent point faire partie du code, et ne feroient que le surcharger; il sera seulement nécessaire que le conseil de la guerre en fasse une lecture attentive, pour redresser ou réparer ce qui pourroit avoir été établi de défectueux ou d'injuste, relativement au

sort des individus réformés ou incorporés; ces ordonnances devant, après cette correction, s'il y avoit lieu, rester en dehors du code, pour être consultées au besoin.

Après que toutes les ordonnances de constitution ou relatives à la constitution, soit permanentes, et devant trouver place dans le code, soit passagères, et ne devant pas y être admises, auroient subi la révision du conseil, on passeroit à l'ordonnance de l'organisation et de l'administration générale de l'armée, et à toutes les ordonnances qui en dépendent, telles que celle du rapport et de la correspondance, l'instruction permanente concernant les revues d'inspection, l'ordonnance des commissaires des guerres, celle des revues, et enfin la grande ordonnance d'administration et de comptabilité des corps des différentes armes.

La révision de l'ordonnance de l'organisation et de l'administration générale de l'armée, ainsi que de celle des rapports et de la correspondance, de l'instruction concernant les inspections, de l'ordonnance de constitution, des commissaires des guerres, de celle des revues, peut être faite au conseil de la guerre, et sans qu'il soit besoin d'y appeler des coopérateurs; et l'on pense que l'on a acquis sur elles assez de réflexions et de lumières pour pouvoir les rendre définitives.

A l'égard de l'ordonnance d'administration et de comptabilité, qui est celle qui a excité le plus de réclamations, et qui en mérite peut-être le plus, on pense que cette ordonnance n'ayant dû commencer à s'établir qu'à l'époque du premier janvier, et ne pouvant l'être parfaitement que par la présence des chefs et des inspecteurs, on doit la laisser subsister en forme provisoire

toute l'année prochaine, en se contentant d'y faire seulement, dans ce moment-ci, les corrections nécessaires.

On croit en même temps que, pour faire ces corrections avec succès, il ne faut pas entreprendre cette révision dans le conseil et avec les seules lumières des membres qui le composent: une révision aussi minutieuse, et dont les détails appartiennent presque exclusivement aux gens qui en ont l'habitude et le talent, n'est pas de nature à devoir avoir lieu au conseil de la guerre; et elle sera bien mieux faite par un comité particulier, présidé par un membre du conseil de chaque arme, et composé de plusieurs officiers supérieurs et quartiers-maîtres.

Les ordonnances des manœuvres ne peuvent de même être revues dans les séances du conseil; il faut attribuer cette révision à un comité qui proposera au conseil ses coopérateurs; mais il seroit à desirer de pouvoir rendre ces ordonnances définitives au printemps; car il est instant de fixer les esprits; ils sont montés à un tel point d'effervescence et de présomption personnelle qu'on ne peut se flatter de les ramener par la persuasion, et qu'il faut peut-être se borner à leur annoncer quelque chose de stable, et à leur commander d'obéir.

L'ordonnance de police et de discipline intérieure n'ayant été envoyée aux troupes qu'après le départ des colonels et des officiers-généraux, il convient de la laisser encore subsister provisoire l'été prochain, pour qu'elle subisse toutes les observations de ce temps de service; on pourroit seulement l'approcher un peu plus de la perfection, en profitant de toutes les réflexions que la simple lecture aura fait naître.

Quant à l'ordonnance de campagne, les camps de Saint-Omer et de Metz ont fourni des observations et des lumières suffisantes pour qu'elle puisse être statuée définitivement, et classée dans le code.

Je vais maintenant soumettre au conseil la manière dont je lui propose de mettre sous ses yeux toutes les observations qui ont été adressées sur les ordonnances.

J'ai fait faire ce dépouillement par extrait annexé à chaque ordonnance, en y joignant les noms des auteurs des observations, ou les désignant comme anonymes, quand ils ne se sont pas nommés ou n'ont pas voulu l'être. La pièce originale sera jointe à ces extraits, afin que le conseil puisse y recourir quand les extraits ne lui paroîtront pas suffisamment développés.

Il s'en faut que toutes les observations qu'on peut attendre des commandans des provinces et des chefs de division soient encore parvenues; quelques-uns, mais en petit nombre, se sont refusés à en donner, soit à raison de leurs occupations qui les en détournent, soit à raison de la brièveté du temps qu'ils ont eu pour les faire, ou du défaut d'épreuves qu'ils auroient voulu voir faire des ordonnances sous leurs propres yeux; d'autres annoncent ces observations pour l'époque du 15 décembre. Le tableau ci-joint fera connoître au conseil où en est plus précisément le rassemblement de ces observations.

Si le conseil l'approuve, on pourroit donc commencer cette révision dans les premiers jours de janvier, et elle se feroit de la manière suivante.

Je mettrois chaque ordonnance dans l'ordre proposé ci-dessus sous les yeux du conseil, en faisant, après la lecture de chaque article, le rapport des observations qui pourroient le concerner.

Chaque membre du conseil seroit pourvu d'un exemplaire pareil, pour suivre la lecture et y inscrire la correction déterminée par le conseil; cette correction seroit en même temps inscrite, après chaque séance, sur le registre de délibération pour, au moyen de cela, servir de base aux changemens que j'aurois à faire en conséquence, soit dans la rédaction des ordonnances définitives, soit dans les corrections qui seront faites aux ordonnances provisoires.

Maintenant, avant de passer à l'exposition du plan du code, je vais mettre sous les yeux du conseil le tableau que je lui ai annoncé dans le commencement de ce rapport, de tout ce qui lui reste à faire pour compléter la refonte générale qu'il a entreprise, et de tout ce qu'il y a de matériaux recueillis ou préparés sur chaque objet de ce travail.

TROUPES PROVINCIALES.

Cet objet qui, aussitôt que le conseil aura fini la révision des ordonnances qui ont paru cette année, paroît être celui dont il est le plus pressant qu'il veuille s'occuper, sera entièrement préparé dans le courant de janvier.

Les pièces de ce travail consistent, 1°. en un extrait que je mettrai sous les yeux du conseil, tant des divers plans adressés à cet égard au conseil de la guerre, que de ceux que j'ai trouvés dans les papiers provenans des comités des inspecteurs.

2°. Un mémoire de moi, qui fait partie du plan général que j'ai proposé.

3°. Le travail de M. Despomelles; travail auquel j'ai rallié les idées de mon mémoire, parce qu'il m'a paru que

tout devoit céder à son plan, et qu'il ne s'agissoit au plus que de le perfectionner. M. le chevalier Despomelles n'a cessé de s'en occuper depuis un an; et il vient d'y mettre la dernière main, par une tournée dans toutes les généralités du royaume, que M. le comte de Brienne lui a fait faire d'après une instruction qu'il lui avoit donnée conséquemment à son plan. L'objet de cette tournée a été de constater les abus dans les formes de la levée du tirage et de la répartition, et sur-tout les vices d'inégalité dans les proportions de contribution des provinces, par rapport à leur population respective. C'est donc sur un travail fondé en principes et en bases positives, que le plan de M. Despomelles s'est de plus en plus assis et consolidé; enfin, c'est un travail dans lequel toutes les vues militaires, que doit avoir le conseil de la guerre, sont conciliées avec les plus grandes et les plus justes vues d'administration; c'est un travail qui se lie, sous ce dernier rapport, avec les vœux des assemblées provinciales, et qui opérera la réformation complette de ce grand et important tribut de la milice, dont les états-généraux ne manqueront sûrement pas de s'occuper, et sur lequel il seroit honorable pour le conseil de la guerre d'avoir prévenu leurs réclamations.

Dans le plan de M. Despomelles entre aussi une refonte de la constitution des gardes-côtes, faite d'après les mêmes principes: mais ce travail est un des derniers dont le conseil de la guerre aura à s'occuper; au lieu que celui des troupes provinciales est de la première instance, d'abord pour assurer, en cas de guerre, les ressources du recrutement et les forces accessoires de l'armée, et ensuite pour prendre un parti, en temps de paix, sur cette monstrueuse armée inactive, qui, en multipliant

à l'excès les grades, et en ouvrant la porte à une immensité d'abus, est un objet continuel de dégoût et d'extinction de toute émulation pour l'armée active.

ARTILLERIE ET GÉNIE.

Il y a un grand travail préparé sur ces deux corps, et sur toutes les parties accessoires de dépenses ou d'administration qui y ont rapport; mais avant de soumettre ce rapport au conseil, il faudra résoudre la grande question des places de guerre qui peuvent être abandonnées.

Cette question est toute prête à être mise sous les yeux du conseil, et les pièces qui la composent sont:

1°. Un mémoire de M. de Fourcroy, qui établit l'état de la question, et qui propose à la fois les places qu'il convient d'abandonner, et celles à la conservation, à l'entretien et à l'augmentation desquelles il convient de s'attacher. C'est de ce mémoire qu'ont été extraits les mémoires particuliers que M. le comte de Brienne a adressés cette année en consultation aux commandans des provinces et directeurs du génie.

2°. Un rapport de toutes les réponses qui ont été faites par les commandans des provinces, directeurs de fortifications ou ingénieurs en chef; rapport dont la clarté, la méthode et l'impartialité ne laisseront rien à desirer au conseil, pour qu'il puisse se faire une opinion, et la soumettre ensuite à la décision de sa majesté.

L'examen de cette grande question est donc, à ce qu'on pense, après le travail des troupes provinciales, ce dont le conseil de la guerre paroît devoir s'occuper; car, à la détermination qui sera prise sur cet objet important, tient une partie des vues de constitution ou d'économie qu'on peut asseoir sur l'artillerie et sur le

génie, sur les gouvernemens, sur les états-majors des places et, par contre-coup, sur les pensions de retraites et récompenses des officiers; à cette détermination importante tiennent la fixation des fonds d'entretien, de réparations ou de nouvelles constructions, tant pour les places que pour les accessoires, et un meilleur plan pour l'emploi de ces fonds; à cette détermination tient l'assiette de beaucoup de moyens à prendre pour une répartition définitive des troupes, et pour l'amélioration de leurs établissemens en tout genre.

Il y a ainsi, dans tout grand plan, des bases capitales qu'il faut commencer par poser, parce qu'on ne peut rien élever, rien perfectionner, ou même rien projeter sans elles.

ORDONNANCE DES PLACES.

J'ai trouvé, dans les papiers des comités des inspecteurs, tous les matériaux de cette ordonnance; en sorte qu'il ne s'agira que de les rédiger, et de les faire cadrer avec la nouvelle constitution des troupes.

D'ailleurs M. le comte d'Esterhazy a été du comité des inspecteurs qui ont préparé ces matériaux; ainsi cette rédaction, concertée avec lui, deviendra par-là plus facile et plus prompte.

ORDONNANCE DES CRIMES ET DÉLITS.

Il en sera de même de celle-ci, dont les matériaux existent dans les papiers du comité des inspecteurs, et à la préparation desquels plusieurs membres du conseil ont déjà coopéré.

ORDONNANCE DES CONGÉS ET SEMESTRES.

Tous les matériaux en sont prêts, et c'est une ordonnance instante à faire dans l'hiver; car notre méthode actuelle des semestres est pleine d'inconvéniens, et l'abus des congés est parvenu au comble; d'un autre côté, l'usage des congés et semestres est une tolérance indispensable en France, puisque c'est un supplément aux modiques appointemens des officiers, et en même temps le principal et le meilleur moyen de recrutement. Il y a dans l'ordonnance de la hiérarchie, un article peut-être trop sévère, relativement aux congés; cette ordonnance des congés veut donc être faite avec circonspection; et il y aura beaucoup de modifications et denuances à y apporter.

ORDONNANCE CONCERNANT LES REMONTES.

Il n'y a sur cette ordonnance aucuns bons matériaux; presque tous les mémoires qui m'ont passé par les mains sont pleins d'opinions contradictoires. Il seroit cependant bien important que le conseil adoptât à cet égard un plan, et un plan qui, d'une part, embrassât les spéculations de la paix et de la restauration de nos haras, et de l'autre, les possibilités de remontes aux approches de la guerre, et pendant une guerre qui nous ôteroit les ressources de l'Allemagne: ce plan devroit aussi embrasser les spéculations qui peuvent être relatives aux achats de chevaux pour les vivres et pour l'artillerie. Personne ne seroit trop bon pour la discussion et la formation de

ce plan ; mais peut-être les lumières d'une seule personne n'y peuvent-elles suffire ; car il y a, dans ce plan, beaucoup d'intérêts opposés à concilier et à balancer ; et une commission, composée de plusieurs militaires, auroit encore besoin qu'on leur joignît des hommes qui connussent parfaitement les spéculations de production, d'éducation et de commerce dans ce genre.

MARÉCHAUSSÉE.

M. le marquis de Lamberts'occupe, depuis six mois, de la préparation d'un grand travail sur cette partie, dont l'objet sera de répartir la maréchaussée dans le royaume d'une manière plus intelligente et mieux combinée, sous les divers rapports de la topographie des provinces et des localités particulières, sous ceux de l'emplacement des troupes, de la formation des divisions, et enfin de toutes les vues de police militaire ou civile, qui doivent être consultées dans cet arrangement. Personne ne peut mieux que lui rendre compte au conseil de ce travail, à l'époque à laquelle il sera prêt. C'est ce travail, mis à la place d'une répartition faite sans vues et sans principes, et presque par-tout par des considérations personnelles, qui sera une des bases de la nouvelle constitution de la maréchaussée. On a pour cette refonte d'excellens matériaux ; je les ai tous remis l'hiver dernier, à M. de Montuchon, prévôt-général d'Alençon, que le conseil de la guerre a fait venir pour ce travail. Les résultats, donnés par M. de Montuchon, promettent à la fois une augmentation dans le corps de la maréchaussée, et par conséquent un accroissement

de force et de tranquillité publique, avec un meilleur ordre de choses et une économie pour le trésor royal.

Quand M. le marquis de Lambert aura rassemblé les lumières que le travail dont il s'est chargé doit procurer, il sera, je pense, nécessaire de faire venir de nouveau M. de Montuchon, de l'associer avec M. de la Combe, inspecteur général de ce corps, homme d'un mérite reconnu, et de rédiger alors les divers plans qui devront être mis sous les yeux du conseil.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE.

Ingénieurs-géographes.

Il y a sur ces deux corps, qui ont une connexion nécessaire, et telle qu'on ne peut concevoir pourquoi ils sont séparés, ou du moins pourquoi ce dernier ne dépend pas de l'autre, différens projets partiels qui méritent l'attention du conseil. Il y a des projets plus en grand qui proposent, avec beaucoup d'avantages et d'économies, leur réunion au corps du génie; enfin, tel qu'il est aujourd'hui, on ne peut nier que ce simulacre de corps d'état-major ne remplisse point du tout l'objet qu'on a eu en vue en le créant. Il faudroit, pour qu'il devint une école véritable de ce genre de service et de talens, qu'il eût une autre composition, une autre théorie et une autre activité; cela est développé jusqu'à l'évidence dans les divers mémoires dont on aura alors à faire le rapport au conseil.

HOTEL DES INVALIDES.

Invalides détachés, soldes et demi-soldes.

Tous ces objets qui composent ce qu'on doit regarder comme l'armée morte, et dont il est avantageux, par leur connexion, de ne faire à l'avenir qu'une seule branche d'administration, sont prêts à être soumis au conseil dans le plus grand détail, et avec un plan d'où il résulteroit une économie considérable.

FOURNITURES MILITAIRES.

Ces objets de fournitures, qui consistent en lits, bois, sel et tabac, bois et lumière de corps-de-garde, capottes pour les sentinelles, etc., doivent être fixés par un seul réglement, après qu'on aura fait déterminer par le conseil tous les marchés et abonnemens qui y auront rapport : on a rassemblé sur cela tous les renseignemens nécessaires, et on sera en état de les mettre successivement sous les yeux du conseil. Il a déjà déterminé ce qui concerne les lits militaires. Le rapport concernant le bois et chauffage lui sera fait incessamment.

ÉTAPES ET CONVOIS MILITAIRES.

Le conseil a déjà pris connoissance d'un marché au rabais, qui lui a été proposé pour les convois militaires, et ordonné que les offres des nouveaux soumissionnaires seroient examinées; on lui fera incessamment ce rapport.

A l'égard des étapes, c'est une affaire à traiter avec la finance, de laquelle cette régie dépend. Cette régie est extrêmement onéreuse au trésor royal; il seroit à de-

sirer qu'on la supprimât, et que les marchés des étapes se passassent, dans chaque province, par la voie d'une adjudication publique et sans aucun intermédiaire de régie ou d'entreprise générale.

On est occupé maintenant d'un travail préparatoire sur cet objet, dans lequel on espère concilier les vues d'économie du département de la finance avec la sûreté du service du département de la guerre.

EFFETS ET ATTIRAILS DE CAMPEMENT.

On a essayé, dans les camps de cette année, différens modèles de tentes, tant pour les officiers que pour les soldats, et on a construit aussi des modèles de voitures pour les transports des effets de campement. Le directoire de l'habillement et de l'équipement sera en état de les mettre sous les yeux du conseil; quand ces modèles auront été déterminés, on travaillera à rendre toute la fourniture de l'armée complette et uniforme, et à fixer en conséquence la masse particulière qui sera accordée aux régimens pour cet objet.

Je n'en fais, au reste, mention ici que pour compléter le tableau général; le directoire qui est chargé de cette partie n'attendant sans doute que le retour de M. le marquis de Bouthillier, pour s'en occuper avec activité, et pour en parler au conseil avec plus de connoissances que moi.

HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT.

M. le duc de Guines a mis sous les yeux du conseil tout ce qui y a rapport. Une ordonnance fixe et permanente, sur un objet depuis si long-temps sujet à des

variations, ainsi que sur la tenue qui en dérive, ne peut être refaite qu'après que le résultat des essais ordonnés aura fait déterminer ce qu'il convient d'adopter. Les essais ordonnés aujourd'hui se font avec méthode; on cherche ce qui est bon, ce qui est solide, ce qui est salubre, ce que la guerre permet et ce qu'elle exige; au lieu qu'on n'avoit, pendant long-temps, fait que changer et rechanger, sans idées et au hasard. On peut espérer d'un tel esprit de perfectionnement et d'amélioration, des changemens qui seront à la fois avantageux et durables.

Il reste la partie de l'armement, sur laquelle M. le marquis de Jaucourt va porter l'attention du conseil, afin qu'il soit fait enfin des essais décisifs, et que, d'après ces essais, on tire l'armée de l'état d'infériorité où elle est à cet égard, par rapport à toutes les autres armées de l'Europe, qui ont fait dans leur armement des innovations plus ou moins avantageuses, mais qui toutes leur donneroient un grand ascendant sur nous.

Tel est, en raccourci, le tableau de ce qui reste à faire pour compléter le travail que le conseil de la guerre a entrepris.

Il y auroit de l'imprudence et de la présomption à avancer qu'une tâche aussi immense, tant à revoir qu'à créer, peut être remplie à une époque fixe et prochaine; mais il est du moins utile d'en montrer l'enchaînement, encourageant d'en récapituler les moyens, et consolant d'en faire apercevoir le terme. Que sont d'ailleurs quelques mois de plus pour la consommation d'un pareil ouvrage? Ce qu'il y a de long, parce que cela n'offre ni mesure, ni limite, c'est de travailler,

comme on l'a fait en France depuis 1762 jusqu'en 1788, c'est-à-dire, pendant vingt-six ans, flottant d'idées en idées, et n'ayant jamais conçu un plan général: du moins marchons-nous vers un but, et chaque pas que nous faisons nous en approche.

Ce but étant la confection d'un code, il me reste à hasarder d'en soumettre ici l'esquisse au conseil. Si cette première conception remplit seulement l'ensemble de ses vues, il la perfectionnera; et ce sera d'après ses observations que j'y mettrai la dernière main.

J'ai pensé qu'il ne suffisoit pas que cette esquisse fût une simple table de toutes les ordonnances qui doivent le composer; mais qu'il falloit qu'elle présentât le classement bien médité de toutes les parties d'un plan bien conçu.

J'ai pensé que, dans un tel classement, aucune partie, aucune division, aucune subdivision ne pouvoit être indifféremment placée; parce que, dans un plan pareil, tout devoit s'enchaîner ou s'embrancher, et que cette liaison méthodique devoit se faire sentir par sa propre justesse, et sans avoir besoin d'être motivée.

Le code seroit intitulé : *Code Militaire de France.* Il seroit précédé d'un préambule conçu ainsi qu'il suit :

« Le roi ayant jugé utile de créer un conseil de la » guerre, tant pour s'éclairer par lui, sur le meilleur » plan de constitution et sur les loix les plus conve- » nables à donner à son état militaire, que pour en » maintenir la conservation; et ce conseil lui ayant » représenté qu'il convenoit de refondre ou de réunir » en un seul code toutes les ordonnances concernant » ses troupes de terre, tant celles rendues par les rois

» ses prédécesseurs, que par sa majesté elle-même;
» de manière qu'en abrogeant tout ce qui seroit tombé
» en désuétude ou en contradiction, son état militaire
» n'eût plus qu'un seul corps de loix à étudier et à con-
» noître, soit concernant les droits et le sort qu'elle
» veut bien lui fixer, soit par rapport aux fonctions et
» au service qu'il doit remplir.

» Sa majesté a fait dresser par le conseil de la guerre
» le plan de code ci-après développé : voulant sa majesté
» que ce plan soit exposé à la tête dudit code, pour
» servir à la fois de base au travail du conseil, jusqu'à
» sa perfection, et pour donner en même temps à son
» état militaire l'assurance de la consistance et de la
» stabilité qu'elle veut imprimer aux loix qui le con-
» cernent. »

DIVISION GÉNÉRALE DU CODE.

Le code sera divisé en vingt parties ;

SAVOIR :

PREMIÈRE PARTIE.

CONSTITUTION et composition, solde et appointemens des différens corps qui composent l'armée.

II. PARTIE.

Hiérarchie et nomination de tous les emplois militaires.

III. PARTIE.

Armement, habillement et équipement.

IV. PARTIE.

Discipline, subordination et service intérieur.

V. PARTIE.

Exercices, manœuvres et instructions.

VI. PARTIE.

Fournitures de toute espèce à l'usage des troupes, et réglemens à ce relatifs.

VII. PARTIE.

Des hôpitaux.

VIII. PARTIE.

Organisation et administration générale de l'armée.

IX. PARTIE.

Administration et comptabilité intérieure des régimens.

X. PARTIE.

Gouvernemens, commandemens et administration, tant dans les provinces que dans les places et villes de guerre.

XI. PARTIE.

Service militaire, tant dans les places que dans les quartiers.

XII. PARTIE.

Service de guerre et dans les camps.

XIII. PARTIE.

Service à la mer et dans les colonies.

XIV. PARTIE.

Des troupes et recrues provinciales.

XV. PARTIE.

Des récompenses et encouragemens militaires.

XVI. PARTIE.

Des crimes, délits, peines et jugemens militaires.

XVIII. PARTIE.

Des invalides et de tout ce qui y a rapport.

XVIII. PARTIE.

Des colléges militaires.

XIX. PARTIE.

Maréchaussée et connétablie, police militaire du royaume, rapport des troupes avec les habitans, et des habitans avec les troupes.

XX. PARTIE.

Administration générale du département de la guerre.

Chacune de ces parties sera subdivisée, selon son étendue et la nature des objets qui la composent, par titres, chapitres ou sections, lesquels titres, chapitres ou sections formeront autant d'ordonnances séparées, et désignées chacune par le nom de l'objet auquel elles auront rapport. Les ordonnances seront timbrées du N°. qu'elles porteront dans le code, de manière qu'à mesure qu'elles paroîtront, on puisse les insérer à la place qu'elles doivent y occuper, suivant le classement détaillé ci-après.

Ces ordonnances, faisant partie d'une loi générale qui les renferme toutes, et n'en étant par conséquent que des sections, seront dégagées de toute espèce de préambule et de raisonnement; car, autant il est indispensable que, lors des éditions provisoires, les ordon-

nances, et particulièrement celles qui introduisent des changemens principaux, soient quelquefois motivées, et se fondent sur le développement des abus ou sur l'exposition des principes, autant cela devient inutile, quand elles prennent la forme définitive et qu'elles entrent dans le code. Alors les ordonnances doivent avoir le caractère de la loi qui est celui de la concision et de la simplicité; et plus le style de leur rédaction aura ce caractère, sans nuire à la clarté du sens, plus il me semblera se rapprocher de la perfection.

SUBDIVISION GÉNÉRALE

DU CODE.

PREMIÈRE PARTIE.

Constitution, composition, solde et appointemens des différens corps qui composent l'armée.

SUBDIVISIONS PARTICULIÈRES.

Titre 1er. Maison du roi et des princes.
2. Troupes de ligne.
3. Troupes légères.
4. Corps royal de l'artillerie.
5. Corps royal du génie.

Nota. On a cru devoir embrasser la solde et les appointemens dans les ordonnances de constitution, au lieu de les rejeter dans une ordonnance séparée. La solde et les appointemens font en effet partie de la constitution ; car c'es moyennant cette rétribution qu'on sert et qu'on est tenu à ses fonctions. L'emploi et la comptabilité de la solde et des appointemens appartiennent au contraire aux ordonnances d'administration.

DÉTAILS DES DIVERS TITRES.

TITRE PREMIER.

Maison du roi et des princes.

	Numéros des Ordonnances.
Gardes du corps, ...	1.
Gardes françoises, ...	2.
Gardes suisses, ...	3.
Cent suisses, ...	4.
Gardes de la prévôté de l'hôtel, ...	5.
Gardes de Monsieur, } Cent suisses de Monsieur, }	6.
Gardes de Monseigneur comte d'Artois, } Cent suisses *idem*, }	7.

TITRE II.

Troupes de ligne.

Infanterie françoise, ...	8.
Régiment du roi, ...	9.
Infanterie allemande, irlandoise et liégeoise, .	10.
Infanterie suisse (1), ...	11.

(1) A propos de l'infanterie suisse, on doit rappeler au conseil, et c'est un objet qu'on a oublié de lui mettre sous les yeux dans le tableau de ce qui reste à faire, qu'il est indispensable de s'occuper de la constitution des troupes suisses, relativement aux approches de la capitulation, et de la nécessité de saisir ce moment pour faire quelques changemens dans la

Numéros des Ordonnances.

Ces deux dernières ordonnances doivent traiter des droits, prérogatives et capitulations relatives à chaque nation ou à chaque corps (1).

Cavalerie.

Ordonnance de constitution de la cavalerie, . 12.
Idem du corps des carabiniers de Monsieur, . 13.

Dragons.

Ordonnance de constitution des dragons, . . 14.

constitution de ces régimens : mais c'est la matière d'un rapport particulier, qu'on mettra incessamment sous les yeux du conseil.

(1) C'est de même ici le lieu de rappeler qu'on n'a encore pu rien terminer relativement à la collection et à la fixation précise des priviléges et prérogatives des régimens allemands et étrangers, aux Suisses près, dont il a été fait mention ci dessus. Ce travail, dont M. le comte d'Esterhazy m'a remis tous les matériaux, et que j'avois entamé avec M. de Rayneval, est suspendu par le défaut de réponse du roi de Suède aux propositions qui ont été faites pour la nouvelle capitulation du régiment Royal-Suédois. Il seroit nécessaire que M. le comte d'Esterhazy voulût bien donner de l'autorité à cette négociation, pour que l'affaire du régiment Royal-Suédois étant terminée, il me fût possible de partir de cette base, et de continuer la préparation du travail général sur cet objet, afin de pouvoir l'insérer dans le code.

Numéros des Ordonnances.

TITRE III.

Troupes légères.

Ordonnance de constitution des bataillons d'infanterie légère . . . . . 15.

Troupes à cheval.

Idem des Chasseurs, ... 16.
Idem des hussards, ... 17.

TITRE IV.

Corps royal de l'artillerie.

Ordonnance de constitution, ... 18.

TITRE V.

Corps royal du génie.

Ordonnance de constitution, ... 19.

Nota. Les charges d'états-majors attachées aux diverses armes, ne devront plus, par leur réforme éventuelle, faire partie de la constitution; on se contentera de renvoyer à l'ordonnance qui les supprime, et qui restera par conséquent en dehors du code.

Numéros des Ordonnances.

II. PARTIE.

Hiérarchie et nomination de tous les emplois militaires.

Réglement sur la hiérarchie des emplois militaires, et sur leur nomination, ... 20.

Premier nota. Ce réglement, qui sera à-peu-près le même qui existe, constatera de plus tous les droits et prérogatives de chaque grade; ainsi que la formule de leurs lettres, commissions ou brevets.

Second nota. Cette ordonnance se présentoit naturellement comme devant être la base du code; mais il falloit bien que la création et la constitution de l'armée précédassent la définition et la hiérarchie des grades. Ainsi, en y réfléchissant, on verra que cette partie est à sa véritable place, en n'étant que la seconde du code.

III. PARTIE.

Armement, habillement et équipement.

Une seule ordonnance embrassera ces trois objets, et on y réunira en même temps tout ce qui a rapport à leur tenue, ... 21.

Nota. Cette ordonnance n'a pour but que de fixer l'espèce, la qualité, la proportion et les dif-

Numéros des Ordonnances.

férences de chaque partie d'armement, habillement et équipement; mais les détails de masse d'administration ou de comptabilité qui y sont relatifs, ne doivent pas y être compris, et doivent trouver leur place dans l'ordonnance d'administration et de comptabilité intérieure de chaque corps.

IV. PARTIE.

Discipline, subordination, et service intérieur des régimens.

Ordonnance concernant le service intérieur, la police et la discipline des troupes d'infanterie, ... 22.
Idem concernant les troupes à cheval, . . . 23.
Idem concernant les congés des officiers, . . 24.
Idem concernant les semestres et congés limités des soldats, cavaliers, etc. . . . . 25.

V. PARTIE.

Exercices, manœuvres, et instruction.

Ordonnance concernant l'exercice et les manœuvres de l'infanterie, ... 26.
Supplément à ladite ordonnance, contenant l'instruction particulière aux bataillons d'infanterie légère, ... 27.

Numéros des Ordonnances.

Ordonnance concernant l'instruction et les manœuvres des troupes à cheval, ... 28.
Supplément à ladite ordonnance, contenant l'instruction particulière aux troupes légères à cheval, ... 29.
Ordonnance concernant les écoles et l'instruction du corps royal de l'artillerie, . . . 30.
Ordonnance concernant l'instruction et les écoles du corps royal du génie. . . . . 31.

VI. PARTIE.

Fournitures de toutes espèces à l'usage des troupes, et réglemens à ce relatifs.

En garnison.
- Logemens et ustensiles.
- Lits militaires.
- Grains et farines.
- Sel et tabac.
- Bois et lumières.
- Poudre et plomb.
- Fourrages.
- Effets de campement.

En route.
- Etapes.
- Transports des bagages des troupes.
- Chevaux de selle des officiers.

Numéros des Ordonnances.

Nota. Ces divers réglemens, contenus en une seule ordonnance, ne doivent fixer que les quantités et qualités des fournitures; leur administration et leur comptabilité doivent se trouver dans les ordonnances de ce nom. . . . . 32.

VII. PARTIE.

Des hôpitaux.

Des hôpitaux régimentaires,
Idem auxiliaires,
Idem de charité,
Idem des armées,
Idem ambulans,
Ordonnance générale pour les détails intérieurs de ces hôpitaux,
Rapport et comptabilité desdits hôpitaux avec le directoire des hôpitaux et avec le conseil de santé, } 33.

VIII. PARTIE.

Organisation et administration générale de l'armée.

Formation de l'armée en brigades et en divisions; commandement, subordination graduelle, police et discipline générale dans les divisions, } 34.

Numéros des Ordonnances.

Constitution du corps des commissaires des guerres, ... 35.
Réglement concernant les revues d'inspections des officiers-généraux, ... 36.
Ordonnance concernant les revues des commissaires des guerres, ... 37.
Réglement concernant la forme des rapports et de la correspondance militaire, ... 38.

IX. PARTIE.

Administration et comptabilité intérieure des régimens.

Ordonnance du recrutement des rengagemens et congés absolus, ... 39.
Ordonnance générale d'administration intérieure et comptabilité pour les troupes d'infanterie, ... 40.

Nota. Cette ordonnance contiendra tous les détails relatifs à l'habillement, équipement, armement et petit équipement, à la boulangerie, aux effets de campement, et à toutes les formes et règles de comptabilité qui leur sont relatives.

Ordonnance concernant l'administration intérieure et la comptabilité pour les troupes à cheval, ... 41.

Numéros des Ordonnances.

Nota. Cette ordonnance contiendra les mêmes détails que celle de l'infanterie, avec les différences relatives aux armes et aux divers corps, et par conséquent avec des chapitres particuliers pour les remontes, le fourrage et le harnachement.

X. PARTIE.

Gouvernemens, commandemens, administration, tant dans les provinces que dans les places et les villes de guerre.

TITRE PREMIER.

Des gouverneurs de provinces, commandans de provinces et de leurs rapports entre eux,

Des commandans de provinces et de leurs rapports avec les chefs de divisions, } 42.

Des lieutenans de roi de provinces,

Des intendans de provinces,

Nota. On fixeroit dans ces titres tout ce qui a rapport au nombre de ces charges et emplois, ainsi que leurs appointemens, émolumens et fonctions, à la réserve des intendans des provinces, dont on ne parleroit que pour fixer leurs rapports avec l'état militaire et avec son administration.

Numéros des Ordonnances.

TITRE II.

Des lieutenans de roi,
Des majors,
Des aides-majors,
Des sous-aides-majors,
Des écrivains des places,
Consignes des portes,
Gardes-magasins,
Eclusiers et autres employés, } 42.

Nota. On fixeroit leur nombre, leurs appointemens, émolumens et prérogatives.

XI. PARTIE.

Service militaire, tant dans les places que dans les quartiers.

TITRE PREMIER.

Fonctions des états-majors des places,
Service de l'infanterie,
Service des troupes à cheval, } 43.

Numéros des Ordonnances.

TITRE II.

Service du corps royal de l'artillerie dans les places ou relativement aux places.

Ecoles,
Directions et résidences,
Arsenaux de construction,
Forges,
Fonderies de bouches à feu, et fers coulés,
Manufactures,
Bâtimens,
Transports,
Approvisionnemens des places,
Régie des fonderies et salpêtres,
Comptabilité des dépenses, } 44.

TITRE III.

Service du corps royal du génie dans les places ou relativement aux places.

Directions,
Sous-directions,
Entretien des fortifications,
Entretien des bâtimens militaires, } 45.

Numéros des Ordonnances.

Correspondance,
Projets,
Devis,
Comptabilité,
Rapports avec les troupes, les commandans des places et les officiers-généraux, } 45.

TITRE IV.

Des fonctions des commissaires des guerres dans les places et dans les garnisons,
Des magasins appartenant au roi,
Des réparations, fournitures imprévues ou dépenses extraordinaires,
De la surveillance et de la comptabilité des commissaires des guerres sur ces divers objets. } 46.

XII. PARTIE.

Service de guerre et dans les camps.

Des généraux et officiers généraux,
Des états-majors des armées,
Des aides de camp,
Des préparatifs et équipages de guerre,
Service de l'infanterie, } 47.

Numéros des Ordonnances.

Service des troupes à cheval,
Service de l'artillerie,
Service des troupes légères,
Service du corps du génie,
Service des troupes dans les siéges, } 47.

XIII. PARTIE.

Service à la mer et dans les Colonies.

Embarquement des troupes,
Service sur les vaisseaux,
Service dans les colonies, } 48.

XIV. PARTIE.

Des troupes et recrues provinciales.

Nota. La division de cette partie ne peut être faite que quand le conseil aura déterminé le plan qu'il adoptera sur les troupes provinciales ; et cette partie formera une ordonnance. 49

XV. PARTIE.

Des récompenses et encouragemens militaires.

Ordre de Saint-Louis et du Mérite militaire,
Noblesse Militaire, } 50.

Numéros des Ordonnances.

Gratifications et pensions,
Traitemens de retraites des officiers,
Traitemens de retraites des bas-officiers, soldats, cavaliers, etc.
Des exemptions et priviléges accordés aux officiers et soldats pensionnés, } 50.

XVI. PARTIE.

Des crimes, délits, peines et jugemens militaires.

Du tribunal des maréchaux de France,
Des lieutenans des maréchaux de France,
Des conseils de guerre,
Des formes de procédures et de jugemens,
Des crimes, délits et châtimens,
Des sentences et exécutions, } 51.

XVII. PARTIE.

Des invalides et de tout ce qui y a rapport.

De l'hôtel des invalides,
De son administration, police et discipline, } 52.

Numéros des Ordonnances.

Des invalides détachés,
Des invalides pensionnés,
Des soldes et demi-soldes, } 52.

XVIII. PARTIE.

Des colléges militaires.

De leur inspection et administration,
Des réglemens pour y être admis,
Du plan d'éducation des élèves,
Des écoles des enfans de l'armée, } 53.

XIX. PARTIE.

Maréchaussée et connétablie, police militaire du royaume, rapports des troupes avec les habitans, et des habitans avec les troupes.

TITRE PREMIER.

De la constitution, composition et solde de la maréchaussée, de son habillement, armement et équipement,
De sa répartition dans le royaume,
De son service dans les quartiers et dans les garnisons,
De son service dans les armées,
Des cas prévôtaux, } 54.

Numéros des Ordonnances.

Des procès-verbaux, procédures et conduite des prisonniers,
Des rapports de la maréchaussée avec les commandans des provinces, commandans des places, chefs de divisions, officiers-généraux employés, commandans des régimens, intendans de provinces et commissaires des guerres, } 54.

TITRE II.

Police militaire du royaume,
Fonctions de la maréchaussée à cet égard,
Fonctions des troupes dans le même cas,
Rapports des troupes avec les habitans, et des habitans avec les troupes, } 55.

Numéros des Ordonnances.

XX. PARTIE.

Administration générale du département de la guerre.

Du ministre de la guerre,
Du conseil de la guerre,
Des divers directoires formés par le conseil de la guerre,
Des bureaux de la guerre,
De l'hôtel et du dépôt des archives de la guerre,
De la chancellerie militaire,
De la comptabilité du département de la guerre,
De la correspondance du département, } 56.

L'imagination peut être effrayée un moment, en envisageant l'immensité de travail que ce code présente; mais en considérant attentivement ce tableau, l'ordre et la méthode qui y regnent soulagent la pensée et la rassurent.

On y voit d'abord qu'il n'y a pas une seule des ordonnances qu'il renferme qui ne soit nécessaire, ou qui n'existe déjà. A la vérité elles existent éparses, morcelées, encombrées et perdues dans un chaos impénétrable de vieilles ou de nouvelles loix, que peu de gens possèdent, et que personne ne peut ni retenir, ni consulter. On ne sait aujourd'hui ni ce qui est en vigueur, ni ce qui est en désuétude; on a oublié les ordonnances rendues il y a deux ans, et tous les jours on est obligé de recourir, pour des décisions, aux vieux recueils de Chennevière et de Briquet. Il est temps enfin de sortir de cette barbarie, et de former, pour l'amélioration, l'instruction et la sécurité de l'état militaire, un corps de législation complet.

Les matériaux sont presque tous rassemblés, les uns déjà taillés, les autres bruts ou seulement dégrossis; d'immenses décombres fourniront le reste : il ne faut plus, pour élever l'édifice, qu'adopter un plan, et mettre, dans ses efforts, de l'unanimité et de la constance.

Quand le conseil aura perfectionné et arrêté le plan que je lui mets sous les yeux, et que ce plan aura été revêtu de la sanction du roi, le conseil pensera peut-être qu'il seroit à propos de le faire imprimer, pour servir au public d'annonce et de gage du travail auquel il va se livrer.

Outre que les gens éclairés et bien intentionnés appuieront alors de leurs suffrages le courage et le travail du conseil, la vue de cette grande et utile entreprise, présentée avec un ordre et une méthode qui en prouveront la possibilité, en imposera peut-être à cette classe nombreuse de malveillans ou de gens peu instruits, qui

calomnient ce qu'ils ne connoissent pas ou qu'ils ne sont pas en état de juger.

J'aurois voulu abréger ce rapport ; mais son importance ne me l'a pas permis : quelque long qu'il soit, je ne puis me refuser à y ajouter une chose importante, et que j'ai oubliée dans le recensement des ordonnances de la révision desquelles le conseil doit s'occuper ; c'est la nécessité qu'il revoie les loix de sa propre institution. Plusieurs articles de ces loix, qui mettent dans ses mains la stricte observation des ordonnances, et qui lui donnent à la fois le droit et les moyens d'y veiller avec succès, n'ont pas été mis à exécution, et, par-là, l'objet le plus essentiel qui lui est confié n'a pas été rempli.

Quel moment plus favorable à saisir pour installer le conseil dans la plénitude de ses fonctions à cet égard, que celui où un de ses membres est appelé par le roi à le présider ! La considération du conseil ne tient pas seulement à proposer de bonnes loix, elle dépend aussi essentiellement de l'exercice qu'il faudra faire de son pouvoir pour leur maintien : l'un est au moins aussi nécessaire que l'autre ; et jamais l'effervescence des esprits et l'impatience de tout joug n'ont rendu cette vigilance et cette fermeté plus indispensables.

Tel est l'immense travail auquel j'ai, pendant dix-huit mois, consacré mes veilles, sacrifié ma santé, et qui m'a peut-être à jamais fait perdre tout le repos de ma vie ; car qui sait où l'inimitié s'arrête et où le malheur finit ? C'est tandis que je me livrois à ce travail avec

le plus de courage et d'espérance que j'en ai été violemment séparé (1).

Je ne déplore aucun songe d'ambition ; je ne puis même plus regretter l'emploi qui me faisoit concourir à cette grande entreprise, puisque, dans les décrets du sort, elle étoit destinée à n'être pas consommée, et que d'autres, et sans doute de meilleurs projets, fondés sur un nouvel ordre de choses, vont la remplacer (2).

Mais je suis sensible, je l'avoue, à l'injustice et à la haine ; oui, la malveillance des hommes est un poids qui fatigue mon ame : il n'est pas mal-séant de convenir qu'on plie sous elle, quand au moment où elle voudroit triompher de cet abattement, on peut se relever par le sentiment de sa conscience.

En quoi, puis-je donc demander au public et à l'armée, en quoi ai-je pu mériter le déchaînement qui s'est élevé contre moi?

Simple rapporteur du conseil de la guerre, et n'y ayant, comme les autres membres, que mon opinion et ma voix, pourquoi a-t-on pris à tâche de m'isoler de ce conseil où je devois demeurer confondu, et de me choisir pour but de toutes les plaintes et de tous les ressentimens?

(1) C'est par une suite de cette malveillance aussi aveugle qu'injuste, qu'il fut forcé de donner sa démission de rapporteur du conseil de la guerre au mois de mars 1789. *Note de l'Editeur.*

(2) Sous l'Assemblée constituante, les membres, composant le comité militaire, se sont beaucoup servis des différentes vues et des motifs de loix présentées par le conseil de la guerre. *Note de l'Editeur.*

Pourquoi m'a-t-on attribué toutes les fautes qui ont pu se commettre, et qui étoient inévitables dans un travail de cette immensité?

Enfin, quand ces fautes seroient mon ouvrage, y en a-t-il une seule qui soit, je ne dis pas criminelle, mais seulement de quelque importance, et qui ne pût aisément se réparer dans la rédaction du code? Y en a-t-il une qui puisse justifier les persécutions, les libelles, les calomnies dont on a cherché à m'accabler?

J'ai prouvé, par les faits et par les témoignages les plus irrécusables, l'atroce fausseté des imputations qui m'ont été faites relativement à la proposition qu'on a prétendu que j'avois faite d'infliger aux officiers la punition des fers, et de faire subir aux soldats déserteurs le supplice de leur couper les jarrets.

A l'appui de ces preuves, qu'on lise mes ouvrages, l'*Essai Général de Tactique, son discours préliminaire, la Défense du système de guerre moderne, les Éloges de Catinat, de l'Hôpital, du roi de Prusse;* on verra comme j'y parle de l'officier, du soldat, du peuple français; on verra si l'auteur de ces ouvrages a pu concevoir l'idée d'une discipline fondée sur l'infamie, l'injustice et la cruauté.

J'ai été pendant dix-huit ans colonel; qu'un individu opprimé par mes principes ou par mon autorité se déclare et m'accuse!

On a dit dans l'assemblée du Berry, et ce reproche a été un des motifs du mouvement qui s'y est élevé contre moi, que j'étois détesté dans le régiment de Neustrie, que j'ai eu l'honneur de commander pendant douze ans.

Voici la lettre que MM. les officiers de ce régiment ont eu la bonté de m'écrire dès le moment que ce reproche est venu à leur connoissance. Cette lettre m'a sensiblement touché, et je m'honore de l'opposer aux préventions de ceux dont j'ai le malheur de n'être pas connu.

Lettre écrite par MM. les officiers du régiment de Neustrie à M. le comte de Guibert.

De Landau, le 5 avril 1789.

« Le régiment de Neustrie, Monsieur le comte, vivement pénétré de ce qui s'est passé à votre égard à l'assemblée du Berry, a pris particulièrement beaucoup de part au reproche qu'on vous a fait de n'être pas aimé de votre corps. Ce qui le compose se réunit pour détruire cette étrange opinion, et pour vous renouveler les sentimens d'affection, de reconnoissance et d'estime que chacun de nous vous doit. Ce témoignage est général, M. le comte; il s'unira toujours au respectueux attachement avec lequel nous avons l'honneur d'être, Monsieur le comte, vos très-humbles et très-obéissans serviteurs, *signé*, Duponteil, Saint-Eloy, Courcelles Despeyron, Chatillon, Andras, des Combles, le chevalier Despeyron, Coursou, Lamonncraye, Laville, le chevalier de Chaussecourte, le chevalier de la Ruc, Dancel, Duvivier, d'Elbreil, Gigord, Parouty, d'Auvergne, Latouche, Caqueray, Bonnille, d'Antignate, Mérien, Cheneval, Paty, Montbeillard, Bosquet, Lemeille, Verne, Pesseplane, major commandant le régiment. » (1)

(1) On se plait à rapporter ici le témoignage du colonel du même régiment (M. Leveneur); cet officier, plus à portée

On a avancé, dans des libelles, que je n'avois servi qu'à la paix. Comme en effet on auroit peu le droit de penser, d'écrire et d'influer sur de grands arrangemens militaires, si on n'avoit jamais pris ses idées

de connoître toutes les qualités de l'ame de Guibert par les rapports plus intimes que ses fonctions lui donnoient avec lui, a pu en porter un jugement encore plus éclairé. (*Note de l'Éditeur.*)

Lettre de M. Levêneur à M. Guibert.

Au château de Carrouge, le 6 9bre 1789.

Il vient de m'être envoyé de Paris un imprimé qui avoit été mis à ma porte, mon cher comte, et cet imprimé, qui n'est accompagné d'aucune lettre d'envoi, se trouve être votre mémoire adressé à l'armée et au public. Absent de Paris depuis un an, j'ignorois que vous pussiez jamais avoir besoin d'un mémoire justificatif. Je l'ai lu néanmoins avec tout l'intérêt que m'inspiroit l'auteur, et j'ai frémi de l'atrocité et de l'injustice des imputations, que j'apprends, par ce mémoire, qu'on a osé vous faire. Lorsque j'en suis venu à l'endroit où vous vous êtes cru obligé de produire en votre faveur une lettre des officiers du régiment de Neustrie, mon cœur a frissonné plus vivement encore de l'injustice des hommes, qui a pu rendre cette lettre nécessaire, mais j'ai particulièrement regretté de n'avoir été instruit que par elle des calomnies que vous avez essuyées. J'aurois, si je l'eusse su plutôt, pu joindre les sentimens de mon cœur à ceux des officiers de ce régiment; j'aurois dit qu'en ayant été pendant sept ans colonel en second, sous vos ordres, personne n'avoit été plus à portée que moi d'apprécier les qualités de votre ame, sous les rapports de chef. J'aurois dit, entr'autres choses, qu'ami de l'ordre, de la discipline et de l'instruction, plus que personne, j'avois toujours vu ces qualités tempérées et même dominées en vous par une humanité et une sensibilité que personne

que dans des livres, et ses résultats que sur une esplanade d'exercices; je dois repousser ce mensonge, et rapporter ici brièvement quelle a été ma vie militaire.

Elevé pour les armes par un père qui a servi avec éclat, et qui faisoit toujours précéder ses leçons de ses exemples, j'ai fait les six campagnes de la guerre d'Allemagne, trois en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne, et trois employé dans l'état-major de l'armée, dont mon père étoit major-général.

Je me suis trouvé à presque toutes les batailles et actions de cette guerre.

J'ai eu un cheval tué sous moi d'un coup de canon

ne possède, à mon sens, à un plus haut degré; que ces qualités de votre cœur étouffoient même quelquefois en vous la juste sévérité qui auroit été nécessaire en quelques circonstances; qu'obligé plus d'une fois, par des fautes impardonnables, à faire des exemples, j'ai vu cette humanité, cette répugnance à punir sévèrement, prêtes à arrêter en vous les effets d'une justice nécessaire, et que, plus d'une fois, j'ai été forcé de vous faire à cet égard les plus fortes représentations. J'aurois dit que qui pouvoit vous accuser de vouloir maltraiter et flétrir les hommes, étoit bien loin de connoître un cœur où l'honneur et l'humanité règnent plus que dans aucun autre que je connoisse. Enfin j'aurois satisfait le mien en joignant l'expression de mes sentimens à ceux des officiers que j'ai eu l'honneur de commander sous vous, et de la bouche desquels je n'ai jamais entendu sortir que des paroles d'éloge, de respect et d'attachement pour vous. Votre amitié a ménagé la mienne en me laissant ignorer les calomnies dont vous étiez la victime; mais elle m'a en même temps privé d'une satisfaction, celle de me réunir aux honnêtes gens pour les détruire, et de donner un témoignage public du sincère et inviolable attachement avec lequel je me ferai gloire toute ma vie, mon cher comte, de me dire votre, etc.

à cartouches à la bataille de Filingshausen, et la même campagne, un de deux coups de fusil, à l'avant-garde de M. le baron de Clozen.

J'ai fait la guerre en Corse, et j'y ai obtenu la commission de colonel, à l'occasion du combat de Ponte-Nuovo qui a décidé la soumission de l'île; M. le comte de Vaux, qui commandoit l'armée, et qui m'honoroit de toute sa confiance, ayant rendu compte au roi que j'avois eu une part essentielle aux dispositions et au succès du combat, et que j'avois débouché un des premiers à l'attaque du pont sur lequel les ennemis étoient retranchés.

A la fin de la même campagne, sur les témoignages que rendit de nouveau M. le comte de Vaux de l'utilité de mes services, on me donna la croix de Saint-Louis; je n'avois alors que vingt-quatre ans.

Colonel commandant d'une légion, et ensuite d'un régiment d'infanterie, pendant dix-huit ans je n'ai cessé, pendant la paix, de servir ou de voyager utilement, et enfin d'étudier ou de pratiquer mon métier sous tous les rapports.

Mais c'est trop parler de moi : qu'on me plaigne d'y avoir été réduit. Ayant travaillé toute ma vie à mériter l'opinion des hommes, j'ai le droit d'être affligé de leur défaveur, et d'oser même croire que quelque ingratitude se mêle à leur injustice.

SUPPLEMENT.

Pendant l'impression de ce Mémoire, quelques personnes à qui j'en ai confié le manuscrit ayant jugé que, vu l'occupation actuelle où l'on est de régler la force numérique et la constitution de l'armée, il pouvoit être utile de rendre compte des motifs et des bases qui avaient déterminé le conseil de la guerre dans son travail sous les mêmes rapports; je joins ici ce supplément, dans lequel je ne prétends point aller au-devant de ce qu'on va faire, mais simplement rendre compte de ce qui a été fait, et des raisons par lesquelles on s'est décidé alors.

On verra, par le tableau attaché à cet ouvrage, que le pied de paix de l'armée, telle qu'elle existoit au moment où le conseil de la guerre fut chargé d'en réformer ou d'en consolider la constitution, étoit de près de cent quatre-vingt mille hommes. En effet, à cent soixante-deux mille quatre cent soixante-deux hommes, dont étoit composée l'armée, il faut ajouter environ neuf mille hommes d'artillerie, qui ne sont pas compris dans ce tableau, trois cents officiers du corps du génie, dix bataillons de gardes françaises et suisses, la gendarmerie qui existoit alors, la compagnie des gendarmes de la garde, celle des chevaux-légers, et enfin les gardes-du-corps.

La première pensée qui se présenta au conseil de la guerre pour remplir les vues d'économie qui lui étoient expressément prescrites par sa majesté, fut d'examiner si on pouvoit diminuer le pied de paix auquel il trouvoit l'armée, et si les réductions de dépenses ou les

améliorations qu'il cherchoit ne pouvoient pas être faites, du moins en partie, aux dépens de sa force numérique.

Il fallut, pour cela, commencer par comparer le pied d'armement de la France avec celui des autres grandes puissances du continent de l'Europe. On se procura les tableaux les plus récens et les plus exacts; et il en résulta que le pied de paix de l'armée de l'Empereur nous étoit supérieur de près de quarante-cinq mille hommes; que celui de la Prusse nous étoit égal; qu'il en étoit à peu près de même de celui de la Russie; et qu'ainsi la force numérique du pied de paix de la France la mettoit en infériorité, ou tout au plus en équilibre avec chacune des trois premières puissances militaires de l'Europe.

Des membres du conseil qui connoissoient par eux-mêmes ces diverses armées, et qui en avoient étudié la constitution, ne manquèrent pas de faire observer que, par la différence des principes constitutifs de leur recrutement, les armées étrangères étoient toujours complettes; que les officiers étoient toujours présens aux drapeaux, et qu'ainsi, sans parler des autres avantages qu'avoient ces armées sous le rapport de la discipline, la force numérique de l'armée française devoit être comptée fort au-dessous de ce que présentoit son tableau. On apporta à l'appui de cette assertion les relevés faits dans les bureaux, tant des extraits de revue, que des états de situation de l'armée pendant plusieurs années et à diverses époques de l'année.

Cependant ces armées étrangères, au moins celles de l'Empereur et du roi de Prusse, n'ont ni marine à servir, ni colonies, ni côtes à garder. Toutes leurs forces se portent et s'emploient sur le continent, et

presque toujours dans leur pays, ou à portée de leurs frontières. Dans une guerre de mer, la France, au contraire, a une partie de ses forces employée, et ruineusement morcelée dans ses colonies et sur ses vaisseaux. Il lui faut d'abord plus de quarante mille hommes pour la défense de ses côtes, depuis Dunkerque jusqu'à Antibes, en y comprenant la Corse. Il ne lui faut pas moins d'une vingtaine de bataillons pour la garde seulement défensive de ses colonies dans les deux Indes. Il lui faut ensuite, pour les garnisons de ses vaisseaux, en supposant toutes ses forces navales en action à la fois, comme elles le seront nécessairement toutes les fois qu'elle sera en guerre avec l'Angleterre, au moins dix-huit mille hommes. Ce calcul est établi à l'avance dans les nouvelles ordonnances de la marine, ces forces navales étant supposées de soixante-quatre vaisseaux de ligne seulement, avec les bâtimens secondaires dans la proportion qui doit s'ensuivre.

Qu'on ajoute maintenant que cet emploi d'hommes, nécessité indispensablement par une guerre de mer, ne porte que sur l'infanterie, et sur une partie de l'infanterie; car les régimens suisses, l'infanterie de la garde du roi, l'artillerie, du moins en ce qui concerne les garnisons des vaisseaux, n'y contribuent pas.

Qu'on ajoute que le service des vaisseaux et des colonies est, par sa nature, le plus destructif et le plus consommateur que la guerre puisse offrir; car, sans parler des accidens de la guerre, c'est une vie mal-saine, c'est une nourriture inusitée, ce sont des climats dévorans, ce sont des épidémies presque constantes que les troupes employées à ce service ont sans cesse à combattre. On frémiroit si on mettoit sous les yeux le tableau

de la consommation d'hommes qui en est résultée la guerre dernière.

Qu'on ajoute enfin que cette dernière guerre s'est faite d'une manière toute nouvelle, et qui ne fera vraisemblablement que continuer et même s'étendre lorsqu'elle se rallumera. On n'y a plus agi, comme on agissoit autrefois, dans les mers éloignées avec de petites escadres, avec des vaisseaux de second et de troisième rangs, avec de foibles corps de troupes, tandis que les grandes flottes se tenoient dans les mers de l'Europe seulement, et à la proximité de leurs ports. On n'y a plus, comme autrefois, calculé les saisons, les relâches, les vents, les hivernages; le courage s'est porté à braver la nature, et enfin la guerre dernière a été une suite non interrompue de campagnes, ou plutôt une campagne de plusieurs années.

La guerre de l'Amérique septentrionale a instruit et accoutumé les Anglais à porter et à entretenir au loin de grands corps de troupes. Ce ne sera donc plus avec des forces navales seulement qu'ils nous attaqueront, ce sera par des diversions éloignées et formidables; et c'est en ne mettant au jeu, de leur côté, que quelques troupes nationales, avec des Hanovriens et de nombreux stipendiaires allemands, qu'ils épuiseront notre armée et l'élite de notre population. Que sera-ce s'ils viennent en même temps à bout de nous susciter une guerre de continent!

Pour ne rien forcer, on n'a pas négligé, au conseil de la guerre, de mettre dans la balance le parti qu'on pourroit prendre dans ce cas, de rendre cette guerre de continent défensive, et les avantages que nous donnoient, à cet égard, nos frontières, en plus grande par-

tie couvertes d'obstacles naturels et de places de guerre. On n'a pas manqué de calculer les ressources qu'on pourroit tirer d'un bon système de levées provinciales et de gardes-côtes; on a fait valoir jusqu'à l'utilité de cette maréchaussée que n'ont pas, comme nous, les autres puissances, et qui, étant du moins propre à maintenir la police du dedans, peut permettre d'employer presque toutes les troupes réglées à leur véritable objet.

Mais tout bien discuté, tout bien développé par des mémoires détaillés dans lesquels les cas et les moyens possibles d'augmentation étoient présentés avec soin, le conseil de la guerre s'est réuni à regarder le pied de paix des troupes comme imprudent et dangereux à réduire au-dessous de cent quatre-vingt mille hommes; car, dans ce pied de paix, on ne trouve que la possibilité de faire face à la fois à une guerre maritime avec l'Angleterre, et à la formation d'une seule armée de soixante ou soixante-dix mille hommes, ce qui ne suppose pas même la complication d'une grande guerre de continent avec une guerre maritime.

Après s'être convaincu que ce n'étoit pas dans la réduction du pied de paix de l'armée qu'il falloit chercher des économies ou des améliorations, le conseil s'est occupé de régler la constitution des divers corps qui composoient l'armée, et il a jeté d'abord les yeux sur l'arme la plus chère et la plus onéreuse, sur les troupes à cheval.

Toutes les règles indiquées par les maîtres de l'art se réunissent à établir les troupes à cheval dans la proportion d'un cinquième au plus, ou d'un sixième au moins avec l'infanterie. Cette proportion nous étoit donnée pour exemple dans les deux meilleures armées de l'Europe; chez l'Empereur, elle est d'un cinquième

au moins ; et dans l'armée du roi de Prusse, elle est plus près du sixième.

Le conseil de la guerre a trouvé que, dans la constitution de notre armée, dont on lui avoit ordonné la révision, cette proportion tenoit la moyenne entre les deux termes précédens, puisque, sur près de cent quatre-vingt mille hommes, il y avoit trente-deux mille trois cent quinze hommes de cheval, dont dix-neuf cent soixante-huit à pied. *V.* le *tableau* annexé ci-après.

Il lui a donc semblé qu'il falloit se garder de réduire cette proportion, et qu'il le falloit d'autant plus que, d'une part, il est évidemment reconnu qu'on ne peut pas entrer en campagne avec des cavaliers de recrue et des chevaux de remonte, et que de l'autre, les armées allemandes, par une localité qui leur est avantageuse, ont leurs moyens de remontes plus abondans et plus dans leurs mains que nous, et que l'espèce de leurs chevaux peut servir plus jeune et avec moins de ménagemens que la nôtre.

En ne réduisant pas la force numérique des troupes à cheval, et en s'occupant même de l'augmenter plutôt que de la réduire ; car le conseil de la guerre n'a eu aucune part à la réforme de la gendarmerie, il a cru que le vice essentiel de nos troupes à cheval étoit la foiblesse des régimens, et sur-tout celle des escadrons. Les exemples des deux principales armées étrangères, l'opinion de Frédéric le Grand pouvoient être regardés à cet égard comme des autorités incontestables ; mais quelque évident que fût le principe, il s'est présenté, dans son application, tant de difficultés et d'inconvéniens, que le conseil de la guerre n'a pu exécuter qu'à demi cet important changement.

Il l'a exécuté, du moins quant à la force des esca-

drons, en les constituant tous au pied de paix de cent cinquante chevaux effectifs, non compris les officiers.

Cela n'a pas été sans de grands débats que le pied constitutionnel de paix des escadrons a été réglé ainsi; des officiers de cavalerie, des officiers qui avoient même de la réputation, se seroient contentés de les porter à cent trente chevaux, soit parce qu'ils croyoient ce nombre suffisant, soit parce qu'ils aimoient mieux de plus petits escadrons, et quatre escadrons par régiment; mais l'opinion en faveur des forts escadrons, toujours appuyée du nom de Frédéric, a prévalu, et on l'a regardée comme une base à laquelle il falloit tout sacrifier.

Des escadrons de cette force réunissent en effet tous les avantages qu'on peut desirer; ils sont bastans aux escadrons des armées étrangères qui sont tous de cette force effective; ils peuvent manœuvrer en tout temps à quatre-vingt-seize hommes en rang, sans compter une petite troupe de flanqueurs de douze ou quinze chevaux placés en arrière de l'escadron; ils peuvent entrer en campagne sans recevoir d'incorporation de recrues ni de jeunes chevaux, et en laissant ceux qu'ils ont déjà dans le dépôt auxiliaire qui sera formé. Les remontes de l'année, ce qui doit faire dix ou au plus quinze chevaux, étant laissées en arrière, l'escadron peut marcher à cent quarante, ou au moins cent trente-cinq chevaux effectifs. Enfin, le front de manœuvre et de combat de ces escadrons restant le même à la guerre qu'à la paix, les officiers en ont contracté l'habitude, objet bien important dans la tactique de cette arme qui tient essentiellement au coup-d'œil des commandans d'escadrons.

Il eût sans doute été à desirer qu'en mettant tous les escadrons à cent cinquante chevaux, le conseil de la

guerre eût pu donner à tous les régimens la constitution uniforme de quatre escadrons.

Mais pour obtenir cette uniformité sans augmenter la force numérique du pied de paix de la cavalerie, ce que les circonstances impérieuses d'économie rendoient impraticable, il auroit fallu se décider à réformer et à incorporer dix-huit régimens.

On a redouté un si grand bouleversement; on a craint le mal réciproque de ceux qui recevroient l'incorporation et de ceux qui la subiroient. Si on pouvoit connoître les discussions, les embarras de tout genre qu'a entraînés seulement celle des six régimens de chevaux-légers, on concevroit qu'une opération plus considérable ait pu effrayer ceux sur qui ces détails retomboient, et qu'on auroit rendus responsables de leurs inconvéniens. On a craint l'engorgement qu'auroient produit tant d'états-majors réformés, et la stagnation qui en seroit résultée pendant long-temps dans l'avancement, et par conséquent dans l'émulation de l'armée. Enfin, une raison plus décisive et plus impérieuse a été celle de la difficulté des établissemens, puisque, d'après la reconnoissance qui en a été faite, il s'en est trouvé à peine dix-huit en état de contenir les dix-huit régimens de hussards et de chasseurs à cheval qu'on a constitués à quatre escadrons.

On essaya d'objecter que le défaut d'établissemens n'étoit pas une raison pour ne pas mettre tous les régimens à quatre escadrons, parce qu'on pouvoit répartir et disperser les régimens dans le plat pays; on cita l'exemple de la Prusse, et sur-tout de l'Autriche, où, vu la force des régimens et le défaut d'établissemens militaires, une partie des régimens est ainsi toujours

cantonnée. Il fut répondu que, dans des armées où la discipline étoit plus rigoureuse, où les moyens d'instruction étoient plus prompts et plus forcés, où les officiers et bas-officiers ne quittoient jamais leur troupe, la discipline, l'instruction, le bon état des régimens pouvoient n'en pas souffrir; mais qu'il n'en seroit pas de même en France : et on rappela pour preuve de ce qu'on avançoit, qu'auparavant la constitution de 1762, époque à laquelle, sous le ministère de M. le duc de Choiseul, nos troupes à cheval commencèrent à être tirées de la barbarie et de l'ignorance pour s'assimiler aux progrès de la cavalerie étrangère, elles étoient ainsi répandues dans des quartiers, et que la première opération qu'il fallut faire pour y établir quelque discipline et quelque instruction, fut de rassembler les régimens dans des villes et dans des places de guerre, et d'y former successivement des établissemens pour les recevoir.

On voulut faire valoir l'économie qu'opéroit la réforme des états-majors; mais outre que cette économie n'étoit pas présente, puisqu'il falloit laisser aux officiers supérieurs réformés la plus grande partie de leurs appointemens, elle étoit trop peu de chose dans l'avenir pour devenir une raison décisive; et il y avoit même dans le moment une charge et une perte réelle, puisque le roi étoit obligé de rembourser la finance des régimens, tandis que, par la règle établie de la perte du quart à chaque mutation, cette finance s'éteignoit insensiblement.

Arrêté par ces inconvéniens, et malheur aux législateurs que les idées complettes séduisent toujours, et que les inconvéniens n'arrêtent jamais! le conseil de la guerre se vit obligé de recourir à un moyen terme; il proposa donc au roi de mettre à quatre escadrons les six

régimens de hussards et douze régimens de chasseurs, ce qui formeroit soixante-douze escadrons, proportion à laquelle on fixa les troupes à cheval destinées aux avant-gardes. Par le même plan, on mit à trois escadrons les régimens de dragons, et on les regarda comme propres au double service de ligne et hors de ligne. On mit de même à trois escadrons les régimens de cavalerie, en les attachant exclusivement à l'ordre de bataille. Les régimens de dragons et de cavalerie durent en même temps être formés en brigades, de six escadrons chacune, soit à la paix, soit à la guerre, ce qui suppléoit à leur foiblesse. Ceux de hussards et de chasseurs à cheval ne durent être en brigades que pendant la paix; et il fut réglé qu'à la guerre ils serviroient séparément, le genre de leur service exigeant de moins grandes masses et des morcellemens presque habituels.

Enfin, comme l'adresse et la sagesse consistent, quand les choses sont défectueuses sous un rapport, à en tirer parti sous d'autres, le conseil de la guerre pensa que les régimens de hussards et de chasseurs à cheval étant plus nombreux, et par là, ainsi que par leur genre de guerre, plus desirables à commander, l'espérance de les obtenir ou d'y être employés, entretiendroit plus de zèle et d'émulation parmi les colonels et officiers supérieurs des autres troupes à cheval.

Les ordonnances de constitution ont laissé entrevoir la possibilité éventuelle de porter tous les régimens de cavalerie et de dragons à quatre escadrons. Mais un mémoire qui fut mis préalablement sous les yeux du roi, ne lui laissoit pas ignorer qu'à moins d'une guerre où, comme sous le règne de Louis XIV, la France auroit une partie de l'Europe sur les bras, cette augmentation

devenoit inutile à réaliser, parce qu'elle lui donneroit un pied de cavalerie trop considérable et trop onéreux, et que, pour mettre ces régimens à quatre escadrons, il n'y avoit que le moyen successif de réformer et d'incorporer des régimens à mesure qu'on pourroit avoir formé des établissemens capables de les contenir.

Mais, s'il m'est permis de laisser percer ma propre opinion, je ne croyois pas cette uniformité, tant réclamée, si nécessaire; je ne croyois pas que, vu les habitudes et le relâchement de notre service, vu le peu de sévérité qu'on apportoit au choix des chefs, un plus grand nombre de régimens forts fût bien instant à former; je pensois que, dans une nation vive, et qui a besoin d'être soutenue par des perspectives, on couroit risque, en diminuant trop le nombre des régimens, et par conséquent des emplois supérieurs, d'éteindre une émulation et un goût pour le service, qui n'y tendent déjà que trop à s'affoiblir. Enfin, je regardois que c'étoit avoir gagné le principal, que de faire des escadrons forts et bien constitués en eux-mêmes; que c'étoit sur cela qu'aucune considération ne devoit faire passer; mais qu'à l'égard du principe des régimens forts, il pouvoit, avec moins d'inconvéniens, se modifier ou se sacrifier.

Il fut proposé dans le conseil de la guerre, car il y a eu peu d'idées de quelque vraisemblance d'utilité qui n'y aient été mises en discussion, de former, dès la paix, un escadron auxiliaire dans chaque régiment, lequel auroit été composé des hommes de recrue et des chevaux de remonte de chaque escadron, en ne laissant ainsi à l'escadron que les hommes et les chevaux en état de manœuvrer.

Cette proposition n'apportoit dans le fait aucun chan-

gement à la force de l'escadron de manœuvre, qu'on avoit fixée invariablement à quatre-vingt-seize chevaux en rang, non compris la petite troupe de flanqueurs, puisque les recrues et les jeunes chevaux se déduisoient également de l'escadron de cent cinquante, tel que la constitution l'avoit réglé.

Mais il fut observé, et ces observations firent rejeter la proposition à l'unanimité;

1°. Que l'escadron auxiliaire n'étoit nécessaire à former qu'en cas de guerre, et uniquement pour les régimens qui étoient destinés à y servir.

2°. Qu'alors il se formeroit tout simplement de tous les chevaux du régiment hors d'état d'entrer en campagne, et du supplément extraordinaire qu'on jugeroit à propos d'ajouter à la remonte annuelle; qu'on attacheroit à cet escadron, ou plutôt à ce dépôt auquel on croyoit qu'il ne falloit pas donner d'autre nom, les officiers nécessaires pour le commander; que la constitution y avoit pourvu, et qu'en attachant à chaque escadron un capitaine et un sous-lieutenant de remplacement, indépendamment du lieutenant surnuméraire, elle avoit, à cet égard, préparé des moyens surabondans.

3°. Qu'en formant l'escadron auxiliaire à la paix, cela ne présentoit aucun avantage sous aucun rapport, et qu'il en pouvoit au contraire résulter beaucoup d'inconvéniens.

Qu'il faudroit attacher à cet escadron des officiers et des bas-officiers; que si on les y attachoit à demeure, ils seroient toujours livrés à des détails d'école et de manége, et ne pratiqueroient jamais leur métier sous le rapport de l'exécution et des résultats; que si on les y faisoit passer successivement, ils s'affectionneroient peu à ces détails, et ne s'en regarderoient pas comme responsables.

Qu'il étoit bien plus naturel et plus avantageux que les hommes de recrue et les chevaux de remonte fussent, dès leur arrivée, incorporés dans les compagnies où ils devoient rester, et mis ainsi sous la vigilance de leurs officiers et bas-officiers immédiats, qui alors s'intéresseroient à leur conservation et à leurs progrès.

Que ce dernier motif deviendroit bien plus sensible encore, si jamais on pensoit, ce qu'il falloit espérer qui n'arriveroit pas, à rendre les compagnies aux capitaines; et qu'enfin, en tout état de cause, il n'y avoit que les circonstances forcées de la guerre qui dussent faire mettre ainsi à part les recrues et les remontes, puisque c'étoit la surveillance des vieux cavaliers qui faisoit l'éducation des jeunes; puisque les chevaux de remonte devoient aussi se confier par préférence aux anciens cavaliers; et puisqu'enfin beaucoup d'économies de détail, qui influent sur la nourriture des chevaux et sur leur bon état, dépendoient aussi du mélange habituel des jeunes chevaux avec les vieux.

Telles ont été les longues et mûres discussions qui ont déterminé la constitution des troupes à cheval; et si l'on veut maintenant jeter les yeux, sans prévention, sur les ordonnances qui l'ont établie, on verra qu'elles sont dans tous les points conséquentes aux principes que ces discussions ont fait reconnoître; on verra que les hypotèses et les moyens d'augmentation en cas de guerre y sont soigneusement calculés; que les augmentations y sont bien proportionnées à l'espèce de service que doivent remplir les divers corps; qu'elles ne sont pas trop nombreuses pour les cadres qui doivent les recevoir; et qu'en les supposant toutes effectuées, elles donnent la quantité de troupes à cheval nécessaire pour contribuer

à la formation de deux grandes armées, ce qui est un pied d'armement suffisant pour la France, toutes les fois que, par une ambition ou une mal-adresse sans mesure, elle ne soulevera pas contre elle plusieurs puissances de l'Europe à la fois.

Venons à l'infanterie; ce n'est ni avec moins de maturité ni après moins de discussion que le conseil de la guerre en a déterminé la constitution.

Pressé par les motifs d'économie dont on lui faisoit une loi, en même temps que par l'exemple de la force des bataillons et des régimens dans les armées étrangères, le conseil a d'abord pensé à chercher à la fois des épargnes et une amélioration de constitution dans le parti de réformer beaucoup de régimens pour supprimer beaucoup d'états-majors, et pour fortifier les bataillons et les régimens qui seroient conservés.

Mais en soumettant cette première conception à l'analyse de la réflexion et des détails, il s'est présenté, comme pour la refonte de la constitution des troupes à cheval, beaucoup d'inconvéniens.

On a vu que réformer beaucoup de régimens, ce seroit supprimer beaucoup d'états-majors, et, par cette suppression, faire beaucoup de mal à la génération présente, tandis qu'on diminueroit beaucoup l'émulation et la perspective d'avancement des générations futures.

On a vu que l'opération de l'incorporation de beaucoup de régimens, car il n'en falloit pas moins de vingt ou vingt-cinq pour que cette opération renforçât sensiblement les bataillons et les régimens conservés, occasionneroit dans l'infanterie une commotion et un malheur dont elle se sentiroit long-temps.

On a aussi reconnu la raison de la difficulté des établis-

semens, presque tous ceux qui existent en France étant faits pour des bataillons de cinq ou six cents hommes.

Mais sur-tout on a senti qu'en diminuant le nombre de régimens pour fortifier les bataillons, on diminuoit le nombre de cadres pour les augmentations de guerre. Ceci veut être développé, ainsi que cela le fut alors dans le conseil de la guerre.

Il n'en est pas de l'infanterie comme des troupes à cheval; celles-ci ne peuvent recevoir à la guerre que de foibles augmentations, et ces augmentations ne peuvent pas, sans de grands inconvéniens, être employées dès la première campagne. Il faut donc que le pied de paix des troupes à cheval soit établi le plus près possible du pied de guerre.

L'infanterie, au contraire, vu la promptitude et la facilité de son instruction, peut, avec un fonds toujours subsistant d'officiers, de bas-officiers et de soldats bien disciplinés et bien instruits, recevoir sans se détériorer, et mener, peu de mois après, à la guerre une augmentation considérable. Si ce sont des recrues d'une espèce médiocre, elle peut recevoir ainsi une augmentation équivalant le quart de son fonds; si ce sont des recrues d'une espèce choisie, cette augmentation peut être portée jusqu'au tiers.

Dans un pays où on ne sacrifie pas tout à l'armée, et où de saines idées d'administration réprimentla manie guerrière, le pied de paix de l'infanterie doit donc être établi du quart, et même du tiers au-dessous du grand pied de guerre. L'infanterie des armées autrichienne et prussienne n'est pas constituée dans cette proportion, puisqu'en temps de paix, elles sont beaucoup plus rapprochées de leur pied de guerre. Mais en Prusse, un grand

tiers de l'infanterie est composé de soldats nationaux qui passent dix mois en congé chez eux, ce qui permet à cette puissance de soutenir à la paix son pied exagéré de force. En Autriche, il n'y a pas le même nombre de congés, et les soldats n'y restent pas aussi long-temps; mais en Autriche tout est tendu, tout est mal habilement subordonné aux vues militaires, et c'est une machine qui ne peut plus subsister long-temps sans se rompre.

On peut varier d'opinions sur le nombre de bataillons à fixer par régimens. Chez les étrangers, les régimens sont en général de deux bataillons, et on peut dire, en faveur de ce nombre, qu'il est proportionné à ce qu'un chef doué de facultés ordinaires peut journellement surveiller et bien diriger dans une manœuvre.

Les Anglois ont des régimens d'un bataillon, et cela n'est pas dépourvu de raison chez eux, à cause du service de leurs colonies qui exige des troupes morcelées. Or, un petit corps tout entier, commandé par un état-major, est toujours meilleur à employer, sur-tout au loin, qu'une division de même nombre démembrée d'un plus grand corps, et commandée par un seul officier supérieur qui n'est pas ordinairement le premier chef.

Par la même raison que les Anglois, et de plus par celle de plusieurs places dans le royaume, et de plusieurs postes qui se présentent à la guerre, et qui ne comportent que des garnisons de six ou sept cents hommes, j'ai osé proposer au conseil de la guerre le rétablissement de douze régimens d'un bataillon; j'eusse, par un autre motif, incliné aussi pour celui de douze régimens de quatre bataillons. Ces vieilles bandes, inspirées par un esprit de corps particulier, et destinées à former les ailes et les contre-forts d'un ordre de bataille me parois-

sent à regretter. Enfin, dans les emplois supérieurs de ces divers régimens d'un, de deux et de quatre bataillons, distingués aussi par des traitemens proportionnés, je croyois voir la possibilité d'établir des échelons de considération et de récompense. Qu'on me passe cette courte digression ; elle a été moins longue au conseil de la guerre, car elle n'a pu s'y soutenir un moment contre l'unanimité des voix en faveur du maintien de la composition uniforme de deux bataillons par régiment.

Reprenons la série des principes et des motifs qui ont déterminé le conseil de la guerre quant à la constitution de l'infanterie.

S'il peut y avoir de la variété dans les opinions sur le nombre de bataillons dont un régiment peut être composé, s'il peut y avoir du moins quelques exceptions à faire à cet égard au principe général, qui doit être de les faire de deux bataillons, il n'en peut être de même de la force numérique du bataillon.

Cette force est déterminée et circonscrite par les règles les plus incontestables de la tactique, qui doit être toujours la première base de la constitution des troupes, car on les constitue pour combattre, et par conséquent pour pouvoir s'ordonner et se manier avec le plus de facilité et d'avantage.

La plus grande force d'un bataillon manœuvrier, suivant les plus habiles officiers d'infanterie, suivant le grand Frédéric, qu'il faut qu'on me permette de citer toujours, doit être de deux cents files, et la plus petite de cent soixante. Un front de cette proportion n'a ni trop, ni trop peu d'étendue pour la marche en bataille, et les quatre ou huit fractions par lesquelles il se rompra habituellement, ne sont aussi ni trop foibles, ni trop fortes.

Or, pour manœuvrer constamment sur ce front, un bataillon doit être de sept cents hommes, et jamais de plus de huit cents. Tout ce qu'on lui donneroit de force par-delà seroit inutile et même nuisible.

Maintenant si, aux dépens du nombre des régimens, on rapproche trop le pied de paix des bataillons, de ce *maximum* constitutionnel, où se placeroient les incorporations d'une augmentation considérable, telle que la guerre l'exige? Plus on a de bataillons, plus on a de cadres pour recevoir les incorporations : il faut, par conséquent, avant de diminuer le nombre des bataillons, se mettre attentivement sous les yeux les hypothèses et les moyens d'augmentation.

Telle est aussi la marche qu'a tenue le conseil de la guerre. Qu'on examine les ordonnances de constitution de l'infanterie, on y verra que c'est conséquemment aux principes ci-dessus que le pied de paix, le premier pied de guerre et le grand pied de guerre sont calculés. Au pied de paix, le bataillon est d'environ six cents hommes; au premier pied de guerre, il reçoit une augmentation de cent vingt-deux hommes, ce qui fait à peu près le cinquième du pied de paix; au grand pied de guerre, la seconde augmentation est de cent deux hommes, ce qui n'est à peu près alors que le septième du bataillon. Enfin en supposant, dans des événemens forcés, les deux augmentations très-immédiatement successives, les deux réunies ne font guère que le tiers du pied de paix, ce qui représente alors un rang de recrues enchâssé dans deux rangs de vieux soldats.

En même temps cependant que, pour se ménager plus de cadres pour les augmentations, le conseil de la guerre ne constituoit le pied de paix des bataillons qu'à

six cents hommes, il n'abandonnoit point le principe fondamental de faire manœuvrer, à la paix, les bataillons sur le même front qu'ils doivent avoir à la guerre, et il prescrivoit, à cet effet, que hors l'instruction d'école, dans laquelle les pelotons exerçoient sur trois rangs, les bataillons rassemblés exerceroient toujours sur deux rangs; les augmentations de guerre ne devant pas augmenter le front du bataillon, et formant alors le second rang enchâssé, comme il est dit ci-dessus, dans un premier et un troisième rangs composés d'anciens soldats.

Après avoir ainsi reconnu qu'il n'y auroit que de l'inconvénient à réformer des régimens pour augmenter le pied de paix des bataillons, on examina s'il pourroit y avoir de l'avantage à former les régimens de deux bataillons de campagne et d'un bataillon de garnison; mais les mêmes raisons qui s'étoient élevées contre l'escadron auxiliaire, en temps de paix, s'élevèrent contre le bataillon de garnison.

On sentit que ces bataillons n'avoient pas d'objet à la paix; on sentit que les recrues étoient, sous tous les rapports, bien mieux placées dans les compagnies où elles devoient servir. On adopta, par préférence, le projet de dépôts auxiliaires, créés à la guerre, et seulement dans les régimens qui la feroient. On prévit, par les ordonnances de constitution, les moyens de former ces dépôts, et on en laissa la force indéterminée, suivant la nature de la guerre à laquelle chaque régiment se trouveroit destiné, et la consommation qui paroîtroit devoir s'ensuivre.

L'exemple du feu roi de Prusse servit encore d'autorité décisive contre les bataillons de garnisons, ainsi

qu'il en avoit servi contre les escadrons auxiliaires; en effet, jamais ce prince n'a fait usage, dans sa constitution, de ces hors-d'œuvres onéreux, et certainement jamais souverain, jamais général n'a mieux connu et n'a eu, par sa position, besoin de mieux connoître l'économie et la bonne répartition de l'emploi de ses forces, ainsi que l'art de les renouveler.

Enfin, le conseil de la guerre ayant, dès sa première séance, adopté pour principe d'éviter tout ce qui pourroit donner à l'armée de trop fortes secousses, et de ne s'y déterminer que quand des avantages bien grands et bien évidens en seroient la compensation, il s'est borné, après toutes les discussions dont je viens de rendre compte, à ne faire, dans la constitution de l'infanterie, que des changemens de détail que je pourrois prouver avoir été tous des améliorations ou des corrections d'abus. Il n'a réformé aucun régiment, car la réforme des régimens Royal-Corse et Royal-Italien n'a été qu'une reconstitution de ces régimens en corps d'une autre espèce. Plusieurs mémoires qui lui avoient été remis proposoient la réforme des régimens étrangers. Le conseil de la guerre, après avoir examiné les raisons pour et contre cette réforme, a donné la préférence à ces premières. Il a pensé que ce n'étoit pas une chose indifférente pour la France d'avoir des régimens composés tout au moins d'officiers nationaux des divers pays étrangers où le théâtre de la guerre pouvoit se porter, et par-là susceptibles d'y attirer des déserteurs et des recrues de ces pays. Il a pensé que les régimens étrangers ayant, par leur composition, besoin d'une discipline plus exacte, et cherchant à se donner toujours le mérite d'une instruction plus parfaite et d'une tenue

plus distinguée, la vue de ces bons modèles et la concurrence d'émulation qui en pouvoient naître, étoient avantageuses pour l'armée et pour le bien du service; mais il a pensé sur-tout que ce qui devoit décider à conserver ces régimens, c'étoit le grand objet de les employer beaucoup à la mer, et dans les guerres de l'autre continent, dût-on alors leur donner une plus forte paye et de plus hauts prix de recrutement, pour épargner d'autant la consommation de l'espèce nationale, et pour imiter en cela la sage politique des Anglois, qui ne manqueront sûrement pas, à la première guerre, de stipendier beaucoup d'étrangers.

En conservant les régimens étrangers, le conseil de la guerre croyoit seulement qu'il étoit important de ne les donner qu'à des princes souverains, et qui, en s'engageant à fournir des recrues et à faciliter le recrutement dans leur pays, eussent des possessions assez étendues pour pouvoir remplir cet engagement. Le conseil de la guerre avoit donc déjà commencé à traiter cet objet intéressant avec le département des affaires étrangères, et diverses négociations étoient ou devoient être ouvertes à cet égard, avant qu'on insérât dans le code tout ce qui avoit rapport aux capitulations, priviléges et prérogatives des régimens étrangers.

Ce supplément, auquel je ne devois donner que quelques pages d'étendue, est devenu insensiblement, malgré moi, un mémoire presqu'égal au premier. Que de choses il me resteroit à dire encore, si je voulois rapporter ainsi, objet par objet, quels ont été les motifs de toutes les opérations du conseil de la guerre, et comment étoient préparées toutes les matières qui formoient la suite et le complément du plan général! mais

je me bornerai à ce que je viens de dire. Je n'ai pas pu résister, je l'avoue, à montrer aux gens impartiaux, et sur-tout aux militaires éclairés, comme avoit procédé, dans son travail, ce conseil de la guerre si injustement accusé d'immaturité, de précipitation et d'opérations funestes à l'armée. Je n'ai pas désespéré, je l'avoue encore, de faire ouvrir les yeux à l'armée elle-même, et d'obtenir d'elle, pour ma part et pour mon propre compte, un retour de justice. Mais m'étendre davantage, ce seroit peut-être faire penser que je regrette ou que je sollicite quelque influence dans le travail qui se prépare; et le ciel m'est témoin que je n'aspire plus qu'à voir faire le bien par d'autres, et à n'y participer que par mes vœux.

De quelle étrange manière cependant sont gouvernées les affaires humaines, et les plus délicates et difficiles branches d'administration! et combien il est peu étonnant qu'on n'y fasse souvent que changer d'erreur et de méprise! Dans les sciences et dans les arts, l'expérience n'est point perdue, et les générations héritent des idées des générations. Il en est rarement de même dans les travaux et dans les projets d'administration; chacun des passagers individus qui y sont appelés recommence avec ses seules lumières, et ne profite presque jamais de celles acquises par ses prédécesseurs. Il faudroit du moins imiter les navigateurs qui, au moyen de journaux fidèles, se transmettent le relèvement des sondes et le gisement des côtes : alors des mers qui ont été reconnues, n'offrent pas les dangers d'un Océan nouveau; et il n'arrive pas qu'en croyant découvrir des plages salutaires, on vienne se briser sur des écueils déjà signalés.

FIN DU MEMOIRE ADDRESSÉ AU PUBLIC.

RATIF

MÉE, A L'ANCIENNE.

TION.

	OMBRE.	TOTAL	
		Hommes.	Chevaux.
Nouv	..... 121, 185.		
	à cheval. 31, 148.	154, 105.	31, 148.
non co	à pied. . . 1, 772.		
tils ho			
Anci	..... 120, 441.		
	à cheval. 30, 347.	152, 756.	30, 347.
non c			
Gentil	à pied. . 1, 968.		
Augme	iers et Chevaux.	1, 349.	801.
Suppre	..... 896.		
Mai	..... 54.	1004.	1004.
	arde. . . 54.		
		Augmentation.	Diminution.
Nota L			
n'en avoit			
Cadets Ge			
conséquen			
Cadets Ge	ANT.	345.	203.
sont point			

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EM. NAPOLI

ELOGE

DU

ROI DE PRUSSE.

ELOGE
DU
ROI DE PRUSSE.

L'HISTOIRE nous montre presque tous les grands rois, ou nés loin du Trône, ou nés sur un Trône mal affermi. Si Frédéric II ne passa point par cette école, il reçut du moins, ce qui seul peut effacer les inconvéniens d'être né pour régner, une éducation simple et austère. Ainsi les grandes facultés dont l'avoit doué la nature, ne furent ni affoiblies, ni empoisonnées. Ses yeux ne s'ouvrirent ni sur le faste, ni sur une fausse grandeur. Son enfance ne fut pas entourée de valets, ni sa jeunesse de courtisans, flatteurs plus dangereux encore parce que, tendant leurs piéges avec plus d'art, ils savent les couvrir de fleurs, et même, au besoin, d'apparences de vertus.

Frédéric-Guillaume, son père, étoit un Prince sage, économe, assez fin politique,

mais dur et même féroce envers ses enfans. Militaire, sans être guerrier, et chef d'une armée, sans savoir en être le Général, il avoit mis toute sa pompe à entretenir brillamment soixante et dix mille soldats. L'ordre, la discipline, l'instruction de cette armée, dont l'infanterie étoit déjà aussi bonne que la cavalerie étoit négligée, appartenoient en entier au prince d'Anhalt qui la commandoit sous lui, ou pour mieux dire, pour lui.

Frédéric-Guillaume avoit la manie des géants, la manie de la tenue, la manie des exercices de détail, tous ces signes infaillibles d'un esprit qui n'est pas né pour le grand de la guerre. Il en étoit devenu en Europe ridicule plutôt que redoutable; car si les hommes en particulier portent souvent de faux jugemens, les nations ne se trompent jamais dans l'opinion générale qu'elles prennent des souverains. Elles lèvent le voile dont ils veulent s'envelopper, et les caractérisent d'un mot ou d'un trait qui s'attache pour jamais à leur mémoire. On appeloit Frédéric-Guillaume, *le Roi Sergent*, ce qui exprimoit parfaitement son goût pour les détails subalternes, et le peu de grandes idées qu'il attachoit à ses grandes forces. Il voulut faire de son fils un soldat, et il y mit tant de rigueur et tant de minutie, que le jeune Fré-

déric commença par en détester la profession. La campagne de Philisbourg, qu'il fit sous le Prince Eugène, campagne où ce prince, qui avoit une juste renommée, mais qui étoit alors déchu au-dessous d'elle, ne lui fit voir ni rien d'instructif, ni rien de grand, ne le réconcilia pas avec le métier des armes.

Il falloit cependant un aliment à cet esprit plein de feu. Il se jeta avec passion, et tout à la fois, vers les sciences, vers les lettres et vers les arts; et comme la passion ne va jamais avec mesure, il outra d'abord tous ces goûts dont un prince destiné au trône doit plutôt embellir sa vie, que la remplir. La France, toute rayonnante encore de la splendeur du beau siècle de Louis XIV, la France qui possédoit alors Montesquieu, Voltaire, Fontenelle, et où Buffon et Dalembert commençoient à faire parler d'eux, lui parut la patrie des talens. Bientôt il ne parla, n'écrivit, ne pensa plus qu'en français, et ce ne sera pas dans l'avenir le moindre titre de gloire de notre langue. Il devint épris de notre théâtre; il cultiva notre poésie: enfin, il n'aima, il n'accueillit plus que les Français; il adopta nos mœurs, nos usages; il paya même le tribut à nos modes, tribut frivole et peu flatteur, quand il n'est dû qu'à la recherche et

au goût des plaisirs, mais qui devient un hommage honorable, quand l'estime a précédé le penchant, et quand cette imitation a pour but de se rapprocher en tout d'une nation qu'on aime.

Je laisse aux mémoires particuliers, qui revèlent quelquefois des secrets précieux, mais qui, en recueillant tout, répandent aussi beaucoup d'erreurs, à parler en détail des rigueurs et des cruautés que le prince Royal de Prusse eut à essuyer de son père, de la captivité de plusieurs mois, dans laquelle il le retint à Custrin, et de cette scène atroce dont il le rendit spectateur, en faisant trancher la tête, sous les fenêtres de sa prison, au jeune Katt qu'il aimoit, et qui n'avoit, aux yeux du farouche Monarque, que le crime d'avoir voulu l'engager à partir secrètement pour faire le tour de l'Europe. Caractère, esprit, mœurs, occupations, tout séparoit le père et le fils, et cette fatale division remplit d'orages la jeunesse de Frédéric; mais les orages sont utiles au développement moral de l'homme. L'ame s'élève et se mûrit au milieu d'eux, et elle en reçoit la force de résister aux événemens de la vie. Ainsi les plus beaux colosses des forêts du Nord s'y durcissent par l'âpreté du climat, et s'y forment d'avance, par l'impétuosité des

vents, à braver un jour, sur les abîmes de l'océan, de plus grandes tempêtes.

Frédéric privé de sa liberté, Frédéric gémissant sous le double despotisme d'un roi et d'un père, eut à réfléchir sur l'atrocité de la tyrannie, et c'est de-là, sans doute, que jamais aucun acte de barbarie n'a souillé son règne, et qu'il s'y est commis même si peu d'emprisonnemens illégaux. On l'a vu oublier l'ingratitude, pardonner les injures, abolir, dans ses tribunaux, le barbare usage de la question, se faire adresser toujours les arrêts de mort et les commuer souvent, n'en prononcer aucun de sa propre autorité, même dans la rigueur de la discipline militaire, et c'est un roi guerrier, familiarisé avec le sang, toujours obéi à un clin d'œil, toujours entouré de moyens de violence et de formes promptes, qui a donné ces grandes leçons aux Souverains.

On a dit dans le temps qu'il n'avoit pas paru assez sensible au supplice de son jeune ami; mais les pleurs, les transports, ces signes communs de l'équivoque sensibilité de tant d'ames ordinaires, sont-ils faits pour un caractère d'une certaine trempe? Un spectacle aussi horrible ne devoit-il pas concentrer sa douleur plutôt que la faire éclater? Et ne vaut-il pas mieux, prêtant à un grand homme une profondeur

de pensée que toute sa vie a justifiée depuis, se représenter Frédéric recueilli dans sa consternation, prenant à jamais en horreur le fatal droit que se sont donné les rois, et prononçant, à la vue de ce sang infortuné, le serment de n'en jamais faire couler sur un échafaud quand il viendroit à régner ?

Le fils eut sans doute des torts envers le père; il eut ceux de le choquer, de le blesser, de se laisser aller avec trop d'impétuosité à des penchans opposés, ou à des sallies de caractère. Une fois, entr'autres, il fit mettre dans le fronton d'un palais qu'il se faisoit bâtir à Berlin, et cet emblême y subsiste encore, un aigle fixant le soleil, avec cette devise : *Nec soli cedit : il ne cède pas au soleil.* Quant à la cruauté du père, imitons la noble modération de Frédéric dans son Histoire du Brandebourg. Après avoir loué, avec une exagération qu'on doit excuser, la mémoire de Frédéric-Guillaume, il ajoute : « Ce prince eut dans sa » maison des troubles domestiques ; mais la » postérité doit pardonner les fautes des en- » fans, en faveur des qualités du père. »

C'est au milieu des malheurs de sa jeunesse que Frédéric commença ses liaisons avec Voltaire, liaisons qui eurent depuis, par leur vivacité, leur inconstance, leurs éclats, leurs

raccommodemens, tout le caractère d'une passion ; mais le sentiment, les procédés et les ménagemens furent toujours plus du côté du prince, que du côté du poëte. Voltaire n'étoit pas alors parvenu au comble de cette renommée où il est monté si justement depuis ; il n'avoit alors composé, ni *Mahomet*, ni la *Henriade*, ni le *Siècle de Louis XIV*, ni son *Histoire de Charles XII*. Ainsi le jeune Frédéric sut prévoir dans ce que Voltaire étoit déjà, ce qu'il deviendroit un jour ; et après la gloire du talent, c'est encore un mérite remarquable que celui de le pressentir tout entier, de l'aimer avec passion et de l'honorer avec constance, même dans l'homme dont on a le droit de se plaindre.

Ce fut dans le même temps qu'il fit sa réfutation du *Prince* de Machiavel. Cet ouvrage, qui eut quelqu'éclat alors, n'aura, dans l'avenir, que celui du nom de son auteur ; soit parce qu'on a depuis pensé avec plus de profondeur et de force sur tous les grands objets qui tiennent au gouvernement des nations et au bonheur des hommes ; soit parce qu'aujourd'hui aucun ouvrage ne peut vivre sans le mérite du style, ou sans le charme de l'éloquence. Mais ce sera toujours un fait mémorable, que l'héritier d'un trône ait plaidé publiquement

la cause des peuples contre un simple citoyen qui professoit la tyrannie; et si depuis les loix de la guerre ou de la nécessité ont pu quelquefois forcer Frédéric à devenir oppresseur, du moins est-ce un hommage que sa conscience a rendu aux droits de l'homme, et les tyrans ou leurs premiers esclaves ne pourront appuyer de l'autorité de ces maximes, ni leur politique ni leur administration.

Frédéric monte à vingt-neuf ans sur le trône, et voilà enfin un grand génie que la fortune et le hasard ont mis à sa place. Mais ce génie ne connoissoit pas lui-même toute son étendue. Quelque préparé qu'on soit par sa destinée à occuper ces premières places du monde, l'imagination ne peut jamais en représenter la réalité, et au moment où un si grand éclat, un si absolu pouvoir, un si pesant fardeau, descendent sur la tête d'un prince qui, quoique héritier d'un trône, n'a cependant que les facultés d'un homme, sa pensée doit éprouver une étrange fermentation. A-t-il des talens et du caractère; il s'élève, il s'enflamme et tire de la grandeur de sa position des facultés nouvelles. Est-il sans talens et sans caractère; il chancelle, il se trouble, il s'aveugle, il devient encore inférieur à lui-même. Enfin, quel qu'il soit, ses premières paroles, ses pre-

miers pas, ses premiers choix annoncent presque toujours le sort de ses peuples et les destins de son règne.

Quel sera donc le début de Frédéric ? Son pays attend avec inquiétude. Dans une monarchie absolue, où la volonté du maître peut tout bouleverser, et où les sujets ne vivent pas avec sécurité sous la sauve-garde des loix, un nouveau règne est toujours menaçant, les gens de bien tremblent, et il n'y a que les vices qui espèrent. L'Europe toute entière a aussi les yeux ouverts sur Frédéric. Depuis qu'un système général de politique a lié tous les états, depuis qu'aucun d'eux ne peut être ébranlé sans que le contre-coup ne soit universel, ou qu'il ne peut être affoibli seulement, sans que l'équilibre ne soit déplacé ou rompu, l'avénement d'un nouveau souverain n'est indifférent à aucun peuple. C'est un astre qui s'avance sur l'horizon, et dont le lever, serein ou nébuleux, peut présager la paix ou la guerre. La Renommée a publié jusque-là que Frédéric étoit ami des lettres, du luxe et des plaisirs; on s'attend que l'armée du père va faire place à une cour, à des spectacles, à tous les abus de la mollesse, et soixante et dix mille soldats de moins dans la balance du Nord, vont peut-être faire changer la face des nations.

Pendant plusieurs jours Frédéric se tait, il s'instruit en silence des détails de son armée, de ses finances, de ses moyens; un de ses Ministres croyant flatter ses penchans, lui donne un plan pour s'entourer de grandeur, d'étiquette et de faste comme les autres rois; Frédéric ne répond rien: concentré dans ses méditations, il étudie sa position, il embrasse le passé, le présent, l'avenir; il voit ses provinces éparses, ses ressources foibles et divisées, sa puissance précaire et entourée de voisins formidables; sa maison n'est plus, à la vérité, resserrée dans les sables du Brandebourg, comme elle l'étoit il y a un siècle; elle a jeté de tous côtés, et de près et au loin, des rameaux étendus; il a des possessions sur la mer Baltique, sur le Veser, sur l'Oder, sur l'Elbe, sur le Rhin, jusqu'aux frontières de la France et de la Suisse; mais presque toutes ces possessions sans liaison, sans communication, sans rapport entre elles, sont plutôt des élémens de grandeur et des occasions de guerre, que des moyens de force. Son grand-père, décorant plus que consolidant cette fortune naissante, a pris place parmi les rois de l'Europe; mais cet éclat est pour la Prusse un poids au-dessus de ses moyens, et trente-cinq ou quarante millions de revenu, au plus, soutiennent foiblement ce titre prématuré. La

maison d'Autriche et la Russie touchent ses états par les deux extrémités, et ce sont des colosses avec lesquels il ne peut se mesurer. La Saxe tient au Brandebourg, et ce bel Électorat, renforcé de la Pologne, seroit à lui seul, s'il étoit bien gouverné, une puissance capable de lui en imposer. La Suède gêne ses frontières du côté de la Poméranie, et les Suédois, toujours vaincus par son aïeul le grand Électeur, ont à leur tour fait trembler son grand-père, sous un Charles XII, que la nature peut reproduire. En Allemagne, la maison d'Autriche a la longue possession de la principale influence, et la Prusse, loin d'oser penser à la lui disputer, lui a été presque toujours servilement dévouée. Quand l'Empire s'alarme sur sa constitution et réclame ces augustes traités de Westphalie, qui en sont la base, il ne cherche pas des protecteurs dans son sein, c'est la France qui s'est emparée du rôle de défendre la liberté Germanique, et s'il y avoit dans l'Empire une maison qui pût prétendre à cette noble garantie, la maison d'Hanovre qui vient de monter sur le trône d'Angleterre, et qui peut apporter dans la balance tous les moyens de cette puissante nation, y paroît encore plutôt destinée que celle de Brandebourg.

Telle est autour de Frédéric la situation de

l'Europe. Tout autre esprit que le sien pourroit en être abattu, tout autre caractère découragé; mais où les hommes médiocres subissent même avec une sorte de satisfaction intérieure, la loi des circonstances et de la nécessité, parce qu'elle sert de prétexte et de voile à leur foiblesse, l'homme de génie se roidit, s'élève, et se dit qu'il faut combattre la fortune, et faire naître un ordre de choses plus favorable.

Après avoir examiné les circonstances locales et politiques, Frédéric observe comment sont occupés les trônes qui l'environnent; car il y a deux manières de mesurer la puissance des nations: l'une par ce qu'elles sont en elles-mêmes, l'autre par ce que sont leurs gouvernemens ou leurs chefs; et ce second tableau, plus consolant que le premier, ranime son courage et ses espérances.

En Russie, la mort de Pierre I a laissé tous ses travaux imparfaits, et tous ses plans interrompus. Deux femmes et un enfant ont jusque-là succédé à ce génie vigoureux, et le trône, sans base, y paroît encore destiné à des révolutions nouvelles, révolutions sans grandeur, comme toutes celles qui ont lieu chez un peuple esclave, et qu'une intrigue, appuyée de quelques soldats, consomme dans l'enceinte d'un palais, tandis que la nation,

dans un calme stupide, attend à genoux qu'on lui proclame un maître. Anne, nièce de Pierre, portée sur le trône par un de ces coups de fortune, au préjudice du malheureux Ivan, y pense moins à régner qu'à semer sa vie de fleurs. Elle est, comme sont toutes les femmes quand un jeu de la nature n'en fait pas des êtres hors des proportions de leur sexe, soit par de grandes qualités, soit par de grands vices, bienfaisante, généreuse, humaine, amie de la paix, ennemie des affaires, quelquefois sensible à la gloire, mais par saillie plus que par caractère, et se passionnant plutôt pour celle des romans que pour celle de l'histoire. Anne pourra donc être gagnée ou contenue, et elle n'apportera pas dans la balance de l'Europe, toute l'influence que peut avoir son vaste Empire.

En Saxe et en Pologne, Auguste III a remplacé son père. Son élection a été l'objet d'une guerre sanglante; dans laquelle il n'a pas combattu. Prince foible, sans courage, sans caractère, n'ayant pas même hérité d'aucun des brillans défauts de son père, déjà s'élevoit dans sa faveur ce comte de Brühl, qui bientôt s'empara de lui, gouverna despotiquement la Saxe, acheva de corrompre la Pologne par le luxe, et précipita son maître dans un abyme.

Auguste, en voulant être le Louis XIV du Nord, a laissé à son malheureux fils des palais, des diamans, des porcelaines, des tableaux, mais des revenus obérés, la Saxe épuisée et tout ouverte, de médiocres troupes couvertes d'or, et par-dessus cela, le fardeau d'une couronne élective chez une nation libre et foible, qui acceptera ses pensions, et qui ne prendra jamais part à ses affaires. Frédéric, au second examen, ne voit donc plus dans Auguste III, qu'un voisin heureusement placé, dont il se fera, suivant les circonstances, un allié dépendant, ou un ennemi qu'il pourra envahir.

Le nouveau gouvernement que s'est donné la Suède, la rend sans influence et sans vigeur. Ruinée par l'héroïsme insensé de Charles XII, elle a voulu mettre un frein à l'ambition de ses rois; mais, comme l'équilibre des pouvoirs est difficile à établir avec sagesse, en dépouillant ses rois trop entièrement de toute autorité, elle leur a ôté toute énérgie et toute vertu. Frédéric-Adolphe qui a reçu cette ombre de couronne, n'a aucune des qualités qui pourroient la relever. Il a épousé la sœur de Frédéric, princesse spirituelle et éclairée. Ainsi tout ce que l'adresse et le crédit pourront acquérir d'influence au trône, est par-là dévoué à la Prusse; Frédéric est donc tran-

quille du côté de la Poméranie, et il peut plutôt espérer de reculer cette frontière, qu'il ne doit craindre pour elle.

Georges II, roi d'Angleterre et électeur d'Hanovre, n'a pas, comme le fameux prince d'Orange, le talent et l'ambition de diriger l'Europe, en mêlant l'Angleterre dans toutes les ligues et dans toutes les affaires du continent. Son esprit est porté à la prudence et à la paix. Il n'a point pris part à la guerre de 1734. Veiller sur la maison de Stuart qui avoit encore un grand parti, et augmenter son autorité, paroît toute sa politique. Celle de la nation Angloise est de veiller, à son tour, sur la maison d'Hanovre, qu'elle a appelée au trône; ainsi, quand Georges voudroit augmenter son influence en Allemagne, elle ne lui fourniroit ni son sang ni ses trésors.

Parmi les princes de l'Empire, assez considérables pour agrandir leur fortune, aucun ne s'en montre capable; aucun, dans l'occasion, n'aura le talent de rallier des esprits divisés, et de diriger des forces éparses. La maison de Bavière et la branche Palatine sont anciennes, riches et puissantes; mais elles sont catholiques, et cela leur aliène les Protestans; elles sont séparées par l'éloignement de leurs possessions, elles le sont encore plus dans leurs

vues, par les intérêts particuliers qui les gouvernent. Elles se sont toujours mal trouvées d'avoir voulu prendre part aux affaires générales, parce que, quand de petits princes se mêlent dans les querelles des grandes puissances, sans être appuyés par du génie et par des talens, il faut nécessairement qu'ils en deviennent les victimes. Le défaut de concurrens, la religion, l'avantage d'être le seul qui soit respectablement armé et qui puisse entrer en action sans avoir besoin de secours, tout appelle donc Frédéric à se faire en Allemagne le chef du parti protestant et le contrepoids de la maison Impériale. Il ne lui faut plus pour s'emparer de ce rôle éclatant, que ce qui captive les hommes et fixe leur confiance, des succès et une renommée.

En France c'est le cardinal de Fleury qui règne; on vante sa sagesse: mais la sagesse du ministre d'un grand empire doit-elle être passive? peut-elle se passer d'énergie et de prévoyance? Il a laissé tomber la marine dans le néant; il entretient médiocrement les forces de terre; il croit qu'il ne faut à la France que le régime qui convient à l'épuisement, tandis qu'un corps robuste, mais miné par des principes vicieux, ne peut être régénéré qu'à l'aide d'un traitement vigoureux et actif. Enfin,

ce qui durera par-delà ce vieillard qui est sur le bord de la tombe, ce dont Frédéric calcule l'influence pour l'avenir, c'est que le jeune roi qui est sous la tutèle du cardinal, élevé dans le dégoût des affaires, et dans l'insouciance des événemens, ne donnera jamais plus de mouvement à son beau royaume, et qu'ainsi, pendant le sommeil ou l'affaissement de cette puissance formidable, c'est aux états secondaires à profiter de la prépondérance qu'elle leur abandonne, et à tâcher de s'élever et de s'accroître.

Mais ce qui frappe, ce qui attache surtout ses regards, parce que c'est-là l'époque qui doit commencer son agrandissement, c'est la mort, vraisemblablement très-prochaine, de l'empereur Charles VI. En lui finit toute la lignée mâle de la maison d'Autriche. Il ne va rester de cette tige si florissante, et qui naguère ombrageoit l'Europe, qu'une seule fille douée de tous les charmes de la jeunesse et de tout l'éclat de la beauté, fragiles appuis pour soutenir le fardeau de cet immense héritage, et pour le défendre avant de le posséder. En vain Charles VI a-t-il tâché de le lui assurer tout entier par la Pragmatique-Sanction que toute l'Europe a garantie. Ces grands testamens des rois sans héritiers sont, dans notre poli-

tique moderne, le jouet des événemens, et c'est toujours dans des torrens de sang qu'ils se confirment ou s'anéantissent. Charles VI ne laissera point à sa fille les seuls garans solides, des trésors, de grands généraux et une armée formidable. La gloire des armes autrichiennes a déjà pâli dans les dernières années du prince Eugène, et elle semble être descendue au tombeau avec lui. Elles viennent d'essuyer des revers dans la guerre de Hongrie. Seckendorff, Kœnigseck, Wallis, Neuperg, mis l'un après l'autre à la tête des armées, ont été tous battus et rappelés ou punis. En Prusse, l'art a fait quelques progrès, la discipline est devenue sévère, l'infanterie s'est perfectionnée. En France il y a du moins quelques branches de la guerre habilement cultivées, celle des siéges y est approfondie; mais en Autriche, tout est resté en arrière ou s'est abâtardi. L'ambition de Frédéric s'enflamme donc par de justes espérances; il dévore déjà en silence une des plus belles portions de la succession de Charles VI, la Silésie; province presque égale en richesse et en population à la moitié de toutes les siennes réunies, et qui, en arrondissant et fortifiant son royaume, lui donnera une place stable parmi les puissances de l'Europe. Il a, pour la réclamer, des prétentions auxquelles ses ancêtres

ont renoncé, parce qu'ils étoient foibles ; il les renouvellera, parce qu'il sera fort, que la circonstance sera favorable ; et la victoire qui légitime tout, en fera des droits.

Tel est le vaste champ des méditations de Frédéric, pendant les premiers jours de son règne, et de ces méditations, naît soudain, avec cette régulière harmonie qui prouve la conception d'un grand système, le plan de sa conduite publique et privée pour le reste de sa vie. Dès-lors plus de faste, plus de luxe, plus de recherche, plus aucun de ces goûts frivoles dont il n'avoit pas été exempt étant prince royal, parce qu'il n'étoit pas encore à sa place, mais qu'une ame élevée rejette si loin d'elle, quand de grands devoirs et des pensées d'un certain ordre s'en emparent. Il se montre à ses soldats, il parle à ses officiers en roi qui veut être guerrier ; il prend l'uniforme de son armée, et il ne le quittera plus jusqu'au tombeau. Ses journées, ses heures, ses travaux d'administration, ses audiences, ses voyages, les revues de ses troupes, leurs camps d'instruction, tout, jusqu'à ses plaisirs et ses goûts littéraires, qui ne deviennent plus que des délassemens, se règle et se soumet à un ordre invariable. C'est une plus grande qualité qu'on ne pense dans les rois, que ce saint respect pour le

temps, soit qu'on envisage les peuples qu'ils gouvernent, soit qu'on les considère eux-mêmes; car quel vide devroit rester à des hommes chargés d'une tâche aussi immense! Cependant faute d'éducation, faute de morale, faute d'habitude à cet égard, c'est ce vide inconcevable qui les dévore presque tous, c'est-là ce qui les rend si incertains, si immobiles, si remplis de petits goûts, et si promptement blasés sur tous les plaisirs; le temps se venge sur eux du culte qu'ils ne savent pas lui rendre, et semble se plaire à les écraser de son poids.

L'amour de la gloire et l'ambition ont enfanté quelquefois, dans d'autres princes, de ces révolutions subites et marquées. Louis XIV, à la mort de Mazarin, secoua brillamment les chaînes qui avoient prolongé son enfance; Charles XII devint un héros en lisant la vie d'Alexandre : mais dans Frédéric, cette révolution appartient plus à la réflexion qu'au sentiment; rien de jeune, rien de passionné, rien de gigantesque ne s'y mêle, c'est un grand parti pris par un grand caractère, et une ambition saine développée par le génie.

Il n'y a que six mois que Frédéric est sur le trône, et on diroit déjà que c'est une vieille administration maniée par un roi consommé, et dirigée par une longue constance des mêmes

principes. Chacun est mis à sa place, chacun est circonscrit dans ses limites, chacun a ses instructions, et presque tout ce que Frédéric a prescrit une fois, durera tout son règne. Il a la sagesse de ne pas faire beaucoup de changemens. Un pays tel que le sien n'est pas comme nos grandes monarchies qui, depuis longtemps, nourrissent de grands vices, et sont menées avec la négligence des grandes fortunes; il n'est susceptible ni de beaucoup de réformes, ni de beaucoup d'améliorations. Eclairer les détails, surveiller les sous-ordres, resserrer pour tous les liens de leurs devoirs et les obligations de leurs emplois, voilà ce dont il s'occupe: mais il y a du génie, quand on arrive jeune au trône, à ne pas confondre son pays avec un autre, et à ne lui appliquer ni les exemples souvent trompeurs de ce qui se fait ailleurs, ni les rêves dangereux des faiseurs de projets, ni les chimères plus séduisantes encore de sa propre imagination.

Trois objets principaux attirent sur-tout l'attention de Frédéric: l'économie dans ses finances, l'augmentation de ses forces militaires et l'instruction de son armée; ce sont-là les bases de tous ses projets. Sans elles en effet, il ne feroit que se former des illusions et se préparer des malheurs.

Son père lui a laissé ses revenus libres, et une

épargne d'environ quatre-vingts millions; mais qu'est-ce qu'une somme pareille pour mettre une armée en campagne, et pour soutenir une guerre, quand d'ailleurs on a des Etats sans commerce, sans capitaux, sans crédit, et où par conséquent les impôts ne peuvent être augmentés, ni les emprunts suppléer les impôts? Toutes les ressources d'une grande économie semblent avoir été épuisées par son père; mais il reste celles d'une économie éclairée, qui vont plus loin encore. Il y avoit quelques abus dans la perception, il les corrige; quelques branches de revenus susceptibles d'augmentation, il la leur donne; les fleuves se grossissent aisément, quand il n'y a pas un filet d'eau qui s'égare. Il restoit une ombre de cour, il la réforme; une représentation de parade pour les occasions d'étiquette, il la supprime. Il fait du palais qu'il habite, la maison d'un simple citoyen, ou, pour rappeler un modèle plus analogue à Frédéric, et qu'il avoit peut-être pris en secret, celle de Pyrrhus au milieu de son armée. Quand la guerre arrivera, son système sera celui de tous les grands capitaines de l'antiquité; il en portera le théâtre hors de son pays; il préviendra l'ennemi, il fondra sur lui comme la foudre; il débutera par des batailles, parce que les batailles gagnées rendent

maître de grands espaces ; enfin, il se pénètre d'avance de la nécessité d'un autre art qui fut aussi celui des anciens, et qui, parmi les modernes, n'a guère été connu que de Gustave-Adolphe, l'art de faire servir ses succès à l'entretien de son armée, de *nourrir*, comme disoit Caton dans le Sénat de Rome, *la guerre par la guerre*, et on verra combien, dans ce genre, il devint supérieur à ses maîtres.

Mais pour prévenir ainsi son ennemi, pour frapper avant l'éclair, il faut être toujours prêt, il faut avoir, non des troupes désunies et dépourvues de tout ce qui est nécessaire pour la guerre, non les élémens d'une armée, mais une armée tout équipée, tout organisée, tout instruite aux grandes évolutions, tout accoutumée à ses généraux, comme ses généraux le sont à elle, toute disposée, en un mot, à marcher et à combattre. Voilà ce qu'aucune puissance n'avoit alors en Europe, et ce que le roi de Prusse créa chez lui dès la première année de son règne.

Ce ne fut pas pour lui un travail sans invention et sans difficulté. Son père lui avoit laissé soixante-dix mille hommes de bonnes troupes ; mais il s'en falloit bien que ce fût une armée. Jamais ces troupes n'avoient servi que par détachemens, ou en petits corps d'ar-

mée employés comme auxiliaires dans des armées considérables. Les plus nombreux de ces corps étoient ceux que le prince d'Anhalt avoit commandés sous Eugène, et qui, à Hochstett et à Turin, avoient eu la principale part à la victoire, et commencé la réputation du nom Prussien. Jamais la totalité de ces forces n'avoit été rassemblée, soit pour manœuvrer, soit pour agir. La discipline intérieure et la tactique particulière de l'infanterie y étoient très-avancées. C'étoit alors la seule en Europe qui chargeât avec des baguettes de fer, qui sût tirer six coups de fusil par minute, marcher en bataille, et réunir à la fois du silence, de l'ordre et de la célérité. Mais la cavalerie y étoit dans l'enfance; elle n'étoit distinguée que par la beauté des cavaliers et le bon entretien des chevaux; elle n'alloit qu'au pas ou au petit trot, faisoit du feu, et se formoit quelquefois en escadrons épais, c'est-à-dire, dans un ordre où la cavalerie ne peut ni agir, ni combattre. L'excès de la tenue, encouragé comme un mérite par l'esprit étroit de Frédéric-Guillaume, étoit porté à ce point où nous étions prêts à tomber il y a quelques années en France. Le soldat passoit son temps à vernir, à polir, à blanchir. Dans la cavalerie, on ciroit la corne des chevaux, et les crins étoient tressés avec des rubans. *Si*

la paix eût duré plus long-temps, dit le roi de Prusse dans ses *Mémoires*, ou plutôt, ce qu'il ne pouvoit pas dire, s'il ne fût pas arrivé au trône, *il est à croire qu'on en seroit à présent au fard et aux mouches*. Les abus ne sont jamais isolés, ils tiennent toujours à un vice d'où ils dérivent ou qu'ils ont produit : ainsi en même temps qu'on étoit abandonné à ces pitoyables minuties, tous les véritables détails de la guerre étoient négligés. Il n'y avoit ni grande tactique, ni école pour les officiers-généraux. Frédéric-Guillaume et le roi Auguste s'étoient, dans des visites qu'ils se firent, donné réciproquement des spectacles militaires. Chez Guillaume c'étoit par goût; chez Auguste, par imitation. Guillaume l'emportoit par le nombre et par la beauté de ses troupes; Auguste prenoit sa revanche en magnificence. Guillaume y vendit à Auguste deux vases de porcelaine du Japon, qu'on voit encore aujourd'hui dans la collection de Dresde, pour un régiment de dragons; marché qui présageoit dès-lors la différence de la destinée des deux maisons. Mais ni chez l'un, ni chez l'autre, les grandes manœuvres ne furent militaires. *Ce furent*, disent encore les *Mémoires de Brandebourg*, *des imitations de la guerre des Romains, mêlées aux visions du chevalier Folard*.

En quoi Frédéric montra d'abord un excellent esprit, qualité qui manque rarement à un génie du premier ordre, et qui devance en lui l'âge et l'expérience, ce fut en démêlant ce qu'il y avoit de bon dans la constitution militaire de son père, et en s'occupant moins de ce qu'il y avoit de défectueux que de ce qui pouvoit y manquer. Ainsi, à l'exception du bataillon de géants, que son père entretenoit à grands frais, et qu'il réforma sur-le-champ, il ne changea rien à la formation des troupes, et il n'y a jamais rien changé depuis, quoiqu'il y ait certainement quelques vices. Il a levé par la suite beaucoup de régimens, qui sont sur un pied différent; mais tous ceux que lui a laissés son père, sont constitués, payés, habillés comme ils l'étoient alors. Cette disparité, qui peut choquer de petits esprits, n'étoit sans doute aux yeux de cet esprit supérieur qu'une légère imperfection qui se perdoit dans l'ensemble, et qui n'en conduisoit pas moins aux mêmes résultats; et il s'étoit fait le principe de ne rien innover aux choses peu essentielles, et où l'amélioration ne compense pas l'ébranlement de la machine, et l'inconvénient de porter atteinte à sa considération, en attaquant sa stabilité.

Mais ce que Frédéric conserva sur-tout, et

ce dont il tira un plus grand parti encore, ce fut ce mélange de nationaux et d'étrangers, dont son père avoit fait la base de sa constitution ; ce fut ce partage de son pays en districts assignés aux régimens, et chargés de les tenir complets au défaut de recrues étrangères ; arrangement qui, en liant la nation aux troupes, et en les environnant d'elle, prévient la désertion, cette maladie qui ruine et dépeuple tous les autres pays ; arrangement que je ne puis mieux louer que par l'énergique expression de Frédéric lui-même dans ses *Mémoires*, quand il dit que par-là son père a fondé la puissance de la Prusse *en rendant son armée immortelle.*

En même temps qu'il laissoit subsister ces bases importantes, il portoit ses troupes au nombre de quatre-vingt mille hommes, sans compter quelques régimens de garnison ; il doubloit son artillerie et les approvisionnemens de ses arsenaux ; il pourvoyoit son armée de tout, il la disposoit et l'animoit à la guerre ; il attiroit chez lui des officiers qui s'étoient distingués au service des autres puissances ; ce fut ainsi qu'il acquit Keith et Winterfeld ; son père lui avoit laissé Anhalt et Schwerin, et il se faisoit leur disciple, en attendant que, s'élevant au-dessus d'eux par son génie, qui ne

manquoit alors que d'expérience, il devint à son tour leur maître.

Au milieu de ses occupations, éclate l'événement auquel il se préparoit. Charles VI meurt ; tous les cabinets de l'Europe sont en fermentation, les uns en faveur de son héritière et pour lui conserver l'intégrité de sa succession, les autres pour la dépouiller et s'agrandir. La Bavière, la Saxe, l'Espagne élevoient des prétentions fondées sur des mariages ou sur des testamens ; car depuis que tous les souverains de l'Europe ne composent plus que cinq ou six familles, il ne peut pas s'ouvrir entr'eux une grande succession, qu'elle ne donne lieu à de grandes discussions, que les plus forts finissent toujours par ensanglanter. Il y avoit de plus ici l'intérêt de l'élection d'un Empereur. L'Angleterre, la Hollande, une partie de l'Allemagne vouloient, de concert avec Marie-Thérèse, placer sur le trône de l'Empire son époux François duc de Toscane, fils de ce Léopold, que les Lorrains pleurent encore, et qui avec un si petit état, a laissé à tous les souverains un si grand modèle. Le ciel avoit récompensé les vertus du père par la fortune du fils, et cette fortune, dont l'histoire n'offre pas un autre exemple, étoit d'avoir épousé à la fois l'héritière la plus illustre et la plus puis-

sante de l'Europe, la femme la plus belle et la plus distinguée de son siècle, et d'en être aimé au point, qu'en l'associant à tous ses sceptres, et en combattant pour y ajouter le premier trône de l'Europe, c'étoit son cœur qu'elle satisfaisoit, et son amant qu'elle sembloit couronner.

La France qui, par le sang autrichien mêlé plusieurs fois avec celui de ses rois, pouvoit aussi établir des prétentions, avoit la modération apparente de ne rien demander. Elle soutenoit la maison de Bavière, et vouloit qu'elle eût le trône de l'Empire avec une partie de la succession. En agrandissant cette maison, elle se paroit de la générosité d'acquitter envers elle la mémoire de Louis XIV, pour qui elle s'étoit sacrifiée, et elle avoit secrètement l'intérêt plus réel de diviser l'héritage autrichien, et d'empêcher qu'il ne tombât tout entier dans une nouvelle famille rivale.

Le roi de Prusse ne s'embarrassoit pas de l'Empire. Il lui importoit peu à qui tomberoit cette vaine dignité, qui n'ajoute rien à la puissance. Sa politique n'étoit pas de se fortifier seulement par l'affoiblissement des autres. Il vouloit un accroissement plus réel; il lui falloit la Silésie pour consolider son royaume. C'étoit-

là le complément et la sûreté de la fortune de la maison de Brandebourg En l'obtenant ou en ne l'obtenant pas, il s'agissoit pour lui de régner ou de trembler le reste de sa vie. Je laisse après cela aux publicistes à peser quels étoient ses droits. Sans doute, cette morale abstraite et sublime, qui se place dans le ciel et qui laisse à ses pieds et les leçons de l'histoire et les passions des hommes, ne doit approuver aucune de ces raisons de prévoyance politique, de nécessité d'état, de convenance locale, de circonstance unique, qui déterminèrent le roi de Prusse. Mais peut-être les chefs des nations sont-ils quelquefois obligés, même sans ambition, de se souvenir que c'est sur la terre qu'ils habitent, que leur vue doit s'étendre au-delà du moment, et que par une guerre prudente et heureuse, qui affligera passagèrement la génération contemporaine, ils peuvent sauver à la postérité des torrens de sang et de larmes. Quels hommes, à la vérité, il faudroit que fussent ces chefs des nations, pour peser ainsi le présent et l'avenir, et pour oser, avec une confiance qui semble ne pouvoir appartenir qu'à la Providence, mettre la main aux destinées des peuples! Mais tandis qu'un roi comme Frédéric, doué de cette heureuse réunion de génie et de sagesse, qui voit

le but et qui ne le passe pas, ne combat que pour atteindre le point de puissance qui fera la sûreté et le repos de son pays, et sait ensuite s'arrêter dès qu'il y est parvenu, et ne plus employer la force qu'à maintenir la paix; c'est au contraire presque toujours ou pour une vaine gloire, pour des intérêts mal entendus, ou en cédant aux intrigues et aux passions qui les environnent, que les souverains prennent les armes et ensanglantent la terre. Ainsi tout en admirant le roi de Prusse, la réflexion ramèneroit encore à desirer qu'une morale sévère et même aveugle fût la règle et le frein de tous les rois, et qu'ils ne se permissent jamais de la faire céder même à des lumières qui peuvent bien plus souvent encore les égarer, et faire le malheur des hommes.

Revenons à Frédéric : suivant la sage politique qu'eut ce prince toute sa vie de faire ses affaires à part, et d'aller droit et sans l'entremise des autres, à son but, il fit proposer à Marie-Thérèse de lui garantir le reste de la succession et l'Empire pour son époux, si elle vouloit lui céder la Basse-Silésie, qui est la plus grande et la plus belle partie de cette riche province. Quand on fait l'éloge d'un grand homme, l'ame montée à l'admiration, se plaît aussi à recueillir tous les exemples de grandeur qui s'élèvent à

côté de lui, et à en former les accessoires du tableau. Comment ne rappellerois-je donc pas ici le courage, l'héroïque noblesse de la fille de Charles VI? Elle est sans alliés déclarés, sans argent, presque sans armée. Entourée d'ennemis ouverts ou cachés, elle pourroit, par un sacrifice, désarmer le plus dangereux de tous; elle s'y refuse, elle persiste à vouloir conserver tout ce que les droits de la nature, qui passent avant ceux de la politique, lui ont donné; elle ne veut point par une foiblesse acheter une couronne pour son époux; elle s'expose à une guerre menaçante, elle arme tout ce qu'elle a de forces, elle réveille, par ses malheurs, l'intérêt des anciens alliés de sa maison, elle va enfin de province en province porter le berceau de son fils, et se jeter dans les bras de ses peuples, auguste et touchant asyle, qui ne manque jamais aux souverains malheureux, quand ils n'ont pas aliéné le cœur de leurs sujets, parce que les hommes s'intéressent toujours à la dignité qui implore, et à la grandeur tombée dans l'infortune.

Sans Frédéric, la fermeté de Marie-Thérèse auroit vraisemblablement suffi pour dissiper l'orage. On négocioit, on publioit des manifestes, mais on n'agissoit pas. Le roi de Pologne et l'électeur de Bavière étoient trop foibles pour

soutenir leurs prétentions; l'Espagne étoit trop éloignée; le cardinal de Fleury se sentoit trop vieux pour suffire au mouvement d'une grande guerre, et ne se seroit jamais décidé à l'entreprendre; le roi de Prusse voit que s'il manque l'occasion, s'il laisse Marie-Thérèse s'affermir dans sa succession, tirer parti de sa puissance, relever ses forces militaires, la Silésie est à jamais perdue pour lui : il se dit que dans la circonstauce, c'est au plus hardi à donner l'impulsion, et qu'une fois la lice ouverte, les combattans s'y présenteront; il compte sur-tout que la France l'y suivra; il sait que l'opinion publique, imbue d'anciens préjugés contre la maison d'Autriche, y sera pour la nécessité de l'affoiblir, et par conséquent pour la guerre; il sait que les deux Belle-Isle, dévorés du besoin d'agir et de s'élever, ont de l'influence sur le cardinal; il calcule cette timide politique d'un vieillard qui n'ose se déclarer le premier, mais qui, par la même foiblesse, obéit à une impulsion donnée, parce que ce qu'il craint encore plus que les événemens, c'est qu'on ne lui fasse un crime de son âge, et qu'on ne lui reprenne les rênes du gouvernement. Ainsi, en examinant tout, ce n'est qu'une audacieuse prudence qui détermine Frédéric, quand il entre en Silésie à la tête de soixante mille hom-

mes. C'étoit au mois d'octobre que Charles VI étoit mort, et c'est au mois de décembre qu'il fait cette invasion. Le marquis de Beauveau, que la France lui envoyoit pour le sonder sur ses dispositions, le rencontre en marche à la tête de son armée. *Je vais, je crois, jouer votre jeu*, lui dit Frédéric; *si les as me viennent, nous partagerons;* trait plein de finesse et de grace, et tel que le roi de Prusse n'a jamais manqué d'en dire au milieu des crises les plus importantes de sa vie. Cette liberté de tête, cette indépendance des situations, n'appartiennent qu'aux grands hommes, et elles prouvent à la fois que leur caractère domine les circonstances, et que le danger qui absorbe et qui éteint l'esprit du commun des hommes, ne fait que donner au leur plus d'à-propos et d'essor.

Il y a des éloges de généraux, même distingués, où le panégyriste, pour leur composer une certaine masse de gloire, est obligé de dénombrer tous les faits d'armes, d'embellir tous les trophées, de recueillir jusqu'aux actions qui ont eu le moins de suite ou d'éclat. Mon embarras est bien différent. Ici j'entre dans la carrière militaire que Frédéric a parcourue, et son immensité m'effraie. Cinq batailles mémorables s'offrent déjà à moi dans cette guerre

de 1740. Et qu'est cette guerre, quand on la compare, pour l'importance et pour la grandeur, à celle que Frédéric a faite depuis 1756 jusqu'à 1763? Quelle place tiennent cinq batailles dans la vie d'un homme qui en a gagné douze, sans compter celles où il a été vaincu avec tant de gloire, sans compter cette foule de petits combats qui composent les accessoires d'un tableau si vaste et si rempli! Je suis donc forcé de resserrer mon sujet dans la proportion des bornes d'un éloge, et d'abandonner à l'histoire mille détails brillans ou instructifs, qui viendroient se presser sous mes pinceaux.

A Molvitz, l'action commença par la déroute de sa cavalerie, et ce fut l'ordre, la fermeté, le feu supérieur de son infanterie qui lui donnèrent la victoire. A Csaslau, tandis que sa cavalerie se faisoit battre, et que les Autrichiens perdoient leur avantage, soit en voulant la poursuivre trop loin, soit en pillant son camp, ce fut encore l'infanterie prussienne qui fit des prodiges et qui rétablit tout. Ainsi les deux premières batailles que gagna le roi de Prusse furent des leçons de la fortune et des exemples qui durent le confirmer dans son amour pour la discipline, et dans son respect pour un art qui fait la destinée des empires.

Si le talent des grands généraux devance quelquefois l'expérience, on ne peut apprécier aussi quel rapide essor celle-ci lui donne. Ce ne sont plus de simples progrès, ce sont des pas de géant que fait le génie dès qu'une fois il est entré en action. Une position, une circonstance, un coup du hazard, une faute, une combinaison justifiée ou trompée, tout devient pour lui une source de réflexions. Plusieurs suppositions s'enchaînent dans sa pensée à un seul fait, et lui valent ainsi autant d'événemens. Les esprits vulgaires sont comme ces miroirs plans, où il n'y a que les objets directs qui se peignent et qui se réfléchissent. Le génie ressemble à ces prismes taillés à toute face; tous les objets de la circonférence les frappent, ils s'y multiplient et s'y combinent à l'infini, et un seul rayon en fait jaillir à la fois mille traits de lumière.

En dix-huit mois que dura cette première guerre de Silésie, Frédéric a donc acquis plus d'idées que vingt campagnes n'en font naître dans la tête des généraux ordinaires. Il reprend les armes en 1744, et c'est un guerrier consommé qui va paroître sur la scène. Ses pas seront plus hardis, ses conceptions plus vastes, ses batailles prendront un caractère plus décisif; il va dorénavant se montrer le général deses géné-

raux, être le plus habile à projeter, et le plus habile à exécuter, c'est-à-dire, enfin, être à la fois, dans son armée, la première tête et le premier instrument.

Il envahit d'abord la Bohême, la Haute-Silésie, la Moravie; il pousse des partis jusqu'en Hongrie; il menace Vienne; mais bientôt la face des affaires change; ses alliés sont battus en Bavière; le prince Charles, qui avec soixante-dix mille hommes avoit pénétré en Alsace, et que la France avoit promis de contenir, repasse le Rhin sans échec, et revient à tire d'ailes. Le roi de Pologne, par le changement de politique le plus subit et le plus imprévu, se déclare contre lui. Toutes les forces de la maison d'Autriche, grossies des troupes de ce nouvel allié, améliorées par la guerre et encouragées par des succès, se sont réunies, et c'est sur lui que tout le poids de la guerre va tomber. Il est obligé, au milieu de l'hiver, de se replier de tout côté, et d'abandonner ses conquêtes. Il perd plusieurs garnisons, d'autres ne se retirent qu'avec des échecs; enfin, c'est avec une armée inférieure et fondue par une désertion immense, inévitable résultat de la composition d'une armée à demi composée d'étrangers, dès que la prospérité abandonne ses drapeaux, qu'il est réduit à défendre la Silésie, conquête nouvelle, dans

laquelle il n'est pas affermi, où il n'est appuyé par aucune bonne place, et où la maison d'Autriche, par cette longue habitude de possession qui, auprès des peuples toujours routiniers, équivaut souvent à des liens d'amour et de reconnoissance, a conservé beaucoup de partisans. Au dehors, au dedans, de tout côté, tout le menace, et rien ne le favorise. La France semble combattre avec lui, mais elle n'agit qu'en Flandres, elle n'a plus d'armée en Allemagne, et cette diversion éloignée occupe à peine dix ou douze mille Autrichiens qui sont restés à l'armée alliée; la Russie penche secrètement pour la Saxe, et lui fait conseiller avec hauteur de poser les armes; l'empereur Charles VII vient de mourir, et le grand-duc de Toscane est appelé au trône avec l'unanimité des suffrages; la maison de Bavière a fait sa paix; la cour de Vienne ne parle plus que de ramener Frédéric à la fortune de ses pères, et tout l'Empire, devenu autrichien, semble n'attendre qu'un revers pour la seconder. Ainsi, par cette position critique, le destin sembloit essayer d'avance sa grande ame, et la préparer aux précipices dont l'environna la guerre suivante.

Une seule journée, une bataille, qui ne dure que trois heures, et qui ne lui coûte pas deux

mille hommes, change la position de Frédéric, sauve la Silésie, et lui rend, pour le reste de la guerre, une supériorité qu'il ne perdit plus. Six mille prisonniers, autant de morts, un nombre prodigieux de trophées, et la retraite précipitée du prince Charles en Bohême, en sont le résultat.

Qu'en lisant l'histoire le vulgaire des rois et des chefs des nations ne sache pas démêler les causes sourdes des malheurs publics, qu'il n'apperçoive ni l'influence des mauvaises loix, ni celle des abus, ni celle de tous ces vices de détail qui sapent en silence les fondemens des empires, cela se conçoit; percer la surface des choses, n'appartient pas à tous les hommes. Mais comment peut leur échapper l'influence décisive de certaines batailles? Comment le fracas de ces événemens soudains, qui dans l'espace de quelques instans anéantissent toutes les combinaisons de la politique, trompent toutes les espérances de l'ambition, ôtent ou donnent des provinces, renversent des trônes, humilient ou subjuguent des nations, ne les remplit-il pas d'un salutaire effroi? Comment peuvent-ils, à la vue de ces grandes leçons, dédaigner les vertus militaires, négliger leurs armées, ne pas se former ou s'attacher de bons généraux, jouir enfin avec sécurité d'une puis-

sance qui n'a pas de base, et d'une grandeur qui n'est pas défendue?

Cette victoire de Hohenfriedberg couvrit d'honneur les armes prussiennes. L'infanterie y fit des merveilles, l'artillerie s'y distingua, la cavalerie y combattit avec un éclat qu'elle n'avoit pas encore eu. Le régiment de Bareith, dragons, y renversa plusieurs lignes d'infanterie, et y prit à lui seul soixante-sept drapeaux. Quatre régimens d'houssards, que le Roi venoit de lever pour les opposer à cette nuée de troupes irrégulières dont les armées autrichiennes étoient environnées, y battirent la gauche de l'ennemi, et entre autres, les chevaux-légers saxons qui avoient de la réputation. Ainsi toutes les parties de la milice prussienne commençoient à marcher de front, et à tendre vers cette perfection, vers cet accord qui seul constitue une armée et la rend formidable. Mais la gloire de cette bataille appartient surtout à Frédéric. Il avoit rétrogradé devant le prince Charles; il s'étoit rapproché de Neiss, dans le dessein de l'attirer et de le combattre quand il débouchcroit des montagnes; il avoit prévu jusqu'à la position où il l'attaqueroit, et reconnu avec soin le piége où son ennemi alloit tomber. Le prince Charles, persuadé que le roi de Prusse fuyoit devant lui, avoit pris

ce camp sans précaution, comme le terme d'une marche, et avec le projet d'en partir peu de jours après, pour suivre le roi de Prusse. Frédéric lève le sien à l'entrée de la nuit, dérobe son mouvement, tourne l'aile gauche des Autrichiens, enlève la hauteur du Spietzberg, d'où il dominoit tout le flanc de leur ligne, garnit d'artillerie celle de Striegau qui étoit sur leur front, et à laquelle ils s'étoient imprudemment soumis, et de-là victorieux à la gauche, sûr de contenir le centre, il déborde la droite, et la bat à son tour; ce fut une de ces batailles de grand maître où le génie fait tout plier devant lui, et qui sont gagnées dès le début, et presque sans contestation, parce qu'il ne reste pas à l'ennemi déconcerté, la possibilité de rétablir le désordre, et de prendre sur le terrein du combat, une position nouvelle.

Au moment où le roi de Prusse se mit en mouvement: *Vous voulez donc voir à qui va rester la Silésie*, dit-il en souriant au chevalier de la Tour, aide-major-général, qui étoit venu lui porter la nouvelle de la bataille de Fontenoy; et, après avoir battu l'ennemi, il écrivit à Louis XV par le même officier: *Je viens d'acquitter dans la plaine de Silésie la lettre de change que V. M. a tirée sur moi*

à Fontenoy. Il y avoit de la grace et de la galanterie de la part de Frédéric, à s'assimiler ainsi à Louis; car il étoit sûrement bien différent d'avoir assisté à une bataille, ou de l'avoir gagnée soi-même.

Quelque temps après, il remporte à Sohr, en Bohême, une victoire moins grande, mais peut-être plus glorieuse encore; car affoibli par l'envoi d'une grande partie de ses forces, qu'il avoit détachée en Saxe pour y joindre le prince d'Anhalt, il fut attaqué et presque même surpris par le prince Charles. Sa présence d'esprit et la discipline de ses troupes sauvèrent et rétablirent tout. Le prince Charles, avec cinquante mille hommes, céda le champ de bataille à vingt-cinq mille, et il n'en coûta à Frédéric qu'une partie de son camp et ses bagages. C'est peut-être en effet pour un général la première de toutes les gloires, que celle qui naît d'une faute et qui la répare. Un succès prémédité n'a exigé souvent qu'une simple bonne combinaison ou une seule idée heureuse; mais pour tirer un succès d'un revers ou d'une position funeste, il faut ne se laisser ni étonner ni abattre; il faut l'inspiration soudaine du coup-d'œil et du talent, et cette inspiration, au milieu d'un grand danger ou d'un grand malheur, n'appartient qu'aux esprits

nés pour maîtriser les événemens et pour commander à la fortune.

Enfin, Frédéric termina cette guerre par sa belle campagne d'hiver de 1745. Le prince Charles dont on a trop injustement rabaissé les talens, destinée malheureuse de beaucoup de bons généraux qui ont été éclipsés par des rivaux supérieurs, tandis que des généraux médiocres ont dû toute leur gloire à ce qu'ils ont eu affaire à des hommes plus médiocres qu'eux, avoit fait son plan pour pénétrer en Silésie par la Lusace. Frédéric l'a prévu, et il a disposé en conséquence ses quartiers. Il part de Berlin au milieu des préparatifs d'un opéra dont il paroissoit fort occupé, rassemble inopinément un corps de troupes, fond sur l'avant-garde du prince Charles, enlève ou détruit à Naumbourg quatre régimens de cuirassiers saxons, et un régiment d'infanterie, s'empare des magasins rassemblés à Gorlitz pour l'expédition : de-là sentant qu'une guerre difficile en Bohême et en Moravie, est ruineuse pour lui, et ne réduira pas ses ennemis à la paix, il se décide à en porter tout le théâtre en Saxe; il écrit du style de César au prince d'Anhalt : *J'ai frappé mon coup en* Lusace, *frappez le vôtre à* Leipsick, *nous nous reverrons à* Dresde. Ces lettres laconiques

peuvent s'imiter; mais pour qu'elles deviennent célèbres, il faut que de grands succès leur donnent un grand caractère. Frédéric et le prince d'Anhalt se réunissent en effet devant Dresde. Le prince Charles est obligé d'accourir, avec toutes ses forces, au secours de l'armée saxonne; Frédéric le contient, et fait en même temps attaquer et battre complettement, par Anhalt, trente-cinq mille Saxons et Autrichiens retranchés dans la formidable position de Kesselsdorff. Ce fut la dernière action de guerre de ce vieux Anhalt; il combattoit depuis quarante ans, à la tête de cette infanterie prussienne, dont il avoit été le créateur, et dans sa vieillesse, il fut le Parménion d'un nouvel Alexandre. Après cette bataille, le prince Charles se retire en Bohême; Dresde se rend; Frédéric y entre en vainqueur, et dicte la paix au roi de Pologne, comme il est doux de la dicter à son ennemi, dans sa capitale, et maître de sa destinée. La cour de Vienne fit aussi sa paix le même jour. Il en coûta à la Saxe de grands dommages, d'immenses contributions, et la ville de Furstemberg sur l'Oder. La cour de Vienne fut obligée de confirmer la cession de la Silésie, et le roi de Prusse resta, payé des frais de la guerre, maître d'une grande province; et,

ce qui dans la balance des forces a plus de poids qu'une province, environné de trophées imposans, et d'une grande réputation personnelle.

L'envie qui dénature tout, et la légèreté qui n'approfondit rien, ont voulu opposer à la gloire de Frédéric dans cette guerre, le reproche d'y avoir montré une politique inconstante et fallacieuse; d'y avoir toujours infidèlement pris, posé, repris et reposé les armes; on a voulu lui faire des crimes de morale ou de procédé, d'avoir attaqué la reine de Hongrie sans déclaration de guerre; d'avoir fait avec elle la paix de Breslau, en abandonnant la France son alliée; d'avoir ensuite rompu cette même paix sans motif, et d'avoir une seconde fois trahi la France en faisant particulièrement sa paix. Le roi de Prusse, dans ces diverses circonstances, ne fit que ce que dictoient le talent, la prévoyance ou la nécessité. Il fit son invasion en Silésie, comme il faut faire toutes les grandes opérations de guerre quand on veut qu'elles réussissent, avec secret et promptitude. Maître de la Silésie, et affermi dans sa conquête par le gain de deux batailles, il accepta la paix qu'on lui offroit en lui abandonnant cette province. N'eût-il pas été insensé à lui de combattre par-delà son

but qu'il avoit atteint ; et que devoit-il à la France, sans laquelle il avoit pris les armes, et qui n'étoit devenue son alliée que par occasion ? Quand il rompit la paix de Breslau, il fit encore ce que conseilloient la raison et la prudence : la cour de Vienne venoit de s'unir avec le roi de Pologne ; la Hollande et l'Angleterre combattoient pour elle ; la Bavière étoit envahie, il ne restoit pas un François dans l'Empire, et soixante-dix mille Autrichiens avoient pénétré jusqu'en Alsace. Il étoit évident que, s'il ne balançoit pas la fortune de Marie-Thérèse par une diversion puissante, ses armes victorieuses ne manquoient pas de retomber sur lui, et de lui reprendre cette Silésie pour laquelle il avoit combattu. Quand il fit la seconde fois la paix à Dresde, il n'avoit de nouveau aucune raison pour continuer la guerre. Il avoit ruiné la Bohême ; il étoit maître de la Saxe ; il avoit abattu, par trois victoires, l'orgueil et les projets de la cour de Vienne ; nos succès en Flandres avoient aussi rétabli l'équilibre ; la maison de Bavière avoit renoncé à ses prétentions ; le grand-duc étoit empereur ; tous les partis étoient épuisés et soupiroient vers la paix. D'un autre côté, la Russie le pressoit de s'accommoder avec le roi de Pologne, et posant les armes vainqueur,

il se donnoit l'honneur d'une conduite généreuse et modérée. Quant à la France qui se plaignit une seconde fois amérement de lui, et où on parla sans réflexion de la foi prussienne, comme de la foi punique, ne lui avoit-il pas rendu un assez grand service par sa diversion, puisqu'elle délivra l'Alsace, et qu'elle nous rendit en Flandres la supériorité qui produisit nos conquêtes ? Et en revanche à quel danger ne l'avions-nous pas exposé, en souffrant que le prince Charles repassât tranquillement le Rhin, en nous bornant après cela au siége de Fribourg, au lieu de le suivre avec vigueur, et en laissant ainsi au roi de Prusse tout le poids des armes autrichiennes et saxonnes à soutenir ?

Mais ce qui dans toute cette guerre, au milieu de laquelle jamais la politique ne fut ni plus agissante ni plus compliquée, dut paroître bien nouveau à l'Europe, accoutumée à ne voir ses souverains parler que par des interprètes, écrire que par des secrétaires, et traiter que par des ministres, ce qui rappeloit ces beaux temps de l'antiquité, où l'histoire ne fait mention d'aucun intermédiaire entre les rois et les peuples, c'étoit un jeune prince négociant, parlant, écrivant lui-même, avec une clarté, une dignité, une

concision inconnue dans nos bureaux diplomatiques, où l'art est presque toujours de ne pas aller droit au but, de noyer le sens dans les phrases, de s'envelopper de ténèbres, afin de se préparer des subterfuges, et de ne pas faire usage de la vérité franche, qui cependant compromet moins souvent, et compromet plus noblement, du moins, que le mensonge et que la finesse : au milieu de cette inondation de pièces politiques, dont les mémoires du temps sont remplis, inutile fatras dont il n'existe pas d'exemple dans les historiens de l'antiquité, surnagent toutes celles du roi de Prusse. Elles sont presque toutes datées de ses camps, et composées au milieu du tumulte des armes ; elles ont toutes ce ton de force et de simplicité, cette logique droite et noble qui conviennent si bien à un roi guerrier, mais qui ne peuvent appartenir en même temps qu'à un grand caractère et à un esprit distingué. Ses manifestes, ses déclarations, ses exposés ne sont jamais ni signés de lui, ni faits en son nom, parce qu'il les regarde comme des pièces de forme et d'usage où on peut hasarder, pallier et enfin tâcher de persuader ou d'éblouir : mais dans ses dépêches, dans toutes les négociations directes, auxquelles son nom est apposé, il se croit sans doute alors responsable de ses paroles à sa gloire;

il se montre toujours fort et vrai. Traite-t-il avec la cour de Vienne; il passe légèrement sur la justice de ses droits sur la Silésie, mais il appuie franchement sur la convenance politique qui en rendoit l'acquisition indispensable à sa sûreté. Dans les négociations de la paix de Dresde, il écrit à M. Villiers, ambassadeur d'Angleterre, qui s'employoit à cette paix : « Voilà mes conditions. Je périrai avec toute » mon armée plutôt que d'en rien relâcher, » et si l'Impératrice ne les accepte pas, je » hausserai mes prétentions ». Il répond à la Russie, qui l'engageoit à ne pas entrer en Saxe: « Je ne veux rien du roi de Polo- » gne que le châtier dans son électorat, et lui » faire signer un acte de repentir dans sa ca- » pitale. » Il écrit au roi de Pologne lui-même plusieurs lettres, dans lesquelles il l'avertit de l'orage prêt à fondre sur lui, des véritables intérêts de la Saxe qui doivent l'attacher à la maison de Brandebourg, plutôt qu'à l'Autriche, des mauvais conseils du comte de Brülh, son favori, et enfin, de la foiblesse de son caractère qui l'entraîne dans un mauvais parti, tandis qu'il manque de forces militaires suffisantes pour se défendre: curieuse correspondance qu'il recommence de même dans l'invasion de 1756, et dans laquelle on voit

que les qualités personnelles mettent encore plus de distance entre les rois, qu'entre les particuliers. Enfin, avant la paix de Breslau, quand le maréchal de Belle-Isle vient de Prague dans son camp pour sonder ses dispositions, c'est encore sans détour qu'il lui apprend le changement de sa politique : « M. le Maréchal, » lui dit-il, en allant au-devant lui, pensez » à vous, ma partie est gagnée, et je fais » ma paix ». Qu'on compare à cette forme de loyauté, à la fois spirituelle et guerrière, la conduite de tant de ministres qui se sont permis de désavouer bassement des faits avérés, et de déshonorer, par des mensonges cathégoriques et prononcés à la face de l'Europe, le nom de leurs maîtres.

Les délices de la paix, l'ivresse de la victoire, le prestige de l'adulation qui les environne alors de toute part, sous les formes de la vérité et de la gloire, voilà l'écueil ordinaire de tous les rois conquérans ; voilà le piége auquel ils ne peuvent échapper, quand ils rentrent au milieu de leur Cour. C'est-là en effet qu'on les attend, et qu'on veille toujours pour les corrompre. Plus ils se sont montrés forts, plus on a d'intérêt à les amollir. D'abord le commun des hommes aime mieux faire descendre un grand caractère jusqu'à soi, que

de tâcher de s'élever jusqu'à lui. Ensuite comme les courtisans sont rarement ceux qui ont porté le poids des travaux, et qui ont rendu de glorieux services; quand la paix, quand ce temps des plaisirs et des intrigues est arrivé, ils se rétablissent dans la sphère de leurs talens, et dans la saison de leur fortune. Mais Frédéric n'a pas de Cour, ainsi son ame conservera toute sa hauteur; sa résidence continue d'être au milieu de son armée; les exercices militaires, l'administration de son pays, l'étude en tout genre, continuent de remplir sa vie. Une partie de ses journées se passe dans la solitude, toujours si salutaire aux hommes, quand leur raison s'y nourrit par la lecture ou par la pensée, mais qui doit sur-tout améliorer les rois, parce qu'elle écarte d'eux l'appareil de leur grandeur, et qu'elle les rapproche de la nature et de leur conscience. Il se livre à des dépenses, mais le résultat de ces dépenses ne changera ni ses mœurs ni l'emploi de sa vie. Il embellit sa capitale, il la décore de plusieurs monumens; c'est une sorte de dignité publique qui manquoit à son pays. Il agrandit Potzdam, il en fait naître une partie du sein des marais; il en forme la plus belle colonie militaire qui existe; il s'y bâtit un palais; il y appelle tous les arts; il

y rassemble des chefs d'œuvre; dans la construction et dans l'ameublement de ce palais, il ne dédaigne aucune sorte de luxe; il faut bien qu'il donne à sa nation, à ses manufactures, à ses artistes, des études et des modèles mais au milieu de ce faste, qu'il n'attache ainsi qu'aux objets inanimés, et qu'il a soin parlà de se rendre étranger, le contraste d'un roi philosophe se fait sentir avec plus de force; tout ce qui tient à lui, son habillement, sa table, sa vie intérieure, son petit nombre de domestiques restent les mêmes. A la suite d'un appartement royal, au fond d'une alcove richement décorée et fermée par des balustrades d'argent massif, le lit de camp le plus grossier, quelques meubles simples, une bibliothèque remplie de livres, dont le désordre annonce le fréquent usage, voilà ce qui suffit à Frédéric, et ce qui lui a suffi jusqu'à son dernier jour. Ce contraste donne l'idée d'Alexandre, avant que Babylone ne l'eût corrompu, logeant dans un palais de Darius, ou celle de Solon à la cour du roi de Lydie.

Frédéric ne se borne pas à bâtir et à embellir autour de lui; il sait que la splendeur de la capitale est toujours aux dépens des provinces, et que tandis que les rois élèvent des palais, il se forme souvent des friches et des déserts dans

les campagnes; il s'occupe donc aussi de ce qui n'est pas sous ses yeux; il anime l'agriculture, établit des fabriques, encourage la population, attire des étrangers, fonde des colonies au milieu des sables, et les couvre bientôt de villages et de moissons. La Silésie, négligée depuis long-temps par ses souverains, a de plus été désolée par les armes. Le pays est épuisé, quoiqu'il rendît peu à la cour de Vienne, parce que le peu qui en sortoit, n'y rentroit pas, et que l'extraction d'un petit capital, que la circulation ne ramène pas, appauvrit plus un pays, qu'un grand écoulement de numéraire que mille petits canaux y reconduisent. Les ministres autrichiens n'y ont pensé qu'à recueillir et jamais à semer. Tous les revenus y étoient engagés pour des emprunts; jusqu'à des marchands anglois avoient une hypothèque considérable sur la province. Frédéric y répare tous les maux de la guerre et tous les abus de la paix. L'ordre et l'économie y prennent la place de la négligence et de la confusion. Les revenus du souverain y augmentent, et le pays y gagne encore, parce que de grosses garnisons, beaucoup de dépenses utiles, et un commerce plus actif y laissent et y accroissent les moyens de reproduction. C'est une grande terre qui, des mains d'un seigneur puis-

sant, dérangé et absent, est venue grossir le patrimoine d'un particulier industrieux qui l'habite, et qui s'enrichit en la rétablissant.

La pensée de Frédéric s'étend à tout; il ne perd pas de vue que, dans sa réfutation de Machiavel, il a posé en principe, que la première fonction d'un roi étoit d'être magistrat, et la seconde d'être guerrier. Il voit dans ses Etats, comme dans presque toute l'Europe, des loix si multipliées et si confuses, qu'au lieu d'être des barrières et des asyles pour les peuples, elles ne les entourent souvent que de ténèbres et de piéges; une chicane si vorace et si barbare, des formalités si lentes, que quelquefois les procès passent de génération en génération; la justice enfin, ce premier besoin des sociétés, puisqu'elles sont vouées aux vices et aux passions, devenue si chère que le pauvre n'ose aborder les tribunaux, et la regarder comme un bien qui soit fait pour lui, et que le riche même n'approche d'eux qu'en tremblant. Il conçoit, il exécute le projet d'un code général, et il l'introduit à la fois et d'une manière uniforme, dans tant de pays morcelés qui sont sous sa domination. Peut-être ce code est-il imparfait dans quelques détails; peut-être a-t-il entraîné quelques inconvéniens; sans doute, il faudroit y refaire cette partie,

importante qui doit défendre l'humanité, prévenir ou punir le crime, et veiller à la liberté individuelle de l'homme et aux droits du citoyen. Quelle grande opération n'a pas ses omissions et ses taches? Mais d'un côté, il faut penser au temps et au pays; de l'autre, il faut voir où nous en sommes: mais ce code, tel qu'il est, est si supérieur à ce qu'il remplaçoit; mais c'est un si grand avantage pour un peuple que d'avoir, en un petit nombre de volumes portatifs, toute sa jurisprudence; mais il y a si loin de la promptitude des expéditions et du prix des procédures et de tous les actes judiciaires en Prusse, à ce qui se passe à cet égard dans les autres pays, qu'on ne peut assez louer cette sublime ébauche de Frédéric, et ce premier pas qu'il a du moins frayé vers une réformation plus complette et plus heureuse. Il ne voulut, disent ses ennemis, en faisant faire ce code, que lui attacher son nom, et s'en faire un monument; mais l'impartialité doit attribuer des vues plus étendues et moins personnelles à un prince qui n'a pas commandé ce travail sans en prendre connoissance, comme Louis XIV ordonna à des magistrats la confection de ses ordonnances; mais qui a rédigé lui-même l'instruction pour ses coopérateurs, et qui s'y étoit préparé par un excellent morceau sur

l'état de la législation en Prusse et en Allemagne, morceau inséré dans ses ouvrages, et qui est plein d'une saine érudition et d'une philosophie plus saine encore. Enfin, quand Frédéric auroit en même temps pensé à sa gloire, faut-il vouloir briser ce noble et unique ressort qui reste aux rois, puisque la fortune et les hommes ne leur ont plus laissé d'autre grandeur à prétendre? Et quel effort plus honorable pour la nature humaine en général, que celui de tâcher de vaincre le temps, et de substituer une réputation immortelle à une cendre périssable?

Frédéric composoit en même temps ses Mémoires sur la maison de Brandebourg, bonne étude d'histoire, écrite d'un style noble, sage et clair, et pour laquelle il eut la peine de tout rechercher, de tout rassembler, car on juge bien que ce petit coin de l'Europe n'avoit encore eu que quelques mauvais annalistes : il faut des faits et de l'éclat pour faire naître des historiens. Frédéric, dans ces Mémoires, se montre toujours philosophe et jamais roi. Si c'est une qualité rare dans un homme de lettres qui écrit l'histoire, de se dépouiller de ses préjugés d'état, de nation ou de parti, il est sûrement plus méritoire encore à un historien-roi, de se mettre au-dessus de ceux du sang et du trône. Frédéric, dans cet Ouvrage, com-

mence par rejeter les fables de sa maison, qui est assez ancienne pour s'en passer ; il ne dissimule point la foiblesse de ses commencemens, qui est une gloire de plus ; il n'enfle et n'exagère rien ; il fait son héros du grand électeur qu'il avoit déjà bien effacé ; enfin, s'arrêtant à la mort de son père : « C'est à ce prince, dit-il avec un ingénieux mélange de modestie et d'orgueil, » que la Prusse a l'obligation du » fonds de son armée, et, par-là, de tous ses » succès ; et si cette armée est devenue si for- » midable depuis, il faut encore lui en attri- » buer le mérite, comme c'est à la vertu d'un » gland qu'on redoit toute la force d'un » chêne. »

A ces travaux importans, cet esprit infatigable ne cessoit de mêler des occupations littéraires ; c'étoient des éloges de savans et de membres de son académie, un poëme sur l'art de la guerre, des épîtres en vers, et jusqu'à des opéras. Ce n'est pas quand je puis louer Frédéric sous tant d'autres rapports plus grands et qui lui sont plus analogues, que j'irai exagérer le mérite de ces productions, dont il ne se faisoit qu'un délassement ; mais l'envie, qui voit avec joie un grand homme tomber au-dessous de sa gloire, dans un genre qui lui est étranger, les a jugées avec trop de sévérité : elle n'a

pas assez réfléchi qu'il n'écrivoit pas dans sa langue, et que traduire ses pensées, est toujours une espèce de lutte dans laquelle la grace et la facilité du premier jet ne peuvent plus exister. Il y a souvent dans ces pièces fugitives, dont il parloit lui-même avec la plus modeste indifférence, des idées spirituelles, et quelquefois des vers heureux. Elles ont un autre mérite pour ceux qui aiment à observer un grand homme dans tout ce qui lui échappe, c'est qu'elles fournissent souvent des traits de lumière sur ses principes, sur ses opinions, sur son caractère. Il est curieux de remarquer, comme des monumens de courage et de philosophie, celles qu'il a composées dans les momens les plus critiques de sa vie. Enfin, tous les hommes qui cultivent les lettres au milieu des grandes affaires ou de grands devoirs, et qui allègent ou adoucissent par-là le fardeau ou la tristesse de leur vie; les gens de guerre surtout, auxquels un préjugé barbare en fait encore un crime, doivent se réjouir que Frédéric leur ait laissé cet exemple, qui peut-être, avec ceux de César, de Scipion, de Marc-Aurèle, fera taire ces esprits étroits et ennemis du bonheur des autres, qui croient que les professions doivent être exclusives, que des genres opposés sont incompatibles, et qu'il vaut mieux

abandonner ses loisirs à l'ennui, que de varier ses études et de les semer de quelques fleurs.

Cependant la science de la guerre et les détails de son armée, voilà par-dessus tout, au milieu de la paix, l'occupation de Frédéric. L'Europe semble tranquille ; mais les cabinets des princes sont restés en mouvement, et les armes sont plutôt suspendues qu'abandonnées : c'est une atmosphère qui paroît devenue sereine; mais quelques nuages légers flottent à l'horizon, et un œil exercé y découvre le germe d'un nouvel orage. Frédéric a fini la guerre avec une armée de cent trente mille combattans, il l'accroît en silence ; ses conquêtes ont pris place dans sa constitution générale ; il y lève des régimens, il y forme, comme dans le reste de ses Etats, des cantons pour les recrues. Le voisinage de la Pologne lui donne de nouveaux moyens pour les remontes de sa cavalerie. Souvent les conquêtes affoiblissent ; elles exigent des garnisons, et en couvrant plus d'espace, l'armée devient moins capable d'agir. Le système de Frédéric produit l'effet opposé, tout ce que lui ont valu les armes, tourne au profit des armes; son armée se fortifie en s'étendant, et on peut justement la comparer à un fleuve qui, dans son cours, se grossit par des eaux nouvelles.

Mais la plus efficace augmentation de force d'une armée consiste dans l'accroissement de sa discipline et de son instruction, Frédéric y travaille sans relâche. Il tient ses troupes en haleine par des revues annuelles et par des camps de manœuvres. Ces revues, il les fait en personne; ces camps, il les commande lui-même; et comment apprécier ce que des troupes sans cesse visitées, sans cesse maniées par un grand général, qui est en même temps leur roi, peuvent acquérir par-là de ressort, d'unanimité et d'émulation? Sa cavalerie, qu'il a portée à trente mille chevaux, a besoin d'un grand travail pour égaler son infanterie. Le principe du roi, bien opposé à ce qui se pratiquoit alors, puisque la cavalerie allemande ne savoit charger qu'au pas en faisant du feu, ou au trot, et la cavalerie française en fourrageurs, c'est-à-dire, avec le comble du désordre, étoit que la cavalerie ne devoit jamais tirer, que sa force étoit dans la vélocité de ses mouvemens et dans la plus grande impétuosité possible de sa charge, combinée avec cet ensemble qui renverse l'ennemi, et qui laisse au vainqueur assez d'ordre pour profiter de son succès. Mais de ce principe, au degré d'instruction et d'habitude qui devoit en introduire l'exécution dans toute sa cavalerie, et remuer

ainsi du même mouvement une ligne de cinq ou six mille chevaux, enfin une aile entière, ainsi qu'il l'a obtenu depuis, il y avoit un grand pas à faire. Ce n'étoit du moins alors que dans la cavalerie prussienne que ce but étoit apperçu, et qu'on commençoit à y tendre. Plusieurs régimens y étoient déjà remarquables. Déjà s'y formoient de grands officiers, et entr'autres, cet habile Seydlitz, qui depuis acheva cette régénération, et mit la cavalerie de son maître à un point de perfection peut-être plus étonnant encore que celui de l'infanterie; mais Frédéric avoit indiqué la nécessité de la révolution et posé le principe; enfin il démêla le talent de Seydlitz dans les grades subalternes, il l'avança rapidement; et les talens que les rois devinent et mettent à leur place, doivent avec justice grossir la masse de leur gloire.

Avec des troupes bien exercées, et de bons officiers dans toutes les armes, on n'a pas encore une armée manœuvrière; ce sont des matériaux taillés, des ressorts prêts; mais il faut des officiers-généraux, c'est-à-dire, des agens pour les employer et pour les diriger. Il falloit une grande tactique, qui est la science de réunir de grands corps de troupes, et de les plier à toutes les dispositions et à tous les terreins. Il y avoit même encore à trouver des moyens de détail plus

simples et plus rapides pour mettre les troupes en bataille. Cette révolution, dans la plus importante partie de la guerre, puisque c'est celle des marches et des batailles par laquelle s'opère tout ce qu'il y a de décisif, étoit réservée au génie de Frédéric; et c'est par-là qu'il est si supérieur aux autres généraux qui ont remporté des victoires et fait de belles campagnes, mais qui n'ont point agrandi l'art en le perfectionnant et en reculant ses bornes.

Depuis la prodigieuse multiplication des armes à feu, la tactique n'avoit été étudiée par aucun esprit créateur. Condé et Turenne avoient été de grands hommes de guerre; mais par génie plutôt que par méditation, et leur gloire avoit jeté plus d'éclat qu'elle n'avoit répandu de lumières. Luxembourg, qui le premier avoit gagné de grandes batailles avec de grandes armées, avoit dû ses succès à son coup d'œil et à son talent; mais il n'avoit aussi ni rien découvert, ni rien transmis. A Nerwinden et à Fleurus, qui sont ses deux plus belles journées, son armée s'étoit lentement et à loisir mise en bataille la veille, et il avoit eu affaire à des ennemis immobiles dans leur position. Pas une victoire d'Eugène et de Marlborough n'a été le fruit d'un grand mouvement de tactique; à plus forte raison les victoires des géné-

raux du second ordre, de Catinat, de Vendôme, de Villars, de Berwick ; celles du maréchal de Saxe n'avoient pas un plus grand caractère. Il avoue franchement, dans ses *Réveries*, que la science des grands mouvemens est encore à créer, et il entrevoit seulement la révolution, en disant avec énergie, *qu'un jour le secret des batailles sera dans l'ordre et dans les jambes.* Voilà pour les généraux. La théorie des auteurs militaires, qui pourroit quelquefois, dans ses spéculations, précéder son siècle et éclairer la pratique, n'étoit pas plus avancée. Folard proposoit toujours sa colonne, et ne voyoit rien à côté, ni par-delà. Le maréchal de Puiségur, qui avoit fait la guerre, et qui l'avoit étudiée plus en grand, n'avoit porté aucune invention dans son *Traité des Marches et des Mouvemens d'armées.* Sur toutes les autres parties de la tactique, il est encore plus en arrière; car il disserte gravement sur le coin, et il propose un ordre rond. Enfin Frédéric lui-même avoit encore beaucoup à acquérir, et il s'en falloit que les batailles qu'il venoit de donner pussent être comparées à celles de Lissa, et à d'autres qu'il a gagnées depuis.

L'étude de la guerre des anciens, qui fait, de tous les militaires qui s'y livrent sans discernement et sans génie, de lourds commen-

tateurs, ou des auteurs de systêmes inapplicables à nos armes et à nos constitutions, devint entre les mains du roi de Prusse, une mine féconde. Il découvrit, dans les mouvemens de doublement et de dédoublement de la phalange grecque, les élémens des déploiemens; Pyrrhus les avoit établis dans ses troupes; Gustave et, depuis lui, Charles XII en avoient eu quelque idée imparfaite. Frédéric les perfectionna, les introduisit dans son infanterie, et ensuite dans sa cavalerie. Par-là il diminua l'inconvénient de nos longues colonnes de marche, et de la lenteur processionnelle avec laquelle elles se mettoient en bataille. De-là il put devenir plus hardi dans ses mouvemens, et ne déterminer ou ne démasquer ses dispositions d'attaque qu'au moment d'agir, et plus à portée de l'ennemi. Les mouvemens individuels d'une colonne étant ainsi devenus plus parfaits et plus rapides, il perfectionna ensuite le concert et les rapports de plusieurs colonnes entr'elles; il les habitua à observer exactement leurs distances, à marcher à la même hauteur ou à des hauteurs inégalement co-ordonnées, à parcourir, dans des espaces de temps fixés, des espaces de terrein donnés, à se mettre en bataille dans toutes les directions, soit parallèles, soit obliques, enfin soit en totalité, soit en

partie, soit par échelons, soit pour former, soit pour appuyer les points d'attaque. Ses officiers-généraux apprirent à conduire les colonnes et à les remuer d'après tous les ordres et les signaux donnés; ils se familiarisèrent avec les distances et les obstacles, avec la variété des terrains et des circonstances; et le roi put alors compter sur une harmonie régulière et géométrique entre toutes ces grandes fractions qui composent une armée, et qui concourent à la formation d'une disposition générale.

Les batailles de Leuctres et de Mantinée lui donnèrent l'idée de son ordre oblique. Mais qu'il y avoit loin de cette manœuvre qu'Epaminondas fit avec cinq à six mille hommes, dans une petite plaine où il pouvoit tout conduire, tout voir, tout réparer, à en faire l'application à nos grandes armées, allongées à perte de vue dans des terreins coupés et inégaux, tels que ceux que nous recherchons aujourd'hui pour combattre! Qu'il fallut à Frédéric de talent et d'art pour s'approprier cette combinaison, et pour la transporter sur une échelle aussi immense!

Il étoit souvent arrivé à des généraux modernes de tourner l'ennemi par un corps détaché à l'avance, et de le prendre en flanc par une attaque séparée de la disposition générale;

mais l'art de manœuvrer devant l'ennemi, pour lui donner le change, pour le déborder ensuite brusquement par une grande évolution, et embrasser son flanc par la formation même de l'ordre de bataille, ainsi qu'Alexandre l'avoit fait aux journées d'Issus et d'Arbelles, n'avoit été connu que des tacticiens de l'antiquité, et ce fut-là où le roi de Prusse l'étudia. L'exemple de César à Pharsale lui enseigna l'usage des troupes placées en potence ou en crochet aux ailes, et c'est de-là, sans doute, qu'il prit la méthode constante d'avoir des brigades de flanc, et de placer derrière la pointe de ses ailes de cavalerie des réserves de hussards, en échelon ou en colonne, pour envelopper l'ennemi au moment de la charge. Il y a ainsi des leçons de tout genre, parsemées dans les débris des siècles; les générations passent et repassent sans les mettre à profit, jusqu'à ce qu'enfin un esprit supérieur s'élève et s'en empare.

Les camps de paix de Frédéric étoient donc pour ses troupes, pour ses généraux et pour lui-même, une école véritable, une école, peut-être à quelques égards, supérieure à celle de la guerre, parce que souvent à la guerre, le tumulte et l'importance des occasions fait passer légèrement sur la précision et sur la correction des mouvemens, et qu'il faut un peu de

calme dans les esprits, pour s'occuper des détails, et pour poser des principes. Rien de minutieux, rien de frivole, rien d'inutile, jamais aucune manœuvre de parade n'y détournoit du but, et n'y consumoit le temps. C'étoient des marches qui conduisoient à des positions rapidement occupées, ou à des ordres de bataille suivis de représentations d'attaque. C'étoient des manœuvres supposées entre deux corps d'armée, dont l'un étoit commandé par le roi, et l'autre par un de ses généraux. C'étoient des simulacres de fourrages, d'escortes de convois, et d'autres opérations de guerre. Il y avoit peu de ces tirailleries, misérables parodies auxquelles on ne se livre que quand on ne sait pas manœuvrer, parce que cela en impose aux spectateurs, et qu'il est plus aisé d'imiter une action de guerre par ce vain bruit, que par des mouvemens vraisemblables. Il n'y avoit, dans ce temps-là, presque jamais d'étrangers admis à ces camps. Frédéric faisoit alors un secret de sa tactique; il lui importoit qu'elle restât dans ses mains comme un moyen de victoire; et le temps n'étoit pas encore venu, que par une autre grande vue, digne d'un guerrier philosophe, et qui avoit épuisé tout ce que son art pouvoit lui donner de gloire, il livrât ses principes et ses leçons à l'Europe entière.

Aucune armée étrangère n'étoit alors, il faut en convenir, en état de saisir sa doctrine. Tandis qu'il veilloit et qu'il travailloit, toutes les autres puissances militaires de l'Europe étoient dans l'assoupissement et dans la sécurité de l'ignorance. On ne se doutoit pas qu'il se créoit sur la Sprée une science nouvelle. On n'étoit frappé que des formes extérieures de la tenue des Prussiens, et de la célérité de leur feu. En France, le maréchal de Saxe nous avertissoit en vain que nous étions dans les ténèbres; en vain il écrivoit au comte d'Argenson, qui, malgré son inimitié personnelle, étoit forcé, par la réputation du maréchal, de paroître le consulter, cette lettre si connue, dans laquelle il démontre que les Français, dans l'état d'indiscipline et d'ignorance où ils sont, doivent éviter toutes les affaires de plaine et de manœuvre, et tâcher de se réduire à des coups de main et à des affaires de poste; comme en même temps le maréchal, qui n'avoit vu que la surface du système prussien, n'indiquoit ni moyens, ni remèdes, on en étoit à rassembler gravement, à l'Hôtel des Invalides, les inspecteurs et des détachemens d'infanterie, pour essayer un nouveau maniement d'armes, et à former des camps qui étoient de vrais jeux d'enfans. En Autriche et en Saxe, où on avoit un si grand intérêt à étudier les Prussiens, puis-

qu'on avoit toujours été battu par eux, et où le voisinage rendoit cette étude à la fois plus facile et plus importante, on ne faisoit rien pour s'éclairer, et on n'y réfléchissoit pas seulement sur la cause de ses défaites. L'histoire nous montre les peuples du nouveau monde long-temps vaincus par les Européens, sans se douter que ce fût l'effet de leurs armes; mais chez les nations éclairées, l'expérience ne se forme guère plus promptement, et le malheur même n'y donne que de tardives leçons. Les uns restent dans l'aveuglement par cette ignorance absolue qui les prive des élémens de toutes les vérités : les autres résistent à la lumière par l'habitude de leurs préjugés, et par l'orgueil de leurs fausses connoissances. Il y a donc toujours à gagner pour le peuple qui, en s'éclairant ou en se perfectionnant le premier, acquiert un moyen de supériorité, puisqu'il devance long-temps ses voisins, et qu'il a souvent le temps de se fortifier et de s'élever, avant que les autres n'aient, pour pouvoir le contrebalancer, la sagesse et le bon esprit de l'imiter.

Un général qui, à la paix, n'instruiroit son armée que du fond de son cabinet, et par d'excellens écrits, courroit risque de n'être souvent

pas entendu d'elle, ou au moins quand il en seroit entendu, de la trouver ensuite sur le terrein et dans l'occasion, tout étonnée des applications et des résultats. Celui qui, ne l'instruisant que par des exercices, dédaigneroit d'y joindre les utiles accessoires de la théorie, tomberoit dans un autre inconvénient, il n'éleveroit pas les idées de son armée au-dessus de la routine, et s'exposeroit à ne pas faire de grands disciples. Mais depuis César, qui avoit manié la plume comme l'épée, qui donnoit à la fois le précepte et l'exemple, qui présidoit et qui se mêloit lui-même aux exercices de ses légions, et qui, couvert de poussière, revenoit dans sa tente composer, pour ses lieutenans, les *Commentaires* de ses campagnes, depuis César jusqu'à Frédéric, aucun autre général n'avoit formé son armée par cette double combinaison de la théorie et de la pratique, qui rend l'instruction si lumineuse, si simple et si profonde. Rien n'est peut-être plus imposant que de voir un grand homme renouvelant ainsi, par son exemple, le prodige d'un autre grand homme qui a vécu à des milliers d'années de lui, et qu'une longue suite de générations n'avoit pu reproduire; tout semble s'effacer et s'anéantir dans l'immense intervalle qui les

sépare, et l'imagination exaltée ne voit plus qu'eux debout sur des ruines, et se donnant la main à travers le désert des siècles. Frédéric est dans ses camps, comme César étoit dans les siens; il agit, il parle, il médite, il écrit, il compose pour ses généraux un ouvrage où le génie et l'expérience se tiennent, et où il leur donne jusqu'à la noble leçon de ses fautes; enfin, embrassant du même coup d'œil les soldats et les chefs, les régimens et l'armée, les détails et l'ensemble, il ne laisse pas une de ses facultés oisive, et répand à la fois tous les genres de lumière.

Le moment étoit venu où il alloit recueillir le fruit de sa prévoyance, et remonter sur le théâtre de sa gloire. Des disputes de limites s'élèvent dans les forêts du Canada, entre la France et l'Angleterre, et cette étincelle, qu'il eût été aisé de prévenir ou d'éteindre, fomentée par l'ambition et par la politique, produit bientôt un grand incendie. Les deux nations cherchent de part et d'autre des alliés, et par un renversement de système, qui étonne toute l'Europe, on voit l'Impératrice s'unir à la France qui avoit voulu la détrôner, et Frédéric préférer l'Angleterre à la France, qu'on regardoit comme son alliée naturelle. Ce fut Frédéric qui se décida le premier, et ce fut de sa part le résultat

d'une combinaison réfléchie. Ce prince ne crut jamais à la nécessité de ces prétendues alliances naturelles qu'impose une politique étroite et routinière : il pensa toujours qu'une grande puissance ne doit pas se donner de telles entraves, qu'il faut qu'elle soit bien armée et prête à tous les événemens, et qu'ensuite l'occasion, le moment, les circonstances toujours imprévues, que font naître les hommes et les choses, doivent déterminer quels seront ses ennemis et ses alliés. Dans la guerre de 1756, il se rapprocha de l'Angleterre, parce qu'elle étoit liée avec la Russie, qui lui avoit promis un secours de trente mille hommes, et qu'il voulut par-là fermer aux Russes l'entrée de l'Allemagne, et se ménager en même temps un ami entr'eux et lui. Il pensa aussi qu'en ôtant à la maison d'Autriche l'alliance de l'Angleterre, il la priveroit des subsides qui pouvoient la mettre en état d'agir contre lui, et la forceroit ainsi de rester en paix. Enfin, la conservation de ce qu'il avoit, et la continuation de la paix en Allemagne, fut évidemment, en s'alliant avec l'Angleterre, ce qu'il avoit en vue, et ce qu'il crut s'assurer. Il n'avoit ni pu, ni dû entrer dans ses idées que la cour de Vienne oublieroit une inimitié de plusieurs siècles, grossie par une injure nouvelle, et que la France,

en s'unissant avec elle, s'exposeroit à s'engager dans une guerre de continent qui la détourneroit de son véritable objet, qui étoit de combattre l'Angleterre, et de tourner tous ses moyens contr'elle. La neutralité en Allemagne et la paix sur terre, lui paroissoient tellement devoir être notre politique, que dans une de ces saillies involontaires, par lesquelles les hommes d'esprit et de caractère trahissent quelquefois toute leur pensée, il dit à M. le duc de Nivernois, qui venoit rechercher son alliance de la part du roi : « La France n'a besoin que » de vaisseaux pour alliés. »

Tout arriva malheureusement comme Frédéric avoit eu l'habileté de ne pas le prévoir; la France s'offensa de son refus, qu'elle n'auroit pas dû regarder comme fâcheux; elle crut faussement qu'elle ne pouvoit pas se passer d'alliés; enfin, déterminée par de petites passions, elle se jeta dans les bras de la maison d'Autriche. Ce fut un grand malheur dans le moment, et par les conséquences de cette guerre dans laquelle, de faute en faute, la France ne cessa de s'engager et de s'abîmer de plus en plus. Les suites de cette alliance ont depuis compensé les calamités par lesquelles elle a commencé. La France lui doit une reine digne d'occuper son trône; elle peut, en partie vraisemblable-

ment, lui attribuer l'important bienfait d'une paix de vingt-cinq ans sur le continent. C'est par cette alliance, à laquelle l'Empereur, malgré les sollicitations de la cour de Londres, est resté religieusement fidèle, qu'elle a pu, dans la dernière guerre avec les Anglois, tourner toutes ses forces vers la marine, et parvenir à une paix heureuse. Le temps, qui amènera beaucoup d'événemens imprévus, peut donc seul éclairer la postérité sur ce grand problême politique; et il convient à tout écrivain contemporain d'en abandonner la solution au siècle suivant, qui prononcera d'après de plus longs résultats, et qui écrira au milieu des tombeaux.

Fortifiée par l'alliance de la France, et sûre de l'engager toute entière dans ses querelles, parce que quand on a promis par les traités un corps auxiliaire, cela conduit bientôt à fournir une armée, la cour de Vienne devient alors le centre d'une négociation menaçante pour Frédéric, entr'elle, le foible Auguste qu'elle tenoit dans sa main par le comte de Brülh, et l'impératrice Elisabeth qui, pour l'honneur de son sexe, se piquoit d'une admiration particulière pour Marie-Thérèse. Chaque puissance apportoit dans cette réunion des intérêts ou des ressentimens. La cour de Vienne n'étoit pas

consolée de la perte de la Silésie. La Saxe vouloit un dédommagement aux maux qu'elle avoit soufferts. Elisabeth n'avoit point de prétention ambitieuse; mais elle étoit animée contre le roi de Prusse, pour quelque épigramme qu'il avoit faite sur sa galanterie. Enfin, l'orage se préparoit, et les troupes des trois cours avoient déjà fait quelques dispositions intérieures. Frédéric, qu'il étoit difficile de tromper, demande d'abord des éclaircissemens; on s'enveloppe de nuages : il insiste avec force; on répond avec hauteur, et dans le moment sa détermination est prise. Il avoit sur ses voisins l'avantage d'être tout prêt à agir; il en profite. Au mois de septembre 1756, il envahit la Saxe avec deux armées, bloque avec l'une les troupes saxonnes qui s'étoient réfugiées dans le camp de Pirna, et pénètre avec l'autre en Bohême. Les cours alliées, étonnées de ce coup inattendu, retentissent de clameurs. On tâche de soulever l'Europe; on intéresse l'Empire; on accuse Frédéric de perfidie, de violation de tous les droits sacrés aux hommes. La Saxe envahie en pleine paix, et traitée en pays conquis; un roi chassé de sa capitale, et toute sa famille y demeurant prisonnière! Les annales du monde, disoit-on dans des manifestes déclamatoires, ne présentoient point de pareil attentat. C'étoit bien mal

connoître l'histoire des conquérans, et les impérieuses loix que la nécessité dicte à la prudence. Frédéric, qui les connoissoit mieux, répondoit, tout en agissant, que le premier des droits étoit de veiller à sa conservation; qu'en attaquant ses ennemis, il ne faisoit que prévenir sa ruine; et il prouvoit en même temps, par des papiers qu'il avoit enlevés, l'existence des projets formés entre les trois cours. A l'égard du roi de Pologne, il lui écrivoit de sa main, et c'étoit la vérité qu'il lui mandoit sans détour, que dans la guerre précédente il avoit reçu une leçon dont il profitoit; que faute d'avoir envahi la Saxe quand il étoit entré en Bohême, et d'avoir désarmé les troupes saxonnes, dont il traversoit les quartiers avec des forces supérieures, il s'étoit exposé à de grands malheurs, et avoit été ensuite obligé de revenir soumettre le pays, et battre l'armée qu'il avoit laissée derrière lui; que cette fois son plan étoit fait; qu'il lui falloit le cours de l'Elbe, pour faire la guerre avec avantage, et la possession de la Saxe pour lui en alléger le fardeau; qu'enfin il ne pouvoit pas, dans la situation où il étoit, accepter la neutralité de cet électorat; qu'il lui falloit des amis ou des ennemis; et que si le roi de Pologne vouloit son amitié, il falloit qu'il fît cause commune

avec lui, qu'il l'aidât de toutes les ressources de la Saxe, et qu'il joignît son armée à la sienne. Il étoit difficile qu'Auguste souscrivît à ces conditions, et il convenoit beaucoup mieux au roi de Prusse qu'il ne les acceptât pas; car à la guerre, il n'y a rien de si commode qu'un ennemi foible, avec le pays duquel on grossit ses moyens, et rien au contraire de si importun qu'un allié dont on se méfie, et qu'on est obligé de ménager.

Cependant l'armée autrichienne s'étoit rassemblée en Bohême, et marchoit au secours des Saxons bloqués, ce qui prouvoit assez combien la partie étoit liée entre les deux cours: Frédéric va au-devant d'elle, et l'attaque à Lovositz avec des forces très-inférieures; car il n'avoit que vingt-huit bataillons, et l'ennemi en avoit cinquante-cinq. La bataille fut longue et sanglante. Le roi de Prusse y changea deux fois sa position, et ce ne fut que par un mouvement très-habile et très-hardi de toute son infanterie, qu'il parvint à s'emparer du village de Lovositz. Les Autrichiens furent dépostés; et comme le roi de Prusse remporta fort peu de trophées, ils ne s'avouèrent pas battus; mais indépendamment du champ de bataille, toutes les suites de cette journée furent pour lui, car il resta maître de la Saxe et des débou-

chés de la Bohême. Le maréchal Brown fit avec son avant-garde, une tentative infructueuse pour dégager les Saxons, et fut obligé de se replier sur Prague. Alors abandonnés à eux-mêmes, et réduits à la disette dans un de ces camps que la nature a fait inexpugnables, mais qui par la même raison deviennent des piéges pour l'armée qui s'y renferme, les Saxons mirent bas les armes. Vingt-deux bataillons furent convertis en dix régimens prussiens. Le roi Auguste demandoit, pour toute grace dans la capitulation, qu'on lui rendît les grenadiers de sa garde : « Non (répondit Frédéric gaîment), je ne veux pas avoir la peine » de les prendre une seconde fois. »

Quelle confiance Frédéric ne marquoit-il pas dans sa discipline et dans lui-même, en osant ainsi incorporer dans son armée, des régimens entiers ennemis dont il ne changeoit que les drapeaux et les chefs ! Mais les situations forcées mettent au-dessus des règles d'une prudence vulgaire. Un souverain qui manquoit d'hommes, et dont l'armée étoit si fort au-dessus de sa puissance, étoit obligé à d'autres ressources que s'il eût gouverné une de ces belles monarchies qui prodiguent leur population, et qui trouvent dans leur sein de quoi réparer leurs pertes. Le principe de la constitu-

tion de son armée étoit de n'être pas nationale. Son père le lui avoit transmis; son père avoit formé à Stralsund, un régiment de tous les prisonniers suédois qui avoient été faits à ce siége ou dans l'île de Rugen. Frédéric, en doublant son armée, et en ayant sans cesse les armes à la main, étoit forcé de recourir à toute espèce de moyens. Tout homme en état de combattre, devenoit un soldat pour lui. Plus de la moitié de ce qui suivoit sa fortune étoit étranger. La Saxe qu'il avoit envahie, la Bohême où il entroit passagèrement, tous les pays de l'Empire où ses armes pouvoient pénétrer, tous ceux où, par affection pour lui, on lui permettoit de faire des levées, la Pologne à laquelle il touchoit, les déserteurs et les prisonniers de toutes les armées qui combattoient contre lui, voilà ce qui lui fournissoit ses recrues; voilà ce qui, pendant une guerre de sept ans, la plus sanglante, la plus pénible, la plus destructive en hommes qui ait jamais été faite, a entretenu et renouvelé plusieurs fois son armée. Enfin, de tous les titres du roi de Prusse à la gloire, ce n'est sûrement pas ce qu'il faut admirer le moins que cette armée elle-même; étonnante machine où tout paroissoit de pièces de rapport, et prêt à se décomposer, mais que la discipline et le génie lui ont fait tenir dans la

main, et diriger avec succès, comme si elle eût été composée des matériaux les plus parfaits et les plus homogènes.

On a prétendu que le roi de Prusse avoit perdu en Saxe quinze jours précieux, à s'occuper mal à propos du camp de Pirna, et de sa négociation avec le roi de Pologne, et que s'il eût marché tout de suite en Bohême, il eût trouvé les Autrichiens à demi-rassemblés, et les eût battus plus complettement; mais la saison étoit déjà fort avancée, et quelqu'avantage qu'il eût eu en Bohême, il est apparent qu'il auroit été forcé de revenir hiverner en Saxe; il y a souvent aussi des détails inapperçus du public, qui influent sur les partis qu'on prend à la guerre, et l'habileté d'un grand homme devroit un peu plus intimider l'opinion de ses juges.

Ce qui contribua à arrêter le roi de Prusse, et ce qui sauva les Autrichiens, ce fut la vigueur inattendue avec laquelle l'armée saxonne se renferma dans la position de Pirna, et y rejeta tout accommodement. Cette vigueur fut due à l'inspiration du comte de Broglie, alors ambassadeur de France à Dresde; il ranima le roi de Pologne abattu, fixa les avis incertains, et fit préférer cette résolution audacieuse, aux autres déterminations pour lesquelles on penchoit

de se retirer en Bohême, ou de capituler. De-là, il resta dans Dresde au milieu de l'armée prussienne, consolant et dirigeant la famille royale, et opposant au ressentiment personnel que le roi de Prusse témoigna contre lui, une noblesse et une dignité si ferme et si prudente, que la colère de ce prince se confondit bientôt, malgré lui, avec des expressions d'estime. Mon cœur saisit avidement cette occasion de jeter quelques fleurs sur la tombe d'un homme remarquable par de grands talens et par un grand caractère, et qui n'a manqué d'arriver aux premières places du Gouvernement, que parce qu'il n'a pas eu l'art, si nécessaire dans une monarchie, de cacher les uns et de plier l'autre.

Cependant, en prévenant si habilement et si heureusement l'orage, Frédéric ne l'a pas dissipé. Ses ennemis n'en deviennent que plus ardens et plus nombreux. La France, regardant l'invasion de la Saxe comme une injure personnelle, achève de s'ulcérer contre lui, et se précipite dans tous les projets de la cour de Vienne. La Russie fait marcher quatre-vingt mille hommes. La Suède, remuée par l'argent de la France, promet une diversion en Poméranie. Une partie de l'Allemagne arme pour l'Autriche, et le roi de Prusse est mis au

ban de l'Empire, comme infracteur du repos public, formalité peu redoutable s'il est vainqueur, mais qui peut le faire proscrire, et même dépouiller, si la fortune favorise la maison impériale, et qui, en attendant, met en campagne contre lui une armée de plus. Enfin, cinq puissances et l'Empire, voilà ce qu'il va combattre à la fois. Il n'a pour lui qu'un subside de vingt-quatre millions, que lui donne l'Angleterre, et à l'autre bout de l'Allemagne, une armée composée des troupes de Hanovre, de Hesse et de Brunswick; mais cette armée a devant elle cent mille François, tandis que quarante mille autres vont sans obstacle joindre l'armée de l'Empire, et marcher en Saxe; et c'est le marquis de Brandebourg, comme il s'appelle alors lui-même dans une lettre à Voltaire, qui est l'objet de cette ligue formidable! « Que diroit le grand Electeur, écrivoit-il, s'il » voyoit son petit-fils aux prises avec tant » d'ennemis? Je ne sais s'il y aura de la honte » à moi de succomber; mais il n'y aura pas » pour eux beaucoup de gloire à me vaincre. » Que depuis soixante ans seulement la face des choses étoit en effet changée, et que c'est par les souverains, bien plus que par les siècles, qu'il s'établit entre les Etats des proportions nouvelles! Le grand Electeur appeloit, dans ses

lettres, Louis XIV, *monseigneur*, et lui demandoit sa protection; et dans les Mémoires de Brandebourg, Frédéric, parlant de son grand-père qui déclara la guerre à Louis XIV, peint d'un seul trait la différence qu'il y avoit entr'eux, en ajoutant: « Ce fut pour Louis XIV, » un ennemi de plus, et Louis XIV ne s'en » apperçut pas ». Ceux qui aiment l'abaissement de la fausse grandeur et l'élévation de la véritable, doivent goûter ces rapprochemens; il est d'ailleurs intéressant de penser que Frédéric, au milieu de ses dangers, en nourrissoit son émulation, et en récompensoit son courage.

Nous touchons à la plus brillante campagne de Frédéric, à celle où la fortune le fit passer par le plus d'épreuves, et où son génie lui acquit le plus de gloire. Il débute par entrer en Bohême, et par battre complétement à Prague l'armée autrichienne; il la sépare en deux; une moitié est forcée de se jeter dans Prague avec le prince Charles, le maréchal Brown blessé à mort, et presque tous les généraux; l'autre, après une perte immense, est entièrement dispersée. Jamais déroute ne fut plus complette; presque toute l'artillerie tomba dans les mains du vainqueur. Il y eut des régimens réfugiés dans Prague, qui furent quatre jours à rassembler leurs débris. Les

restes de l'aile droite ne se rallièrent qu'à vingt ou trente lieues, en rejoignant des renforts qui s'avançoient, et qui, grossis par eux, devinrent, sous les ordres du maréchal, une armée nouvelle. On voit par-là ce qu'étoit la puissance autrichienne, elle perdoit presque une armée, et il lui en naissoit une autre.

La critique, souvent aussi téméraire et aussi injuste pour les grands généraux que pour les grands écrivains, n'a pas manqué de dire, après l'événement de la bataille de Kollin, que le roi de Prusse avoit fait une grande faute en ne se contentant pas de bloquer le prince Charles dans Prague avec une partie de ses forces, et en ne marchant pas tout de suite à la poursuite des vaincus, et au-devant du maréchal Daun, qui n'auroit pas pu les rallier, les rassurer, et oser recevoir une bataille. C'en étoit fait, ajoute-t-on, de la monarchie autrichienne, et déjà la cour de Vienne pensoit à se retirer en Hongrie; mais il est aisé à la critique, qui juge d'après les résultats, et qui fait abstraction des possibilités, de faire ainsi voler les armées. Le roi de Prusse avoit lui-même perdu douze ou quinze mille hommes dans la sanglante journée de Prague, il ne pouvoit peut-être pas sur le champ séparer ses forces, il pouvoit manquer de moyens de transport pour ses

vivres ; il ne lui étoit pas défendu d'espérer que les débris d'une armée battue, resserrés dans une très-mauvaise place, n'auroient pas la fermeté et la réflexion d'une garnison fraîche et vigoureuse ; l'histoire a montré plus d'une fois d'aussi grands prodiges de la fortune, et d'aussi grands effets de la consternation. La même campagne, on verra vingt-deux mille Autrichiens se rendre prisonniers dans Breslau, quelques jours après la bataille de Lissa. Enfin, peut-être le roi de Prusse présuma-t-il trop de sa prospérité ; peut-être ne pressa-t-il pas la ville de Prague par des attaques assez vigoureuses ; peut-être aussi le reproche qu'on lui fait a-t-il quelque fondement, et eût-il mieux fait, s'il l'eût pu, de marcher en avant. M. de Turenne disoit qu'un général qui n'avoit pas commis de fautes, n'avoit sûrement fait la guerre ni souvent, ni long-temps ; et ce mot d'un maître de l'art, qui a lui-même avoué les siennes, m'avertit qu'il y a une sorte de circonspection éclairée à ne pas outrer l'apologie des plus grands hommes. Quoi qu'il en soit, l'armée renfermée dans Prague reprit courage au lieu de s'intimider, et elle fit une sortie heureuse ; le siége fut poussé foiblement, le roi de Prusse manquoit de grosse artillerie ; osons convenir encore que, soit faute de places de guerre, et par conséquent

de grande école sur cette partie, soit que dans une science aussi immense que celle de la guerre, l'esprit ne puisse pas tout embrasser avec le même goût et avec le même succès, le roi de Prusse n'a jamais possédé cette branche de l'art. Il n'avoit alors d'ingénieurs passables, que quelques transfuges françois; et dans la conduite des siéges, où tous les pas sont calculés, où la méthode doit sans cesse enchaîner l'impulsion, où toutes les règles sont celles d'un métier à part, les plus grands talens pour la guerre de campagne, ne peuvent ni suppléer d'habiles ingénieurs, ni presque jamais s'appliquer avec fruit.

Douze jours après la bataille de Prague, Daun vint se poster à Kollin, à quelques lieues de cette capitale. Il falloit ou l'attendre, et avoir affaire à la fois aux deux armées, ou aller à lui. Frédéric ne pouvoit pas hésiter; il marche avec une partie de ses forces, et attaque Daun dans une position formidable. Il y a eu peu d'occasions où, d'un aveu unanime, il ait manœuvré avec plus de science; mais il ne put donner le change à Daun, et lui faire affoiblir sa droite qui occupoit la hauteur de Kollin. Jamais aussi ses troupes ne combattirent avec plus de valeur. Sept fois il les fit retourner à la charge. A la dernière de ces attaques, il se vit

maître de la hauteur, et il toucha presque à la victoire. La fermeté des grenadiers autrichiens, qui ne plièrent devant lui qu'au pas, et une charge vigoureuse de deux régimens de chevaux-légers et de dragons ennemis la lui arrachèrent; il arriva aussi par une méprise d'ordre, et sur-tout par un défaut d'intelligence dans l'exécution, qu'une partie de la ligne prussienne qui devoit, en se refusant constamment à l'ennemi, appuyer l'attaque de la hauteur, s'engagea mal-à-propos avec le centre des Autrichiens, et trompa par-là les vues de la savante disposition du roi: grande leçon qui, en faisant voir les fautes qu'on commet, même dans une armée instruite et manœuvrière, montre à quoi sont exposées les armées qui n'ont ni la théorie, ni la pratique des grands mouvemens. Enfin, laissant près de la moitié de son infanterie étendue sur le champ de bataille, Frédéric se vit forcé à la retraite, retraite imposante encore, et où il ne fut ni entamé ni suivi.

Ce fut le lendemain de cette bataille si terrible et si funeste pour lui, car elle lui fit lever le siége de Prague, et évacuer la Bohême, qu'il écrivit à milord Marshall, cette lettre si calme et si belle, où il loue avec tant de noblesse la valeur des Autrichiens, et avec tant de sensibilité celle de ses frères. C'est dans cette lettre

qu'il dit avec une tournure si piquante : « La » fortune m'a tourné le dos ce jour-là ; elle est » femme, et je ne suis pas galant. » C'est dans cette lettre qu'il s'attribue d'une manière si grande et si simple, la perte de la bataille, en disant : « Dans le vrai, je devois prendre avec » moi plus d'infanterie. Les succès, mon cher » lord, donnent une confiance nuisible. Vingt- » trois bataillons ne suffisoient pas pour délo- » ger soixante mille hommes d'un poste avan- » tageux. » On me pardonnera ces fréquentes citations. Qu'oserai-je mettre à la place de ces traits précieux, et quel mal-droit pinceau que celui qui oseroit peindre Raphaël ou Rubens, quand ils ont fait leur portrait eux-mêmes !

Par une suite de ce respect religieux pour tous ces grands mots d'ame et de caractère dont la vie de Frédéric étincelle, je rapporterai encore celui qu'il adresse, au milieu de la même bataille, à son régiment des gardes. Fatigués de tant d'efforts, les restes de cette fière infanterie sembloient ne plus vouloir les renouveler ; il court à eux : « Croyez-vous donc » toujours vivre ? « leur crie-t-il ; et avec cet élan sublime, il les ramène encore une fois à la mort. Quel beau mot ! quelle haute philosophie ! que cette pensée de fatalisme acquiert de grandeur en se mêlant à l'horreur d'un

tel combat! Marc-Aurèle, au milieu du carnage, auroit-il ranimé ses légions par une inspiration plus heureuse? Comparez à ce trait tant d'autres mots célèbres, dits dans des occasions semblables; ils viennent la plupart, ou d'une ame froide, ou d'un sang exalté; ils ont presque tous un caractère de barbarie ou de licence qui ne supporte point l'analyse de la raison, et qui les rend indignes de l'histoire. Celui-ci est le cri d'une grande ame qui compte pour rien quelques jours de plus de vie, et qui, par une réflexion frappante de vérité, veut élever des ames ordinaires à la même indifférence.

L'expédition de Bohême avoit détruit une partie de l'infanterie du roi de Prusse; de nouveaux revers s'y enchaînent de tout côté. Le général Lehwald avoit livré aux Russes une bataille sanglante, et au moins indécise. Vinterfeld, un de ses meilleurs généraux, est battu et tué à Gorlitz. Un corps autrichien, aux ordres du général Haddick, pénètre jusque dans Berlin, et fait contribuer cette capitale; la reine et la famille royale se sauvent à Magdebourg. La Lusace étoit perdue; la Silésie étoit attaquée par toutes les forces autrichiennes. Loin de lui, sa situation n'étoit pas meilleure, ses états sur le Rhin, sur la Lippe, sur le Veser,

sur l'Ems étoient envahis. La seule armée qui fit cause commune avec lui, avoit capitulé à Closter-Severn. Quatre-vingt mille François, aux ordres du maréchal de Richelieu, dévoroient le pays d'Halberstadt, menaçoient Magdebourg, et répandoient des partis dans toute la Marche. Une autre armée de quarante mille François, réunie à l'armée des Cercles, s'avançoit pour délivrer la Saxe. Le ban de l'Empire étoit publié, et ce n'étoit plus dans ce moment une sentence vaine; cette armée combinée l'appuyoit, et avoit pris le nom menaçant d'*Armée d'exécution*. Assailli par tant d'ennemis à la fois, n'ayant plus ni un jour, ni un homme à perdre, pouvant être réduit à l'extrémité par un seul échec, étant exposé à perdre la Saxe, s'il veut défendre en personne la Silésie, et la Silésie, s'il s'attache à conserver la Saxe, Frédéric se détermine à repousser ce qui le serroit de plus près, et peut-être aussi ce qu'il sentoit le plus aisé à vaincre, il marche à l'armée combinée. La moitié de l'Europe le regardoit comme un grand aventurier dont le rôle alloit finir; les gens éclairés se demandoient avec terreur ce qu'alloient devenir la liberté de l'Allemagne et le système politique du continent: les amis du génie et du courage contemploient avec émotion un des plus beaux spectacles

qu'ait jamais donné l'histoire, et osoient croire encore que le héros triompheroit de la fortune: lui cependant s'avançoit vers les événemens, ne négligeant rien pour se les rendre favorables; sommant avec fierté le roi d'Angleterre d'être fidèle à ses engagemens, et de ne pas *lâchement* l'abandonner; ne marquant en public aucun abattement, et dans l'intimité aucune espérance; continuant dans ses délassemens de cultiver les lettres et de jouer de la flûte; confiant à sa sœur, la princesse de Bareith, qu'il se feroit tuer, et adressant à Voltaire cette jolie épître en vers, la meilleure qu'il ait faite, qui commence par *Croyez que si j'étois Voltaire*, et qui finit par ces vers si remarquables dans la circonstance:

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

A la tête de vingt-cinq mille hommes seulement, il joint, près de Rosbach, l'armée de France et des Cercles, forte au moins du double, et le 5 novembre, en moins de trois quarts-d'heure, une manœuvre faite comme à l'exercice, la bat et la dissipe. Cinq mille prisonniers, beaucoup de drapeaux, d'étendards, de canons, une partie des équipages, sont les signes de la

déroute; il auroit pu détruire cette armée en la poursuivant, mais il n'avoit pas le loisir de combler sa victoire; et jamais les succès ne donnèrent à Frédéric cette ivresse qui fait perdre de vue le but principal. Il s'agissoit, après avoir sauvé la Saxe, de secourir la Silésie; il se remet en marche dès le lendemain avec son armée triomphante; en chemin, il apprend que l'armée qui défendoit cette province a été complétement battue sous Breslau, et de-là chaque moment lui apporte l'avis de nouveaux malheurs. Le prince de Bevern, général de cette armée, est pris quelques jours après dans une reconnoissance; Breslau, avec dix ou douze mille hommes de garnison, s'est rendu sans défense; Schweidnitz, avec six ou sept mille, a peu avant subi le même sort. De toute cette armée qu'il alloit renforcer, il ne lui reste plus que quelques débris qui le rejoignent avec peine, et qui apportent plutôt dans son camp le découragement que l'espérance. L'armée autrichienne fait, à la vérité, la faute de quitter, pour venir au-devant de lui, une position inexpugnable qu'elle occupe sous Breslau, mais elle est forte de plus de soixante-dix mille hommes; elle est fière de deux victoires, et elle a eu, pendant trois jours, le temps de reconnoître et de préparer la nouvelle position

qu'elle a choisie; le roi de Prusse n'a que trente-cinq mille hommes, et ses troupes sont harassées de marches; celles de l'ennemi sont fraîches, et elles ont derrière elles une ville abondamment pourvue : s'il perd la bataille, il achève de ruiner son armée, et il reste sans ressources pour la campagne suivante : une victoire ordinaire même ne rétablit pas ses affaires, car rien n'est fait s'il ne reprend pas Breslau, et la saison est si avancée et si rigoureuse, que cela est presqu'impossible à espérer : il lui falloit une de ces batailles qui anéantissent l'ennemi, et dont les annales de la guerre offrent si peu d'exemples. En considérant toutes ces circonstances, l'imagination reste étonnée des dangers de la position de Frédéric, et de la grandeur de la résolution qu'il prit. C'est bien alors que se mesure toute l'étendue du génie et du caractère, et que le héros se montre avec des proportions qui tiennent plutôt de la Divinité que de la nature humaine.

Le 5 décembre, il arrive à la vue des Autrichiens. C'étoit à la même date, qu'un mois auparavant, il avoit gagné la bataille de Rosbach, circonstance remarquable, qu'il ne manque pas de donner comme un présage à ses soldats, et qui jette encore une sorte de merveilleux sur cette grande journée. Tandis qu'avec son

avant-garde, il poussoit un corps détaché de l'ennemi, qui étoit en avant de sa position, on lui ramène un de ses grenadiers qui avoit déserté deux jours auparavant : « Pourquoi » m'as-tu quitté? dit Frédéric. Ma foi, sire, » (répond ce grenadier qui étoit françois) » les affaires vont trop mal. Eh bien! répond » le roi, battons-nous encore aujourd'hui, si » je suis vaincu, nous déserterons demain en- » semble. » Et il le renvoie à ses drapeaux. Malheur à qui trouveroit ces traits trop petits pour l'histoire! Plutarque ne les dédaigne pas. Ils mêlent quelque chose de doux à l'éclat de la grandeur, et ils reposent de l'admiration.

Une bataille livrée avec des forces si inégales, ne pouvoit se gagner que par l'habileté des manœuvres; ce fut aussi le triomphe de l'art, et le génie du roi de Prusse associa à peine ses troupes à l'honneur de la victoire. D'abord il menaça l'aile droite de l'ennemi qui étoit la moins fortement postée, et profitant ensuite d'une hauteur qui cachoit le mouvement d'une partie de ses colonnes, il fondit, à travers une prairie marécageuse, que les Autrichiens croyoient impraticable, sur leur gauche qui étoit avantageusement placée, mais que par une faute inouie, on avoit composée des trou-

pes de Bavière et de Wirtemberg. De-là, prenant leur position à revers, il emporta le village de Leuthen, qui étoit au centre des Autrichiens, et où ils tentèrent de se maintenir. Le combat dura à peine deux heures, les Prussiens ne perdirent pas deux mille hommes, et la déroute fut complète. Dans la bataille même, ils prirent cent cinquante canons et sept ou huit mille hommes. Quelques jours après, Breslau se rendit avec une partie des débris de l'armée qui s'y étoit renfermée. Liegnitz eut le même sort, avec trois ou quatre mille hommes; il étoit trop tard pour penser à assiéger Schweidnitz; enfin, cette bataille, ou ses suites, coûtèrent aux Autrichiens plus de quarante-cinq mille hommes, et en six semaines, le roi de Prusse remonta de la plus funeste position, au comble de la fortune. Aucun général ancien ni moderne ne peut s'honorer d'une campagne comparable; elle dura neuf mois et demi, il y changea cent deux fois de camp; il y donna en personne quatre grandes batailles, dont il en gagna trois, et la dernière offre le dénouement le plus brillant qui ait jamais couronné ces tragédies terribles.

Je me suis laissé aller à traiter avec quelque suite cette campagne immortelle; mais, d'une part, les limites qui me bornent, et de l'autre,

le nombre prodigieux de faits qui s'offrent à moi, vont me forcer à marcher plus rapidement. Sans doute, une histoire militaire du roi de Prusse ne sauroit assez abonder en détails, et tout en seroit précieux pour des gens de guerre; mais dans son éloge, ces détails veulent être plus sobrement répandus, l'auteur ne doit pas l'écrire sous un seul rapport, et pour une seule profession, il doit tâcher à la fois de ne rien omettre, et de ne peser sur rien; il doit concilier à son héros des lecteurs de tous les genres, et se souvenir sans cesse qu'un homme de cet ordre appartient au genre humain tout entier. J'indique ici ce qu'il y a de plus difficile dans mon ouvrage, et l'écueil où j'échouerai; mais cette profonde et timide connoissance de ce que j'ai entrepris, ce respect pour mon sujet, sont peut-être le plus éclatant hommage qu'il soit en mon pouvoir de rendre au grand homme que je célèbre.

En 1758, Frédéric débute encore par des succès; il prend Schveidnitz, il entre en Moravie, et met le siége devant Olmutz : s'il se rend maître de cette place, il ne reste plus d'obstacle entre Vienne et lui. On a dit à propos d'Olmutz, ce qu'on avoit dit de Prague, qu'il auroit pu laisser cette ville derrière lui, et marcher tout droit en Autriche; et le malheur de

ce second siége a servi de même d'appui à la critique : mais pouvoit-il laisser derrière lui la capitale de la Moravie avec une garnison nombreuse ? S'il ne put pas couvrir la communication de la Silésie jusqu'à Olmutz, comment auroit-il couvert une communication plus allongée, interrompue par une place ennemie? Pour une de ces pointes imprudemment heureuses, dans lesquelles on a eu des succès contre toutes les règles de l'art, il y en a cent qui ont été punies par des revers. Ecoutons sur cela le roi de Prusse lui-même, dans une lettre qu'il écrit, en 1745, au maréchal de Saxe :

« Quand je commençai la guerre, lui dit-» il, j'étois sans expérience, et je voulois tou-» jours aller en avant. Des malheurs me cor-» rigèrent, et je vis que nous faisons un mé-» tier où la réflexion doit sans cesse réprimer » l'imagination. » Tous les critiques, le général Lloyd, entr'autres, qui, dans sa relation de la campagne de 1757, se fait témérairement le Feuquières de Frédéric, ne font pas assez d'attention que les armées actuelles sont si nombreuses, si embarrassées d'artillerie, de cavalerie, d'équipages et d'attirails de toute espèce, que le soin de les nourrir devient, dans la tête du général, une pensée prépondérante, et qui enchaîne, ou du moins compasse toutes ses opé-

rations. C'est par cet heureux équilibre d'embarras, auquel se joignent les ressources réciproques de la science des positions, que les armées se contrebalancent aujourd'hui si longtemps dans une petite étendue de pays, et que les grandes conquêtes sont devenues presqu'impossibles. Gardons-nous, pour le bien de l'humanité, de desirer que la guerre change de système et de nature; gardons-nous d'appeler son état actuel une dégradation de l'art; car la perfection véritable de la science de la guerre consiste à rendre la défensive supérieure à l'offensive, et à mettre mutuellement les nations à l'abri de s'envahir.

La faute du roi de Prusse à Olmutz ne fut donc pas d'en faire le siége, elle fut de ne pas le faire avec assez d'habileté et de vigueur. Encore une fois, cette partie de la guerre a manqué à son génie et à ses troupes. La garnison et la bourgeoisie d'Olmutz firent des prodiges de valeur et de zèle: enfin, le siége traînant en longueur, il arriva ce qu'une longue et difficile communication rend presque toujours inévitable: le général Laudohn, qui dans cette occasion commença la gloire de son nom, attaqua et détruisit un grand convoi qui venoit à l'armée prussienne, et le roi fut obligé de lever le siége, et d'évacuer la Moravie.

Retiré en Saxe et en Silésie, Frédéric est obligé de s'y réduire à la défensive, et de courir aux Russes, qui menaçoient Custrin : il les attaque près de Zorndorff, les bat, leur prend cent cinq canons, et en délivre, pour cette année, son pays. Mais de semblables victoires l'eussent bientôt ruiné, car il lui en coûta douze mille hommes de sa meilleure infanterie. Les plus habiles manœuvres étoient presqu'en pure perte contre des troupes qui ne se remuoient ni pour avancer, ni pour fuir; qui, lorsqu'elles se voyoient tournées, faisoient face à leurs flancs, ou derrière elles, et attendoient la mort où leur première disposition les avoit placées. A Zorndorff, les soldats russes se battirent jusqu'au milieu de leurs équipages, et montés sur leurs chariots; il s'en fit un horrible carnage. « Ces gens-ci, (disoit le roi) » sont plus difficiles à tuer qu'à » vaincre. »

De Zorndorff, Frédéric revole vers les Autrichiens; une des plus critiques et des plus glorieuses journées de sa vie l'y attendoit. Le maréchal Daun le surprend à Hochkirchen. Ce village, où appuyoit la droite, une partie de son camp et de son artillerie, tombent au pouvoir de l'ennemi. Le maréchal Keith est tué en rattaquant ce village, et au moment où ayant pris un drapeau des mains d'un enseigne de son régi-

ment, il combattoit à pied pour animer ses soldats. Frédéric profite, en grand général, de ce que Keith avoit fait en héros; il forme le reste de son armée, et à la faveur de plusieurs charges vigoureuses de sa cavalerie, il se retire à une demi-lieue de là, et présente de nouveau le combat au maréchal Daun, qui n'ose l'attaquer. Il est sans exemple dans l'histoire, et ce prodige du génie du maître et de la discipline de ses troupes, sera à jamais célèbre, qu'une armée aussi complétement surprise, et qui perd dans cette surprise sept ou huit mille hommes, cent cinquante pièces de canon, ses tentes, ses équipages, puisse rétablir son désordre, ou, pour mieux dire, n'y pas tomber, s'arrêter à quelques centaines de toises, et y braver, par sa contenance, l'ennemi qui a remporté sur elle un si grand avantage.

Après avoir bivouaqué deux jours dans cette position, Frédéric se retire à Gorlitz, laisse son armée aux ordres du prince Henri, vole avec un gros corps en Silésie, au secours de Neisse, qui étoit assiégé, en fait lever le siége, et revient, avec la même rapidité, empêcher le général Daun d'entreprendre contre Dresde, et le forcer de rentrer en Bohême pour y prendre ses quartiers d'hiver. Ce mouvement sans relâche, ces travaux toujours renaissans, éton-

noient ceux qui en étoient témoins, et tenoient du prodige pour ceux qui en étoient éloignés. On eût dit que c'étoient plusieurs hommes dans un seul; il se multiplioit en effet, et ses ennemis le trouvoient ou le craignoient par-tout.

Au milieu de tant de gloire, sa situation cependant devenoit fâcheuse; son armée, par une suite de sa constitution, et de la foiblesse intrinsèque de sa puissance, perdoit autant par la guerre, que celle des Autrichiens acquéroit. Ses remplacemens de recrues devenoient chaque jour plus difficiles et d'une plus mauvaise espèce. Les régimens avoient à peine le temps de se réparer et de s'exercer; il y en avoit plusieurs qui étoient privés de la ressource de leurs cantons occupés par l'ennemi. Les officiers frémissoient à la vue de la quantité de déserteurs, de vagabonds, de gens neufs ou suspects qu'ils avoient sous leurs drapeaux. La mort avoit frappé les meilleurs généraux du roi; il ne lui restoit guère que lui-même et son frère Henri, digne rival de ses talens et de sa gloire. Mais il lui falloit plus de deux corps d'armée; ces deux grands hommes ne pouvoient pas être par-tout, et où ils n'étoient pas, il y avoit plutôt des revers à attendre, que des succès à espérer.

Les armées autrichiennes, au contraire,

étoient, sous beaucoup de rapports, devenues formidables; elles avoient d'abord gagné par la pratique, une partie de ce qui leur manquoit du côté de la théorie. Ensuite, au lieu de se détériorer chaque jour par l'espèce de recrues, elles s'amélioroient sans cesse. Les provinces de cette vaste monarchie, à mesure que la guerre consommoit, fournissoient des hommes plus choisis; car on sait que c'est d'abord l'écume des nations qui est enlevée par les premiers enrôlemens. D'inépuisables levées venoient chaque année de la Hongrie, de la Croatie, de la Transylvanie, traversoient Vienne, et s'y enflammoient, en passant, de l'accueil de Marie-Thérèse, qui ne manquoit jamais de les voir défiler, de leur parler avec une familiarité touchante, et de leur recommander l'honneur de ses armes, en les appelant ses enfans. C'est la milice du monde à la fois la plus belle, la plus vigoureuse, la plus guerrière, et elle rappelle à l'imagination ces fiers soldats de Dace et de Pannonie, leurs ancêtres, qui furent si long-temps la terreur, et ensuite le soutien de l'Empire Romain.

Les généraux autrichiens avoient encore plus profité que les troupes, des exemples et des leçons de Frédéric. Ils s'étoient fait devant lui le seul système qu'ils eussent à prendre,

celui de ne pas se compromettre à des affaires de plaine et de manœuvre, et de le forcer à une guerre de positions et de postes. Ils se retranchoient toujours, même quand ils étoient supérieurs, et se couvroient d'une artillerie immense. Trois hommes principaux commandoient ou dirigeoient les armées impériales, et tous trois, avec un esprit et des talens différens, possédoient de grandes parties de la guerre : le maréchal Daun, de la sagesse, des lumières, une prudence qui nuisoit quelquefois à des succès éclatans ou complets, mais qui pouvoit rétablir des affaires désespérées, et qui n'exposoit jamais à des revers : le comte de Lascy, alors quartier-maître-général de son armée, une connoissance profonde de tous les détails, une grande habileté pour le choix des camps, et une audace de conception pour des projets offensifs, qui remédioit au défaut du maréchal Daun, et qui l'animoit et l'entraînoit quelquefois à entreprendre : le général Laudohn, qui, depuis 1758, commanda toujours de grands corps d'armée, ce talent d'exécution, ce sang froid, ce coup-d'œil dans les combats, qu'aucune théorie ne peut donner, et dont la nature ne fait présent qu'à ses favoris.

La campagne suivante, Frédéric eut donc besoin de tout son génie pour faire face à ses revers.

Les Russes gagnèrent, sur le général Vedel, la bataille de Zullichau. Frédéric voulut réparer le malheur de son général, et les attaqua à Cunersdorff. Il les avoit tournés, et après le combat le plus terrible et le plus sanglant de la guerre, il étoit victorieux encore: Laudohn arrive, fond sur ses troupes harassées, et lui arrache la victoire. Le roi fit dans cette journée des prodiges de valeur; il eut deux chevaux tués sous lui, et ses habits percés; engagé dans la mêlée, il fut au moment d'être pris par la cavalerie ennemie. Sa disposition d'attaque avoit été très-habile, sa retraite fut un chef-d'œuvre; mais le champ de bataille fut perdu pour lui, avec presque tout son canon, et son infanterie fut écrasée. Pendant ce temps-là, l'armée autrichienne s'emparoit de Dresde. Frédéric a besoin de rassembler toutes ses forces pour couvrir le reste de la Saxe; mais il n'empêche pas Daun de lui porter un coup terrible à Maxen. Dix-huit bataillons et trente-cinq escadrons, aux ordres du général Finck, y sont enveloppés, battus et obligés de mettre bas les armes. Le roi qui vouloit inquiéter le flanc du maréchal Daun, fit peut-être une faute en ordonnant à Finck, de s'avancer jusqu'à Maxen, et de prendre cette position, sans se mettre lui-même assez en mesure de le retirer ou de le sou-

tenir ; mais Finek en fit une plus grande dans la manière littérale et aveugle dont il l'occupa. S'il se fût posté au défilé de Rheinhartsgrimm, qui est à une lieue en avant de Maxen, et qui le rendoit également maître du poste de Maxen, puisqu'il le tenoit derrière lui, il n'eût peut-être pas été battu ; il est plus vraisemblable encore qu'il n'eût pas été attaqué, car il fallut un piége aussi mal-adroit que celui où il s'étoit mis, et dont rien ne pouvoit le tirer, pour que la circonspection du maréchal Daun se déterminât à ce coup offensif. Quelques jours après, les Autrichiens enlevèrent encore trois bataillons prussiens auprès de Meissen. Le roi de Prusse opposa à ces revers, qui auroient fait rétrograder tout autre général que lui, son courage accoutumé ; il se rapprocha au contraire du maréchal Daun, fit des menaces d'attaque, appela à lui, pour quelques semaines, un corps de l'armée alliée, sous les ordres du prince héréditaire de Brunswick, déjà un héros dans la fleur de sa jeunesse, et devenu depuis celui de ses généraux qu'il a le plus tendrement estimé. De-là, il continua la guerre tout l'hiver, et les deux armées se maintinrent campées ou baraquées dans leurs postes, au milieu de toutes les horreurs des frimas.

Avant le roi de Prusse, cette manière de

prolonger la guerre dans la rigueur de la saison, étoit peu en usage. L'histoire du siècle dernier et du nôtre, offroit, dans ce genre, quelques exemples d'expéditions passagères. C'étoit au cœur de l'hiver que Turenne avoit délivré l'Alsace, que Louis XIV avoit envahi la Franche-Comté, que Luxembourg avoit tenté d'achever la conquête de la Hollande, que le maréchal de Belle-Ile avoit évacué Prague, et que le maréchal de Saxe avoit pris Bruxelles; mais aucun général ne s'en étoit fait une pratique constante: Frédéric la communiqua à ses lieutenans, et l'imposa à ses ennemis. Le duc Ferdinand de Brunswick, qui trouva sa gloire à l'imiter, fit, à son exemple et par ses instructions, des campagnes d'hiver. Aujourd'hui les armées s'y sont habituées, elles s'équipent et se pourvoient en conséquence; et il est trop malheureusement vraisemblable que la guerre a acquis, pour toujours, ce genre de calamité de plus. Il n'en faut pas faire un crime au roi de Prusse. Un état de crise toujours violent, qui l'obligeoit sans cesse à des partis extrêmes, et à se créer des ressources hors de la route battue, lui en fit une nécessité. Il faut seulement observer que ses guerres ont été par-là, dans le même espace de temps, plus pénibles et plus remplies d'événemens, que celles qui se fai-

soient avant lui, et que cette tête prodigieuse, sur qui tout le poids principal en a porté, n'a connu, pendant ce temps-là, ni ce relâche, ni ce repos dont la nature humaine semble ne pouvoir se passer.

La position du roi de Prusse devint bien plus critique encore en 1760 et en 1761; ses ennemis le serrèrent de plus près; et avec une réunion de combinaisons mieux entendues. L'armée de l'Empire, attachée aux Autrichiens, et toujours soutenue ou dirigée par eux, n'étoit plus un vain épouvantail. Les Russes avoient enfin senti que tant qu'ils iroient hiverner sur la Warta, et qu'ils ne sauroient pas profiter de leurs victoires, leur sang couleroit en pure perte pour la cause commune; ils s'étoient bien trouvés à Cunersdorff du secours des Impériaux, et leur plan étoit de se joindre désormais à eux avec une partie de leurs forces, tandis que l'autre prendroit enfin Colberg, et viendroit par la Prusse royale et par la Poméranie, donner la main aux Suédois. Ainsi toutes ces forces, en se rapprochant, rétrécissoient le théâtre de défensive du roi de Prusse, et lui laissoient moins d'espace, de temps et de ressources; c'étoit un lion enveloppé par des chasseurs qui ont enfin joint l'industrie au courage, et qui vont l'assaillir tous à la fois. Mais quel beau spec-

tacle que celui de l'énergie de la résistance, qui augmente en raison de l'audace de l'attaque! On croit Frédéric abattu par les événemens de la campagne de Cunersdorff et de Maxen. Son armée épuisée par les fatigues de l'hiver et par beaucoup de maladies, n'a pas pu se compléter. Un corps considérable de ses troupes, aux ordres du général Fouquet, vient d'être détruit à Landshutt: et c'est Frédéric qui prend l'offensive, et qui ose, faisant front aux Autrichiens avec une ligne de son armée, entreprendre avec l'autre le blocus et le siége de Dresde. Il est obligé de le lever, et au même moment il apprend que les Autrichiens ont pris Glatz. Les deux armées, en se côtoyant, marchent vers la Silésie. Tel étoit l'abattement, et il faut ajouter, la composition d'une partie des soldats prussiens, que, suivant un journal imprimé d'un officier de cette armée, il déserta deux mille hommes dans la seule marche du six août, de Gorlitz à Rothvasser. Le roi le sentoit, et, suivant le même journal, il fit assembler plusieurs fois les généraux et les officiers supérieurs des régimens, pour leur recommander avec des précautions détaillées, la quantité de *gens nouveaux*, ainsi les appeloit-il, dont son armée étoit remplie. Ces anecdotes ne font qu'ajouter à sa gloire et à celle du fond de

cette intrépide armée, qui, avec tant de vices intérieurs, fit encore tant de grandes choses.

Arrivé en Silésie, Frédéric s'y trouve dans la situation la plus périlleuse Sa destinée semble toucher à son terme. Le quatorze août, il étoit dans le camp de Lignitz avec soixante-quatre bataillons et cent neuf escadrons, ce qui faisoit à peine cinquante ou cinquante-cinq mille hommes, environné de quatre armées, dont trois étoient supérieures ou presque égales à la sienne. Ces quatre armées devoient l'attaquer le lendemain, le maréchal Daun par son front, Laudohn par son flanc gauche, le général Beck par le flanc droit, le comte de Lascy, renforcé de trente-cinq mille Russes, par-derrière, et déjà toutes quatre elles étoient en mouvement. Frédéric l'apprend ou le juge; dans la nuit, il dérobe sa marche, fond sur Laudohn, le bat complétement, lui prend cinq mille hommes, des drapeaux, des étendards, 85 canons; et cette importante victoire, qui fut son salut, il la remporte à la vue du maréchal Daun, qu'il empêche en même temps de passer le ruisseau de Catzbach, pour venir au secours de Laudohn. Là, il combattit véritablement pour son trône et pour sa liberté. On frémit involontairement à la vue du sort que tant de gloire, tant de travaux, tant de ta-

lens, auroient pu subir. Il ne s'en fallut que de quelques heures peut-être, qu'il n'éprouvât la catastrophe de Charles XII à Pultawa; et la postérité, qui passe légèrement sur les intermédiaires, pour ne s'attacher qu'aux dénouemens, et ne juger que par eux, ne l'eût peut-être mis qu'un peu au-dessus de lui.

Voyons cependant comme, toujours supérieur à la fortune, soit qu'elle le maltraite, soit qu'elle le favorise, il écrit au marquis d'Argens, après cette journée: « Autrefois, mon » cher marquis, l'affaire du quinze août au» roit décidé la campagne, à présent ce n'est » qu'une égratignure. Il faut une grande ba» taille pour finir notre sort. Nous la donne» rons, suivant toutes les apparences, bientôt, » et alors on pourra se réjouir si l'événement » est avantageux. Ne me parlez pas de dan» gers; la dernière action ne m'a coûté qu'un » habit et qu'un cheval. C'est acheter à bon » marché la victoire. »

Voyons encore, car il est impossible de s'arracher à cette lettre, avec quelle élévation d'ame, avec quel héroïque abandon, il peint lui-même sa situation et son ame: « Jamais » je n'ai été de ma vie dans une situation » plus fâcheuse que cette campagne. Croyez » qu'il faut encore du miraculeux pour sur-

» monter toutes les difficultés que je prévois. » Je fais savamment mon devoir dans l'occa- » sion ; mais souvenez-vous que je ne dispose » pas de la fortune, et que je suis obligé d'ad- » mettre trop de casuel dans mes projets, » faute d'avoir des moyens d'en former de » plus solides. Ce sont des travaux d'Hercule » qu'il faut que je recommence sans cesse dans » un âge où la force m'abandonne, où les in- » firmités arrivent, et où l'espérance, seule » consolation des malheureux, commence à » me manquer. »

Et plus loin : « Je mène la vie d'un char- » treux militaire. J'ai beaucoup à penser à mes » affaires, et le reste du temps, je le donne aux » lettres qui font ma consolation, comme elles » étoient celle de ce consul, père de la patrie » et de l'éloquence. »

Et cette phrase enfin, que le reste de sa vie et la conduite qu'il a tenue depuis, rendent si remarquable ! « Je ne sais si je survivrai à cette » guerre ; mais je suis bien résolu, au cas que » cela m'arrive, de finir mes jours dans la re- » traite, au sein de la philosophie et de l'a- » mitié. »

Tandis que Frédéric réparoit entre Breslau et Schweidnitz son armée devenue presque hors d'état d'agir par la fatigue, les maux de

toute espèce, et jusqu'à la disette qu'elle avoit endurée, ses ennemis, supérieurs en nombre, supérieurs en moyens, et pouvant se remplacer successivement dans leurs efforts, pénétroient dans le Brandebourg, et s'emparoient de Berlin. C'étoient, d'un côté, les Russes, et de l'autre, un corps autrichien, aux ordres du général Lascy, réuni à une partie de l'armée de l'Empire. Il est donc encore forcé d'aller, en personne, délivrer sa capitale; car il faut remarquer que jamais cet infatigable génie ne se déchargea sur les autres d'aucune opération importante, principe bien recommandable à tout homme qui gouverne ou qui commande, parce que la connoissance des hommes doit lui apprendre sans cesse, qu'il en est peu auxquels on puisse se fier, et qu'il n'en est aucun auquel on puisse se fier comme à soi-même.

A son approche, Berlin est évacué, et les ennemis se retirent. Mais Daun a remarché en Saxe, il est maître de Torgau, et il veut se réunir à l'armée de l'Empire, pour enlever au roi de Prusse le reste de cet électorat. Alors Frédéric donne cette mémorable bataille de Torgau où, comme à Kollin, tous ses efforts et le sacrifice d'une partie de l'élite de ses troupes menées plusieurs fois à l'attaque par lui-même, ne peuvent emporter la position de l'aile droite

des Autrichiens, fortifiée par la nature et par l'art, et garnie de deux cents pièces de canon. Frédéric y est blessé d'une contusion dans la poitrine, et il se retiroit avec les débris des troupes de son attaque, quand un hasard inoui lui met le champ de bataille et la victoire dans les mains. Le maréchal Daun, qui avoit combattu contre lui, avoit été plus griévement blessé, et s'étoit fait transporter à Torgau, la nuit approchoit, et les troupes autrichiennes, dans la sécurité de la victoire, s'étoient mises en arrière du champ de bataille, et avoient abandonné la hauteur de Siptitz, qui étoit sur leur front. Le roi de Prusse étoit en pleine retraite, et avoit déjà dépassé son aile droite qui, aux ordres du général Ziethen, couvroit sa marche; déjà même ce général se mettoit en mouvement pour se retirer à son tour, quand une patrouille de hussards, qui éclairoit son flanc, vient lui apprendre l'imprudent mouvement des Autrichiens. Ziethen marche à la hauteur de Siptitz, s'en empare, et avertit le roi qui revient sur ses pas. Quelques troupes autrichiennes veulent se reformer et reprendre la hauteur, elles sont repoussées. Les Prussiens continuent de s'avancer, ils se rendent maîtres de plusieurs batteries abandonnées ou mal soutenues; la nuit, l'absence de presque tous les

officiers-généraux, qui avoient été à Torgau complimenter le maréchal Daun sur sa blessure et sur sa victoire, augmentent le trouble des Autrichiens, et tout se retire en désordre vers cette ville, qu'ils abandonnent le lendemain après avoir repassé l'Elbe. Cette victoire, si imprévue pour Frédéric, ne fut pas assez décisive pour rétablir ses affaires, mais elle le fit respirer, elle le laissa, à la ville de Dresde près, maître de la Saxe, elle fit sur-tout sentir la distance immense que la discipline mettoit encore entre les deux armées. Ce fut en effet celle qui étoit victorieuse, qui manqua, au milieu de son succès, d'ordre et de vigilance, tandis que celle qui étoit battue, resta maîtresse de ses mouvemens, capable de profiter d'un hasard heureux, et en état de passer d'une retraite complette à une attaque audacieuse.

La campagne suivante, Frédéric ne put que se tenir sur la défensive; il confia au prince Henri celle de la Saxe, et se réserva celle de la Silésie, où les ennemis portoient tous leurs efforts. Il ne s'agissoit plus en effet pour lui de penser à attaquer; se soutenir à force d'art, et ne pas périr en attendant que l'épuisement de la guerre ou quelqu'événement politique engageât les alliés ennemis à la paix, voilà tout ce qu'il pouvoit prétendre. De grandes batailles

n'étoient plus même une ressource qu'il lui convînt d'employer; il n'avoit plus rien à hasarder; il n'auroit pas pu réparer un grand échec. Une partie de la campagne se passa à empêcher, ou du moins à tâcher de retarder la jonction des Russes avec les Autrichiens. Cette fois c'étoit la grande armée elle-même, aux ordres du maréchal Butturlin; enfin, elle s'opéra malgré le roi de Prusse. Alors il fallut se rapprocher de Schweidnitz; il fallut ne plus tenir la campagne, et s'enterrer dans des retranchemens. Quatre armées l'environnoient comme à Lignitz, et son ordre de bataille étoit en carré pour leur faire face. Son armée éprouvoit la cherté et presque les besoins d'une ville assiégée; on y passoit les nuits, ainsi que sur une brèche, les armes dans le bras, et une moitié des soldats veillant pour l'autre. Enfin, on n'osa pas l'attaquer, les Autrichiens disent que ce furent les Russes qui n'y consentirent pas, et cette espèce de blocus fut lui-même forcé de s'ouvrir pour la facilité des subsistances. Une diversion exécutée en Pologne par un corps que le roi détacha de son armée, eut son effet, et un convoi de cinq mille chariots, enlevé à l'armée russe, la força de se rapprocher de ses magasins. Frédéric acquit alors plus d'espace; il changea de position, et s'éloigna de Schweid-

nitz. Laudohn et le général Csernicheff, qui étoit resté à son armée avec vingt-cinq mille Russes, en profitèrent et emportèrent Schweidnitz l'épée à la main; mais les Russes ne furent que témoins de cette vigoureuse action, et les Autrichiens en eurent toute la gloire. Le roi de Prusse fut sensible à ce fatal événement, il écrivit au général Zastrow, qui commandoit dans cette place, et qui passoit pour un homme courageux : « Je suspends mon jugement, et » je souhaite que vous puissiez me mander » comme François Ier à sa mère, après la bataille de Pavie : *Tout est perdu, hormis* » *l'honneur.* » Il apprit en même temps la prise de Colberg, et l'enlèvement du général Knobloch à Treptow, avec trois bataillons et quelques escadrons. Memel, Konigsberg, ses états de la Baltique, et de-là ses pays héréditaires même étoient ouverts aux armes russes. La campagne suivante ne pouvoit amener que les derniers désastres. Dans le même instant aussi, on découvrit une conspiration contre sa personne. Un gentilhomme silésien, qui avoit été au service de la maison d'Autriche, avoit concerté le projet, sans doute insensé, de le faire enlever au milieu de son quartier-général par un parti autrichien. Enfin, cette grande ame sembla une fois brisée par le malheur. Il

passa les mois de décembre et de janvier dans Breslau, triste, solitaire, renfermé chez lui, et n'allant pas même à la parade. Le colonel Guichard, un de ses favoris, plus connu sous le nom de Quintus-Icilius, qu'il lui avoit donné à cause de sa passion pour les légions romaines et pour l'antiquité, a consigné, dans des Mémoires manuscrits, et m'a répété plusieurs fois, qu'à cette époque et pendant une partie de cette campagne, il portoit du poison sur lui. On seroit fâché que cette anecdote ne fût pas vraie. Il y a quelque chose de si noble et de si touchant dans ce spectacle d'un grand homme ployé sous les adversités, et qui, sentant que son génie ne peut plus lutter contre le destin, se ménage en silence une ressource dans sa dernière infortune, et un chemin pour sortir de la vie.

Incapable cependant de négliger aucune ressource jusqu'à la fin, et semblable à ces pilotes qui font une manœuvre en touchant au naufrage, il avoit envoyé un de ses officiers, le jeune Goltz, au Kan des Tartares, pour le soulever contre les Russes, et cette négociation avoit réussi, quand un événement plus décisif vint à son secours. Elisabeth meurt, et Pierre III lui succède. Ce prince, né allemand, étoit voué au roi de Prusse sans le connoître; il s'é-

toit pris d'adoration pour lui, sentiment noble quand il est fondé sur quelque conformité d'ame entre l'adorateur et le héros, mais qui n'est qu'un culte ridicule, quand l'adorateur est sans mérite, et quand son hommage prend les formes d'une singerie impuissante. Pierre III étoit vêtu à la prussienne; son régiment des gardes du Holstein étoit dans le même costume; et il eût donné son empire pour l'honneur d'être au service de Frédéric. A peine monté sur le trône, il fit donc assurer le roi de son attachement, et cesser les hostilités entre la Prusse et la Russie. Bientôt après, il fit une alliance avec lui, et il envoya à son armée un corps de vingt-cinq mille Russes auxiliaires, aux ordres de ce même général Csernicheff, qui avoit combattu, les années précédentes, avec les Autrichiens; révolution singulière, et qui, avec d'autres exemples de ce genre que fournit l'histoire, fait bien voir que les nations se battent moins pour des intérêts réels, que pour les caprices de leurs souverains. Il envoyoit en même temps à Frédéric l'ordre de Russie, et lui demandoit d'être fait colonel d'un régiment au service de Prusse. Frédéric se prêta à cette comédie, qui lui valoit d'assez grands services, et en échange, il lui envoya l'ordre de l'Aigle-Noir, et donna son nom à un régiment russe.

Cette paix avec la Russie fut suivie de celle avec la Suède. Pierre avoit fait déclarer au sénat qu'il la vouloit, et la terreur qu'on avoit à Stockholm de la Russie, l'emporta sur le foible subside qu'on recevoit de la France. En un moment Frédéric passa donc de la position la plus désastreuse, à l'état le plus favorable; car si Pierre III eût continué de régner, on ne peut pas calculer le parti qu'auroit tiré le roi de Prusse de la puissance de son fanatique adorateur; pour le moment, fortifié du corps de Csernicheff, et rappelant à lui tout ce qu'il opposoit aux Russes ainsi qu'aux Suédois, il reprend l'offensive sur les Autrichiens, les rejette au-delà de Schweidnitz, et met le siége devant cette place.

Pendant ce temps-là, une de ces révolutions qui devroient faire sentir aux souverains des monarchies limitées le bonheur qu'ils ont de vivre eux-mêmes sous la garde des loix, précipitoit l'infortuné Pierre du trône de Russie dans le tombeau. La nouvelle impératrice rappela ses troupes et rompit le traité d'alliance, mais elle resta neutre; ainsi la face de la guerre n'en fut que peu changée. Frédéric continua donc son siége, et après trois mois de la plus belle défense, la ville se rendit avec huit mille hommes de garnison. Daun ne tenta qu'une fois

avec quelque vigueur de la secourir ; il fut repoussé, et il n'y revint pas. Peu d'objets, aux yeux d'un général de ce caractère, pouvoient compenser les hasards de l'événement d'une grande bataille ; et ce n'étoit pas sur-tout au moment où la paix paroissoit prochaine, qu'il lui convenoit de commettre, au sort de quelques heures, une réputation qu'il s'étoit faite en temporisant. Le prince Henri, que ses talens rendoient plus sûr de la fortune, battoit complettement à Freyberg l'armée de l'Empire, et se couronnoit ainsi du dernier laurier de la guerre.

La paix se fit en effet l'hiver suivant : le roi de Prusse n'y perdit pas un village. Quel beau résultat, après avoir combattu à lui seul plus de la moitié de l'Europe ! Louis XIV, avec des moyens immensément supérieurs, avoit aussi résisté à une ligue formidable ; mais une partie de la guerre avoit été honteusement malheureuse pour ses armes, et la paix lui avoit coûté de grands sacrifices. Ce que le roi de Prusse acquit au contraire, et ce qui a été inappréciable par le fruit qu'il en a tiré, ce fut cette consistance de gloire et de renommée, par laquelle il s'est maintenu en paix pendant le reste de sa vie, car il ne faut pas compter comme une guerre le léger orage de 1778. La

cour de Vienne n'osa plus penser à la Silésie; l'Allemagne, sous la sauve-garde de ce héros toujours armé, ne craignit plus pour sa liberté, et l'Europe sentit que l'équilibre de cette vaste république de souverains reposoit sur lui.

Arrêté par la pensée toujours présente du genre de mon ouvrage et des limites qu'il m'impose, combien cependant j'ai passé sous silence de titres de Frédéric à la gloire! combien d'actions particulières et de petits combats, dont d'autres généraux composeroient leur réputation! combien de marches savantes! combien de retraites plus difficiles que des victoires! combien de camps habiles! combien de positions devinées ou créées par le génie! et l'art de la distribution de ses forces, qui a toujours été tel, qu'avec des moyens trois ou quatre fois inférieurs à ceux des puissances alliées, il a fait face par-tout, sans a jamais laissé sur toute la circonférence de sa défensive, l'ennemi compléter un succès! et sa science pour les plans de campagne, science qui ne se bornoit pas aux siens seulement, mais qui embrassant l'Allemagne entière, le rendoit encore l'ame invisible de toutes les opérations de ses alliés! et ce système continuel d'ordre, d'économie et d'industrie, par lequel il a soutenu une guerre si longue et si ruineuse, tirant parti des pays

ennemis, sans les dévaster, et du sien, sans l'épuiser, volant d'une frontière à l'autre, souvent inopinément et sans magasins préparés, étant rarement enchaîné par les subsistances, qui commandent si souvent aux autres généraux, et nous expliquant enfin, par sa manière de faire la guerre, ces prodiges d'activité que nous ne concevions pas dans l'histoire des anciens!

Ai-je assez fait remarquer que jamais il n'a combattu avec des forces supérieures, ni même égales, et que ses plus belles batailles, il les a gagnées avec des armées inférieures d'un tiers et quelquefois de moitié à celles de l'ennemi?

Ai-je parlé de son talent pour animer ses troupes, pour y maintenir, au milieu des plus grands revers, l'espoir et la confiance? Avec ses généraux, il étoit à la fois ferme et affectueux; avec les officiers particuliers, il avoit de la grace et de la dignité; avec les soldats, il étoit affable et caressant; il toléroit qu'ils lui parlassent familièrement; ils lui avoient donné entr'eux le nom de Fritz, qui est en allemand un diminutif de Frédéric, et les diminutifs, dans toutes les langues, ont une intention amicale: curieuse chose à observer que, tandis que les courtisans et les écrivains ne savent jamais donner aux princes que des surnoms de flat-

terie ou de grandeur, les soldats leur marquent toujours leur estime par des noms d'amitié; les uns sont des esclaves qui décorent leur idole; les autres, des compagnons qui témoignent de la bienveillance à leur chef. Quoi qu'il en soit, quandle roi dePrusse passoit dans les rangs de ses troupes ou à portée d'elles, il s'entendoit appeler Fritz, et il sourioit avec bonté. Dans le malheur et dans les fatigues excessives, il leur permettoit le murmure et même les sarcasmes; il savoit que cela console un peu les hommes, et qu'une discipline éclairée doit tout voir, mais doit quelquefois ne pas tout entendre.

Quand il punissoit à la guerre, ce n'étoit jamais avec cruauté. Jamais il n'a fait couler le sang hors des combats. Soit effet de sa bonté naturelle, soit qu'il connût mieux que personne que la guerre a ses hasards, et le talent ses malheurs, jamais il n'a fait juger par des conseils de guerre, ses généraux battus. Il s'est toujours contenté, même envers les plus coupables en apparence, de les mettre aux arrêts ou en prison quelque temps, ou de leur donner leur démission.

Lorsqu'il récompensoit, car ses principes et ses moyens ne lui permettoient pas de faire des graces, c'étoit avec une justice et une mesure, c'étoit en même temps avec une manière

et un charme qui devroient servir de leçon à tous les souverains. On pourroit citer de lui beaucoup de mots qui ont surpassé des bienfaits. On a conservé dans son armée et dans son pays beaucoup de lettres de sa main, auxquelles les particuliers ou leurs familles mettent bien plus de prix qu'aux récompenses qu'elles ont accompagnées. Y a-t-il rien à la fois de meilleur, de plus spirituel et même de plus politique, dernière considération qu'il n'est pas défendu à un roi de concilier avec la bonté, que la lettre suivante, qu'il écrivit à madame de Forcade, veuve d'un de ses officiers-généraux, et mère de vingt-trois enfans, dont onze étoient vivans? « Je profite du premier moment » de ma convalescence, pour vous faire con» noître la part que je prends à la perte que » vous avez éprouvée, et ce que je veux faire » pour soulager votre juste douleur. Je vous » donne une première pension de 500 écus, » pour les longs et fidèles services que m'a ren» dus votre époux; une seconde de pareille » somme, en considération de votre heureuse » fécondité; et une troisième, également de » 500 écus, pour vous aider à élever vos en» fans. Je n'ai plus qu'à vous recommander » de faire en sorte qu'ils marchent sur les » traces de leur père. » Malheur au pays où

cette lettre ne seroit pas trouvée touchante, et où l'analyse qu'elle contient paroîtroit petite et parcimonieuse! Les esprits y seroient à la fois bien légers et bien corrompus par l'habitude de solliciter sans pudeur, et de voir donner sans motif.

Autant le roi de Prusse connoissoit ce qui flatte les hommes séparés, autant avoit-il étudié ce qui peut les animer quand ils sont réunis. Il avoit tiré de l'inépuisable trésor de l'opinion, une infinité de moyens de récompenser ou de punir ses troupes. A la suite de plusieurs actions mémorables, il leur écrivit ou fit mettre à l'ordre des discours de remercîmens. Après la bataille de Hohenfriedberg, où le régiment de Bareith, dragons, battit à lui seul vingt bataillons, et leur prit soixante-sept drapeaux, il adressa à ce régiment un diplôme écrit de sa main, où tous les officiers présens au combat sont nommés. Par ce diplôme, il donne au régiment, *en signe éternel de sa reconnoissance* (ce sont ses termes), un nouveau cachet avec des emblêmes qui rappellent cette journée, et de plus le droit de battre la marche des grenadiers, et sur leurs tymbales, celle des cuirassiers. Le général Gesler et le colonel Chazot, gentilhomme normand, qui commandoient ce régiment, obtinrent la permission d'ajouter à

leurs armes un écusson, avec l'aigle prussien, le nom de Friedberg, et les chiffres 20 et 67 qui désignent le nombre des bataillons vaincus et des drapeaux pris. Il a accordé ainsi à plusieurs régimens des distinctions du même genre, aux uns de battre des marches particulières, à d'autres de porter des chapeaux bordés, des bonnets de grenadiers, des inscriptions à leurs drapeaux. Il y a des régimens qu'il a humiliés par des privations de la même espèce, à la suite d'occasions où ils s'étoient mal conduits. Le régiment de Bernbourg ayant foiblement combattu, en 1760, à la grande sortie de Dresde, fut dépouillé de ses sabres et de ses galons, et ils lui furent rendus après la bataille de Lignitz, où il s'étoit distingué. A Berlin, les étrangers même ne voient pas, sans émotion, cette place aux angles de laquelle il a fait élever les statues de Schverin, de Keith et de Vinterfeld. Quand je la visitai il y a quinze ans, il restoit un quatrième piédestal qui étoit vacant, et ce monument incomplet, qui a depuis été consacré au général Seydlitz, me paroissoit avoir un but auguste et profond, celui d'attendre un héros, et peut-être de le former.

On a voulu quelquefois diminuer le mérite de tout ce que le roi de Prusse a fait de pro-

digieux à la guerre, en exagérant les avantages qu'un roi qui commande ses armées a sur un simple général. Tout, dit-on, s'abaisse devant son autorité, tout brûle de se signaler à ses regards; sa volonté applanit les obstacles, son exemple entraîne tout. Oui, si ce roi a du talent et du caractère. Mais transportez un roi ordinaire dans son camp, sa présence devient un embarras, les intrigues de sa cour l'y suivent, toutes les résolutions deviennent timides, on n'ose rien hasarder, on ne veut pas le compromettre, on pense toujours à sa sûreté, et à ce qu'on appelle encore bassement sa gloire. On verra donc, si on y réfléchit, que ces prétendus avantages tiennent bien plus au personnel qu'à la dignité, et qu'il n'y a pas une position ni un lieu où les prestiges du trône agissent moins sur les esprits, qu'à la guerre et au milieu d'un camp. Les hommes n'y reconnoissent guère d'autre empire que celui du talent. Placez, au milieu d'une bataille ou d'une situation difficile, un roi qui ne sait pas commander, à côté de l'homme habile qui le dirige et qui le détermine, vous verrez dans ce moment de besoin pour qui sont les vrais hommages, et sur qui seront fixés tous les yeux. Oui, sans doute, un roi qui commande lui-même a l'avantage de pouvoir hasarder plus, et de n'être

esponsable à personne ni de ses fautes, ni des événemens. Mais en le supposant médiocre, pense-t-on qu'il en profite, et que cette puissance illimitée ne soit pas même un poids pour lui ? Augmentez la crise et le danger des situations, il lui deviendra encore plus difficile de résoudre. Quand le roi de Prusse étoit réduit à la dernière extrémité, avant Rosbach et Lissa, avant Lignitz, pendant une partie de la campagne de 1761, quand un seul échec pouvoit le précipiter dans l'abîme, croit-on qu'il ne dût pas être plus agité et plus tourmenté de l'événement ? Croit-on qu'il ne lui fallût pas plus de courage et de résolution, que s'il ne se fût pas agi de sa propre destinée, et que s'il eût commandé l'armée d'un autre ?

En examinant et en pesant tout, si on cherche donc la place que Frédéric mérite parmi les généraux, si on le compare à tous les anciens et à tous les modernes, un seul nom, celui de César, doit s'avancer pour se placer à côté du sien. Mais comme la mesure de la gloire doit être en raison des moyens, des obstacles, des rivaux, des circonstances, tous ces objets de parallèle me semblent encore à l'avantage de Frédéric. Il a combattu bien plus que César; il a gagné bien plus de batailles, et des batailles bien plus savantes; il s'est créé une puissance,

une armée, une discipline, et jusqu'à la science avec laquelle il a vaincu; il n'a pas eu dans les mains les moyens d'un grand empire, mais ceux d'un royaume au berceau, et d'une petite nation à peine comptée parmi les nations. Il a eu en tête, non des peuples amollis ou des barbares à demi armés; non des ennemis inférieurs ou égaux, mais presque toute l'Europe à la fois conjurée contre lui, et les armées les plus aguerries du globe. Enfin, après une guerre brillante, et qui auroit déjà suffi pour lui faire une grande renommée, il a combattu pendant sept ans, non plus par ambition, non plus pour des conquêtes, mais pour ses foyers, pour sa couronne, et toujours sur le penchant d'un précipice, et cette guerre de sept ans, de laquelle il est sorti triomphant et tout entier, est la plus mémorable qui se soit jamais faite entre des peuples policés, soit par la quantité des combattans, soit par le nombre et par l'importance des batailles, soit par les grandes leçons de l'art.

J'ai parlé de ce que Frédéric a fait à la tête de ses armées, et ce n'est encore qu'une partie de sa belle carrière. Il a été, pendant la moitié de son règne, le Dieu de la guerre, on va le voir, pendant l'autre moitié, le Dieu de la paix. Il a combattu pour lier ses possessions éparses,

pour former et ensuite pour maintenir sa puissance. Il a, pour rappeler la belle expression de son testament, *élevé son armée aux victoires*. Maintenant ces grands objets sont remplis, il s'arrête, il s'assied sur ses trophées, et son génie va travailler sur un nouveau plan.

D'abord il met à profit le calme et les économies de la paix, pour faire oublier à son pays les désastres de la guerre; il efface les traces des incendies et des dévastations, il rebâtit, il répare, il repeuple; sa bienfaisance semble s'être imposé la tâche d'expier, de tout côté, sa gloire. Un de ces ministres, fidèles serviteurs de leur maître, qui croient avec raison qu'une bonne administration a tout à gagner à publier les détails et les résultats de ses opérations, quand elles sont des succès ou des bienfaits, a fait imprimer l'année dernière, (1786) un mémoire qui rend compte de tout ce que Frédéric a fait, depuis la paix de 1763, pour la prospérité de son pays. On y voit près de deux cents millions employés en améliorations et en actes de bonté ou d'encouragement, six cents villages créés, des friches ou des marais immenses rendus à l'agriculture, beaucoup de manufactures établies, les exportations considérablement augmentées, la population qui, en Angleterre et en France, se maintient avec peine

à son ancien niveau, ou s'élève bien foiblement au-dessus, accrue de près d'un tiers, depuis son avénement au trône. Quand quelques-uns de ces résultats seroient un peu exagérés, ce qui resteroit de vrai prouveroit toujours que non-seulement il a fortifié sa puissance de tout ce qu'il a acquis, mais qu'il a beaucoup amélioré tout ce qu'il possédoit; résultat bien rare pour les rois guerriers, qui souvent ruinent leurs peuples pour leurs conquêtes, et ne font, en s'agrandissant en apparence, qu'affoiblir en réalité leurs successeurs.

On accuse Frédéric d'avoir fait beaucoup d'actes d'administration despotiques ou mal-entendus, tels que d'avoir falsifié les monnoies, d'avoir formé un trésor immense, ce qui ôte des capitaux à l'industrie, et de l'activité à la circulation; d'avoir mis dans sa main les péages, les forêts, les postes aux chevaux, les fabriques, tous les établissemens lucratifs, comme des moyens indirects d'imposer et d'opprimer ses peuples; d'avoir introduit dans ses Etats la finance française, et jusqu'à des traitans de cette nation pour la régie de ses accises et de tous ses droits. On ajoute, qu'en même temps que dans son pays il a mal-adroitement attiré à lui toutes les sources de richesse, il a gêné la liberté de ses sujets sous beaucoup de

rapports, tellement qu'un homme riche n'y peut ni vendre ses terres, ni vivre hors du pays, ni marier ses enfans à son gré, et que la puissance souveraine y observe sans cesse toutes les fortunes, avec l'avidité du fisc et les formes de l'inquisition.

Je n'entreprendrai pas de justifier le roi de Prusse sur tous ces reproches, car il y en a de fondés. Les plus grands génies ne sont pas destinés à être créateurs dans plusieurs genres, et il y en a où ils restent soumis à tous les préjugés de leur jeunesse. Le roi de Prusse n'avoit pas profité des nouvelles lumières qui se sont répandues sur l'économie politique, il étoit, sur ce point, resté en arrière de son siècle; il n'avoit pas voyagé; ainsi l'étude des pays étrangers, et ces idées justes et dégagées de prévention, qui ne peuvent naître que de comparaisons réfléchies, manquoient à son expérience. Mais il y a aussi une partie des reproches qu'on lui fait, qui se sont accrédités, ou qui ont été grossis sans examen. Il n'a, par exemple, jamais altéré en entier ses monnoies. Ce ne fut que pendant la guerre de sept ans, guerre qui lui donnoit tous les droits de la nécessité, qu'il eut recours à la ressource toujours foible et mal-entendue d'en fabriquer pour quelque millions à un faux titre; mais comme il les ré

pandit à main armée chez ses voisins, et qu'il en empêchoit, autant qu'il le pouvoit, le retour dans son pays, cette mauvaise opération, qui ne devient point par-là plus excusable, fut plus funeste aux étrangers qu'à ses peuples.

S'il a formé un trésor, et si ce trésor est bien supérieur, comme on le dit, à tout le reste du capital qui est en circulation dans ses Etats, il a pu manquer de proportion et de justesse dans sa prévoyance; mais il est aisé de prouver que dans sa position, avec son système politique, n'ayant pas dans son pays les ressources que la richesse et le crédit donnent aux grandes monarchies, il lui falloit un trésor, et ce trésor n'y doit plus être considéré que comme un moyen de force, mis en réserve par la prudence. C'est par ce trésor, que toute l'Europe lui connoissoit, qu'il pouvoit en imposer à ses ennemis, menacer avec poids, se passer de recourir à des subsides de la part des puissances étrangères, et donner ainsi à sa politique plus de caractère et d'indépendance. C'est par ce double moyen, d'un grand trésor et d'une grande armée, qui s'appuyoient mutuellement, qu'il s'est maintenu dans une si longue et si glorieuse paix pendant le reste de sa vie; et dans ce cas, il faut convenir que ce trésor n'étoit pas un capital tout-à-fait frappé de stéri-

bientôt un pays comme la Prusse, si on y favorisoit le luxe des marchandises étrangères, si on y encourageoit le goût des voyages, si on y permettoit aux citoyens riches de donner leurs filles à des étrangers, aux grands propriétaires des terres de vendre leurs fonds pour aller s'établir dans d'autres pays, ou, sans les vendre, d'y consommer leurs revenus? Peut-être tous ces abus de négligence ou d'abandon font-ils encore des maux sensibles à nos pays riches et robustes; et en Prusse, ce seroient des plaies profondes et incurables.

Maintenant, si on pouvoit penser au loin, que ce prince n'a élevé sa grandeur, n'a entretenu son armée, n'a formé son trésor, qu'en opprimant et en ruinant ses peuples, je n'opposerai à cette fausse opinion, que l'état de son pays même. Les habitans n'y sont pas foulés, les impositions sur les terres, sur-tout, y sont foibles, bien réparties et sagement levées; il ne les a pas augmentées pendant son règne; c'est sur les droits d'entrée et de consommation qu'ont porté persque tous ses accroissemens de revenus. Ses troupes, loin d'être une charge pour son pays, y reversent une partie des impôts; et comme il n'a de grandes garnisons qu'à Berlin, à Potzdam, à Breslau et à Magdebourg; comme il n'a pas, ainsi que nous, de fron-

tières armées, et où les troupes sont entassées à la paix, elles sont répandues et dispersées dans ses Etats, de manière que tout participe aux avantages qu'elles répandent. Enfin, comme c'est par les résultats qu'il faut toujours juger les gouvernemens; comme il faut moins considérer ce que les impôts coûtent aux peuples, que ce qu'ils leur laissent; dans quelque province des Etats du roi de Prusse qu'on porte ses pas, on trouvera de beaux villages, des habitans bien nourris et bien vêtus, une culture intelligente et animée; les sables du Brandebourg même offrent ce tableau d'aisance, on y voit par-tout des déserts peuplés, et l'aridité rendue féconde, spectacle qui de la joie conduit à l'amertume, quand la pensée se reporte sur d'autres pays que leur climat, leur ciel, leur sol destinoient à l'abondance, et que leur gouvernement a couverts de friches et de malheureux, contre les intentions de la nature.

On s'attendoit que fatigué de guerre et rassasié de gloire, avançant d'ailleurs dans l'âge du repos, Frédéric ne prendroit plus peu à peu le même intérêt à des détails militaires de paix. En effet, chez presque tous les hommes, quand le foyer des passions s'éteint, quand le besoin et le ressort du mouvement commencent à s'affoiblir, il se fait une révolution sensible et

quelquefois totale dans le caractère, dans les goûts, dans les occupations; c'est ainsi que Dioclétien et Charles-Quint se lassèrent de l'Empire, et allèrent finir leurs jours, l'un dans une cellule, et l'autre dans ses jardins. Mais c'étoit moins par chaleur de sang et par ambition que Frédéric s'étoit voué aux armes, que par un calcul de nécessité, et par un système réfléchi. Ainsi les années n'apportèrent de changement ni à sa conduite, ni à son genre de vie. Il continue de fortifier et d'améliorer son armée, comme la base fondamentale de sa politique. Il sent que s'il se relâchoit, que s'il laissoit percer dans ses propos ou dans ses actions le plus léger mouvement de dégoût des détails, toute cette machine se détendroit bientôt: car dans les armées, comme dans les nations, tous les yeux sont fixés sur le chef, et dès qu'on a surpris le secret de sa foiblesse ou de son indifférence, tout se croit dispensé de servir et d'obéir.

Frédéric, chargé d'années et de victoires, présidera donc encore, jusqu'à la fin de ses jours, aux détails d'une parade, d'une garnison, d'un camp, comme lorsqu'il étoit dans la première ferveur de sa jeunesse, et qu'il attendoit de cette assiduité la fortune de sa maison et l'éclat de ses armes. Qui osera, dans son armée,

négliger ces détails, quand Frédéric les juge toujours dignes de lui ? Qui osera se plaindre d'un joug sous lequel Frédéric vient, chaque jour, courber sa gloire ? A son exemple, son armée est pleine d'officiers blanchis sous les travaux. Leur âge, leurs grades, leurs blessures, rien ne relâche pour eux les liens du devoir ; leur zèle leur rend encore tout le feu de la jeunesse, et dans les exercices de la paix, ils répètent sans dédain ce qu'ils ont pratiqué dans les combats.

Cette guerre si glorieuse, de si grands résultats dus à la science et à la discipline, avoient pu faire croire cette armée parvenue au dernier point d'instruction. Mais sept ans d'expérience, sept ans de succès et de revers, mêlés par conséquent de fautes, y ont encore agrandi la théorie ; toutes les armes y ont acquis des idées nouvelles ; dans toutes il s'est formé des officiers généraux consommés, et qui vont briguer à la paix tout l'honneur que peut procurer la paix, celui de perfectionner et de faire remarquer par Frédéric les troupes qui leur sont confiées. Le général Seydlitz met la dernière main à la cavalerie, et celle de son inspection devient le modèle de toute celle de l'armée prussienne ; il lui donne cette audace, cette rapidité de mouvement, cette impétuosité de charge qui lui

restoient à aequérir, et qui forment le complément des grandes vues de Frédéric sur cette arme. Par-tout ailleurs elle se consume dans la poussière des manéges, elle flotte de principe en principe, ou plutôt d'erreur en erreur; elle multiplie les évolutions, croyant multiplier ses moyens d'agir; elle ne s'exerce qu'en petits escadrons, en petits régimens, en petits corps, au moyen de quoi elle n'a aucune habitude ni des grands fronts, ni des grandes distances, ni de ces mouvemens par lesquels une ligne ou une aile entière doit renverser, tourner, envelopper l'ennemi, enfin décider ou rétablir un combat. Ce n'est qu'en Prusse que les cavaliers et leurs officiers ont cette assurance, cette hardiesse à manier leurs chevaux qui, en semblant les confondre avec eux, rappelle l'idée des centaures de la Fable; ce n'est que là que le nombre des évolutions est sagement restreint à ce qu'on fait, et à ce qu'on peut faire devant l'ennemi. Ainsi, se mettre en colonnes, parcourir de grandes distances, à différentes allures, se former en bataille, et aboutir au mouvement de charge qu'elle recommence, et auquel elle se familiarise sans cesse, voilà à quoi toutes les manœuvres de cette cavalerie se bornent. Ce n'est que là qu'on voit des rassemblemens de soixante ou quatre-vingts escadrons, et d'escadrons de cent

trente ou centquarante chevaux effectifs, ayant des surnuméraires derrière eux, donner la représentation de ce qu'une aile de cavalerie bien commandée peut exécuter à la guerre; ce n'est que là qu'on voit huit ou dix mille chevaux faire des charges générales de plusieurs centaines de pas, s'arrêter en ordre après les avoir faites, et quelquefois les recommencer d'un second mouvement contre une nouvelle ligne ennemie qui est supposée se présenter. Dans tous les camps, à ses revues, toutes les fois que Frédéric voit sa cavalerie, c'est à ces charges importantes qu'il met le plus d'attention et de prix. Il va se placer au-devant d'elles et sur leur flanc, en faisant figurer par quelques cavaliers la pointe de l'aile ennemie. Au signal, la lice s'ouvre, tout s'ébranle, le mouvement s'accélère par degrés, la terre retentit au loin, bientôt on ne voit plus qu'un nuage de poussière, au milieu duquel on entend comme l'approche d'un torrent; la ligne va toucher à l'ennemi, elle baisse la main, s'élève sur ses étriers, et présente le fer avec de grands cris; le but est atteint, tout-à-coup elle s'arrête, on n'entend plus que la voix des commandans qui raccordent leurs escadrons, et à travers les éclaircis de la poussière qui commence à s'élever, on apperçoit la ligne entière, et dans un parfait

alignement. Quel beau spectacle que de pareilles charges de cavalerie ! On ne les voit pas sans un frémissement mêlé d'admiration ; on se rappelle cette belle expression de l'Ecriture, quand elle compare les nuages portés par les vents, à un ouragan de cavalerie : *Sicut procellam equestrem.* Qu'il y a loin de-là à l'inutile et petite pompe de nos anciens tournois ! Quel grand résultat d'ordre, de discipline et d'instruction à se mettre sous les yeux quand on est souverain, et qu'on conçoit, en le voyant, que Frédéric ait pu le préférer au faste d'une cour, et s'y complaire jusqu'à la fin de sa vie !

L'infanterie prussienne, qui avoit moins de progrès à faire, tend aussi, d'année en année, à une perfection plus accomplie. De nouvelles baguettes cylindriques, et que le soldat n'est pas obligé de retourner deux fois en chargeant son fusil, augmentent encore la célérité de son feu. Saldern et Mollendorff, ses deux plus habiles inspecteurs, y introduisent beaucoup de principes qui abrègent l'instruction, et qui assurent les résultats. Ils ajoutent, entr'autres, la théorie des points de vue et des méthodes d'alignement; théorie qui de l'infanterie passe bientôt à la cavalerie, et au moyen de laquelle la marche en bataille, les directions des colonnes, les forma-

tions de lignes entre des points donnés, sont assujetties à une précision mathématique; théorie que les armées étrangères cherchent aujourd'hui à s'approprier, mais que de petits esprits emploient avec trop de minutie et de servitude, et qui n'est encore appliquée à propo et avec intelligence, que dans le pays où elle est née.

Au milieu de toutes ces améliorations, la constitution prussienne n'éprouve cependant pas le plus léger changement. Ce sont des perfectionnemens intérieurs, qui ne portent pas atteinte à la machine, et qui s'incorporent à elle. Tandis que toutes les autres troupes de l'Europe se bouleversent, se tourmentent, s'épuisent en tâtonnemens et en incertitude, cette armée seule est stable et tranquille; toutes ou l'imitent, ou la contrefont; elle seule n'emprunte rien, ne copie rien, reste ce qu'elle est, et sûre de sa supériorité sur les points importans, elle a le sage orgueil de conserver jusqu'à ses défauts.

Frédéric, avec cette armée formidable, n'a plus qu'un but, celui de vivre en paix, et de la maintenir autour de lui. Il faut pour cela qu'il se conserve, relativement à ses voisins, dans la proportion de puissance à laquelle il s'est élevé; s'ils ne s'agrandissent pas, il n'a pas besoin de

s'accroître ; s'ils veulent s'agrandir, il faut qu'il s'y oppose, ou qu'il s'agrandisse dans la même mesure ; il a donc les yeux ouverts, il observe leurs prétentions, il veille sur leurs mouvemens. Dans la situation vigoureuse et respectable où il s'est mis sous tous les rapports, il est bien sûr qu'on n'osera ni rien envahir, ni même rien projeter, sans le consulter ou sans le craindre. L'impératrice de Russie dispose du trône de Pologne; sous prétexte de soutenir le roi qu'elle a fait, et d'appaiser les troubles, elle a ruiné et avili cette malheureuse nation ; elle veut ensuite se payer par ses mains de ce qu'elle appelle dérisoirement sa protection et ses bons offices; elle desire plusieurs provinces qui la touchent, mais elle sent que l'Autriche et la Prusse ne supporteront point cet agrandissement, et elle leur propose de prendre part aux dépouilles de l'infortunée république. La cour de Vienne oublie que la Pologne a sauvé, un siècle auparavant, Vienne et l'Empire ; elle se laisse aller à l'envie d'acquérir un pays superbe et immense au-delà des monts Krapacs, qui deviendra son lot. Pourquoi Frédéric, dont les Polonois n'ont pas délivré la capitale, et qui ne doit aucun ménagement à un roi qui n'est pas son ouvrage, seroit-il plus scrupuleux que les deux impératrices? Ce qu'il demande pour sa part est pour lui

d'une conséquence bien plus importante encore que ce qu'acquièrent ses voisins; c'est un ancien démembrement de la Prusse, c'est une des provinces de la Pologne la plus riche et la plus peuplée; c'est à la fois la clef de la Vistule et celle de Dantzick, qui tôt ou tard doit tomber dans ses mains; c'est ce qui va lui donner, dans cette partie, une consistance et un arrondissement inappréciables. Les deux cours de Petersbourg et de Berlin étant d'accord, font la part de la cour de Vienne. Elles établissent leurs prétentions, inventent des droits, publient des manifestes, consomment le partage, et toute l'Europe, muette d'étonnement et d'impuissance, est réduite à s'applaudir tout bas de ce qu'ayant écarté tous les préjugés, et pouvant tout envahir, elles n'avoient pas tout partagé. Cela ne peut s'expliquer en effet que parce que les hommes en général et les souverains même, conservent presque toujours un reste de pudeur dans les injustices qu'ils commettent; peut-être aussi les trois cours trouvèrent-elles qu'il convenoit à leurs intérêts respectifs de laisser en avant de leurs frontières, un grand pays qui les sépare, et qui est toujours à leurs dispositions, sans qu'elles puissent jamais en rien craindre.

Quelques années après, le caractère de Fré-

déric eut occasion de se montrer d'une manière plus éclatante et plus noble. La succession de Bavière s'ouvre par la mort de cet électeur; elle est dévolue, par la nature et par les traités, à la branche Palatine; mais la cour de Vienne en réclame une partie; elle y avoit, en effet, quelques légers droits; mais elle avoit, par-dessus tout, ceux de la convenance, droits que la guerre peut couronner, parce que la guerre est le règne de la force, mais que la politique, qui devroit avoir la justice pour base, a trop souvent le tort d'admettre. L'Allemagne tremble, la France se tait, Frédéric seul s'oppose aux prétentions de la cour de Vienne. Il représente, il discute, il parle d'abord avec modération, et ensuite avec fermeté. La cour de Vienne insiste, et ne se relâche pas; il entre alors en Bohême avec cent vingt mille hommes. La Saxe, éclairée sur ses véritables intérêts par deux guerres désastreuses, joint son armée à ses drapeaux. L'Empereur défend la Bohême en personne avec une masse de forces au moins égale; il commande une armée dont il s'est beaucoup occupé depuis dix ans, et qui balance l'instruction prussienne par d'autres avantages; il a sous lui Laudohn et Lascy, il est lui-même éclairé, actif, infatigable, brûlant de se signaler, et plein de respect pour le génie de Frédéric, sans que

ce sentiment lui ôte ni le courage, ni l'espérance. L'Europe, dans un silence mêlé de terreur, croit que des fleuves de sang vont couler. Mais Frédéric ne vouloit qu'appuyer vigoureusement les négociations déjà entamées à Vienne par la médiation de la France; il étoit sûr des dispositions de Marie-Thérèse pour la paix; infirme, usé par les années, plus usé encore par ses travaux, il ne lui convenoit pas de s'engager dans une guerre incertaine et terrible; il évite donc soigneusement tout ce qui auroit pu l'animer ou la prolonger; il n'attaque pas; il ne se compromet pas à l'être; il se contente de faire porter au pays ennemi le fardeau ruineux de tout ce grand appareil. La paix se fait; la cour de Vienne n'obtient, pour ses prétentions, que quelques bailliages en-deçà de l'Ens, et le reste de la succession suit le cours des loix; la part de Frédéric fut une gloire pure, et telle que devoit la préférer un prince philosophe, qui s'avançoit vers la fin de toutes les illusions; il eut aussi le bonheur de découvrir, dans quelques occasions de cette ombre de guerre, que le prince royal, son neveu, qui commanda plusieurs corps avec succès, étoit capable de marcher sur ses traces.

La Bavière étoit destinée à lui fournir encore quelque temps après de nouveaux droits à la

reconnoissance de l'Europe. L'Empereur n'avoit point perdu de vue l'acquisition de cette belle partie de l'Allemagne qui, en achevant de le rendre maître de presque tout le cours du Danube, lieroit ses possessions héréditaires à la Souabe et à l'Autriche antérieure : alors souverain de tout le midi de l'Allemagne, n'ayant plus dans cette vaste étendue que quelques enclaves de villes impériales, ou de princes foibles et désarmés, tenant derrière lui les débouchés de l'Italie, ayant presque un pied sur la mer Noire, et l'autre sur le Rhin, touchant, par ses frontières, et quand il le voudroit avec tout le poids de ses forces, à la France, à l'autre moitié de l'Allemagne, à la Pologne, et par la Pologne à la Russie, voisin de l'empire Ottoman, que sa position et la foiblesse de cet empire l'invitent à dépouiller, il auroit une puissance plus concentrée, et par-là plus susceptible d'influence et d'action que celle de Charles-Quint. Ce qu'il n'a donc pas pu obtenir par la force des armes, il cherche à l'acquérir par une négociation d'échange avec l'électeur Palatin. Il lui donneroit en compensation les Pays-Bas, provinces riches, peuplées, au moins équivalentes à la Bavière, et de plus voisines du Palatinat, et qui lui conviendroient sous ce rapport. Il y pourroit joindre le titre de roi, titre si

séduisant pour une maison électorale, parce que ce dernier échelon des vanités humaines est ce qu'elle sent toujours avec envie au-dessus d'elle. Il n'y avoit, après tout, dans cet échange, ni surprise, ni vexation, ni mauvaise foi, car il avoit des côtés avantageux pour la maison Palatine, et il pouvoit la conduire un jour à une plus grande puissance; cette couronne et des états plus concentrés, et par-là plus forts, pouvoient favoriser un prince de cette maison, qui se seroit élevé avec des talens et du génie: Frédéric montroit à l'Europe le parti qu'un grand homme avoit pu tirer d'une position semblable. Mais ces chances étoient éventuelles et incertaines, et les avantages de l'Empereur étoient présens et assurés. En acquérant la Bavière, on vient de voir tout ce qu'il gagnoit; en cédant les Pays-Bas, il n'abandonnoit que des provinces trop éloignées de lui; des provinces ouvertes, et qu'il ne peut pas défendre, des provinces qui, au premier mécontentement de la France, peuvent être envahies par elle, et lui servir de gage et de dédommagement. C'étoit donc se fortifier doublement, et par ce qu'il obtenoit, et par ce qu'il cédoit. Plus l'Empereur montroit de connoissance de ses intérêts, d'activité, de dédain du faste, d'économie, d'attachement à ses forces militaires, plus cet échange devoit encore alar-

mer l'Allemagne, et inquiéter l'Europe. Voilà ce qui ne pouvoit pas échapper à Frédéric; aussi dès le moment le vieux lion étincelle, et sort de l'état de repos. Frédéric réveille dans l'Empire la terreur qu'il n'a pas pour lui-même; il est bien sûr d'en imposer jusqu'au dernier moment de sa vie, et de mourir en paix; mais il embrasse l'avenir, et il pense à la postérité qui n'aura pas son appui. Il déclare son opposition; il la motive par des manifestes lumineux; il rappelle les principes et les loix de la constitution de l'Empire; il lève l'étendard d'une ligue germanique pour le maintien de cette constitution. Le duc de Deux-Ponts, héritier de l'électeur, s'y range le premier; tous les princes protestans, plusieurs princes catholiques s'y joignent; le projet est abandonné; de la part de l'électeur, avec le désaveu de la foiblesse; de la part de l'Empereur, avec la modération d'une force en même temps prudente et éclairée, qui sent que ses mesures sont prévenues, et qu'il faut attendre des temps plus favorables.

Ce fut la dernière affaire générale à laquelle Frédéric prit part, comme si la fortune eût voulu par-là lui fournir, à la fin de sa vie, une grande occasion de déployer sa politique, de montrer que le protectorat de l'Empire, sans doute plus glorieux que le sceptre de l'Em-

pire même, étoit dévolu à sa maison, et de tracer à son successeur un système dont il ne peut plus s'écarter, sans décheoir de sa destinée.

Avant de parler de la mort de Frédéric, il ne me reste plus maintenant qu'à jeter les yeux sur le beau tableau de la vie privée de sa vieillesse. Ainsi que tous les intervalles de sa jeunesse qu'il put dérober aux affaires, ses vieux jours se passèrent dans la retraite et dans la culture de la philosophie et des lettres, ces grands et intarissables biens de la vie. Il y joignit le goût des jardins et de la nature. Il aimoit passionnément les fruits, il en mangeoit dans toutes les saisons, et il entretenoit pour cet effet de vastes et de magnifiques serres. Cette sensualité, qui s'attache à des fruits et à des fleurs, et qui s'environne du printemps et de l'été, au milieu des frimas est peut-être la seule qui soit compatible avec la simplicité de la philosophie; elle n'a du moins rien que d'innocent, et elle n'est qu'un hommage de plus qu'on rend à la nature, en cherchant à prématurer ou à prolonger la jouissance de ses plus douces et de ses plus riantes productions. O que tout voyageur, adorateur de la gloire et du génie, approchoit avec respect de la retraite de Frédéric! En sortant de Potzdam, où tout

respiroit la discipline et la guerre, une allée presque toujours solitaire conduisoit à Sans-Souci. Là, jamais on ne rencontroit, comme sur le chemin des cours, ce fracas, ce tumulte, ce mouvement perpétuel de la grandeur désœuvrée, de l'orgueil qui va porter des chaînes et de l'intrigue agissante. Là, l'espérance, l'avidité, l'ambition, toutes ces passions plus souvent malheureuses que satisfaites, ne venoient pas affliger les regards. On pouvoit croire arriver à la demeure d'un simple citoyen. Aux approches du palais, trois ou quatre soldats désarmés, pour toute garde, ne changeoient pas beaucoup cette idée. A peine quelques domestiques épars çà et là s'offroient-ils aux yeux. Tout paroissoit désert, et tout n'en étoit que plus auguste, ainsi que dans ces temples où la solitude, bien mieux que le concours, avertit de la présence de la Divinité, et appelle l'adoration. On parcouroit ce palais, et l'immensité solitaire, la magnificence qui sembloit étalée plutôt pour la curiosité que pour l'usage, le petit appartement où Frédéric se concentroit, auroient pu faire croire que c'étoit un roi qui, en conservant son palais, avoit abdiqué sa couronne. On se promenoit dans les jardins, et on jouissoit de tous les détails dont Frédéric composoit ses délassemens. On s'asseyoit avec vé-

nération sous les mêmes ombrages. On se plaisoit à voir un temple qu'il a élevé à l'Amitié; ce monument prouvoit qu'il l'avoit sentie, ou qu'il avoit soupiré vers elle. Une belle colonnade de marbre, dans l'intérieur de laquelle il avoit rassemblé la précieuse collection d'antiques du cardinal de Polignac, témoignoit son goût pour les arts; et on leur savoit gré de l'intérêt qu'ils répandoient sur sa vie. Mais le voyoit-on, et jamais prince fut-il plus accessible? Jamais prince eut-il, comme lui, pour tout homme distingué, de quelque pays, de quelque rang, de quelque profession qu'il fût, l'affabilité de la vraie grandeur, et même l'intérêt de la curiosité? Le voyoit-on, on n'oublioit plus ce visage à la fois noble et doux, ce regard plein de feu et de grace, cette physionomie si mobile et si prodigieuse, qu'à chaque instant, suivant les situations, les personnes, les conversations, les pensées, elle changeoit d'expression et de nuance, cette majesté qui ne consistoit ni dans la beauté des formes, ni dans une attitude d'apprêt, ni dans l'habitude d'un grand rôle, ni dans un extérieur de magnificence, mais qui, avec le maintien le plus simple, malgré un costume quelquefois négligé jusqu'au cynisme, venoit toute de son ame, de son caractère, et sans doute aussi de ce pres-

tige de gloire qui, comme une vapeur divine, étoit répandu sur sa personne et l'environnoit toute entière.

Sa conversation étoit souvent en questions; telle est inévitablement celle de tous les rois, puisque le respect qu'on a pour eux les condamne toujours à l'embarras de parler les premiers, ou à l'ennui du silence. Mais ses questions n'étoient jamais ni vides, ni oiseuses, et quand il étoit entré dans un sujet, il donnoit au dialogue ce mouvement et cette liberté qui sont les ressorts de la discussion et les moyens de l'analyse. Jamais il ne cherchoit à mettre mal à l'aise par l'ascendant du trône; mais peut-être abusoit-il quelquefois de celui de son esprit, sorte de vexation qui n'est guère plus généreuse. Peut être se plaisoit-il trop à tendre des piéges à la prétention, et à écraser la médiocrité. Il avoit contracté à l'école de Voltaire le goût et l'art du sarcasme; mais Voltaire lui avoit aussi enseigné cette grace et cette politesse qu'il avoit lui-même puisées dans les brillans restes des sociétés du siècle de Louis XIV. Enfin, si la destinée n'en eût pas fait le plus grand des rois, il eût certainement été par-tout un des hommes les plus distingués et les plus aimables.

Peut-être aussi Frédéric, pour un homme

qui, planant sur les objets de si haut, doit en dédaigner beaucoup de détails, se laissoit-il trop aller à jouir de toutes les sottises et de toutes les erreurs répandues sur le globe. Peut-être versoit-il avec trop de complaisance le sel de ses épigrammes sur les autres cours, et sur leurs intrigues ou sur leurs petitesses. Il eût été plus grand à lui de ne pas appuyer sur un contraste que sa personne et sa vie faisoient assez sentir. Mais il avoit du moins la justice de ne pas s'offenser à son tour de ce qu'on disoit ou qu'on imprimoit sur son compte. Il régnoit dans Berlin une grande liberté de propos; celle de la presse y alloit presque jusqu'à la licence. Jamais aucun prince n'a essuyé plus de libelles, et jamais il n'en a puni aucun. Voltaire a écrit sur lui, ou les plus atroces calomnies, si les faits sont faux, ou les plus viles médisances, s'il a révélé les secrets de l'intimité; il le savoit, et il les a toujours méprisées et pardonnées. Nous avons vu, il y a deux ans (1785), cet infâme et posthume recueil colporté dans les sociétés de Paris, et enfin livré à l'impression. Le roi de Prusse pouvoit faire châtier les auteurs de cette insolence, et il l'a dédaigné encore; c'est qu'il étoit doux par caractère, et tolérant par principe; c'est qu'il savoit aussi que la ven-

geance accrédite les libelles, et qu'elle en fait naître de nouveaux, parce que les méchans redoublent leurs coups, dès qu'ils voient qu'ils ont frappé leurs victimes à l'endroit sensible.

Si on étoit étonné de trouver un roi sans cour, sans gardes, sans faste personnel, vivant en sage, et ne s'étant réservé du trône, que les devoirs et la puissance, combien l'étonnement redoubloit en voyant, avec quelle simplicité, avec quelle facilité, avec quel petit nombre de ressorts il gouvernoit. Dans nos monarchies puissantes, les administrations sont de grandes machines prodigieusement compliquées. Elles en imposent de loin par un appareil immense de rouage, de leviers, d'instrumens de tout genre; tout s'agite, tout se presse, tout y paroît en action; mais s'approche-t-on d'elles, on n'apperçoit plus que des efforts perdus ou contrariés, du frottement, de la résistance, enfin, des traces de vice ou d'imperfection: passe-t-on aux résultats, qu'ils sont petits et bornés! Ce sont comme à Marly, quelques minces filets d'eau portés à frais énormes au haut de la montagne. Chez Frédéric, au contraire, sous lui, autour de lui, à peine entend-on, à peine voit-on quelques intermédiaires; tout mar-

che, tout s'avance vers le but, sans entraves, sans confusion, sans perte de temps, avec un mouvement si uniforme, si calme, si insensible, que le travail de Frédéric donne plutôt des idées d'ordre que de contention, et de surveillance que de force; tel Milton nous peint ces intelligences célestes qui dirigent en silence le cours des sphères.

Et qu'on ne croie pas que cette marche si simple et si facile tienne à des procédés plus arbitraires que dans d'autres monarchies; qu'on ne croie pas que les expéditions y soient plus lentes, que les particuliers y soient moins admis à recourir au souverain: chaque jour, chaque courrier, les affaires de chaque jour, de chaque courrier, lui sont présentées. Il ne lui est pas adressé un placet, il ne lui est pas écrit une lettre, que dans la journée, ou dès lendemain, il n'y réponde; et pour s'expliquer la possibilité d'un ordre de choses si opposé au courant de nos idées, il suffit de faire réflexion, qu'où le temps est employé, le temps est respecté, et que quand un roi gouverne lui-même, et par conséquent établit des régles, et fait connoître ses principes, les sollicitations abusives, les demandes inutiles redoutent sa clairvoyance ou son caractère, et

n'osent plus que bien rarement s'approcher du trône.

Je terminerai ce que j'ai à dire de Frédéric, par un trait remarquable; c'est qu'il paroît que cet homme prodigieux fut bien plus son propre ouvrage que celui de la nature.

Il étoit né avec une santé foible, et il l'a fortifiée par ses travaux : il aimoit une vie voluptueuse et recherchée, et dès qu'il fut sur le trône, il se l'imposa régulière et laborieuse; il ne pouvoit dans sa jeunesse supporter les détails militaires, et par système, il se fit à la fois le premier des gens de guerre et le premier des généraux. On a dit qu'à sa première bataille, à la bataille de Molvitz, il s'étoit retiré de sa personne après la défaite de sa cavalerie, sans attendre l'événement du combat, que son infanterie avoit rétabli et gagné sans lui. En admettant ce fait, soit comme médisance, soit comme calomnie, c'est un prodige de plus à admirer, que ce courage qu'il déploya depuis, et cette force de ressort qui le rendit un héros le reste de sa vie. Qu'il est en effet honorable pour l'humanité, que c'est une belle rivalité du génie avec la nature que ces facultés développées par la puissance de la réflexion, que ce caractère que la méditation a peut-être réformé ou

agrandi en silence, que cet enfantement d'un système qui a tracé la conduite et qui a réglé toute la vie! Alors aussi, il n'y a ni variation, ni décadence, et l'homme qui s'est ainsi fait ou perfectionné lui-même, descend tout entier et toujours le même au tombeau. C'est ce qui est arrivé à Frédéric; il n'a cessé de régner, et d'être capable de régner, qu'en cessant de vivre.

Le roi de Prusse étoit sujet à la goutte, et plusieurs fois elle l'avoit mis en danger. Ce ne fut pas cependant cette maladie qui termina sa vie. Depuis un an, sa santé s'affoiblissoit visiblement, et une hydropisie de poitrine commençoit à se manifester; il luttoit contre le mal avec courage, le surmontoit quelquefois, gouvernoit toujours, et se remontroit en public par intervalle. On dit qu'au milieu de ce dépérissement, il lui est arrivé de se barbouiller brusquement les joues de rouge, pour ne pas paroître trop défait devant ses troupes; noble et touchante foiblesse d'un grand homme qui, jusqu'à son dernier moment, ne veut pas se montrer déchu au-dessous de lui-même. Enfin il fut obligé de renoncer à faire ses revues du printemps, et ce ne fut qu'alors qu'on put le croire mortellement atteint. Insensiblement son état em-

pira, mais son esprit et son ame ne s'affoiblirent pas. Ne pouvant assister à ses camps, il dressa de sa main les instructions pour les généraux qui les commandoient, et il en dirigea les manœuvres. Sa pensée avoit encore l'influence de l'action, et ses mains défaillantes tenoient, sans les laisser flotter, les rênes de tout. Frédéric pensoit sans doute comme Vespasien, qu'il convenoit à un souverain de mourir debout; car presque jusqu'à son dernier jour il se leva et il s'habilla comme de coutume. Peu de temps avant sa mort, un officier françois, avide de l'appercevoir seulement et d'emporter ce grand souvenir, pénètre dans les jardins de son palais; il s'avance pas à pas, et à la faveur d'une palissade, il voit, près de l'appartement du roi, sur les marches du péristile, un homme seul et assis. Cet homme étoit vêtu en uniforme, et à demi-recouvert d'un manteau; il étoit coiffé d'un grand chapeau à plumet: une seule de ses jambes étoit bottée, l'autre étoit allongée, et il paroissoit en souffrir; il caressoit un chien, et il se ranimoit aux rayons du soleil levant. Cet homme étoit Frédéric, et ce costume, dont l'originalité même a quelque chose de grand, ce tableau, dans lequel on voit tout ensemble le héros qui dispute à la mort les restes d'une vie qui peut être utile encore, et le philosophe

qui s'approche avec simplicité de sa fin, sont piquans à transmettre à la postérité. Jusqu'à son dernier jour aussi, Frédéric ne cessa de se livrer à ce qui avoit toujours fait ses plaisirs et ses délassemens, la lecture et la conversation. La postérité ne doit pas ignorer que les derniers livres qu'il se fit lire, furent la vie de Henri IV et celle des XII Césars. La contemplation de l'histoire, le spectacle de ce grand théâtre, où tout ne fait que passer et s'anéantir, sont en effet ce qui doit le plus détacher de la vie, et même de la gloire.

Nous touchons aux derniers instans de Frédéric, et ces derniers instans ressemblent à sa vie entière ; ils sont encore remarquables. Quand on meurt entouré de témoins, il est presque toujours aisé de mourir avec l'apparence du courage. Il suffit alors de quelques mots dits avec effort, et peut-être préparés par des sentimens factices; ainsi mourut Louis XIV, ainsi meurent ordinairement tous les princes; c'est pour eux la dernière scène d'un grand rôle, et la vanité préside à leur mort, comme elle gouverna leur vie; mais il y a peut-être un plus grand courage et une dignité plus vraie à se mettre seul en présence avec la mort, et à écarter tous ces faux appuis, dont l'étiquette, l'usage, la bienséance, les préjugés,

et jusqu'aux petits et fugitifs sentimens de la société, assiègent les mourans. La nature auroit-elle excepté l'homme de cette loi générale qu'elle semble avoir imposée à tous les êtres, de rechercher les lieux les plus sombres et les plus déserts, quand ils sentent les approches de la mort? Enfin, soit que l'ame ait à se fortifier contre la terreur du néant; soit qu'elle ait à s'élancer par l'opinion de l'immortalité, au sein d'un Dieu consolateur; soit que le cœur ait besoin de courage pour briser des liens déchirans; soit qu'il veuille s'abymer dans une seule pensée, et consacrer à un seul objet son dernier souffle; soit qu'on craigne de donner à ses amis le spectacle de la nature dégradée, et qu'on préfère de laisser, dans leur souvenir, une image qui les attache, plutôt qu'un tableau qui les repousse, c'est encore dans le recueillement, c'est toujours dans la solitude qu'on devroit préférer de mourir. Telle étoit, sans doute, l'opinion de Frédéric, car dans ses derniers momens, il voulut rester abandonné à lui-même. Un valet de chambre et un des houssards attachés à sa personne, voilà ce qui lui tient lieu de tout cet appareil qui environne la couche funèbre des rois. Plusieurs fois il perd la parole et la connoissance, et quand il les

recouvre, il ne demande, il n'appelle personne. A minuit, il tombe dans une angoisse douloureuse, on lui relève la tête avec des coussins : *Cela va bien*, dit Frédéric, *la montagne est passée.* Ce que la mort doit avoir de terrible, ce dernier combat de la vie avec le mal qui va l'anéantir, étoit sans doute fini, l'épanchement se consommoit, il retombe dans l'assoupissement ; enfin, le 17 d'Août 1786, à trois heures du matin, *s'arrêtèrent tout-à-coup*, suivant les expressions du médecin qui le soignoit, et qui a fait imprimer la relation de sa maladie, *les ressorts qui animoient ce génie extraordinaire.* Frédéric cessa de vivre, et l'éternité commença pour son nom.

C'est cette carrière glorieuse sous tant de rapports ; c'est ce règne d'un demi-siècle ; c'est ce règne, exemple presqu'inoui dans les annales du monde, sans enfance, sans jeunesse, sans décadence, enfin mûr, éclatant et vigoureux jusqu'à la fin, que l'histoire aura la sublime tâche de décrire à la postérité. La mienne a été moins difficile. Je n'ai fait que suspendre au mausolée de ce grand homme, les images de ses exploits, et les titres de son immortalité. J'ai apporté en tribut à cette cendre illustre, les hommages

de tout ce qui sait sentir et admirer. Je lui ai apporté particulièrement ceux de tous les guerriers de l'Europe, qui ont perdu en lui leur maître et leur modèle.

Maintenant analysez cette vie, ô vous, que la louange importune, et qui ne pouvez supporter le poids de l'admiration! O vous, qui cherchez à tout atténuer et à tout obscurir, qui appelez cela aimer la vérité, et se dégager de l'aveuglement de l'enthousiasme, et qui n'avez, dans le fond, que le but criminel de dégrader la gloire! O vous encore, qui croirez obliger les rois, en rabaissant un Prince qui honora le trône, et qui, pour l'injure que vous leur faites, par une semblable opinion, ne mériteriez d'eux qu'indignation et mépris, analysez cette vie, tâchez de surprendre dans la jeunesse de Frédéric, quelques déréglemens; dans son administration, quelques fautes; dans son caractère, quelques taches! Opposez à de grands résultats, quelques exceptions; à une conduite habituellement forte, noble et raisonnée, quelques inconséquences, ou quelques contrastes! Que montreront vos tristes efforts! l'inévitable tribut de l'héroïsme à l'humanité! Eh! n'y a-t-il pas des liens invisibles, par lesquels des défauts et des petitesses même entrent quelquefois dans la com-

position des meilleurs esprits et des plus grands caractères ? N'est-ce pas ainsi peut-être, qu'il existe des contradictions et des dissonances nécessaires dans les plus réguliers et les plus harmoniques ouvrages de la nature ? c'est à à l'ensemble, c'est à l'effet total qu'il faut s'attacher. Les détails se perdent dans les masses, et ce n'est qu'en grand qu'il faut juger les grands hommes. Que font aujourd'hui à la renommée de César, les anecdotes de Suétone ? Ah ! ce qu'il faut dire à tous les Souverains, c'est que le plus haut degré de gloire n'excuse ni les vices ni les fautes, mais que de grandes qualités les couvrent, que de belles actions les compensent; et qu'une seule chose fait haïr ou mépriser la mémoire des rois, c'est quand ils ont des vices ou qu'ils font des fautes sans mettre en opposition rien qui en dédommage.

FIN DE L'ÉLOGE DE FRÉDÉRIC.

INVITATION

A

LA NATION FRANÇOISE

SUR

L'ANNÉE SÉCULAIRE DE LA MORT DE TURENNE.

INVITATION

A

LA NATION FRANÇOISE

SUR

L'ANNÉE SÉCULAIRE DE LA MORT DE TURENNE TUÉ LE 29 JUILLET 1675.

Dans cent ans vous serez jugés....! voilà le cri qui doit retentir sans cesse aux oreilles de tous les hommes qui prétendent à la célébrité; voilà peut-être la seule inscription que leurs contemporains aient le droit de graver sur la pierre de leurs tombeaux. A cette pensée imposante, quel homme doit conserver de l'orgueil? quel homme, sur-tout s'il est puissant, et par conséquent flatté, doit oser permettre qu'on élève sa statue? Quelles cabales peut-on former en faveur de la médiocrité ou contre le génie? Qu'un siècle est long pour une réputation qui reste abandonnée à ses propres forces! O mes contemporains! ô vous de tous les pays, de tous les rangs, de toutes les professions, vous qui poursuivez la gloire, ou dont

la vanité tourmente la vie, déposez vos prétentions, vos animosités, vos discordes; ne comptez ni sur vos amis, ni sur vos flatteurs, ni sur la génération qui vous environne: celle qui doit vous juger est encore à naître. Il ne restera de vous que vos actions, vos ouvrages; et vos louanges n'auront le sceau de la vérité que long-temps après que vous n'entendrez plus!

O la consolante et terrible justice que celle que la postérité exerce sur tous ces noms fameux que la renommée apporte à ses pieds! Que j'aime à vous voir traduits à ce tribunal incorruptible, vous tous, conquérans sans vertus, rois sans bienfaisance, administrateurs sans humanité; fléaux de votre siècle, que vous eûtes peut-être encore le tort de séduire! que j'aime à voir l'inexorable postérité fouillant vos tombeaux, brisant vos statues, et ne laissant de nom à vos cendres, que comme on en donne aux volcans qui ont désolé la terre! que j'aime à vous y voir traduits, vous tous, qui avez été célèbres, et qui n'avez rien fait pour le bonheur des hommes; qui avez eu des talens, et qui les avez flétris par des vices! Que j'aime cette équitable compensation qu'en fait la postérité, et d'après laquelle elle prononce souvent qu'il aurait mieux valu que vous n'eussiez pas reçu le jour!

Mais qu'il est doux de voir vos cendres mises en honneur, ô vous tous, grands hommes en tout genre, victimes de la persécution et de l'envie, vous qui avez travaillé en silence, qui n'avez rien demandé à votre siècle, et qui avez tout attendu de l'avenir! que j'aime à voir vos noms connus après vous, votre mémoire célèbre après que votre vie a été obscure ou malheureuse, et des monumens élevés où vous aviez à peine un tombeau!

Que j'aime par-dessus tout à vous voir bénis par la postérité, comme vous le fûtes par vos contemporains, vous, hommes rares, et dont les vertus furent si sublimes et si douces, qu'elles vous firent pardonner vos talens mis au plus grand jour, et jouir vivans de toute votre gloire! ô Fénélon! ô Turenne! noms que la pensée rapproche tout à coup involontairement, et pour l'honneur desquels il ne reste peut-être plus rien à faire après les avoir unis; noms immortels, noms touchans, qu'il faudroit répéter toutes les fois qu'on se sent oppressé du spectacle de la perversité des hommes, et qui rendroient encore alors des larmes aux yeux desséchés, et de l'espoir à l'ame flétrie!

C'est sur un de ces grands hommes qu'une circonstance intéressante et unique nous fait aujourd'hui porter nos regards. Nous y porte-

rons facilement les vôtres, soldats, généraux, officiers de tous grades. Il en est parmi vous, dont la pensée a été frappée du même souvenir; et nous ne sommes ici que l'organe d'un projet que plusieurs d'entre vous ont conçu.

Les anciens célébroient des fêtes séculaires en l'honneur de leurs grands hommes : l'Angleterre en a célebré pour ses grands poëtes : notre theâtre a rendu le même hommage à un des nôtres. On vient avertir la nation que Turenne est mort il y a cent ans.

Turenne vivant dans tous les cœurs, n'a peut-être pas besoin de nouveaux monumens; son nom est au-dessus d'eux. Mais notre siècle a besoin de gloire; il en retirera de l'hommage qu'il rendra à ce grand homme : il s'associera par-là à ce beau siècle qui eut l'honneur de le produire. Enfin, le monument élevé à Turenne, fut l'ouvrage de son siècle et celui du Gouvernement; ce que nous allons proposer, seroit l'ouvrage de la postérité et de la nation. Si la modestie de Turenne eût jamais pu soupçonner que de pareils monumens l'attendissent, doute-t-on de celui qui eût le plus flatté son ame?

Mais quel sera l'hommage digne de sa mémoire? Nous n'avons pas eu à nous seuls la vanité de le déterminer. Nous proposons ici l'idée qui nous a été donnée par plusieurs per-

sonnes remplies et échauffées du même sentiment que nous.

On éleveroit à Turenne une statue en bronze faite par nos plus habiles artistes. Cette statue le représenteroit à pied, vêtu dans le costume militaire de son siècle, et dans le moment où, désignant de la main à Saint-Hilaire l'emplacement où il falloit établir une batterie, la mort l'a frappé.

Sur le piédestal seroient quatre bas-reliefs, représentant les plus belles actions de sa vie.

Cette statue porteroit pour inscription : *La nation à Turenne, cent ans après sa mort.*

On éleveroit cette statue au milieu du Champ de Mars. Où placer plus dignement que sous les yeux des élèves de la patrie, cet homme qui fut le modèle de toutes les vertus, qui mourut en défendant son pays, et fit dire à Montécuculli ces paroles sublimes : *il vient de mourir un homme qui faisoit honneur à l'homme ?*

On éleveroit en même temps à Saspach, à la place même où il a été tué, une colonne de marbre.

Ce monument, simple comme lui, seroit sans figures, sans ornemens ; il porteroit pour inscription : *ici fut tué Turenne.* Nous l'avons vue cette plaine mémorable. Une tradition

sacrée, une sorte de culte en ont conservé le souvenir dans le pays. On a respecté un orme antique, au pied duquel étoit Turenne un moment avant qu'il fût frappé. Les habitans le montrent aux étrangers; les enfans balbutient le nom de Turenne presque en naissant. Tous connoissent le sillon qui fut arrosé de son sang, et qui reçut son dernier soupir; et aucun monument ne désigne ce sillon auguste! Turenne n'a pas même la pierre de Mercy! et ce champ n'est cependant qu'à quatre lieues de nos frontières! et les Anglais ont élevé un monument à Wolf, à Wolf qui n'eût été qu'un lieutenant de Turenne, et qui a été tué à deux mille lieues d'eux, dans le fond du Canada.

O mes compatriotes! ô vous tous qui avez visité ce champ, n'avez-vous pas éprouvé le même mouvement que nous? ne vous êtes-vous pas rappelé ce culte que rendoient les anciens à leurs généraux morts dans les combats, ces montagnes dont ils couvroient leurs cendres, ces hécatombes immenses, ces funérailles héroïques, ces pompes décrites par Homère? Ils auroient rougi de laisser ces grands mânes errans; et ils ne les croyoient consolés que quand toutes les larmes de l'armée avoient coulé sur leurs tombeaux.....

L'inauguration de la statue de Turenne dans le Champ de Mars se célébreroit avec la plus grande pompe ; elle auroit lieu le 29 juillet, jour de sa mort : et si le bronze n'étoit pas fini, elle se feroit avec le modèle : on y inviteroit les militaires de tous grades qui se trouveroient dans la capitale. On vous y verroit accourir en foule, ô vous citoyens de tous les états : un grand homme appartient à toute sa nation ; Turenne ne vous est point étranger : vous êtes François, et il vous défendit. Son éloge y seroit prononcé ; et pour cela on le proposeroit au concours public. Le prix du discours couronné seroit le buste ou la médaille de Turenne ; et le nom de l'auteur seroit gravé au pied de sa statue.

Fléchier et Mascaron ont fait l'éloge de Turenne : mais sans doute ils n'ont pas épuisé leur sujet ; ils ont fait son oraison funèbre ; et celui-ci seroit plutôt un éloge historique prononcé au milieu des citoyens. Il resteroit à mettre ses vertus militaires dans un plus grand jour : il resteroit à parler de la circonstance, du lieu, du moment. Enfin, malheur à qui n'osera pas entrer dans la lice, par la crainte de ne pouvoir plus louer Turenne d'une manière nouvelle ! S'il est loué par un grand talent, le talent est inépuisable : s'il l'est par une grande ame, l'ame est plus féconde encore.

Vous seriez invités à adjuger ce prix, ô vous, sénat des gens des lettres, assemblée respectable d'hommes d'esprit de tous les rangs, de tous les états: vous viendriez tenir séance à l'École militaire; c'est au milieu de vous que se liroit le discours que vous auriez couronné. Oui, nous osons le garantir, c'est après avoir recueilli une partie des voix qui vous composent, que vous saisirez avec transport cette occasion de rendre à la vertu l'hommage des lettres; et comme votre présence sera un des plus beaux ornemens de cette journée, cette journée sera le plus beau monument de votre histoire.

Quel auguste et magnifique spectacle que celui de ce grand jour! quel honorable concours que celui d'une souscription où tous les noms et tous les vœux vont se trouver réunis! Vous vous ferez gloire d'y prendre part, ô vous, que de pareils monumens attendent dans cent ans, si vous voulez les mériter.

Il s'agit de juger la mémoire d'un grand homme qui n'est plus: et peut-être l'impulsion générale que cette auguste cérémonie donneroit à nos ames, aideroit-elle la nature à reproduire ce chef-d'œuvre de l'espèce humaine; et ce nouveau Turenne combattroit pour nous...

FIN.

607501

Biblioteca Nazionale Napoli

vous,
table
tous
école
iroit
)ui,
re-
ent,
sion
; et
ux
era

ue
n-
us
u-
t,
it

d
n
-
-
t
.

REALE OFFICIO TOPOGRAFICO

Armadio 47

Scansia Lettera C

N.° 1